★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9416 — 44 PAGES — VENDREDI 25 AVRIL 1975

DIFFICULTÉS POLITIQUES
LOURD DOSSIER ÉCONOMIQUE

La visite de M. Chirac dans le Nord-Pas-de-Calais

LIRE PAGE 39 L'ARTICLE DE FRANÇOIS GROSRICHARD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un constat d'échec de l'Europe

L'Europe de Bruxelles se réveille de ses rêves : dans un rapport *qu'il vient de présenter* à la Commission européenne, M. Robert Marjolin conclut qu'il serait illusoire d'espérer que les Neuf puissent créer une union économique et monétaire d'ici à 1980, comme ils s'y étaient solennellement engagés lors de la conférence « au sommet », en décembre 1969, à La Haye.

Ce constat d'échec n'étonnera personne. Après le dîner auquel M. Giscard d'Estaing avait convié les chefs de gouvernement en décembre dernier, M. Tindemans, premier ministre belge, connu pour ses sentiments « européens », avait déclaré qu' « un des écueils qu'il fallait désormais éviter était de fixer à nouveau les objectifs trop ambitieux qu'il est impossible de tenir ». C'était condamner le semblant de politique qui avait été suivi au cours des années précédentes et qui consistait à penser qu'il suffisait d'employer un vocabulaire ambitieux et d'arrêter un calendrier pour donner un sens à l'action de la Communauté. Les experts qui, autour de M. Pierre Werner, premier ministre du Luxembourg, se mirent au travail en 1970 pour préparer le projet saisirent, comme on l'avait fait observer à ce moment-là, l'occasion pour faire œuvre de doctrinaires bien intentionnés plutôt que d'analyses lucides.

Leurs recommandations, qui furent pour l'essentiel reprises par les gouvernements, reposaient toutes sur l'idée qu'à la fin de la décennie la Communauté disposerait, en matière d'économie et de finances, d'un centre de décision « unique ». A ce stade final on devait arriver par étapes, comme si l'on pouvait concevoir que des Etats, dont chacun est politiquement responsable devant sa propre opinion publique, puissent dans un délai aussi court accomplir une fusion que rien par ailleurs ne préparait.

La première étape ne comportait qu'une seule obligation : celle de limiter les marges de fluctuation entre les monnaies des Neuf. Mais la crise du dollar — dont les experts n'avaient tenu aucun compte, bien que depuis de nombreuses années la dégradation monétaire fût à l'ordre du jour — a perturbé le lancement de cette expérience, si bien que le « serpent » européen *ne commença* à voir le jour qu'en avril 1972. Quelques semaines après, un premier coup lui était porté avec le flottement de la livre sterling. Les Neuf n'en décidèrent pas moins de passer à la seconde étape du 1er janvier 1974, alors qu'aucun des objectifs fixés pour la première fois n'avait été atteint. Quelques jours plus tard, le franc français flottait à son tour...

Dans son rapport, M. Marjolin conseille aux Neuf, pour la période présente, un certain nombre d'actions communes limitées qui serviraient de « préface à l'Union économique et monétaire », et qui visent notamment le développement régional et la coopération financière. Bien qu'il reconnaisse fort justement que la méthode des « petits pas » n'est pas suffisante, et que la création de l'union envisagée exigera sans doute « une transformation profonde et quasi instantanée », il reste à sa manière *prisonnier du* cadre posé par le comité Werner, en subordonnant tout véritable progrès dans ce sens à la mise en place d'un aucune des conditions requises n'est réunie pour *qu'on* puisse imaginer l'émergence d'un tel « pouvoir ».

Le retour, « de facto », du franc dans le « serpent » montre que la création d'un minimum de stabilité monétaire en Europe n'est pas impossible, à condition que les Etats acceptent, comme le fait l'Allemagne de l'Ouest depuis longtemps, d'ajuster leur politique économique interne à l'impératif de l'équilibre extérieur. Dans les circonstances actuelles, la poursuite par la France de ses efforts dans ce sens pourrait bien être la seule façon de travailler sérieusement à une plus grande cohésion à l'intérieur de la chancelante Communauté.

EXIGEANT COMME LE G.R.P. LE DÉPART DE M. HUONG

Le général Minh refuse le poste de chef du gouvernement de Saigon

Fort de l'appui de l'opposition légale, qui réclame son retour au pouvoir, afin d'éliminer les séquelles du régime Thieu, et la formation d'un gouvernement de concorde nationale, le général Duong Van Minh, bien souvent considéré comme le chef de la troisième force sud-vietnamienne, a refusé jeudi 24 avril le poste de premier ministre que lui a offert le président Huong.

Ce poste est vacant depuis la démission, mercredi, du gouvernement Nguyen Ba Can. Le général Minh affirme que sa nomination comme premier ministre ne suffirait pas à ouvrir la voie à des négociations avec « l'autre côté », *car le G.R.P. exige la démission du président Huong. Il se range donc à l'avis des révolutionnaires, selon lesquels le rétablissement de la paix passe par l'effacement des hommes ayant gouverné sous les ordres de M. Thieu.* « Ce que l'autre côté exige, *a-t-il dit à M. Huong*, c'est votre départ. »

● **AU CAMBODGE**, *trois jours de festivités marquent, à partir de ce jeudi, la victoire des Khmers rouges. Plusieurs centaines d'étrangers et quelques Cambodgiens restent confinés à l'ambassade de France. A Pékin, d'autre part, le prince Sihanouk a déclaré :* « La partie n'est pas terminée à Phnom-Penh. »

Hanoï se tourne déjà vers les problèmes de l'après-guerre

De notre envoyé spécial

Hanoï. — La fin prochaine de la guerre prend ici l'allure de ce qu'une personnalité appelle *« le rêve accompli »*. Bien sûr, on savait que *« la direction était juste »*, que la situation évoluerait comme elle a évolué. Il n'y a pas eu surprise sur le fond, mais quand même étonnement de voir que les promesses étaient tenues, les efforts récompensés, et quels efforts... Mais une fois passé l'étonnement, tout le *monde n'a plus parlé que de* l'après-guerre.

Nul ne s'est accoutumé à l'idée de la division du Vietnam, mais la réalité était là. Le pays reste divisé, mais *« si un avion est disponible, on peut voler tout de suite vers Da-Nang »*. Et puis, l'environnement est désormais sûr. Lorsque, comme il l'a fait ces jours derniers, le prince Souphanouvong transite par Hanoï, ce n'est plus seulement en tant que chef du Front patriotique laotien, mais en tant que l'un des plus hauts dignitaires du royaume du Laos pacifique et neutre. Lorsque, sur son chemin vers Phnom-Penh, le prince Sihanouk transitera, comme il en est question par la capitale nord-vietnamienne, ce sera en tant que chef de l'Etat ayant reconquis son palais du bord du Mékong. La sécurité du Vietnam tout entier va donc être assurée, et le budget de la défense va enfin se dégonfler.

Repenser les projets

Il n'était que grand temps. En 1954, *la production du Nord était* inférieure à celle de 1939, dont le niveau fut rattrapé en 1958. Il y eut ensuite croissance modérée, puis la guerre, les destructions par bombardements, l'aide au Sud. Bref, la République démocratique demeure un pays sous-développé. Et pendant toutes ces années, la population croissait à vue d'œil. Un paradoxe apparaît ici : au cours de la guerre, Hanoï a fait former à l'étranger (principalement dans les pays socialistes) des milliers et des milliers d'ingénieurs et cadres techniques qui n'ont pu être ensuite utilisés : on ne peut guère exercer ses talents en pétrochimie sous les bombes. Maintenant, c'est à une pénurie de cadres que le pays tout entier va faire face, car, dans ce domaine aussi, l'aide au Sud va jouer à fond.

Que faire désormais ? La question est urgente, car le plan de *développement du Nord est en* discussion. Or, la fulgurante rapidité avec laquelle les événements ont changé au Sud, si elle ne remet pas en cause l'existence de la R.D.V. en tant qu'entité économique, contraint pourtant à repenser pas mal de projets. Et de la mise au point définitive du projet de planification dépend la date à laquelle sera organisé le *quatrième congrès du parti des* travailleurs. On mesure ainsi l'ampleur de la tâche. Déjà, il faut, sur le plan économique, considérer le Sud et le Nord en termes de complémentarité. La réunification, pour des raisons humaines, culturelles, politiques, n'est pas pour tout de suite. *« Elle se fera au bon moment*, dit-on, *mais elle se fera. »* La planification à long terme ne peut donc ignorer cette perspective.

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LEVER DE RIDEAU

Le protocole veut que le pouvoir politique ait le dernier la parole. Il est d'autant plus remarquable que le président de la République ait accepté de jouer en lever de rideau de Bayern-Saint-Etienne.

Il est vrai que, dans son esprit, il s'agissait visiblement d'un coup franc ou plutôt d'une remise en jeu.

Mais il y a mille façons de remettre en jeu : centre du terrain, corner, coup franc, penalty, dégagement du goal ou vulgaire touche. Et gare au contre ! Il arrive parfois qu'un joueur trop pressé de plaire aux tribunes marque contre son camp.

ROBERT ESCARPIT.

Un an après le soulèvement

Les Portugais élisent 250 députés parmi 2 600 candidats

La campagne pour les élections de vendredi 25 avril à l'assemblée constituante portugaise s'est achevée le mercredi 23 avril par un gigantesque meeting du parti communiste au stade du 1er mai. M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., a affirmé que son parti défendait « toutes les libertés », mais il a renouvelé ses attaques contre le parti socialiste et le P.P.D., parti populaire démocratique, membres de la coalition gouvernementale.

Environ six millions d'électeurs de la métropole, des Açores, de Madère, du Mozambique, de l'Angola et de Macao doivent élire deux cent cinquante députés parmi les deux mille six cents candidats. Les partis de la coalition gouvernementale ont adopté, le 11 avril, la plate-forme d'entente proposée par le Mouvement des forces armées. Cet avant-projet constitutionnel fixe les rapports entre les pouvoirs militaire et civil pendant une période provisoire de trois à cinq ans.

Les élections du 25 avril ont donc perdu une partie de leur importance. Mais elles permettront, un an après la chute du gouvernement Caetano, de prendre une « photographie » de l'opinion publique.

Selon des sondages concordants, le parti socialiste arriverait en tête des partis de la coalition, mais il semble, d'autre part, que le nombre des abstentionnistes pourrait être très élevé.

Après la publication à Lisbonne du rapport officiel sur le putsch manqué du 11 mars — rapport qui implique le général Spinola, — l'ancien chef d'Etat, réfugié à Rio-de-Janeiro, a déclaré au journal *O Globo* que ce document était un *« modèle de fausseté »*. Selon certaines rumeurs, le général Spinola se serait récemment rendu en Grande-Bretagne et en France.

(Lire nos inform. pages 6 et 7.)

SANS CONTESTER L'AMPLEUR DU PLAN DE RELANCE

Patronat et syndicats estiment que les mesures gouvernementales ne règlent pas la question du chômage

Syndicats et patrons sont unanimes à souligner que les mesures de relance prises par le gouvernement, mercredi 23 avril, et commentées le soir à la télévision par le chef de l'Etat, pour n'être pas négligeables, interviennent tardivement et ne règlent pas le problème du chômage. Le C.N.P.F. relève avec satisfaction que l'accent a été mis sur l'importance de l'investissement productif ; mais il remarque que les entreprises sont appelées à s'endetter davantage et regrette que les pouvoirs publics n'aient pas choisi le retour à la liberté des prix. Sceptiques, les chambres de commerce estiment qu'il s'agit « d'un catalogue plus que d'un plan d'ensemble cohérent » *et qu'en l'état actuel du marché le but risque de ne pas être atteint. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T. le pouvoir distribue de l'argent aux sociétés capitalistes, tout en continuant à imposer des sacrifices aux travailleurs. F.O., la C.F.T.C., la F.E.N. et l'U.N.A.F. regrettent l'absence de mesures sociales en faveur des plus défavorisés.*

Le dispositif gouvernemental comporte pour l'essentiel une augmentation des investissements publics par l'octroi de prêts complémentaires aux entreprises nationales et aux P.T.T., des crédits supplémentaires bon marché aux entreprises privées, ainsi que la remise en vigueur du système d'aide fiscale à l'investissement, instauré par M. Debré en 1966. Le total des mesures, évalué à 15,5 milliards par le président de la République, nécessitera le vote d'un collectif budgétaire, pour enregistrer les dépenses nouvelles et les moins-values fiscales

Moitié Debré, moitié Giscard

Moitié Debré, moitié Giscard, le « train » de relance annoncé mercredi par le président de la République et qu'a détaillé jeudi M. Fourcade, devrait plaire aux diverses nuances de la majorité. L'inspiration giscardienne traditionnelle a suscité l'emprunt groupé de 5 milliards, qui permettra aux firmes désireuses de s'endetter de trouver du crédit meilleur marché, puisque assorti d'excellentes signatures publiques et de la garantie de l'Etat. Elle a aussi fait choisir la dotation supplémentaire pour l'équipement téléphonique (4,3 milliards en deux ans), qui nécessitera probablement un nouvel appel au marché des P.T.T. et des sociétés spécialisées.

L'expérience réussie — sur ce point — de M. Debré, en 1966-1967, a conduit de son côté à retenir la déduction fiscale pour investissement, qui permettra aux entreprises commandant des biens d'équipement d'abaisser leur T.V.A. de l'équivalent de 10 % du prix des matériels achetés. Cette formule avait provoqué, il y a neuf ans, quelque vingt mille achats supplémentaires de machines ou de camions, et déterminé les industriels à avancer soixante-dix mille autres commandes de matériel d'équipement.

Pour assaisonner le tout, le chef de l'Etat a incité M. Fourcade à ajouter une pincée de mesures familières aux services du Plan : 1,25 milliard de prêts du F.D.E.S. et 0,24 milliard (sur fonds européens) d'aide à l'industrialisation des régions (Centre et Ouest notamment). A s'en tenir là, l'impression prévaut que le gouvernement, enfin sorti de sa réserve, passe aux choses sérieuses.

On est loin des prêts de décembre, limités à deux entreprises (Citroën et Berliet), ou des « coups de pouce » de janvier (engagement anticipé des crédits du bâtiment, aide aux P.M.E.). On fait sensiblement mieux qu'en février-mars, où la petite « rallonge » de crédits à la construction avait été complétée par un prêt important aux exportateurs et diverses mesures sociales (essentiellement pour les agriculteurs et les personnes âgées). Les 15,5 milliards cités par M. Giscard d'Estaing comme prix du nouveau programme représentent 1,2 % du produit national de 1975.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 11.)

ROLE MATERNEL ET DROIT AU TRAVAIL

Des bons enfants

par FRANÇOISE GIROUD (*)

Il faudra bien, un jour, que l'on en débatte. Quelle politique de l'enfance un pays comme le nôtre devrait-il mettre en œuvre ?

C'est la véritable interrogation que l'évolution des femmes pose à la société.

Certains mouvements féministes refusent de lier, fût-ce en esprit, la condition des femmes à la condition maternelle. Une courte période — neuf mois — mise à part, les rôles des deux parents seraient interchangeables. C'est l'orientation *suédoise*.

On peut comprendre cette démarche, tant la survalorisation du rôle maternel a servi, depuis le dix-neuvième siècle, à tenir les femmes en tutelle.

Mais peut-on détacher la condition des enfants de celle de leur mère ? A supposer qu'on le juge bon, on ne bouleverse pas un modèle culturel en une génération. Ni même en trois. La vie quotidienne, disait Trotski, est beaucoup plus conservatrice que l'économie.

D'autres mouvements s'offusquent, au contraire, d'une survalorisation de l'activité professionnelle féminine au détriment du rôle maternel, et réclament un salaire de la mère de famille qui n'aurait pas seulement une valeur dissuasive, à leurs yeux, à l'égard de celles qui travaillent par nécessité, *mais une signification* symbolique :

En rétribuant les femmes pour qu'elles demeurent au foyer, la collectivité nationale reconnaîtrait qu'elles y remplissent, auprès de leurs enfants, une fonction sociale nécessaire.

Quoi que l'on pense de cette position sur le fond, elle est chimérique. Les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, la France est, de tous les pays, celui qui consacre la plus forte part de son revenu national à des prestations familiales (4,25 %). Si insuffisantes que celles-ci paraissent aux familles qui les perçoivent, c'est un fait.

Imaginons que l'on décide de *verser* aux seules allocataires actuelles du « salaire unique » une mensualité équivalant au SMIC, cela représenterait environ 45 milliards de francs lourds, soit le budget total du ministère de l'éducation ou, à peu de chose près, le budget des allocations familiales.

(*) Secrétaire d'Etat à la condition féminine.

(Lire la suite page 16.)

LA CRISE DU LIVRE

La culture est-elle un ballon de rugby ?

La crise du livre est entrée dans une phase active, ce qui ne veut pas dire qu'elle sera critique ou décisive. Annoncée par de multiples signes — *plaintes des libraires, inquiétudes des* éditeurs, doléances des écrivains, revendications des bibliothécaires, — aiguisée par les aléas de la politique énergétique et la hausse rapide du prix du papier, embrasée par l'inflation, elle va trouver son point de cristallisation, du moins en parole, au prochain Festival du livre de Nice. Du 2 au 8 mai, une fois de plus, éditeurs, écrivains, bibliothécaires, majorité et opposition, vont se retrouver à cette occasion, sans les libraires toutefois, qui en dernière instance ont décidé de s'abstenir pour protester contre le chapitre du rapport Granet les concernant.

On prête à Bernard Pivot l'intention de faire se rencontrer dans un match à trois, dès l'ouverture du Festival, le 2 mai, au cours de son émission « *Apostrophes* » : M. Paul Granet, sous-secrétaire d'Etat chargé du livre, M. Guy Hermier, membre du bureau *politique du parti communiste fran*çais, et M. André Goulilou, auteur du contesté mais vigoureux *Book Business ou l'Edition française contre la lecture populaire*.

Dans cette compétition à laquelle se livrent la majorité et l'opposition pour la possession de ce ballon nommé culture (de rugby plus que de football par l'imprévu de ses rebonds), le *gouvernement aura marqué le premier* point en investissant, dès le mois de septembre 1974, le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle d'une mission d'information sur le livre.

Le parti communiste a répliqué le mois dernier en publiant un *Manifeste pour le livre* où il fait l'inventaire des mesures urgentes et des réformes plus profondes aptes selon lui à sortir l'édition de ses difficultés.

Il précédait de très peu dans le temps l'achèvement des travaux de la commission Granet. Son rapport, d'une centaine de pages, rédigé par M. Paul-Marie de la Gorce, devait être rendu public à l'issue du conseil des ministres du 16 avril. Mais le gouvernement a préféré en différer la divulgation.

A *coup sûr, le mois qui s'ouvre* va être fertile en propositions, confrontations et initiatives de toutes sortes.

(Lire page 22 l'article de Paul Morelle.)

TIRANT UN TRAIT SUR LA GUERRE D'INDOCHINE

Le président Ford invite ses concitoyens à prendre un « nouveau départ »

De notre correspondant

Washington. — Le président Ford a tourné définitivement la page du chapitre vietnamien de l'histoire américaine, et lancé un appel à la *« réconciliation nationale »*. Dans un discours prononcé mercredi 23 avril à La Nouvelle-Orléans, il a invité ses compatriotes à retrouver le *« sentiment de fierté qui existait avant la guerre du Vietnam »*. A cette fin, il ne faut pas, a dit M. Ford, *« recommencer une guerre qui, en ce qui concerne l'Amérique, est terminée »*. Le président Ford a invité ses concitoyens à prendre un *« nouveau départ »*, en ajoutant : *« Les événements d'Indochine nous attristent... Mais si tragiques qu'ils soient, ils n'annoncent ni la fin du monde ni celle du rôle directeur* (leadership) *de l'Amérique dans le monde. »* Rejetant les vues de ceux qui estiment que, *« parce que les Etats-Unis n'ont pas réussi partout, ils n'ont réussi nulle part »*, le président a ajouté : *« Nous devons aider ceux qui veulent s'aider eux-mêmes... Mais partout le sort des hommes et des femmes responsables repose finalement entre leurs propres mains. »*

Le discours présidentiel différait sensiblement de celui qu'il a adressé, le 10 avril, aux deux Chambres du Congrès pour tenter d'obtenir une aide au Vietnam. Apparemment, le président Ford a tiré les conclusions et s'est accommodé de la défaite que lui a infligée le Congrès.

A la différence de M. Kissinger, qui insistait toujours sur l'importance du maintien de l'« image » des Etats-Unis dans le monde, le président Ford a déclaré : *« Je préfère considérer les réalités de l'Amérique.... »*, ajoutant : *« Nous devons maintenant aller au-delà de la discorde de la dernière décennie... Nous devons accepter les responsabilités du « leadership », comme bon voisin de tous les peuples et ennemi de personne... »*

Les décisions du Congrès

Au même moment, le Congrès commençait également la phase de liquidation de l'affaire vietnamienne. Treize jours après la demande initiale du président, qui portait sur 722 millions de dollars d'aide militaire et 250 millions de dollars d'aide humanitaire, le Sénat approuvait enfin, à une large majorité (75 voix contre 17), 150 millions de dollars de crédits d'aide humanitaire (celle-ci sera distribuée par l'intermédiaire des organisations internationales) et 100 millions de dollars pour assurer l'évacuation des ressortissants américains et d'un certain nombre de Vietnamiens du Sud.

En outre, le projet de loi adopté par le Sénat autorise le président à engager des troupes américaines dans la mission d'évacuation. Mais, en ce qui concerne les Vietnamiens du Sud, le texte définit et limite très précisément l'emploi de la force armée américaine. Les effectifs, la durée de leur utilisation et leur déploiement ne devront pas aller audelà de ce qui a été prévu pour le ressortissants américains. D'autre part, la participation des forces américaines pourra à tout moment être arrêtée par une résolution conjointe des deux Chambres.

Ces limitations et précautions répondent aux préoccupations de nombreux sénateurs et de l'opinion publique (un dernier sondage indique que, dans la proportion de trois contre un, les Américains sont contre l'évacuation des Vietnamiens du Sud), qui craignent que l'évacuation des Vietnamiens du Sud n'engage les troupes américaines dans de nouvelles opérations militaires. Ainsi, le sénateur Haskell (Colorado) s'est opposé au projet de loi en considérant qu'il mettait le Sénat *« à la merci d'Henry Kissinger... Aller chercher un grand nombre de Vietnamiens du Sud pourrait fournir le prétexte à une intervention massive »*, a-t-il déclaré. Mais, par 79 voix contre 10, le Sénat a rejeté l'amendement Haskell qui refusait au président Ford le droit d'utiliser les forces américaines.

Sans attendre la décision du Congrès, le commandement américain a sensiblement accéléré le rythme de l'évacuation. Les ressortissants américains et les réfugiés sud-vietnamiens sont évacués vers les bases américaines de Guam, et non plus vers celles des Philippines. Ce changement de destination est expliqué officiellement par des raisons techniques, mais sans doute les relations difficiles entre Washington et Manille ont-elles déterminé la décision américaine.

Aucun chiffre précis sur le nombre de Vietnamiens du Sud devant être évacués n'a été donné, tout espoir n'étant pas perdu de négocier avec les Vietnamiens du Nord et le G.R.P. un accord sur une évacuation ordonnée. Selon certaines informations, cinq mille Vietnamiens du Sud arriveront chaque jour à Guam, pour atteindre un total de cinquante mille personnes, dont le plus grand nombre seront ensuite dirigés vers leur point de destination définitif, après avoir rempli les formalités (très assouplies) des services d'immigration. Le département de la justice a autorisé l'entrée aux Etats-Unis de cent trente-deux mille réfugiés sud-vietnamiens.

HENRI PIERRE.

Hanoï se tourne déjà vers les problèmes de l'après-guerre

(Suite de la première page.)

Elle doit éviter les « doublons », la culture de telle plante au Nord, si elle pousse mieux au Sud, la construction de la même usine en deça et au-delà du 17e parallèle. Voilà des évidences, dira-t-on, mais si les termes sont aisés à poser, l'équation n'est pas simple à résoudre.

Il faudra de l'assistance extérieure, et il en arrive déjà. Mais(attention : le révolutionnaire vietnamien vainqueur est, tout autant que le même Vietnamien agressé, très pointilleux au sujet de l'indépendance ; il n'est pas question de mendier ni d'aliéner sa liberté sous prétexte qu'il faut se développer. Alors, pendant un temps, l'entreprise privée jouera un rôle au Sud, et il faudra bien s'entendre avec des compagnies occidentales pour réaliser certaines tâches, par exemple l'exploitation des gisements de pétrole *off shore*.

Une période complexe

Une période extrêmement complexe va donc commencer : il va falloir établir des liens politiques et économiques entre les deux zones du Vietnam, mais, en même temps, maintenir la division du pays jusqu'à ce que l'ajustement soit plus ou moins réalisé sur le plan sociologique. Il faut accorder les mentalités, parvenir à ce qu'un jeune de Saigon ne soit pas un étranger face à un jeune de Hanoï, régler la question du droit de propriété, etc. Voilà qui peut prendre des années : aucun magicien n'existe pour combler le fossé large de deux décennies.

Le journaliste de passage à Hanoï se voit, à ce propos, mettre en garde contre des interprétations « bourgeoises » de ces questions. *« Ne pensez pas en termes de psychothérapie individuelle*, lui est-il dit. *Il ne s'agit pas de reprendre un par un les cas de Sudistes qui ont vécu pendant longtemps dans la mouvance américaine, qui ont été influencés par ce genre de vie. Ce qui compte, c'est l'élan révolutionnaire général dans lequel ces gens seront pris. »* Le seul problème pourrait être posé, non par l'armée saigonnaise prise dans sa totalité (le soldat de base et le sous-officier peuvent rapidement redevenir des paysans), mais par le noyau « dur » des officiers supérieurs : soit environ dix mille personnes.

Le pouvoir saigonnais sera, bien sûr, révolutionnaire : la question ne se discute pas ici. Les personnalités de la troisième force se verront-elles accorder une place au soleil ? *« Accorder n'est pas le mot qui sied*, nous fait remarquer un interlocuteur qualifié de Hanoï. *Il n'y a pas à accorder une place qui revient de droit à cette force. Le G.R.P. peut d'autant plus faire preuve de souplesse qu'il est plus fort. Ceci serait sage et dans son propre intérêt. »* Attendons les modalités pratiques de cette prise de position, tout en soulignant l'importance et la fermeté du propos.

Quant aux liens entre le Vietnam, pris dans son ensemble, et le reste de l'Indochine, ils seront sans doute serrés. Le communisme ou le progressisme, généralisé dans l'ensemble de la péninsule, facilitera les rapports. Les échanges économiques pourront se développer, et on mentionne ici au passage qu'après tout, pendant la guerre, les Vietnamiens ont construit un réseau routier dans la codillère annamitique qui peut présenter un intérêt en temps de paix (l'allusion aux « pistes Ho Chi Minh » est évidente). Rappelons aussi que déjà les échanges entre le Laos et le Vietnam du Nord s'amplifient, et on peut penser que le vieux projet, à peine amorcé, d'utilisation des forces hydroélectriques du Mékong peut, s'il est réalisé, permettre la constitution d'un formidable ensemble énergétique.

La « valeur exemplaire » de la lutte

Ainsi l'Indochine, nous a-t-il dit, *« sera politiquement un élément dont on devra tenir compte »* et notamment en Asie du Sud-Est. Les pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie) l'ont bien compris, note-t-on à Hanoï en soulignant l'immédiate reconnaissance du GRUNC par la plupart des capitales aussitôt après la prise de Phnom-Penh. Des relations fructueuses avec l'ASEAN sont donc envisageables, si toutefois la région se montre favorable à la neutralité. Ce qui soulève aussitôt la question des troupes et des bases étrangères. Le même interlocuteur hanoïen déjà cité note aussi *« la valeur exemplaire »* de la lutte qui prend fin. Il ajoute : *« La supériorité des forces révolutionnaires est démontrée. Elles sont en position d'offensive contre un même ennemi, l'impérialisme et surtout l'impérialisme américain, qui est l'ennemi principal. »* Il dit encore : *« Notre politique est parvenue à créer un front uni des peuples pour le soutien des Vietnamiens contre les Etats-Unis. »*

Ces jugements ne mentionnent ni Moscou ni Pékin. Mais Russes et Chinois peuvent y trouver quelques allusions à leurs thèses et à leurs pratiques.

Une autre question se pose : celle de l'ONU, auprès de laquelle le régime de Saigon a des observateurs, cependant qu'il est membre de toutes les agences spécialisées. Va-t-on assister à l'entrée à l'ONU des deux Vietnams, celui de Hanoï et celui de Saigon nouveau style ? Il est difficile de le savoir. Les deux capitales seront représentées, en attendant la réunification, dans les pays qui accepteront leurs ambassadeurs. Cependant, l'entrée à l'ONU consacrerait en droit international l'existence de deux Etats vietnamiens, ce qui n'est pas acceptable. Le G.R.P. avait en vain tenté d'obtenir à New-York une représentation équivalente de celle de Saigon. Les pressions américaines firent avorter le projet. Il a, toutefois, récemment obtenu l'ouverture d'une mission de liaison de l'organisation mondiale.

Sur le plan humanitaire, d'autre part, les discussions sont en cours avec l'ONU (l'UNICEF a depuis plus d'un an des représentants à Hanoï). Afin d'examiner les requêtes de la R.D.V. et du G.R.P., M. Waldheim a dépêché la semaine dernière à Hanoï un représentant spécial, M. Raymond Aubrac, haut fonctionnaire de la F.A.O., qui a, depuis environ trente ans, des contacts personnels avec les révolutionnaires vietnamiens.

La situation actuelle nécessite l'envoi d'une aide très importante, qui commence d'ailleurs à arriver régulièrement par le canal de l'UNICEF et du haut commissariat pour les réfugiés. Les besoins de Hanoï et du G.R.P. sont différents pour le moment. Pour le Sud, il y a urgence en ce qui concerne les vivres, les vêtements, les médicaments, le matériel de construction d'habitations. Il faut aussi rapidement, se préoccuper des terres en friches (d'où la commande d'un million de pioches : les Sudistes n'ont pas fini de terrasser...). Le Nord a des problèmes d'une autre nature : la guerre, pour terrible qu'elle ait été, n'a pas eu les effets dévastateurs qu'elle a eus au-delà du dix-septième parallèle (sauf peut-être dans la « quatrième zone », celle qui est juste au nord de ce parallèle). Il lui faut une aide au développement : il doit moderniser son agriculture, mieux maîtriser l'eau, mieux planter et replanter ses forêts, etc. Maintenant que *« le rêve est accompli »*, ou presque, déboule l'avalanche des problèmes de construction, politique et économique.

Ils ne sont pas plus simples à résoudre que les difficultés créées par la guerre. Mais il vaut mieux être réveillé par le bruit du marteau piqueur que par celui des B-52 et, pour les Hanoïens, voir leurs fils partir au Sud comme agents techniques plutôt que comme artilleurs.

JACQUES DECORNOY.

Après la démission du gouvernement de M. Nguyen Ba Can

L'opposition demande le retrait du président Huong et son remplacement par le général Minh

Le premier ministre du gouvernement de Saigon, M. Nguyen Ba Can, a présenté mercredi 23 avril sa démission au président Huong, qui l'a acceptée et a commencé des consultations en vue de former un nouveau cabinet. M. Nguyen Ba Can, ancien président de l'Assemblée, avait été désigné le 4 avril par M. Thieu pour remplacer le général Khiem. Il avait formé son gouvernement le 14 avril.

Le président Huong est l'objet de fortes pressions de personnalités et de groupes qui veulent le convaincre de liquider le régime dont il a hérité du président Thieu. Il a rencontré jeudi le général Duong Van Minh et lui a proposé le poste de premier ministre investi des pleins pouvoirs, mais l'intéressé a refusé cette offre.

Un groupe de députés avait lancé mercredi un appel au général Minh, chef de file de leur parti, pour lui demander de prendre le pouvoir. Les députés du groupe Nation-Société ont réclamé le départ de M. Tran Van Huong qui, par le jeu des mécanismes constitutionnels, a succédé au président Thieu. Le remplacement de M. Thieu par son vice-président, ont-ils affirmé, *« n'est qu'une manœuvre dilatoire prolongeant les souffrances du peuple »* en perpétuant *« le règne de gouvernements bellicistes et indignes »*.

Le général Minh, une des personnalités les plus en vue de la troisième force, avait pris la tête du putsch qui, en novembre 1963, avait renversé le régime du président Diem, auquel il avait alors succédé, pour quelques mois, comme chef de l'Etat.

« Toute la population du Sud, concluent les auteurs de la déclaration, *demande avec force au général Duong Van Minh d'accepter le sacrifice de prendre la direction du pays en vue de surmonter les difficultés actuelles, et, surtout, de mettre sur pied un gouvernement de réconciliation et de concorde nationales prêt à reprendre les pourparlers destinés à assurer l'exécution immédiate des accords de Paris. »*

D'autre part, un mouvement politique proche de l'opposition bouddhiste animée par la pagode An Quang a réclamé, jeudi, la remise du pouvoir au général Minh. La Force de réconciliation nationale du sénateur Vu Van Mau a rendu publique une « *proclamation* » demandant la démission du président Huong — pour « *mettre fin à un régime dictatorial et antidémocratique* » — et l'investiture du général Minh « *pour réaliser la réconciliation nationale sur la base de l'intérêt suprême du peuple et de l'application des accords de Paris* ».

Quant aux autorités de Hanoï, elles qualifient M. Huong de « *traître au long passé criminel* ». — *(A.F.P.)*

● *Sur le plan militaire*, aucune opération d'envergure n'est signalée. Cependant, Trang-Bang, au nord-ouest de Saigon, sur la route de Tay-Ninh, a reçu cinquante-quatre roquettes. Au sud de la capitale, en bordure du Delta, les révolutionnaires démantèlent des postes adverses et tirent sur Can-Tho. A Saigon même, une grenade, lancée par un inconnu, a tué trois vietnamiens. Le G.R.P. annonce de son côté qu'il a fait prisonniers à Phan-Rang, ville côtière, le général Nguyen Vinh Nghi, ancien commandant du P.C. avancé du 3e corps d'armée, et le général Pham Ngoc Sang, ancien commandant de la 6e division aérienne. Plus au nord, le port de Da-Nang est rouvert ; déjà de gros cargos font mouvement vers le port, indique l'A.F.P. L'aide humanitaire pourrait bientôt y être débarquée. Plus au nord encore, une délégation du G.R.P. et du F.N.L. a visité le 20 avril la ville de Hué, indique le G.R.P.; elle était conduite par Me Nguyen Huu Tho, président du Front de libération. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● L'AVOCAT KLAUS CROISSANT s'est vu refuser définitivement par la cour d'appel de Stuttgart, mercredi 23 avril, le droit de présenter la défense d'Andréas Baader au procès des membres du groupe extrémiste Baader - Meinhof, qui s'ouvrira le 21 mai prochain à la prison de Stuttgart-Stammheim. L'exclusion de Me Croissant avait été demandée le 3 mars dernier par le procureur général fédéral, l'avocat étant soupçonné d'avoir apporté son soutien à l'« association criminelle » du prévenu. — *(A.F.P.)*

Argentine

● MGR JUAN CARLOS ARAMBURU vient d'être nommé archevêque de Buenos - Aires, en remplacement du cardinal Antonio Caggiano. Agé de quatre-vingt-six ans, celui - ci était un conservateur et un traditionaliste. Mgr Aramburu, quant à lui, a toujours adopté une attitude plus ouverte, tant sur les problèmes pastoraux que politiques. — *(A.P.)*

Espagne

● L'ETA revendique l'assassinat du policier tué le 22 avril près de Bilbao (*le Monde* du 23 avril). Le mouvement autonomiste basque accuse la victime d'avoir elle-même tué, il y deux ans, l'un des responsables de l'ETA, M. Eustakio Mendizabal — *(A.F.P., A.P.)*

Hongrie

● M. ODON KISHAZI, vice-président du conseil présidentiel de la République hongroise et membre du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois, est mort, mardi 22 avril. Victime des procès staliniens, puis réhabilité, M. Kishazi avait fait une longue carrière syndicale. Il était âgé de soixante-quinze ans — *(A.F.P.)*

Inde

● LA CHAMBRE BASSE DU PARLEMENT INDIEN a adopté, par 299 voix contre 11, mercredi 23 avril, un amendement constitutionnel portant abolition de la monarchie au Sikkim et rattachement de ce territoire à l'Inde. La seule opposition est venue du parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin), qui est favorable à l'abolition de la monarchie, mais aurait préféré que le Sikkim conserve son autonomie interne. L'amendement sera soumis vendredi à la Chambre haute. — *(A.P.)*

Irlande du Nord

● LE GENERAL DAVID HOUSE, ancien chef d'état-major de l'armée britannique du Rhin, a été nommé mardi 22 avril, commandant des troupes d'Irlande du Nord.

Il succédera au général Sir Frank King, dont les récentes critiques formulées contre la politique de libération progressive des détenus républicains appliquée par Londres ont provoqué une controverse politique. Au ministère de la défense on déclare que le remplacement du général King avait été décidé il y a quelque temps.

Japon

● LES DOCKERS JAPONAIS, qui avaient observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures au début du mois, ont déclenché, le jeudi 24 avril, une grève illimitée dans une vingtaine de ports, parmi lesquels Tokyo et Kobe. Le travail doit également cesser vendredi à Yokohama, Nagoya et Osaka. — *(Reuter.)*

Mozambique

● LES TROUPES PORTUGAISES auront quitté le Mozambique avant le 25 juin, date de l'accession à l'indépendance, a annoncé, le 22 avril, un porte-parole de l'armée portugaise. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES PENDAISONS ne donneront plus lieu à la moindre information en raison de leur « *caractère émotionnel* », a annoncée, mardi 22 avril, le ministère de la justice. — *(Reuter)*

République du Yémen

● LA REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN a décidé, mercredi 23 avril, de fermer son ambassade à Beyrouth à la suite de l'attentat commis mardi 22 avril dans la capitale libanaise contre M. Ahmad Chami, ambassadeur itinérant nord-yéménite. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. PIOTR JAROSZEWCIZ, président du conseil des ministres polonais, est arrivé mercredi 23 avril à Belgrade pour une visite officielle de quatre jours. Il a été accueilli par M. Dzemal Bijeditch, premier ministre fédéral yougoslave. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Ouganda

UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE HITLER...

Pour honorer la mémoire d'Adolf Hitler, le général Idi Amin Dada a décidé de faire ériger un monument à la gloire du maître de l'Allemagne nazie dans la province de Kizegi, en un lieu où les troupes britanniques et allemandes livrèrent bataille durant la première guerre mondiale.

Radio-Ouganda, captée mercredi 23 avril à Londres, rapporte que le président Amin a révélé son intention lors d'un entretien avec Mme Ruth Hills, ressortissante britannique d'origine allemande, dont le mari, un instituteur anglais, est détenu à Kampala et menacé d'être exécuté pour espionnage. M. Hills est accusé par le chef de l'Etat ougandais d'être l'auteur d'un livre subversif encore sous forme de manuscrit, « le Potiron blanc ».

Selon la radio de Kampala, le général Amin a déclaré à Mme Hills que Hitler « était un grand homme et un vrai conquérant, dont le nom ne serait jamais oublié ». « S'il a conquis beaucoup de pays, a-t-il ajouté, c'est que l'armée et le peuple allemand étaient derrière lui. » Le président a confié à Mme Hill à quel point il avait été touché par le chaleureux accueil qu'il avait reçu lors de sa visite en Allemagne fédérale, en février 1972. Il a cependant exprimé sa déception de n'avoir vu à Berlin aucun portrait du Führer ni aucun monument à sa mémoire. (A.F.P., Reuter.)

LA SITUATI…

…e déjà vers les problè…

l'après-guerre

AFRIQ…

EN INDOCHINE

M. Giscard d'Estaing adresse un message aux Français du Vietnam

Le président Giscard d'Estaing a chargé, mercredi 23 avril, M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français dans le Sud-Est asiatique, qui prend l'avion ce jeudi pour Saigon, d'un message pour les Français du Vietnam. Ce message n'a pas été publié, mais il exprime le souhait de M. Giscard d'Estaing que les résidents français au Vietnam restent sur place et maintiennent la présence française dans le pays.

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a indiqué d'autre part, mercredi 23 avril, à l'Assemblée nationale, que la plupart des Français résidant dans les zones contrôlées par le G.R.P. ont été évacués, et qu'il n'en reste que cinq cents. Il a indiqué que les cent vingt Français de Hué et de Da-Nang sont sains et saufs, de même que ceux qui sont à Dalat et Nha-Trang.

En ce qui concerne le Cambodge, M. Sauvagnargues a précisé que, sur les deux mille Français qui résidaient au Cambodge, cinq cents à six cents sont restés, regroupés dans les locaux de l'ambassade à Phnom-Penh. « *Les difficultés qui sont apparues dans l'organisation du ravitaillement,* a-t-il poursuivi, *ont été dues au retard de l'installation d'un interlocuteur gouvernemental à Phnom-Penh.* » Après avoir noté qu'un avion venu de Vientiane assurera l'acheminement des vivres et des médicaments, le ministre des affaires étrangères a déclaré que le représentant français à Phnom-Penh, M. Dyrac, va pouvoir prendre contact avec les nouvelles autorités gouvernementales.

LA COLONIE FRANÇAISE

Dix mille personnes en majorité d'origine asiatique

(De notre envoyé spécial.)

Saigon. — La communauté française au Vietnam du Sud est estimée à environ dix mille personnes, en majorité d'origine asiatique. La plupart des Français de souche métropolitaine appartiennent à la fonction publique. Les enseignants du Lycée français ont souvent renvoyé leur famille en France, et s'apprêtent à quitter provisoirement le Vietnam — les vacances scolaires ayant été avancées — après avoir fait passer les épreuves du baccalauréat.

La plupart des entreprises privées, qui emploient quelques centaines de cadres expatriés, ont réduit leurs activités en raison de la situation créée par les conquêtes des révolutionnaires. Mais seulement deux d'entre elles auraient définitivement fermé leurs portes. Des planteurs français, sous contrat avec une société contrôlée par la Banque de l'Indochine, sont restés sur les plantations d'hévéas dont ils avaient la responsabilité dans la région de Xuan-Loc, alors que les combats faisaient rage.

Le centre de Saigon a gardé des allures de ville française. De nombreux restaurants servent du vin et des plats du Midi. La vie sociale des quelques dizaines de commerçants et hommes d'affaires restés au Vietnam s'organise autour de ces établissements, souvent tenus par des Corses. Même l'explosion d'une grenade sur un marché voisin ne peut troubler le rite de l'apéritif du soir. A la terrasse des cafés, on lit « le Courrier d'Extrême-Orient », quotidien dirigé par une femme qui en a assuré la parution contre vents et marées. Beaucoup de films sont des succès français de l'année dernière. Il est, en revanche, beaucoup plus difficile de trouver des livres. Les journaux arrivent avec une semaine de retard à cause du monopole accordé, sans souci des conséquences pour le lecteur, à une compagnie aérienne pour l'acheminement du courrier.

La plupart des Vietnamiens de plus de quarante ans ont une connaissance au moins rudimentaire du français. La jeune génération avait choisi l'anglais comme seconde langue, ces dernières années. Cependant, depuis quelques mois, Paris a accordé des crédits très importants pour des stages et des bourses, notamment à ceux qui veulent poursuivre en France des études scientifiques.

Dirigé par des médecins militaires, l'hôpital Grall de Saigon est un établissement français. Une mission, conduite par un médecin général, vient d'y arriver. Dans les milieux de la coopération, on se réjouit discrètement des perspectives ouvertes par le départ des Américains, mais l'on se garde de commentaires déplacés. — J. G.

CENT MILLE FAMILLES DU SUD SONT A LA RECHERCHE DE DISPARUS.

Genève (A.F.P.). — Cent mille familles sud-vietnamiennes sont à la recherche d'un de leurs membres, a annoncé mercredi 23 avril à Genève le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) L'agence de recherches du C.I.C.R., installée à Saigon, reçoit de trois cents à cinq cents demandes d'enquêtes chaque jour.

Le C.I.C.R. et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge indiquent qu'elles ont reçu de vingt-cinq pays la promesse d'une aide d'un montant de 36 millions de francs suisses. Les deux organisations avaient demandé 88 millions en faveur de cinq cent mille réfugiés au Sud. Elles annoncent que le premier avion aux couleurs du C.I.C.R. est arrivé mercredi à Hanoï. Auparavant, des avions est-européens étaient utilisés pour acheminer des dons au Vietnam du Nord et au Gouvernement révolutionnaire provisoire.

Pour sa part, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF) a annoncé, mercredi à Genève, que ses émissaires allaient prochainement se rendre dans les zones contrôlées par le G.R.P. Son délégué, M. Ulf Kreuger, aura des discussions, notamment à Hanoï, sur la distribution des aides internationales.

● *Le comité médical de l'Association France-Cambodge* lance un appel pour recueillir des fonds qui serviront à l'acquisition de quinine, antibiotiques, vaccins et matériel chirurgical d'urgence.

Ces fonds doivent êtres adressés à l'Association France-Cambodge, 12, place Adolphe-Chérioux, 75015 Paris, au nom de M. Huchet, trésorier, C.C.P. 25403-10, en précisant : « *Pour l'aide médicale au Cambodge.* »

Malaisie

La réception du premier ministre à Paris

M. CHIRAC SOUHAITE LA « COEXISTENCE PACIFIQUE » DES RÉGIMES D'ASIE DU SUD-EST

« Le gouvernement français met tout en œuvre pour contribuer activement à l'élaboration d'une solution politique (au Vietnam), conforme aux accords de Paris, que nous n'avons cessé de préconiser. Telle est la seule voie, même si elle est étroite, qui permette l'arrêt des hostilités et l'instauration de la paix avec l'accord des parties concernées », *a dit M. Chirac au cours du dîner qu'il offrait, mercredi 23 avril, en l'honneur de M. Abdul Razak, premier ministre de Malaisie. Rappelant l'appui de la France à la politique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dont la Malaisie fait partie, pour* « la paix, la liberté et la neutralité » *de cette région, M. Chirac a ajouté :* « La France souhaite que tous les pays de l'Asie du Sud-Est s'emploient, dans le cadre régional, à assurer la coexistence fructueuse et pacifique de régimes sans doute différents. »

M. Abdul Razak a répondu qu'il existait « une similarité remarquable des points de vue des deux gouvernements sur un grand nombre de problèmes internationaux, notamment ceux concernant l'Asie du Sud-Est ». *Soulignant que cette région* « n'a pu jouir de la paix et de la stabilité depuis très longtemps », *il s'est réjoui de la fin des combats au Cambodge et a assuré que la création d'une zone de neutralité était le seul moyen d'assurer la paix en Asie du Sud-Est.*

Les deux premiers ministres se sont déclarés résolus à développer les relations et les échanges entre les deux pays. »

Singapour

● *M. Lee Kuan-yew, premier ministre de Singapour*, a lancé, mercredi 23 avril, à Bangkok, un appel à la solidarité entre les pays du Sud-Est asiatique, « *pour faire face aux divers événements qui pourraient se produire en Indochine* ».

M. Lee Kuan-yew, en visite en Thaïlande depuis mardi, a souligné la nécessité de promouvoir le développement économique et social, pour contrecarrer les menaces d'insurrection dans les cinq pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines et Indonésie). « *La défense militaire contre une insurrection aidée par l'étranger ne vaudra que si un développement économique et social intervient. Sinon, le temps gagné ne servira à rien, comme au Cambodge et au Vietnam du Sud* », a-t-il dit.

Le premier ministre a estimé que les membres de l'Association devraient établir « *des relations correctes et cordiales avec les pays de l'Indochine, que leur gouvernement soit communiste ou formé d'une coalition, comme au Laos* ». — *(A.F.P.)*

Cambodge

Trois journées de réjouissances sont organisées pour marquer la victoire des Khmers rouges

Plusieurs centaines d'étrangers demeurent confinés à l'ambassade de France à Phnom-Penh

Trois journées de réjouissances devaient marquer, à partir de jeudi 24 avril, à Phnom-Penh et dans tout le Cambodge, la victoire des Khmers rouges. On ignore cependant ce qui se passe dans la capitale cambodgienne. Les journalistes, réfugiés, avec quelques centaines d'étrangers, dans l'enceinte de l'ambassade de France, gardée par les révolutionnaires, ne peuvent en sortir. Le représentant de la France à Phnom-Penh, M. Dyrac, vice-consul, ne peut lui non plus, quitter le périmètre de l'ambassade et se rendre compte de la situation dans la ville.

Pour le moment, il n'est pas possible de confirmer les indications rapportées par diverses stations de radio et des journaux à propos d'une destruction systématique de « tout ce qui pouvait représenter le confort à l'occidentale », comme le rapporte notamment « l'Aurore ». De même, selon l'A.F.P., rien ne permet de confirmer ou d'infirmer que des exécutions ont eu lieu le 18 avril et les jours suivants, après les évacuations massives ordonnées par les Khmers rouges, ainsi que le rapportent des réfugiés cambodgiens arrivés en Thaïlande.

La radio de la province de Battambang — seconde ville du Cambodge — indique que des mesures de nationalisation ont été prises. Elles toucheraient essentiellement des commerçants ; une réévaluation du riel d'environ 120 % aurait, d'autre part, été décrétée. Les prix des produits essentiels (riz, porc et bœuf) ont été réduits dans des proportions variant de 100 à 150 %.

A Bangkok, le ministre thaïlandais de la défense a déclaré mercredi soir que des combats entre soldats républicains et Khmers rouges se déroulent toujours autour de la région d'Angkor-Vat. Les autorités thaïlandaises ont, d'autre part, décidé de renforcer le dispositif de sécurité le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

A Pékin, un communiqué du ministère des affaires étrangères du GRUNC publié mercredi déclare que personne d'autre que « le chef de l'Etat et président du FUNC » et le GRUNC « et moins que quiconque ceux qui ont servi le régime des traîtres jusqu'au moment de la libération de Phnom-Penh », n'a le droit de prétendre parler au nom du FUNC et du GRUNC, ou de les représenter. Ce communiqué apparaît notamment comme une fin de non-recevoir à plusieurs ambassadeurs du régime Lon Nol, qui ont fait récemment acte d'allégeance au prince. Celui-ci, enfin, a adressé aux dirigeants soviétiques un message dans lequel il remercie « le grand peuple soviétique » pour « son puissant soutien apporté à la juste cause et à la lutte pour la libération nationale du peuple khmer ».

« A Phnom-Penh, la partie n'est pas entièrement terminée »

déclare à Pékin le prince Sihanouk

De notre correspondant

Pékin. — La scène s'est passée dans la salle de sport de sa résidence, en présence du « personnel diplomatique ami du badminton ». Le prince Sihanouk, une coupe de glace à la main qu'il n'avait pas le temps de vider, commentait un film tourné en 1967, *Ombres sur Angkor*, qui le présente en commodore de la marine royale aux prises avec la C.I.A. et ses agents asiatiques. Il était aisé d'enchaîner sur les problèmes du jour. Le président du FUNC avait invité à sabler le champagne à la « *grande victoire* » du 17 avril.

« *Il faut dire ce qui est, nous avons fait ce que l'on nous disait impossible, nous avons battu les Américains,* déclare-t-il. *Alors, ce que le petit Cambodge a fait, n'importe quel autre pays peut aussi l'entreprendre. Il est facile de montrer que nos adversaires étaient les Américains et pas les lonnoliens : la guerre a duré cinq ans, tant que les Etats-Unis s'en occupaient ; mais une fois partie l'Amérique, le régime de Phnom-Penh, tout seul, a tenu quatre jours, du samedi au mercredi. Tout n'est-il pas très clair ?* » « *La même chose se passe au Vietnam,* ajoute le prince Sihanouk, approuvé par les diplomates du G.R.P. *Ce n'est pas Thieu que vous êtes en train de battre, mais les Etats-Unis. Et les conséquences en Asie sont incalculables.* »

Le prince esquisse alors une image de l'Asie future. « *A côté du Cambodge,* dit-il, *nous aurons bientôt un Vietnam réunifié. Les Etats-Unis ne pourront garder Taiwan indéfiniment. La même chose pour la Corée du Sud, qu'il faudra bien rendre un jour à mon ami Kim Il Sung. L'Amérique va peut-être abandonner sa ligne de défense antérieure, se replier sur le Japon, les Philippines, l'Indonésie. Alors nous formerons une masse formidable, du Cambodge à la Corée. Parce qu'au Laos, aussi, il faudra que les réactionnaires s'en aillent. En Thaïlande également, le peuple va s'agiter. Dans combien de temps l'emportera-t-il ? Le délai est court, une question d'années. Une ou deux peut-être...* »

Il faut rester vigilant

« *Croyez-vous écarté tout risque d'ingérence américaine dans les affaires du Cambodge ?*

— *Non, certes pas. Ils vont essayer de faire quelque chose,* répond le prince. *Pas directement : ils vont se servir des pays de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est asiatique). L'ASEAN, c'est un autre visage de l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est), maintenant que l'organisation militaire a fait faillite. Les Etats-Unis sont dehors, et ils vont demander aux Asiatiques de venir nous « déstabiliser ». C'est pourquoi je conseille aux Khmers rouges de ne pas se presser pour établir des relations diplomatiques. Tout le monde veut nous reconnaître à présent (déjà plus de quatre-vingts pays). Nous voulons bien de la reconnaissance, mais l'ouverture d'ambassades, c'est autre chose. Le Japon de Miki, les Philippines de Marcos, l'Indonésie de Suharto, Singapour de Lee Kuan Yew, la Malaisie d'Abdul Razak, la Thaïlande de Kukrit Pramot, tout cela c'est très réactionnaire. Il faut rester vigilant. Tous ces gens qui me demandent l'installation d'ambassades, je trouve leur empressement suspect.* »

Le prince estime qu'il n'y a pas d'inconvénient à laisser en suspens les relations diplomatiques avec les pays non-indochinois du Sud-Est asiatique. « *On verra plus tard, la situation peut changer.* » « *Les Thaïlandais,* dit-il par exemple, *sont intelligents. Ils se mettront peut-être avec nous si les Etats-Unis ne leur donnent pas assez d'argent.* »

Norodom Sihanouk fait alors digression sur les crédits américains et note que, au temps de l'amitié avec Washington, son pays recevait 30 millions de dollars par an, alors que le régime Lon Nol avait encaissé, lui, 750 millions de dollars. « *Vous voyez comme cela rapporte de vendre son pays !* »

Il reste des réseaux à démanteler

Le président du FUNC parle ensuite des questions intérieures. « *Oui, on peut envisager un élargissement du Front après le retour de la paix, comme ont fait nos camarades du F.L.N. algérien. Mais l'élargissement aux non-combattants doit être sélectif : il faut juger les gens à leurs actes. D'ailleurs, là aussi, ce sont les Khmers rouges qui doivent décider. De toute manière, il faut écarter tous les éléments pro-monde libre. Pour l'instant, à Phnom-Penh, la partie n'est pas entièrement terminée. Il reste des réseaux à démanteler. Il faut savoir qui est qui, mettre des étiquettes sur les gens à surveiller, repérer les pro-Américains ; il faut voir bien clair dans la situation, et, encore une fois, nous méfier des Asiatiques d'abord et des étrangers en général, même des Français,* ajoute malicieusement le prince, *car, qui peut garantir que la C.I.A. ne sera pas représentée dans le personnel de telle ou telle ambassade ?* »

Le premier ministre, M. Penn Nouth, très attaché à la famille royale, ne rentrera pas à Phnom-Penh tant que la reine mère restera en vie à Pékin. Le retour au Cambodge pose d'ailleurs des problèmes d'installation, note le prince. « *Mon palais de Chamcarmon a été bombardé trois fois, et d'ailleurs je n'ai pas envie de vivre dans une espèce de bunker. Lors de mes séjours à Angkor, je recevrai les lettres de créance et je signerai les décisions des Khmers rouges. Oh ! vous savez, je signerai les yeux fermés, sans m'intéresser trop au fond des choses. Au rythme, par exemple, de cent documents en cinq minutes. Je reviendrai à Pékin pour offrir des réceptions, et puis j'irai embêter les Etats-Unis dans les conférences internationales, aux Nations unies, etc., au service de nos amis africains et palestiniens entre autres. Je séjournerai en France aussi. Vous savez, je suis aussi un Parisien. Je n'irai pas dans les boîtes de nuit, mais, quand même, dans les grands restaurants* », ajoute le prince en éclatant de rire.

De bonne humeur, Norodom Sihanouk relève que, d'après l'envoyé spécial du *Monde* à Phnom-Penh, Long Boret, dernier chef du défunt régime, avait trinqué et plaisanté avec les Khmers rouges. Est-ce à dire qu'avec Sirik Matak et Lon Nol il échappera à la pendaison qu'on lui avait solennellement promise ?

« *Vous savez bien,* conclut le prince, *quand on est vainqueur, on peut être plus doux, faire preuve de clémence. Mais, de toute manière, c'est aux Khmers rouges de décider.* »

ALAIN BOUC.

PROCHE-ORIENT

Recevant le ministre syrien des affaires étrangères

M. Gromyko cite Israël parmi les États ayant droit « à une existence et à un développement indépendants »

Dans un discours qu'il a prononcé, mercredi 23 avril, lors d'un dîner offert à Moscou en l'honneur du ministre des affaires étrangères syrien, M. Abdel Halim Khaddam, M. Gromyko a énuméré, pour la première fois avec précision, les étapes de la conférence de Genève sur le Proche-Orient telles que l'U.R.S.S. les conçoit. Selon le ministre, la conférence doit se dérouler en trois phases :

— Entente sur la libération de toutes les terres arabes occupées ;

— Entente sur la garantie des droits légitimes du peuple arabe en Palestine jusqu'à la création par ce peuple de sa structure d'Etat ;

— Entente sur la garantie des droits de tous les Etats du Proche-Orient à une existence et à un développement indépendants, y compris l'Etat d'Israël.

En l'absence des représentants de l'O.L.P. ?

Bien que M. Gromyko ne l'ait pas précisé, la première phase de la conférence pourrait, selon son schéma, se dérouler en l'absence des représentants de l'O.L.P. En revanche, ceux-ci assisteraient à la seconde phase. C'est la deuxième fois en quelques jours que le ministre soviétique, s'adressant à des dirigeants arabes, cite l'Etat d'Israël comme devant recevoir la garantie « *à une existence et à un développement indépendants* ». M. Gromyko a également rappelé que les hauteurs du Golan appartiennent à la Syrie et non à Israël, « *tout comme les autres terres arabes envahies n'appartiennent pas à Israël* ».

● A RYAD, d'autre part, un communiqué officiel a été publié mercredi à l'issue de la conférence qui a réuni lundi et mardi dans cette ville les chefs d'Etat de l'Arabie Saoudite, de l'Egypte et de la Syrie, le roi Khaled et les présidents Sadate et Assad. Il affirme que l'unification totale de l'action politique des trois pays a été réalisée et qu' « *elle aura des répercussions sur l'intérêt général arabe* ». Cette unification serait « *la base fondamentale de l'action arabe commune face à l'ennemi commun* ». Le communiqué annonce que les deux présidents égyptien et syrien ont estimé nécessaire de créer un « *comité permanent de coordination* ». « *Les trois dirigeants,* poursuit le texte, *ont confirmé les engagements pris par les chefs d'Etat et les rois arabes lors des conférences d'Alger et de Rabat, et ne permettront pas que la situation revienne à l'état de ni paix ni guerre qui prévalait avant la guerre de Ramadan (octobre 1973).* »

● A DAMAS, le général d'armée Koulikov, chef d'état-major des forces armées de l'U.R.S.S., est arrivé mardi pour une visite officielle à la tête d'une délégation militaire soviétique. Le général a inspecté mercredi après-midi une unité syrienne stationnée sur la ligne du cessez-le-feu syro-israélien et visité la ville de Kuneitra.

● A TEL-AVIV, le premier ministre israélien, M. Yizhak Rabin, a déclaré mercredi qu' « *Il y avait maintenant des signes que certains pays arabes se préparent à une reprise des combats au Proche-Orient* ». D'autre part, un jeune homme a été tué et sa mère blessée à Herzliya, ville balnéaire à 15 kilomètres au nord de Tel-Aviv, par l'explosion d'un colis piégé, ce jeudi matin, a indiqué un porte-parole militaire israélien. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Scheel rend hommage à Jean Moulin et à la Résistance française

Le président Walter Scheel qui, déjà mardi à Paris, ajoutant ce geste à son programme officiel, était allé se recueillir au mémorial des Déportés, a rendu hommage, mercredi 23 avril, à l'hôtel de ville de Lyon, à la Résistance française.

Après avoir évoqué le rôle de Lyon dans les échanges européens, M. Scheel a ajouté :

« *Ma visite dans votre ville signifie aussi, à mes yeux, un souvenir et une exhortation. L'évidence de la réconciliation, qui est intervenue désormais entre nous, ne nous fait pas oublier le courage moral et physique des hommes qui, comme Jean Moulin* (1), *ont su faire front à un régime étranger aux heures sombres de l'histoire européenne. Leur résistance prend place dans les grandes traditions républicaines de votre ville, liées aux idéaux de la démocratie, de la liberté et de la dignité. La République fédérale d'Allemagne a repris les traditions démocratiques de notre histoire, opprimées durant douze ans, les principes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité qui, héritage de la révolution française, ont inspiré les libéraux allemands de 1848 et les hommes de la république de Weimar.* »

A Lyon, le président de la République fédérale d'Allemagne a visité le nouveau quartier de la Part-Dieu, la bibliothèque municipale et le musée des Tissus.

Dans l'après-midi, le président est parti pour Fos-sur-Mer où, accompagné de M. Galley, ministre de l'équipement, il a visité le complexe industriel. M. et Mme Scheel ont passé la nuit au château Saint-Martin à Vence.

(1) Président du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin a été arrêté à Lyon en 1943. Mort sous la torture, il a été inhumé au Panthéon.

Au colloque du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe

M. Edgar Faure se prononce pour une organisation permanente de la coopération paneuropéenne

Il y a deux mois, le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe (M.I.E.), d'inspiration gaulliste, tenait à Paris des assises au cours desquelles deux lignes de force étaient dégagées : la nation et l'Europe, loin de s'exclure, doivent s'appuyer l'une sur l'autre ; l'édification d'une Europe maîtresse d'elle-même est indissociable du renouveau en son sein, d'un véritable consensus social.

Vendredi 18 avril, le même Mouvement poursuivait sa réflexion en tenant un colloque plus modeste sur le double thème de « l'évolution du monde soviétique et de la coopération entre les deux Europes ». Ouvrant le feu, le président du Mouvement, M. Gorse, déclarait : « *Pour longtemps encore, l'est et l'ouest de l'Europe resteront des mondes profondément différents. Doivent-ils pour autant être des mondes hostiles ou même simplement étrangers l'un à l'autre ?* »

La coopération des deux Europes a été évoquée dans l'après-midi par plusieurs orateurs. M. Edgar Faure, auquel il revenait de conclure les débats, donna une grande leçon d'intelligence et de tolérance en conviant ses auditeurs à dépasser les antagonismes idéologiques et à connaître « l'autre » non pour approuver mais pour comprendre. Si l'un d'eux était meilleur, observa-t-il, il l'aurait déjà emporté.

La solution étant, pour M. Edgar Faure, le dépassement des antagonismes, et non leur synthèse ni leur impossible anéantissement, le problème de la coexistence s'en trouve, selon lui, posé du même coup sous ses trois aspects :

● ECONOMIQUE. — Il ne s'agit plus seulement d'acheter et de vendre, mais d'étroitement coopérer ;

● CULTUREL. — C'est une erreur de mettre des conditions culturelles à la coopération économique et politique, alors que seul le développement de cette dernière peut faciliter la circulation des hommes et des idées entre l'Est et l'Ouest ;

● POLITIQUE, enfin. — Désarmer des méfiances enracinées et condamner tout ce qui pourrait faire des Neuf un groupement militaire. Il faut au contraire, dit-il, en faire un groupe de désarmement qui ne craindra pas d'évoquer le formidable péril nucléaire, car on ne saurait dissocier le désarmement conventionnel et le désarmement nucléaire.

M. Edgar Faure s'est enfin prononcé une fois de plus, contrairement à la politique officielle du gouvernement français, en faveur d'une « suite » de la C.S.C.E. sans la faire dépendre d'autre condition. A cet égard, pourtant, il a omis d'évoquer un argument de poids, celui que constitue l'aspiration des petits pays européens de l'Est et de l'Ouest à une démocratisation des relations paneuropéennes leur permettant de participer de façon permanente au règlement des affaires européennes. Il est vrai que le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe s'intéresse moins à cette démocratisation qu'au renforcement de l'indépendance nationale par celle de l'Europe.

JEAN SCHWŒBEL.

EUROPE

Union soviétique

CONDUITE PAR M. MITTERRAND

La délégation du parti socialiste a été chaleureusement accueillie à Moscou



(Dessin de KONK.)

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Ce jeudi matin, 24 avril, dans l'immeuble du comité central du parti communiste soviétique, ont commencé les discussions entre la délégation du parti socialiste français, conduite par M. François Mitterrand, et une délégation du parti communiste soviétique, dirigée par M. Michel Souslov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, chargé des questions idéologiques. Ces conversations devaient se poursuivre dans l'après-midi. Elles avaient été interrompues en fin de matinée pour donner la possibilité à M. Mitterrand — qui aura très certainement vendredi matin un entretien en tête à tête avec M. Léonid Brejnev — de déposer une gerbe devant le mausolée de Lénine. Il y a un peu plus d'un mois, M. Chirac avait précédé sur la place Rouge le premier secrétaire du P.S.

On pouvait prévoir, sans prendre beaucoup de risques, que les autorités soviétiques mettraient tout en œuvre pour dissiper le sentiment de « très réel désagrément » que M. François Mitterrand avait exprimé le 11 avril, en commentant la décision prise par Moscou d'ajourner le voyage de la délégation du parti socialiste. C'est bien ainsi que les choses se sont passées. Le premier secrétaire du P.S. et ses amis ont pu enregistrer avant même de s'envoler pour Moscou quelques indices de la bonne volonté de leurs hôtes.

A l'aéroport d'Orly, ils ont été salués mercredi matin par deux des membres les plus « politiques » de l'ambassasde d'U.R.S.S. à Paris, MM. Pankov, ancien adjoint de M. Ponomarev, et Siloussar, conseiller. Monté à bord, le député de la Nièvre a pu constater qu'au risque de susciter une « lutte de classes » entre les membres de la délégation du parti socialiste les services de la rue de Grenelle avaient fait le nécessaire pour que M. Mitterrand et trois de ses compagnons — MM. Defferre, Mauroy et Pontillon — fassent le voyage en première ; les sept autres membres de la délégation (M. Savary, le huitième, devant rejoindre Moscou par ses propres moyens) se contentant de la classe touristes. Parmi ces sept, M. Claude Estier, secrétaire chargé de la presse et de l'information, n'était pas le moins confiant : la *Pravda* n'avait-elle pas pris soin de mentionner, dans son article de mardi, *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. ? Une véritable consécration...

Ces indices favorables n'ont pas été démentis, bien au contraire, par l'accueil réservé à la délégation, reçue à l'aéroport de Cheremetievo par plusieurs personnalités du P.C. soviétique, en tête desquels figurait M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central chargé des rapports avec les partis communistes non au pouvoir. La délégation soviétique comprenait également M. Fedosseev, membre du comité central; M. Inozemtsev, membre suppléant au comité central et directeur de l'Institut d'économie mondiale et des relations internationales; MM. Joukov, membre de la commission centrale de révision du P.C.U.S. et commentateur de la *Pravda* ; Zagladine, membre de la commission de révision et sous-chef du service des relations internationales du comité central, et M. Afanassiev, rédacteur en chef de la revue théorique *Kommounist*.

Dans le salon d'honneur de l'aéroport, où l'on mit au point les modalités et l'emploi du temps du séjour des socialistes français, la conversation fut chaleureuse et dépourvue de formalisme. Faisant allusion aux obligations de M. Mitterrand, qui doit repartir de Moscou dès mardi matin pour assister au mariage d'un de ses neveux, M. Ponomarev se plut à préciser avec bonhomie : « *Nous ne faisons aucune objection à ce mariage* ». On rit de part et d'autre.

Après cette cérémonie d'accueil bon enfant, MM. Mitterrand et Ponomarev prirent place dans une Zil, la Cadillac soviétique, pour se rendre à l'hôtel Sovietskaia, où est logée la délégation socialiste. La soirée devait se dérouler au Palais des congrès, non pas pour participer à un grand meeting politique, mais pour une représentation du *Lac des cygnes* par le ballet du Bolchoï.

La télévision soviétique a annoncé mercredi soir l'arrivée de M. Mitterrand et a diffusé quelques images prises à Cheremetievo. La *Pravda* de ce jeudi 24 avril consacre deux informations aux socialistes français, l'une en page 2 pour décrire l'arrivée à l'aéroport, et l'autre en page 4 pour donner les déclarations de M. Mitterrand à son départ de Paris et à son arrivée à Moscou.

L'ancien candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle n'a donc, on le voit, aucune raison de se plaindre de ses premières heures passées sur le sol soviétique. Il reste bien sûr à savoir si ses conversations politiques seront aussi satisfaisantes, mais il est trop tôt pour se prononcer.

JACQUES AMALRIC.
RAYMOND BARRILLON.

LE COMITÉ DE DÉFENSE DU MATHÉMATICIEN PLIOUCHTCH ÉCRIT AU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE

La Journée internationale de défense de Leonid Pliouchtch a eu lieu le mercredi 23 avril. Ce mathématicien ukrainien fut arrêté en janvier 1972 parce qu'il possédait et diffusait des documents du mouvement contestataire. Le procès eut lieu à Kiev, en janvier 1973, en l'absence de l'accusé, qui fut jugé « irresponsable et socialement dangereux ». Il fut interné dans un hôpital psychiatrique spécial près de Dniepropetrovsk. Il lui fut reproché « une schizophrénie de type paranoïaque, un messianisme élémentaire, des idées réformatrices et des idées inventives dans le domaine de la psychologie ».

Selon la femme du mathématicien, le traitement qui lui est imposé lui a fait perdre la mémoire, la faculté de lire et de penser.

Les membres du Comité français pour la défense de Pliouchtch ont remis à M. Viktorov, attaché de presse à l'ambassade d'U.R.S.S., une lettre adressée au gouvernement soviétique. Ils ont également demandé à M. François Mitterrand, avant son départ pour Moscou, d'intervenir en faveur du mathématicien. Le mois dernier, ils avaient fait la même démarche auprès de M. Chirac.

Norvège

DISSOCIANT LES DEUX FONCTIONS

Le congrès travailliste désigne un président du parti et un candidat au poste de premier ministre

De notre envoyée spéciale

Oslo. — Le congrès du parti travailliste norvégien, qui s'est tenu à Oslo du 20 au 23 avril, s'est soldé par un compromis sans précédent. Il est vrai que, pour la première fois depuis la guerre, les délégués à ces assises bi-annuelles devaient choisir entre deux candidats MM. Reiulf Steen, vice-président du parti, et Odvar Nordli, président du groupe parlementaire. Tous deux briguaient la succession de M. Trygve Bratteli, qui dirigeait le parti depuis 1965 et avait annoncé son intention de ne plus se représenter, sans pour autant désigner un dauphin.

Le congrès a élu M. Steen comme président du parti et désigné M. Nordli comme candidat au poste de chef de gouvernement. La solution choisie pour départager les rivaux paraît d'autant plus curieuse que M. Bratteli, s'il a renoncé à diriger le parti, n'a jamais annoncé pour autant qu'il avait l'intention d'abandonner ses fonctions de premier ministre.

En fait, il s'agit d'un compromis difficilement élaboré entre les partisans des deux candidats. M. Nordli, qui est âgé de quarante-huit ans, est appuyé par les tenants d'un socialisme modéré. Ses partisans souhaitent regagner les électeurs perdus au fil des années au profit des partis plus à droite.

M. Steen, âgé seulement de quarante et un ans, a su donner l'impression aux jeunes, situés à la gauche du parti, qu'il savait les écouter, même s'il ne partage pas leur point de vue. Estimant qu'avec lui, au moins, le dialogue était possible, ils ont fort bien mené leur jeu durant les préparatifs du congrès et les vieux dirigeants du parti, tel le président des syndicats M. Aspengren, qui fit limoger il y a un an pour « *gauchisme* » le directeur du journal du parti, ont trouvé à qui parler...

La tâche du jeune président ne sera pas facilitée par la composition du nouveau comité central, dont la plupart des vingt et un membres sont favorables à M. Nordli. A noter que les sièges, pour un tiers, sont occupés par des femmes, dont le ministre de l'environnement, Mme Gro Harlem Brundland.

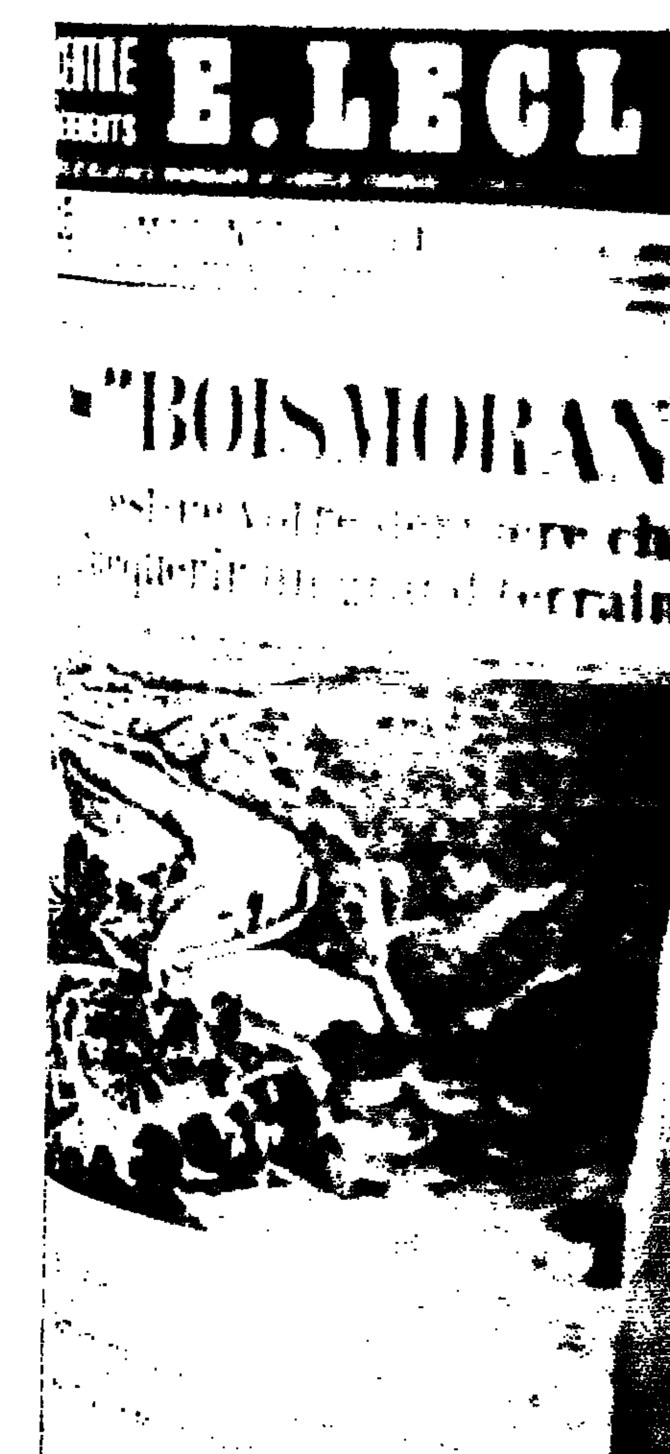
L'épreuve de force a été évitée, mais la formule, qui prive le chef du parti de la possibilité de diriger éventuellement le gouvernement, recèle le danger de conflits ultérieurs.

Il est vrai que les prochaines législatives n'auront lieu qu'en 1977 et que, d'ici là, il restera aux travaillistes à mettre en pratique le programme élaboré en 1973, que le dernier congrès n'a pas modifié.

Pour éviter de se faire renverser, le gouvernement travailliste devra se garder d'initiatives inconsidérées. Mais le chef du parti pourra lui, puisqu'il n'est plus chargé du gouvernement, être plus audacieux et préparer les élections de 1977. Alors la solution trouvée à la rivalité entre MM. Steen et Nordli serait véritablement constructive pour les travaillistes. C'est peut-être le calcul qu'ont fait les vieux stratèges du parti.

AMBER BOUSOGLOU.

[M. Reiulf Steen est né le 16 août 1933 à Hurum, dans une famille ouvrière. Il travaille en usine de dix-sept à vingt et un ans, puis est journaliste pendant quatre ans. En 1958, il devient secrétaire général des jeunesses travaillistes. En 1964, il est secrétaire du groupe parlementaire. Devenu vice-président du parti en 1965, il a été ministre des communications dans le premier gouvernement Bratteli (1971-1972).]



EUROPE

Espagne

Le prince Charles Hugues de Bourbon devient « roi des carlistes »

Le prince Charles Hugues de Bourbon est devenu « roi des carlistes d'Espagne » après l'abdication, le 8 avril dernier, de son père, le prince Xavier.

Le gouvernement a, d'autre part, lancé le 23 avril un avertissement aux nationalistes basques, les assurant qu'ils ne parviendraient pas, par le terrorisme, à « mettre à mal l'unité nationale ». Cette déclaration a été faite par le ministre des travaux publics, M. Antonio Valdes, qui représentait ses collègues à l'enterrement de l'inspecteur de police José Gonzales, abattu la veille, à Bilbao, par un commando de l'ETA. Cinq personnes soupçonnées d'appartenir au Parti du travail d'Espagne ont été arrêtées au Pays basque.

Enfin, trente-deux salariés de l'entreprise de construction automobile Fasa-Renault ont été licenciés à la suite de la grève que poursuit, depuis le lundi 21 avril, la majorité des treize mille six cents ouvriers de la firme.

De notre correspondant

Madrid. — Le parti carliste a annoncé le 23 avril, à Madrid que le prince Xavier de Bourbon, duc de Parme, avait « *abdiqué* », le 8 avril, en France, en tant que « roi » des carlistes d'Espagne en faveur de son fils aîné, le prince Charles Hugues (prince de Plaisance, né le 8 avril 1930 à Paris, citoyen français, capitaine de réserve de cavalerie de l'armée française et époux de la princesse Irène des Pays-Bas). Cette « abdication » est officiellement due à l'« âge avancé » du prince Xavier de Boubon. Celui-ci aura quatre-vingt-six ans dans un mois. Il a combattu pendant la première guerre mondiale dans les rangs de l'armée belge, et, pendant la seconde, a participé activement à la Résistance française contre l'ocupation nazie. Il a été déporté en Allemagne. Nommé régent par le dernier roi carliste, Don Alfonso Carlos, le 23 janvier 1936, il s'était fait proclamer « roi d'Espagne » le 30 mai 1952, à Barcelone, par les carlistes. Il y a un peu plus d'un an, à la suite d'un accident, il avait pratiquement délégué à son fils aîné la direction du parti carliste espagnol.

A Madrid, le parti carliste affirme sa « *loyauté au nouveau souverain* » et à sa ligne politique. La junte suprême du carlisme déclare : « *Le parti carliste s'est séparé de la junte démocratique d'Espagne parce qu'il estime que celle-ci est composée d'un seul parti et d'un groupe de personnalités diverses. Pour notre part, nous sommes partisans d'un socialisme pluraliste et autogestionnaire, et d'une monarchie fédérale formée par tous les peuples libres qui composent l'Etat espagnol. Nous sommes disposés à lutter conjointement avec tous les partis qui combattent la dictature pour instaurer la liberté. Nous nous sentons plus proches de la plate-forme unitaire que préconise le parti socialiste ouvrier espagnol.* » — J.-A. N.

Grande-Bretagne

Contrairement au vœu de M. Wilson

Le décompte des voix du référendum se fera par comtés

De notre correspondant

Londres. — Le débat sur le référendum européen se poursuit aux Communes dans une grande confusion, mais les députés ont décidé mercredi 23 avril, par 270 voix contre 153, que les résultats du scrutin seraient annoncés séparément pour chaque comté d'Angleterre, du Pays de Galles, d'Irlande du Nord, d'Ecosse et des îles Sorlingues. Ce qui permettra un décompte final par régions.

Le décompte régional avait été vivement critiqué au préalable par le leader de la Chambre, M. Short. Celui-ci redoute en effet que, de cette manière, le référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté européenne ne se transforme en manifestations régionalistes. Les nationalistes gallois et écossais avaient été les premiers à faire savoir qu'ils n'accepteraient pas de voir noyer leur vote dans celui de la Grande-Bretagne tout entière. Aujourd'hui, il n'est pas impossible que la manœuvre se retourne contre eux : un récent sondage laisse supposer que l'Ecosse pourrait — avec une marge très faible, il est vrai — se prononcer en fin de compte pour le maintien dans la Communauté européenne.

En dépit du vote des Communes, le gouvernement se soucie toujours d'atténuer la signification des divergences régionales qui ne manqueront pas d'apparaître dans les résultats du référendum. C'est pourquoi les urnes pourraient être amenées dans la capitale et le résultat national proclamé avant les détails du scrutin dans les diverses parties du pays. Une nouvelle bataille est engagée aux Communes — par les conservateurs, notamment — pour que le dépouillement des voix se fasse sur place, dans chaque région, et non pas à Londres. — J. W.

UN IMPORTANT MOUVEMENT DIPLOMATIQUE EST EN PRÉPARATION

La presse britannique annonce un important mouvement diplomatique qui interviendra après le référendum sur l'Europe. La nomination la plus significative sera celle de Sir Michael Palliser, aujourd'hui représentant permanent de la Grande-Bretagne auprès des Communautés, qui deviendra sous-secrétaire permanent au Foreign Office, poste-clé de l'appareil diplomatique. Le choix de M. Wilson s'est porté sur un homme dont il a pu apprécier les qualités lorsqu'il était l'u de ses « secrétaires privés » lors de la formation de son premier gouvernement. Mais il paraît bien confirmer qu'après de longues tergiversations — et sous réserve que le référendum soit positif — le premier ministre est décidé à orienter sa politique dans un sens beaucoup plus européen. Deux fois en poste à Paris (la dernière comme ministre-conseiller auprès de Sir Christopher Soames, avant que M. Heath les nomme l'un et l'autre à Bruxelles), Sir Michael, qui a épousé une des filles de Paul-Henri Spaak, est parfaitement francophone et très « européen ».

Sir Edward Tomkins, ambassadeur à Paris, devant prendre sa retraite à l'automne, sera remplacé par Sir Nicholas Henderson, ambassadeur à Bonn, auquel succédera Sir Oliver Wright, actuellement chargé des affaires européennes au Foreign Office. Sir Michael Palliser pourrait avoir pour successeur à Bruxelles Sir Donald Maitland, chargé des problèmes énergétiques au Foreign Office, qui fut longtemps l'un des plus proches collaborateurs de M. Heath. L. représentations de Grande-Bretagne à Moscou et auprès du Conseil atlantique changeraient également de titulaires.

● *Une erreur de transmission* nous a fait écrire dans une correspondance de Londres datée du 24 avril que les Britanniques vivant au soleil de la Méditerranée après avoir déserté leur sol natal étaient qualifiés de « mangeurs de laitue ». C'est « mangeurs de lotus » qu'il fallait lire, par allusion à un poème fameux de Lord Tennyson.

Grèce

M. Hartman étudie avec les dirigeants grecs le problème des bases américaines

De notre correspondant

Athènes. — Venant d'Ankara, M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires européennes, est arrivé, mercredi 23 avril, dans la capitale grecque, où il doit rencontrer M. Caramanlis. L'envoyé de M. Kissinger va sans doute renouveler les exhortations adressées à Ankara afin que le problème chypriote sorte de l'impasse actuelle. Ayant déjà invité les dirigeants turcs à faire des concessions, il s'apprête à demander à Athènes de faciliter à son tour les conversations entre MM. Cléridès et Denktash, qui commenceront lundi prochain à Vienne.

M. Hartman insistera pour que M. Caramanlis rencontre son collègue turc M. Demirel lors de la conférence atlantique « *au sommet* », qui se tiendra à Bruxelles. M. Caramanlis a plusieurs fois déclaré qu'il était prêt à le rencontrer si ce dernier est vraiment décidé à faire la preuve, lui aussi, de bonne volonté et de compréhension.

En liaison avec les problèmes de l'OTAN, M. Hartman doit évidemment étudier la question des bases américaines en Grèce. Dans une première phase, qui se déroula du 10 au 17 février dernier, les négociations permirent de dégager le terrain en vue de réviser la série de quarante-six accords déterminant le statut des bases américaines. La seconde phase doit aboutir très prochainement à de nouveaux accords qui limiteront, quant au nombre, ces bases à celles paraissant indispensables au Pentagone et répondant aux impératifs défensifs de la Grèce. La formule qui sera finalement adoptée par Athènes et Washington ne répondra de toute façon nullement aux vœux des milieux politiques grecs. Une large partie de la population réclame le retrait pur et simple des forces militaires américaines.

Enfin, M. Hartman s'informera plus en détail de l'orientation générale de la politique grecque. Les Etats-Unis suivent avec un intérêt particulier les ouvertures faites par Athènes en direction de l'Europe occidentale, des pays balkaniques et du tiers-monde. Mais toute tentative de « reprise en main », en rapport avec une offre d'aide économique et militaire, se heurtera à l'irréductible volonté du peuple grec d'affirmer son indépendance.

MARC MARCEAU.

Autriche

● TROIS ETUDIANTS CROATES, Marco Logarusitch, Ivan Pomper et Slavko Mihalitch, ont été condamnés par un tribunal de Salzbourg à des peines allant de huit à dix mois de prison avec sursis — faute de preuves suffisantes — pour constitution de groupe subversif armé. Les trois jeunes exilés sont accusés d'avoir été membre d'une organisation dont le but est la création d'un Etat croate indépendant. Le procureur de la République a dit : « *L'Autriche, en tant que pays neutre, doit respecter les obligations qui découlent de sa neutralité, non seulement par des paroles, mais par des actes.* » — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

Chili

UN MINISTRE MILITAIRE DÉMISSIONNE

Santiago (*A.F.P.*). — Le général Agustin Toro, ministre chilien des mines, a démissionné le 23 avril, indique-t-on à Santiago de source proche du gouvernement. Le général Pinochet, chef de l'Etat, a accepté cette démission dont les motifs ne sont pas connus. Le général Toro pourrait être remplacé par un civil.

Le gouvernement a, d'autre part, procédé à une nouvelle dévaluation, de 10 %, de l'escudo par rapport au dollar. C'est la huitième depuis le début de 1975. Il y en avait eu vingt-quatre en 1974.

La revue démocrate-chrétienne *Ercilla* s'indigne, dans son numéro du 23 avril, contre les inégalités de situations des Chiliens devant la crise économique. « *Certains se promènent dans de luxueuses voitures et mènent une existence qui est une offense à la pauvreté de l'immense majorité de la population* », écrit M. Emilio Filipi, directeur de la revue.

Après avoir brossé un sombre tableau de la situation économique du pays, la revue s'en prend notamment aux chefs d'entreprises, qui « *méconnaissent les conquêtes sociales des travailleurs et leur refusent les bénéfices auxquels ils ont droit légalement et moralement* ». Trois dirigeants de fédérations de travailleurs estiment, eux aussi, dans le même numéro, que « *les sacrifices n'ont pas été partagés* ». « *Les principaux problèmes des travailleurs,* disent-ils, *sont le faible niveau des revenus et le chômage. Un autre est le manque de représentativité de nombreux dirigeants syndicaux en place depuis le renversement du président Salvador Allende.* »

EUROPE

La commémoration du massacre des Arméniens de Turquie en 1915

« UN GÉNOCIDE EXEMPLAIRE »

Les écorcheurs assyriens, les pyramides de têtes, les villes rasées par Tamerlan, les dix mille crucifiés d'Alexandre agonisant sur une plage... jusqu'en 1915, dans sa sanglante banalité, l'histoire avait bégayé ses hécatombes. Pourtant, le génocide exemplaire des Arméniens de Turquie, que raconte, dans un excellent livre, Jean-Marie Carzou (1), innova radicalement il y a soixante ans. Dans un pays que les « jeunes turcs » voulaient faire accéder au monde moderne, une équipe gouvernementale soudée et résolue, le fameux « Comité union et progrès » se propose d'éliminer toute une communauté. Le dessein, conçu froidement, est exécuté fidèlement par l'appareil d'Etat. Un trio sanglant de pachas, Talaat, Enver, Djemal se débarrasse, à la faveur de la guerre mondiale, du « problème arménien ».

Sur le déroulement du drame qui s'ouvrit le 24 avril 1915 par l'arrestation de centaines d'intellectuels et de notables arméniens de Constantinople on sait presque tout. Il tient en deux chiffres : la communauté arménienne comptait plus de deux millions de membres avant la guerre mondiale, en dépit des massacres de 1895. Le recensement de 1927 dénombrera soixante quatre mille âmes.

Martyrisés avec méthode et fureur

La différence est faite d'horreur, de mort et d'exil. La deuxième partie du livre reprend des extraits des récits terrifiants des témoins, voyageurs et diplomates. On y voit un peuple de paysans martyrisé avec méthode et fureur : des gendarmes à la populace c'est à qui, comme dans le concours ouvert au sein du comité Union et Progrès de l'une des villes, trouvera le tourment le plus délicieux. On égorge, pille, viole, enlève pour les harems, supplicie pour l'exemple, dans une litanie atroce que récita pour la première fois de façon complète le livre du missionnaire allemand Johannès Lepsius en 1919 (2). Les images devenues familières depuis l'holocauste juif, se bousculent : « On les fait avancer, femmes et enfants, à coups de poing et de bâton » *dans le désert sans eau, vers les camps de Mésopotamie. Avant les SS, on* « sélectionne ». *Le consul américain de Kharpout, dans son rapport, écrit* « qu'on avait amené des médecins pour examiner les jeunes filles qui plaisaient afin de ne prendre que les meilleures... ». *Tout un peuple doit mourir et le comprend. Ces mères qui noient leurs enfants au passage des fleuves, ces déportés qui hâtent encore l'instant inéluctable, annoncent les trains plombés qui rouleront dans un quart de siècle vers les abattoirs de Pologne. Déjà, les consuls allemands, dans leurs rapports, emploient un mot qui fera fortune :* « Konzentrationslager ».

Une suppression délibérée

Génocide exemplaire ? Il l'est, comme le montre J.-M. Carzou, à tous les points de vue : c'est la suppression délibérée d'une ethnie, sa négation culturelle. Un empire agonisant, décidé à réduire une minorité incommode, doit pourtant tenir compte de « l'opinion publique internationale ». *L'Allemagne alliée se tait, ou, comme son attaché naval en Turquie le dit à l'ambassadeur américain Morgenthau,* « ne blâme pas des procédés parfaitement justifiés puisque la nation la plus faible doit succomber ». *Mais les autres ? L'Angleterre, que le prix de sa discrétion dans de précédents massacres — l'île de Chypre accordée en 1878 — n'a pas fait taire à jamais ? L'Amérique idéaliste au cœur innombrable ? La France,* « soldat de l'idéal » ?

C'est dans le récit du génocide travesti — raison d'Etat devenue bouffonne — que l'auteur excelle. Il montre les hommes qui ont pris le décret du 9 septembre 1915 « dont tous les témoignages suffiraient à garantir la terrible authenticité » : « le droit des Arméniens à vivre et à travailler sur le territoire de la Turquie est totalement aboli ». *Avec quelle hauteur ne rejettent-ils pas les* « ingérences » *charitables ! Ils procèdent d'ailleurs à* « l'éloignement des Arméniens *et à leur* « transfert dans des localités plus sûres ». *N'est-ce pas la* « mesure la plus naturelle et la plus légale » ? *Au demeurant, il s'agit d'* « insurgés » *ayant des* « liens étroits » *avec la Russie ennemie. C'est assez, même si comme l'assure Talaat à un diplomate,* « bien entendu, beaucoup de déportés sont tout à fait innocents... ».

Le crime parfait

Depuis soixante ans aujourd'hui, les Arméniens de la Diaspora s'interrogent sur leur destin. A-t-il tenu, comme le croit J.-M. Carzou, à la malchance d'habiter en Anatolie, au cœur d'un empire en voie de dépècement, à la discrétion de nationalistes prêts à tout pour que du moins le lambeau restant fût homogène ? Est-il dû à la divine surprise de la guerre qui permettait une fois pour toutes de régler le problème sans craindre les gêneurs ? Il est certain en tout cas « qu'on fit essentiellement grief aux Arméniens d'exister en tant qu'ethnie vivante et cohérente ». *Cette anomalie réparée, Ankara ne se désolidarisa jamais — sauf une très brève période après la la chute du comité — des crimes commis.*

Le chef des meurtriers, Talaat, repose à Istanbul dans un mausolée. La question arménienne ne se pose plus. Qu'un officiel étranger impertinent y fasse allusion, et l'ambassadeur turc se retire. Qu'un représentant du Massachusetts propose le vote d'une résolution pour commémorer le massacre, le département d'Etat répond que « l'adoption d'une telle résolution serait inopportune, en raison de nos relations présentes avec la Turquie ».

Aznavour chante « ceux qui sont tombés, recouverts par un vent de sable et puis d'oubli », *les centaines de milliers de victimes du premier génocide du siècle ont succombé à un* « crime parfait ». *Dans un Etat héritier des tueurs de juifs, les compatriotes du chancelier Brandt ont conjuré le spectre du passé. Aujourd'hui encore, les Turcs s'y refusent. L'extermination demeure déguisée en sœur jumelle, un peu vive, de la froide raison d'Etat. C'est pourquoi Jean-Marie Carzou conclut justement son livre par un hommage ironique à ce crime bien mené, ce génocide* « qui n'eut pas lieu ». *Auschwitz sans Nuremberg, sang jamais versé, que le soleil de soixante étés n'a pas séché...*

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) *Arménie 1915. - Un génocide exemplaire*, Flammarion, 36 F.

(2) *Les Massacres d'Arménie*, Payot éditeur.

Portugal

DERNIER MEETING COMMUNISTE A LISBONNE

M. Alvaro Cunhal renouvelle ses attaques contre le parti socialiste

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Apothéose nocturne d'une longue campagne, le parti communiste organisait dans la soirée du mercredi 23 avril son dernier *comicio* avant les élections du 25 avril.

Une nuée de drapeaux rouges flotte au-dessus de milliers de têtes. Sous le toit des tribunes, on a accroché une banderole longue de 100 mètres : « *Pour un Portugal démocratique sur la voie du socialisme* ». Bardés de badges, fleuris d'œillets nouveaux, les militants communistes sont venus, ce soir, aussi nombreux que les socialistes le dimanche précédent dans la même enceinte. Venus « *montrer la force du parti communiste* ». Venus voir, écouter celui dont ils ont fait le symbole de leur puissance : Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti. La voix de l'orateur résonne et rebondit en échos successifs tout autour des gradins. Quand elle s'apaise, c'est le chœur de la foule qui la couvre et l'étouffe. Les dirigeants du parti émergent de l'anonymat où les plonge la nuit quand le spot d'une équipe de télévision jette sur eux sa lumière crue, rendant un instant un visage à la voix de l'orateur.

Quel chemin parcouru depuis ce 30 avril où, rentrant dans Lisbonne après onze ans de forteresse et treize ans d'exil, il haranguait sur la tourelle d'un char, cinq mille partisans — « *ceux de la résistance* » — à peine sortis de prison ou de la lutte clandestine. Les rangs ont vite grossi : on estime aujourd'hui à plus de cent mille le nombre des militants.

Un an après, c'est l'heure du bilan. Alvaro Cunhal l'a fait deux heures durant. Long discours didactique, entrecoupé de polémiques, sans épargner personne sauf les « *libérateurs* », « *les héros du 25 avril* » : la droite et l'extrême droite, qui n'ont pas abandonné et « *préparent de nouvelles menées contre-révolutionnaires* » ; l'extrême gauche « *pseudo-révolutionnaire qui fait partie de la même famille, la sainte alliance anti-communiste, et mérite donc le même traitement* » ; ces quelques hauts dignitaires de l'Eglise qui « *manquent l'opportunité historique de se rapprocher du peuple et d'accompagner le processus du nouveau Portugal, préférant la tradition réactionnaire d'avant le 25 avril* ». Le secrétaire général du P.C.P. a, pourtant, précisé : « *La liberté religieuse est le droit de chaque Portugais, qui doit pouvoir pratiquer le culte qu'il veut.* » M. Alvaro Cunhal a ensuite demandé à ses partisans de ne commettre aucun acte qui puisse contrarier les convictions des autres. « *Si l'Eglise, au Portugal, s'est compromise avec le régime fasciste*, a-t-il dit, *elle peut coopérer dans l'avenir à la construction d'un régime démocratique.* »

Mais c'est surtout contre les deux autres principaux partis de la coalition gouvernementale — le parti populaire démocratique (P.P.D.) et le parti socialiste — que le secrétaire général du parti communiste va décocher ses traits les plus acérés. Reprenant, avec une vigueur décuplée, des accusations qu'il a déjà portées, Alvaro Cunhal attaque : « *Quand la réaction complotait, le P.P.D. et le P.S. proclamaient qu'il n'existait pas de danger de droite et affaiblissaient ainsi la vigilance populaire, ouvrant le chemin aux coups.* » Et encore : « *Nous ne pouvons accepter en silence le mensonge historique lancé aujourd'hui par le P.S., prétendant que le 11 mars est « sa » victoire ; en fait par sa propagande anti-communiste, par sa campagne alarmiste en direction de l'étranger, par les liens qu'il entretenait avec certains, le P.S. a pris part à la préparation du coup. Au même moment, le P.C., lui, mobilisait les masses populaires. Voilà la vérité historique.* »

Accusant ensuite les centristes et les socialistes de vouloir une « *démocratie bourgeoise avec les monopoles* », le leader du P.C. dénonce — semblant viser en même temps des cibles proches du Tibre — ce « *pacte* », ce « *compromis historique* » qui s'opère « *dans le dos de la classe ouvrière* ». A l'égard du P.P.D., Alvaro Cunhal renouvelle les réserves qu'il a déjà émises sur sa participation au gouvernement, car, dit-il, « *il s'est comporté pendant la campagne électorale comme un parti d'opposition regroupant des forces réactionnaires et conservatrices* ». Quant au P.S., conclut l'orateur, il lui faudra « *cesser sa campagne anti-communiste* » et rompre avec une politique d'alliance qui « *met en difficulté le processus démocratique, pour enfin forger l'unité avec le P.C. et les autres forces démocratiques* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Une permanence* sera assurée par les services de presse de l'ambassade du Portugal, 3, rue de Noisiel à Paris, les 25 et 26 avril 1975, à l'occasion des élections à l'Assemblée constituante.

La contre-attaque de l'« Expresso »

Mentionné à plusieurs reprises dans le rapport de la commission d'enquête sur les événements du 11 mars (*le Monde* du 24 avril), l'hebdomadaire l'*Expresso* a tenu hier à s'expliquer devant les journalistes de la presse portugaise et internationale. *Au reproche qui lui était* fait d'avoir ouvert ses colonnes au général Spinola, peu avant le 11 mars, la rédaction de l'*Expresso* a répliqué que cette interview de l'ancien président de la République était accompagné, dans le même numéro, d'une interview du général Otelo de Carvalho, qui critiquait vivement les positions du général Spinola. On a également reproché à l'*Expresso* d'avoir publié un article sur les différents courants existant à l'intérieur du Mouvement des forces armées. A cela le rédacteur en chef de l'hebdomadaire a répliqué : « *Si le M.F.A. veut connaître le peuple, le peuple doit lui aussi connaître le M.F.A. C'est pour nous une traduction de la vigilance populaire.* » Selon ses rédacteurs, l'*Expresso* a toujours donné une analyse critique, démystificatrice de l'action du général Spinola et de son « autocratisme », même quand ce dernier était encore président de la République. Cette position avait d'ailleurs valu au journal plusieurs amendes.

Les rédacteurs se sont défendus d'avoir une conception « bourgeoise » de l'information, mais ils *refusent que le journalisme ne soit* « *qu'un bloc de communiqués* », et ils exigent de pouvoir garder une « *indépendance qui s'engage dans le processus révolutionnaire* » et maintenir « *un pluralisme critique qui accepte la spécificité de la révolution portugaise* ». L'hebdomadaire a, au cours de la conférence de presse, reçu le soutien important d'un représentant du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), qui a notamment déclaré : « L'Expresso *est le seul journal européen à avoir informé correctement le public sur les problèmes de la décolonisation portugaise. Il a contribué à dévoiler le rôle ambigu et contre-révolutionnaire du général Spinola, instrument du projet politique de la haute finance portugaise. La lecture de* l'Expresso *à Lourenço-Marques était une obligation et un devoir pour être informé.* »

Portugal

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Le rendez-vous manqué de l'Eglise

De notre envoyé spécial ALAIN WOODROW

Quelle a pu être l'influence de l'Eglise dans les élections du 25 avril ? Compromise avec le salazarisme, réservée à l'égard du nouveau régime, cette Eglise est très puissante dans le centre et le nord du pays, dont le poids électoral est prépondérant.

Lisbonne. — « *Ce qui est interdit aux catholiques,* ont déclaré les évêques le 12 avril, *c'est de voter pour des partis qui, par leurs principes idéologiques, leurs objectifs et les stratégies qu'ils préconisent (...) leur apparaissent incompatibles avec la conception chrétienne de l'homme et de sa vie en société.* » Ils ont également conseillé de ne pas voter blanc et rappelé aux membres du clergé qu'ils doivent s'abstenir de tout engagement partisan et de l'« *exercice de charges politiques ou administratives* ».

Le « pluralisme politique » reconnu par les évêques dans la lettre pastorale collective du 22 juillet 1974 est donc singulièrement limité. S'ils le considèrent comme « *l'expression normale de la liberté* », bien qu'ils ne l'aient jamais rappelé au parti unique du régime antérieur, les évêques jugent bon d'ajouter que, « *dans une société à faible éducation politique et sans expérience démocratique, des groupes minoritaires exercés à la lutte pour le pouvoir peuvent, s'ils ne sont pas contenus à temps, imposer au nom du peuple, de la démocratie ou de la liberté, des solutions que la majorité ne souhaite pas* ».

Le ton de cette lettre est méfiant, et on multiplie les réserves et les mises en garde. Pas une parole de joie ou de reconnaissance pour la libération du peuple portugais après un demi-siècle de dictature. Une seule phrase pour admettre, du bout des lèvres, que « *le mouvement du 25 avril s'est effectué sous le signe de la libération* ». On n'est plus au temps où ces mêmes évêques s'écriaient : « *Nous voudrions voir notre jeunesse toujours chantant, les yeux illuminés, à l'avant-garde du Portugal qui s'éveille pour sa mission de faire fleurir outre-mer la civilisation chrétienne. Jeunesse pure, forte, joyeuse, au service des grands idéaux pour lesquels il est beau de mourir !* »

« *Gallia in tres partes divisa est* », faisait remarquer Jules César. Le Portugal, lui, est divisé en deux parties. Géographiquement, d'abord, par le Tage, qui traverse Lisbonne et scinde le pays. Le Sud a connu une forte déchristianisation, surtout à la suite des expulsions des ordres religieux à partir de 1834, et l'Eglise aujourd'hui y est pratiquement inexistante. Au Nord, en revanche, l'Eglise, puissante, est fortement implantée et la pratique religieuse dépasse 50 %, pour atteindre jusqu'à 100 % dans certaines régions. *D'autres divisions* sont sociales : celle qui sépare des populations rurale et urbaine (cette dernière ne dépasse pas le quart de la population totale), et celle, surtout, qui distingue les masses de l'élite. Ce sont les masses qui font l'objet de la lutte entre le parti et l'Eglise.

Eglise multiple : la première, c'est la hiérarchie, les structures officielles, l'institution. Bien que séparée de l'Etat, du moins en théorie, depuis le Concordat de 1840, elle était si compromise avec le régime fasciste que le peuple voyait en elle une alliée du pouvoir. Etroitement liée auparavant à la monarchie, elle avait été persécutée après l'instauration de la République en 1910 : aussi l'arrivée au pouvoir de Salazar en 1932 était providentielle. Ami intime du cardinal Cerejeira, ancien patriarche de Lisbonne — ils avaient été ensemble au petit séminaire, puis professeurs à Coimbra, — Salazar fut qualifié, en 1959, par l'archevêque de Braga, de « *timonier courageux et tenace qui a restauré l'unité de la nation autour du symbole sacré de la croix rédemptrice.* »

La masse des Portugais, surtout dans les campagnes du Centre et du Nord, constituent la deuxième Eglise. Ils pratiquent une religion traditionnelle, sociologique, où la superstition se mêle au fatalisme hérité des siècles de domination arabe.

La troisième Eglise, enfin, est composée de petits groupes de chrétiens, prêtres et laïcs, souvent en marge de l'institution, très engagés socialement et politiquement.

Les membres de cette Eglise parallèle — certains mouvements d'Action catholique, quelques prêtres et missionnaires qui se sont opposés à la guerre coloniale, le groupe des Chrétiens pour le socialisme, — qui hier étaient soumis à la torture et à la prison, sont aujourd'hui marginalisés et désavoués par une Eglise officielle dont les cadres et les orientations profondes n'ont pas changé.

Dans le Sud : « C'est le vide ! »

« *L'Eglise a manqué sa chance* », affirme Mme Manuela Silva, haut fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale et membre du groupe Justice et Paix, formé spontanément à Lisbonne en dépit de la désapprobation des évêques. « *La hiérarchie ne voulait pas créer une commission nationale, par crainte de « politiser » les chrétiens. L'Eglise n'a pas réagi depuis le 25 avril, et, maintenant, c'est trop tard. Son silence vient d'une mauvaise conscience, même inavouée, à cause du rôle qu'elle a joué dans le passé. Elle n'a rien à dire ; c'est le vide !* »

Même point de vue désabusé chez Joao Gomes, ancien président national de la LOC (Action catholique ouvrière), rédacteur en chef du quotidien *Republica* et candidat socialiste aux élections. Dans la voiture qui nous emmène au meeting qui se tiendra ce dimanche après-midi au grand séminaire de Lisbonne, où il doit faire un exposé sur le socialisme devant une soixantaine de membres de l'Action catholique, Joao Gomes ne cache pas son amertume.

« *L'Eglise a perdu son crédit,* dit-il. *La libération du Portugal était l'occasion rêvée pour elle de parler aux gens. Une parole évangélique aurait été entendue, mais elle préfère prêcher dans un langage qui n'est pas celui du peuple.* » Le séminaire, bâtiment imposant qui peut accueillir trois cents étudiants et dont la construction par le cardinal Cerejeira provoqua autrefois quelques remous, est entouré d'un magnifique parc, qui reste fermé au public toute la semaine. On compte une quinzaine de séminaristes (1).

Cette immense propriété quasiment déserte sera-t-elle mise au service du peuple ? Le cardinal Antonio Ribeiro, patriarche de Lisbonne, aurait aussitôt annoncé son intention d'y résider « *de temps à autre* ». Les mauvaises langues en ont déduit que l'Eglise emploie les mêmes tactiques que les riches, qui envoient leurs enfants dans leurs différentes résidences afin d'éviter les occupations « sauvages ». A Lisbonne, certains des six mille à dix mille logements vides appartiennent à l'Eglise...

L'aide matérielle que l'Eglise reçoit de l'Etat est mince : quelques exemptions fiscales et une aide financière grâce à l'« accord missionnaire », pour sa tâche évangélisatrice et « civilisatrice » outre-mer. Mais elle est d'abord, selon l'expression « *heureuse* » du vicaire général de Braga, « *riche de la générosité de son peuple* ». Elle contrôle, en outre, un certain nombre d'institutions — d'où le risque de conflit si elle refuse de coopérer avec les nouvelles autorités.

C'est déjà arrivé, du reste, dans le conflit de Radio-Renaissance, émetteur catholique appartenant à l'épiscopat depuis 1937. Avec un dense réseau qui couvre le pays entier, Radio-Renaissance est plus écoutée que les deux autres radios nationales : celle de l'Etat et Radio-Clube, station commerciale. Toutes les trois sont dirigées par un conseil mis en place par le M.F.A.

Les évêques, réunis à Fatima, viennent d'évoquer la situation de la station, toujours occupée par son personnel (*le Monde* du 28 février 1975). Ils déclarent que ce problème fait partie de « *la limitation croissante de la liberté d'information* » au Portugal et constitue « *une atteinte aux libertés essentielles d'une communauté nationale que tout le monde souhaite démocratique et pluraliste* ».

Deux des prêtres grévistes nous ont reçus dans un grand bureau de la sation dont les quatre murs sont entièrement tapissés de lettres, de messages, de télégrammes. « *Il y a trois murs « pour » et un « contre »*, disent-ils avec le sourire. *La question primordiale pour nous, chrétiens et prêtres mais solidaires à 100 % avec le personnel, est de savoir si nous pourrons travailler en liberté : liberté vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique, liberté face à la mainmise par la gauche sur les moyens de communication. La radio doit se mettre au service, non pas des partis officiels, mais des opprimés, des travailleurs, de la justice.* »

On est frappé par le ton modéré des chrétiens de gauche, qui se montrent plus attristés qu'amers face à l'intransigeance de l'Eglise officielle. Ils déplorent surtout l'aveuglement d'une Eglise qui gaspille ses énergies à dénoncer les déviations en son sein et à « marginaliser » ceux-là qui seraient le plus aptes à l'insérer dans le processus de rénovation.

« *Le régime actuel n'est pas anticlérical*, nous a confié Fernando Belo, ancien prêtre et enfant chéri de la gauche française depuis la publication de son livre *Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc* (*le Monde* du 8 novembre 1974). *Il suffirait de mettre le concile en pratique et l'Eglise pourrait jouer un rôle important dans l'aventure socialiste que nous vivons. Si elle se crispe au contraire, en se réfugiant dans son complexe de persécution, il ne lui restera plus qu'à remplir un rôle de survivance, comme dans les pays de l'Est.* »

Le seul évêque qui a le droit incontestable de parler à cause de son opposition publique à Salazar en 1958, ce qui lui valut onze ans d'exil, Mgr Ferreira Gomes, évêque de Porto, semble confirmer ce diagnostic. Dans une longue interview accordée à son journal diocésain *Voz Portucalense*, il condamne le mouvement des Chrétiens pour le socialisme, s'en prenant nommément à un de ses prêtres, le Père Mario de de Oliveira, ancien curé de Maciera de Lixa, emprisonné à deux reprises sous Caetano pour avoir prêché des sermons contre la guerre, puis à Luis Moita et à Fernando Belo.

Dans un texte de base élaboré lors du premier rassemblement national en janvier dernier, le mouvement déclare : « *Dans le passé, le fascisme a trouvé sans doute son meilleur allié dans l'appareil ecclésiastique ; aujourd'hui, c'est dans la religion que les forces de la réaction trouvent encore une fois un appui sans condition. La prise de position de l'épiscopat dans la lettre pastorale collective de juillet dernier, les obstacles que beaucoup de prêtres ont opposés à la récente campagne d'alphabétisation et d'éducation sanitaire, les revues et journaux catholiques, extrêmement nombreux, qui ont souvent un contenu clairement fasciste, la couverture que l'Eglise donne à des organisations politiques réactionnaires, la campagne anticommuniste dans les prédications dominicales, etc., sont autant de signes caractéristiques de cette alliance.* »

Une tournée, même rapide, dans le centre et le nord du pays, surtout dans la région de Braga, montre le bien-fondé de ces accusations. « *Un communiste est mort hier soir*, raconte un aumônier de lycée à Vila-Réal. *Pour recevoir l'autorisation de l'enterrer chrétiennement, la famille a été obligée par le vicaire général du diocèse de signer une attestation déclarant qu'il était fou quand il est entrée au parti...* »

De telles histoires sont fréquentes dans ces régions où la religion consiste en rites quasi magiques, en dévotions et en pèlerinages, où des prêtres ont recueilli auprès de leurs paroissiens des listes de signatures pour soutenir le parti démocrate-chrétien, sans leur en donner la raison, où le parti de droite C.D.S. (Centre démocratique et social) envoie des circulaires dans les couvents de religieuses pour affirmer — et sans être démenti — qu'il jouit de l'approbation de l'Eglise, et où l'archevêque de Braga, Mgr Francisco Da Silva, peut déclarer sans sourciller : « *Il faut obéir à l'évêque, même s'il est dans l'erreur* » et encore : « *Se tromper avec l'Eglise est un honneur.* »

Faut-il s'étonner si, devant une telle mentalité, de nombreux chrétiens parlent du besoin de *saneamento* (épuration) pour l'Eglise : si une centaine de chrétiens du diocèse de Braga ont écrit au pape *pour demander la destitution* de leur évêque ; si on s'interroge de plus en plus devant le silence du Vatican depuis le 25 avril, qui n'a envoyé personne au Portugal pour enquêter sur la situation de l'Eglise, se contentant de la courroie de transmission très contestée que constitue le nonce apostolique, Mgr Sensi, ami de Paul VI — connu pour n'avoir jamais protesté contre les excès du régime ancien.

Faut-il s'étonner s'il y a une désaffection massive chez la jeunesse pour cette Eglise-là ? « *Avant de venir nous sermonner*, déclare une étudiante arborant un badge du P.C sur son chandail et une croix autour du cou, *l'Eglise ferait mieux de faire sa propre révolution du 25 avril. Malheureusement, elle n'était pas au rendez-vous. Non contente de nous refuser son aide, elle veut maintenant nous ôter les armes des mains.* »

(1) La crise du clergé portugais est aiguë. D'une part, les candidats au sacerdoce se font rares — dans les trois diocèses du Sud, Evora, Faro et Beja, il n'y a que trois cents prêtres pour près d'un million de catholiques, — et, d'autre part, les départs se multiplient. A Lisbonne, un prêtre quitte le ministère, en moyenne, chaque semaine, tandis qu'avec soixante-dix prêtres mariés le diocèse de Vila-Real bat les records européens pour le nombre de prêtres réduits à l'état laïc.



L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE

Il faut concentrer notre effort sur le développement

Voici le texte de l'allocution télévisée prononcée mercredi 23 avril par M. Valéry Giscard d'Estaing :

Je vais vous parler ce soir de l'économie et de l'Algérie.

De l'économie d'abord. Depuis un an, l'économie française rencontre trois difficultés : le déséquilibre extérieur, la hausse des prix et le ralentissement de l'activité économique qui crée le chômage partiel ou total.

Ces trois problèmes sont distincts, sont indépendants les uns des autres et, en même temps, d'une certaine manière, ils sont reliés, c'est-à-dire que les mesures que nous prenons concernant l'un d'entre eux ont un effet, une action sur les autres. Il faut donc à la fois les voir ensemble et séparément.

Le déséquilibre extérieur

D'abord, le déséquilibre extérieur : le redressement de notre situation a été plus rapide et plus accentué que prévu. Pour le premier trimestre de 1975, nous avons, en effet, un excédent de la balance de nos échanges avec l'étranger, excédent qui est encore modeste mais qui succède au profond déséquilibre de l'année 1974. Et ce résultat explique la bonne tenue du franc à l'extérieur, puisque le franc, de toutes les monnaies, est celle qui a connu l'évolution la plus favorable au cours des derniers mois. L'amélioration du franc a été sensible naturellement vis-à-vis du dollar, mais on peut dire que c'est le dollar qui s'est affaibli. Cette amélioration a été également sensible vis-à-vis des monnaies les plus fortes, et par exemple le deutschemark.

Il y a un an, au mois de mai dernier, le franc était déprécié par rapport au deutschemark de 13,8 %, et à l'heure actuelle le franc a rejoint la parité du deutschemark, ce qui veut dire qu'en un an il s'est apprécié de plus de 13 % par rapport à cette monnaie jugée pourtant très forte dans le monde. Ceci est un élément favorable pour la France et pour l'Europe.

La hausse des prix

Concernant la hausse des prix, l'objectif du gouvernement, qui était d'obtenir un ralentissement de cette hausse, a bien été obtenu puisque, pour les trois derniers mois connus, la hausse des prix représente 2,7 %, ce qui correspond à un rythme annuel de hausse compris entre 10 et 11 %, alors que l'année dernière, à la même époque, au début de 1974, la hausse, pendant le premier trimestre, avait été de 4,2 %, correspondant donc à un rythme supérieur à 16 %.

Mais ce ralentissement de la hausse des prix n'est pas suffisant. Nous devons revenir nettement au-dessous des 10 % par an et il est important que l'évolution des prix, au cours des prochains mois (mai, juin), marque cette décélération de la hausse de nos prix. C'est-à-dire que, dans ce domaine, le résultat est en voie d'être obtenu ; il n'est pas, à l'heure actuelle, suffisant.

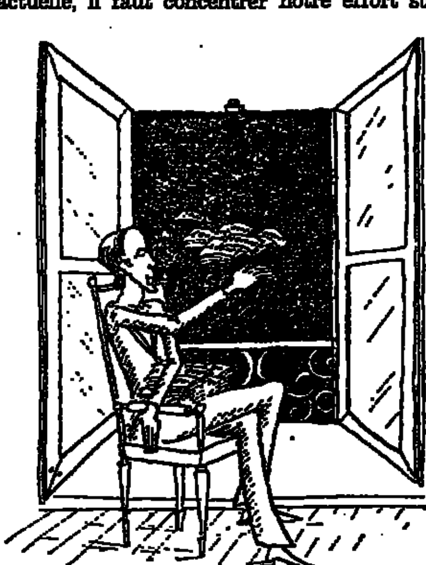
L'emploi

Concernant l'activité économique et l'emploi, la France a subi le contrecoup du ralentissement économique dans le monde. Elle l'a subi après les autres et moins que les autres, puisque nous avons eu une croissance de notre économie, en 1974, et que nous aurons encore une croissance de notre économie en 1975, mais à un rythme qui n'est pas suffisant pour maintenir un degré satisfaisant d'emploi. Nous avons observé, les uns et les autres, vous-même directement ou autour de vous, l'augmentation du chômage partiel, l'augmentation du nombre de chômeurs secourus et l'augmentation des personnes à la recherche d'un emploi, notamment les jeunes. Et c'est donc le problème que nous devons traiter.

Il y a un mois, lorsque je vous parlais encore au coin du feu, je vous ai dit que le soutien calculé de l'activité économique de la France devait comporter une politique active de l'investissement productif, et c'est cette politique que je vais vous décrire.

L'investissement productif, qu'est-ce que c'est ? C'est un vocabulaire un peu abstrait et cela représente l'effort de construction d'usines, d'acquisitions de machines-outils, de mise en place d'outillage, bref, tout ce qui augmente la capacité productrice d'une économie et d'un pays.

Or, pour soutenir l'activité économique française, pour développer l'emploi, à l'heure actuelle, il faut concentrer notre effort sur le développement de notre équipement productif.


(Dessin de BONNAFFÉ.)

Et pourquoi ? D'abord parce que c'est la meilleure manière d'agir du point de vue de l'inflation. C'est l'action qui est la moins inflationniste ; au lieu d'ajouter une demande supplémentaire, une demande de consommation qui très souvent se traduit purement et simplement par la hausse des prix et non pas par une augmentation de la production, on traite le mal à sa racine en soutenant l'activité économique de secteurs actuellement déprimés qui peuvent donc faire travailler des travailleurs, en recruter de nouveaux, distribuer des salaires. Ensuite, parce que l'action de développement de l'équipement productif agit deux fois : elle agit dans les usines qui fabriquent des biens d'équipement ; elle agit ensuite parce que ces équipements ainsi commandés, ainsi créés, doivent donner lieu à l'embauche de nouveaux travailleurs pour les utiliser et les mettre en valeur, si bien que le développement de notre équipement productif sert à la fois l'activité économique dans l'immédiat et la création de nouveaux emplois dans le futur.

J'avais demandé, vous vous en souvenez, au ministre de l'économie et des finances de recevoir les responsables de l'équipement productif de l'ensemble des secteurs, c'est-à-dire du public et du privé d'une part, des entreprises grandes et petites d'autre part, ce qu'il a fait pendant le mois d'avril.

Six mesures

Et le gouvernement a pu ce matin arrêter un programme d'ensemble de développement de notre équipement productif qui comporte les six mesures suivantes. Ces mesures sont techniques, je n'entrerai pas dans tous les détails ; demain matin, le ministre de l'économie et des finances les commentera pour la presse et pour les spécialistes, mais il est important que vous en connaissiez l'essentiel. Ces six mesures sont donc les suivantes :

D'abord, l'État prêtera directement aux entreprises qui dépendent de lui, c'est-à-dire aux entreprises nationales, 1 250 millions de francs de plus pour leur permettre de passer des commandes de biens d'équipement supplémentaires. Par exemple, l'E.D.F., les Charbonnages, la S.N.C.F. pourront commander des équipement supplémentaires et ainsi faire travailler les secteurs qui les produisent.

Ensuite, un emprunt groupé, de 5 milliards de francs, sera lancé par l'ensemble des organismes qui financent l'achat de ces équipements productifs. Ces organismes, qui sont le Crédit national, le Crédit hôtelier, les sociétés de développement régional et, en même temps, un groupe de petites et moyennes entreprises, permettront aux acquéreurs de bénéficier de conditions de crédit plus favorables, car cet emprunt de 5 milliards de francs sera bonifié par l'État de manière que l'on puisse prêter ces fonds à un taux qui, pour les premières années, sera limité à 8,5 %.

Dans le même esprit, les prêts qui peuvent être faits aux entreprises exportatrices pour développer leur capacité de production et leur emploi, ces prêts que nous avions décidé le mois dernier d'augmenter de 3 milliards, seront également bonifiés pour ramener le coût pour les usagers à 8,50 %.

La quatrième mesure est une mesure fiscale. Elle a pour objet de permettre à ceux qui commanderont entre le 1er mai et le 31 décembre 1975 un matériel de production supplémentaire — usines, machines-outils, outillage — de déduire 10 % de la valeur de ce matériel de l'impôt qu'ils doivent au titre de la taxe à la valeur ajoutée.

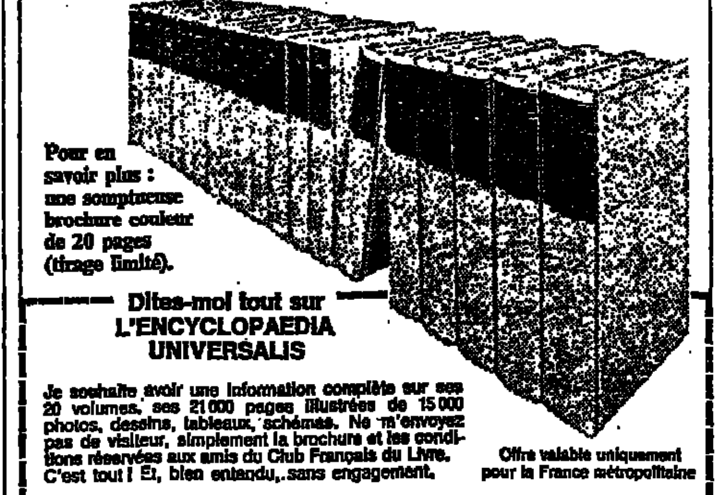
Nous avons pensé que c'était le mécanisme le plus incitatif, celui qui pouvait pousser le plus directement à ces commandes de biens d'équipement supplémentaires.

Vous voyez que nous n'avons pas utilisé l'allégement de l'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire de l'impôt sur les profits, pensant que ce mécanisme devait, dans les circonstances actuelles, rester inchangé, et nous avons préféré une action directe qui réduise de 10 % le coût du matériel d'équipement neuf, qui sera acquis par ceux qui se préoccupent de produire davantage.

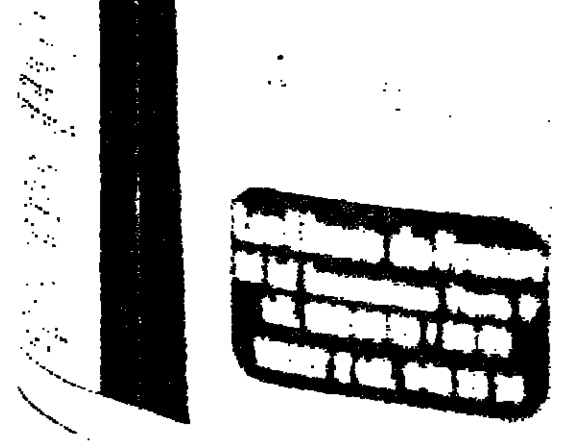
La cinquième mesure intéresse les régions et elles consiste à accroître de 240 millions de francs l'aide au développement régional, à la décentralisation, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois dans les régions de l'Ouest et aussi dans les régions du Centre.

Enfin, la sixième mesure concerne le téléphone. Il y a déjà plusieurs semaines que j'avais donné la directive de préparer un programme supplémentaire de développement des installations téléphoniques en France.

Pourquoi ? D'abord parce que nous sommes en retard, et que tout le monde le sait.







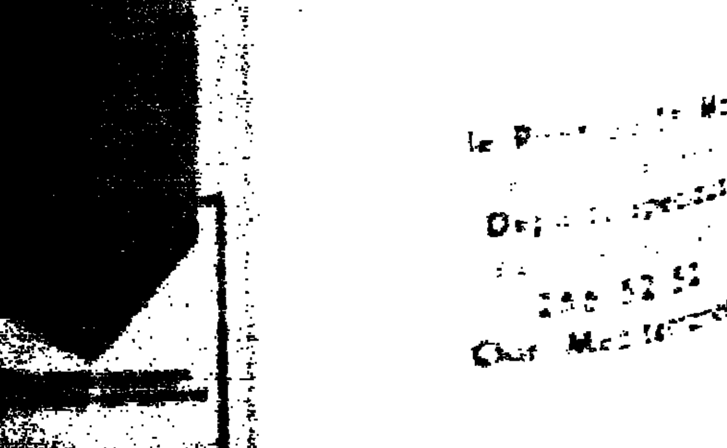
L'ALLOCUTION TÉLÉVI[SÉE]

...r notre effort sur le développe[ment]

Six mesures...







DU CHEF DE L'ÉTAT

de notre équipement productif, déclare M. Giscard d'Estaing

A l'heure actuelle, pour obtenir le raccordement des lignes téléphoniques, il faut en moyenne quinze mois en France.

Ensuite, parce que notre industrie, bien qu'elle soit d'un bon niveau technique, est actuellement insuffisamment développée à l'exportation.

A l'heure actuelle, notre industrie automobile exporte, vous le savez, près de 60 % de la production, mais notre industrie du téléphone n'exporte que 15 % de sa production. Il est indispensable qu'elle se développe. Ensuite, parce que c'est un secteur qui ne consomme pratiquement pas d'énergie et de matière importée. C'est un secteur dans lequel il y a uniquement la technique et le travail, c'est-à-dire ce que la France peut parfaitement fournir. Il faut *donc* faire un effort important supplémentaire de développement du téléphone.

La sixième mesure consiste à lancer un programme de 4 milliards 200 millions de francs, étalé sur l'année 1975, l'année 1976, pour accélérer notre équipement téléphonique, et ce programme permettra, je l'indique, de construire, par exemple, neuf cent mille lignes supplémentaires, c'est-à-dire le même nombre de lignes que celles qui sont à l'heure actuelle installées à Paris, et permettra également de compléter l'automatisation d'un certain nombre de régions, de six régions supplémentaires qui s'ajouteront aux quatre régions déjà équipées.

Ce programme additionnel permettra de créer des emplois, de faire disparaître rapidement le chômage partiel dans ce secteur, et s'inscrira dans une perspective plus vaste que le VII[e] Plan devra décrire, et qui sera la priorité donnée dans les années 1975-1980 à l'équipement téléphonique de la France.

Voici donc ces six mesures. Quelle est leur importance ? Si l'on en fait le chiffrage total, cela représente 15 milliards et demi de francs, c'est-à-dire une somme qui re*présente un effort très concentré* et très massif de développement de l'équipement productif. Pour que cet effort obtienne de bons résultats, il faut que l'action soit forte et soit rapide. C'est pourquoi, d'ici quinze jours, les ministres concernés feront rapport au conseil des ministres sur la manière dont les commandes correspondantes commenceront à être passées dans les secteurs publics dont ils ont la charge.

Voici donc cet ensemble de mesures destinées à soutenir l'activité économique en développant l'équipement productif, et par là à créer de nouveaux emplois.

Il restera naturellement à poursuivre dans le domaine de l'emploi notre action sur deux points essentiels.

Le premier point, c'est l'effort de revalorisation du travail manuel, car en France les conditions *historiques font* que le travail manuel, qui est cependant un travail directement productif, du point de vue de ses conditions d'exercice, du point de vue de la rémunération, du point de vue de sa considération sociale, n'a pas la place qui lui revient.

Le deuxième effort, c'est un effort concernant l'emploi des jeunes. J'ai demandé au premier ministre de chercher les mesures *ou les techniques qui pourraient être mises* en œuvre pour faciliter, notamment lors de la prochaine rentrée, l'emploi des jeunes dans les activités productrices françaises. C'est ainsi que l'économie française pourra poursuivre son progrès. Ce progrès s'organisera au cours des prochains mois, dans le cadre du VII[e] Plan qui couvrira la période 1975-1980 et qui fixera les ambitions, les perspectives de la France, concernant son développement économique et son progrès social.

ALGÉRIE : un voyage difficile pour les Français et pour les Algériens

Je voudrais vous parler maintenant de l'Algérie. Il y a dix jours, je suis allé en Algérie. C'était le premier voyage d'un président de la République française en Algérie depuis son indépendance, il y a treize ans, et aussi *depuis* la *période de* six ans qui s'est étendue de 1956 à 1962 et qui a été celle de ce qu'on a appelé les événements d'Algérie et que le langage courant appelait la « guerre d'Algérie ». C'était donc un voyage difficile pour les Français et pour les Algériens.

Je sais que beaucoup d'entre vous ont suivi ce voyage lorsqu'il a été décrit par les moyens audio-visuels ou par la presse, et vous avez vu que j'ai été accueilli en Algérie avec dignité, puis avec chaleur, par le président Boumediène et par la population algérienne.

Le plus remarquable, sans doute, c'est qu'il n'y a eu aucun incident nulle part, ni dans les villes, ni dans les établissements que j'ai visités, ni dans l'université où j'ai rencontré la très nombreuse et très active jeunesse algérienne qui, comme toutes les jeunesses du monde, est, bien entendu, *nationaliste*.

Je crois que ce voyage a été utile pour la France et qu'il a été utile pour les rapports franco-algériens.

Utile pour la France, parce que cela permettait de faire apparaître que l'œuvre qui avait été accomplie longuement dans ce pays, quelle qu'ait été ensuite la modification de nos rapports, que cette œuvre restait comprise et appréciée. Et ce voyage a été utile pour les rapports franco-algériens parce que nous sommes face à face, des deux côtés de la Méditerranée, parce que nous nous connaissons bien, parce qu'il y a beaucoup d'Algériens qui travaillent en France, parce qu'il y a beaucoup de Français qui vivent en Algérie et qu'il est important que nous développions les actions que nous pouvons concevoir et conduire ensemble.

Bien entendu, pendant ce voyage, j'ai pensé aux Français d'Algérie. Pendant que je survolais la campagne algérienne à basse altitude, je regardais par le hublot et je voyais leurs maisons, telles quelles, *avec leurs toits rouges, avec les bouquets* d'arbres, avec, à côté, le hangar dans lequel ils rangeaient leur matériel agricole et où ils allaient, le matin, chercher leur tracteur. J'ai vu leurs maisons dans les villes, les balcons, les escaliers, les volets qu'ils ouvraient le matin et qu'ils fermaient le soir. Et j'ai compris que, pour ceux qui avaient vécu longtemps là-bas et qui en étaient partis après un certain âge, il y avait dans leur cœur quelque chose qui s'était brisé.

A cela, nous ne pouvons pas répondre. Mais nous pouvons exercer la solidarité nationale.

La solidarité nationale

Cette solidarité, elle s'est exercée déjà sous des formes diverses au moment de la *réinstallation, puis au moment de l'octroi* des aides et des indemnités. Mais je pense que la solidarité nationale peut s'exercer plus complètement et plus longtemps, et qu'en particulier elle peut, à l'heure actuelle, traiter un certain nombre de problèmes concernant, d'une part, les modalités de remboursement des prêts consentis au moment de la réinstallation, concernant la situation des rapatriés les plus âgés et, notamment, de ceux qui, au moment où ils sont partis d'Algérie, avaient déjà un certain âge et laissaient derrière eux soit un fonds de commerce, soit une profession libérale dont le fonds était difficile à évaluer et à justifier, soit enfin ceux qui sont, à l'heure actuelle, dans une situation de pension ou de retraite.

Une concertation avait été entreprise. Un parlementaire a été chargé de mission ; il doit déposer ces jours-ci ses conclusions, et, à partir de ses conclusions, je souhaite que le gouvernement recherche les mesures complémentaires qui pourront être prises et décidées.

Je sais bien que certains diront que je ne les annonce pas moi-même ce soir ; mais ce sont les mêmes qui diraient, sans doute, que la concertation est nécessaire. C'est pourquoi j'indique que les mesures qui ont fait l'objet des discussions de l'automne dernier devront être examinées maintenant par le gouvernement et qu'il arrêtera les propositions et les décisions qui lui sembleront à la fois justes et nécessaires.

Vous avez vu, au cours des dernières semaines, que le monde était parcouru d'un certain nombre de mouvements violents, de guerres, de changements de régime. Et je pense au sort de la France. La France, il y a un an, a eu à choisir, et elle a choisi librement, au cours d'une campagne électorale qui, à l'heure actuelle, à un an près, se trouvait exactement à sa moitié. Elle a choisi et elle m'a confié la responsabilité de conduire son sort.

Vous avez vu qu'au travers de ces événements extérieurs je m'efforçais de conduire la France sur le chemin d'un progrès qui soit à la fois paisible, respectueux des droits des individus et, en même temps, libéral.

Dans un mois, à l'occasion précisément de l'achèvement de cette première année de mon mandat, je vous dirai ce qui a été fait jusqu'ici et je vous dirai ce que nous devons continuer à faire ensemble pour que, dans un monde où il existe la violence et l'intolérance, la France apparaisse, dans sa manière de vivre et dans son influence internationale, comme étant une communauté libérale ; une communauté, c'est-à-dire attentive à tous les problèmes de justice à l'intérieur et à l'extérieur, et libérale dans le respect des droit de toute nature des individus et des Etats.



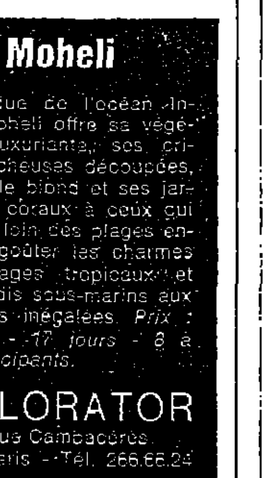


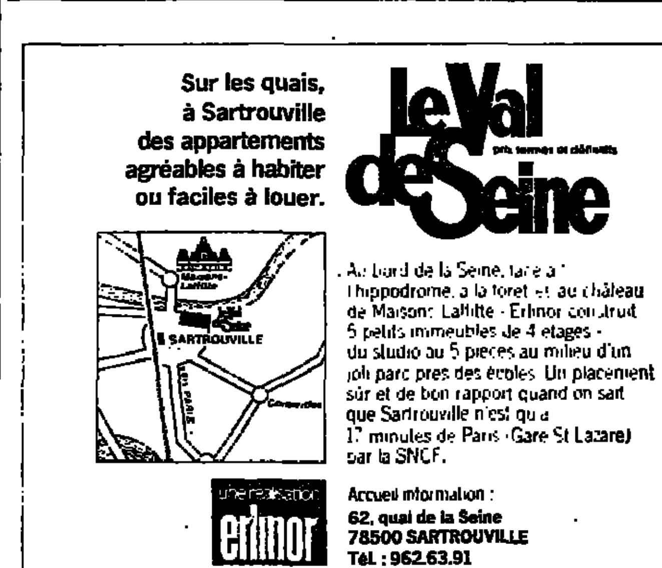


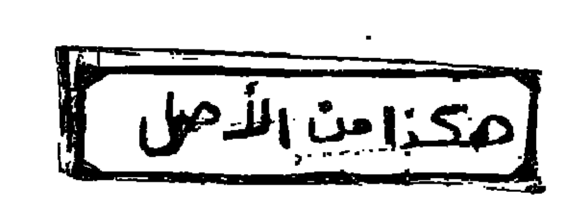












DANS LES MILIEUX POLITIQUES...

M. PLISSONNIER (P.C.) : au profit de la haute finance.

● M. GASTON PLISSONNIER, membre du secrétariat du P.C. :

« *C'est au moins la quinzième fois, ce soir, que Giscard d'Estaing promet la fin de l'inflation et du chômage. Les mesures qu'il annonce profitent essentiellement à la haute finance. Elles l'encouragent à spéculer, à investir à l'étranger, à accélérer la concentration de l'économie, mais, une fois de plus, rien n'est prévu pour améliorer le sort des travailleurs et leur pouvoir d'achat.*

» *Nous accusons le président de la République de tromper les Français quand il prétend que des mesures d'aide au grand capital peuvent porter un véritable remède au chômage. En réalité, sa politique, destinée à peser sur les salaires et sur la consommation populaire, aboutira à aggraver le chômage. (...)*

» *Quant aux déclarations sur l'Algérie, elles tendent à masquer le refus de prendre en considération le sort des Algériens immigrés et les nécessités d'une véritable coopération franco-algérienne.* »

M. FILLIOUD (P.S.) : il n'est plus question de changement.

● M. GEORGES FILLIOUD, membre du bureau exécutif du P.S., député de la Drôme :

« *Visiblement, M. Giscard d'Estaing se résigne à la régression maintenue et aggravée du pouvoir d'achat des travailleurs. Aucune relance de la consommation n'est amorcée. Aucun emploi public n'est créé. Le plan annoncé ne vise que les investissements industriels, conformément aux vœux du grand patronat. M. Giscard d'Estaing a parlé comme si tout allait bien dans la France qu'il incarne, en ignorant l'inquiétude et parfois la misère des Français. Il n'est plus question de changement ni de réforme. Seulement d'attendre, immobile, que les solutions miracles viennent de l'extérieur.* »

M. FABRE (rad. gauche) : tardif et insuffisant.

● M. ROBERT FABRE, président du Mouvement des radicaux de gauche, député de l'Aveyron :

« *Comment croire à des promesses si souvent faites et jamais tenues ? Les mesures annoncées sont d'ailleurs bien tardives ou insuffisantes. Seules quelques grosses firmes exportatrices risquent d'en bénéficier. Une nouvelle fois, les petites et moyennes entreprises, les travailleurs et les ménagères sont oubliés.* »

● LE P.S.U. : « *Giscard feint de se préoccuper du chômage. Mais aucune des mesures annoncées ne permet d'assurer que la situation de l'emploi cessera de se dégrader, sauf peut-être pour le chômage partiel, dans quelques entreprises. Il s'agit en réalité de la deuxième phase du plan d'austérité : la recherche d'un coup d'accélérateur à la transformation attendue de l'industrie française tout en maintenant la pression exercée sur les travailleurs.* »

● LE BUREAU EXECUTIF DU CENTRE DÉMOCRATE : « *Il est indispensable que le dispositif gouvernemental ainsi prévu soit appliqué avec cohérence et rapidité, faute de quoi de très vives déceptions seraient exprimées et le pays connaîtrait une grave crise sociale.*

» *Préoccupé du sort des rapatriés, le Centre démocrate ne peut que se féliciter de constater que la solidarité nationale jouera plus complètement en leur faveur après une longue attente.* »

M. CHALANDON (U.D.R.) : le gouvernement devra compléter son plan par un soutien de la consommation.

● M. ALBIN CHALANDON, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de l'action politique, député des Hauts-de-Seine :

« *Le gouvernement a décidé de procéder à une relance des investissements des entreprises. Le programme qu'il a établi, par ses effets mécaniques comme par sa résonance psychologique, va relancer peu à peu l'activité. Il faut se demander si, devant la situation de l'emploi qui s'aggrave, ses effets seront suffisamment rapides et amples pour y faire face. Sans doute, le gouvernement devra-t-il le compléter par un soutien, certes limité, mais direct de la consommation au cours des mois à venir (...).*

» *L'U.D.R. se félicite d'autre part d'un rapprochement* [entre la France et l'Algérie] *qui peut être le point de départ d'une authentique communauté méditerranéenne. L'effacement des ombres entre les deux pays ne doit pas nous faire oublier le drame des Français qui ont quitté l'Algérie.* »

● LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES, qu'anime M. Michel Jobert :

« *Les mesures annoncées par le gouvernement ne correspondent en aucune façon aux réalités économiques et sociales actuelles. Sur les 15 milliards et demi de financement nouveau, trois ou quatre, tout au plus, pourront effectivement être injectés cette année dans l'économie française. Les problèmes du chômage et de la croissance nulle demeurent par conséquent entiers.* »

...PROFESSIONNELS

Le C.N.P.F. : un effort tardif mais important.

● M. CEYRAC, président du C.N.P.F., a déclaré : « *Le président de la République a mis fortement l'accent sur l'importance de l'investissement productif public comme privé. C'est un bon point. Je pense que cet effort, qui est important, n'aura peut-être pas un effet aussi rapide que nous le souhaitons, en raison du retard qui a été pris et du gel qui s'est emparé de l'économie française.*

» *Par ailleurs, on propose aux entreprises de s'engager dans un grand effort d'investissement, ce que nous souhaitons. Mais en recourant aux emprunts, et donc en augmentant en définitive leur endettement. Il faut le faire, mais tout le monde doit savoir que les emprunts se remboursent avec des produits et que par conséquent il est nécessaire que la santé financière des entreprises fasse également l'objet de l'attention des pouvoirs publics. Il y a deux mesures que nous avions mises à notre programme : d'une part, une bonne gestion des entreprises par un retour à la liberté des prix ; d'autre part, des mesures permettant aux épargnants de devenir dans de meilleures conditions des actionnaires. Ces aspects n'ont pas été pris en compte par le gouvernement.* »

CHAMBRES DE COMMERCE : un catalogue.

● L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE COMMERCE :

« *Les mesures gouvernementales constituent plus un catalogue qu'un plan d'ensemble cohérent, et, pour cette raison, elles risquent de ne pas atteindre leur but. (...) S'agissant de donner une impulsion aux investissements par des facilités plus grandes et moins onéreuses de crédit, l'effet ne pourra en être ressenti avant plusieurs mois. Le problème de l'emploi des jeunes et du chômage reste donc posé dans l'immédiat.*

» *Il n'est pas certain, d'autre part, que les chefs d'entreprise trouvent dans ce catalogue des raisons suffisantes d'espérer, leur redonnant ainsi le goût et la volonté d'investir. Les chambres de commerce et d'industrie auraient souhaité que les mesures prises fussent plus incitatives, en particulier sur le plan fiscal, afin d'alléger les trésoreries et stimuler les volontés.* »

...ET SYNDICAUX

C.G.T. : des milliards pour les grandes entreprises.

● M. JEAN-LOUIS MOYNOT, secrétaire de la C.G.T. :

« *Hier, pour refroidir l'économie, on a imposé des sacrifices aux travailleurs. Aujourd'hui, pour la « réchauffer », le gouvernement donne des récompenses aux grandes sociétés capitalistes. Politique à sens unique qui aggrave à chaque fois la crise. Relancer l'économie, résorber le chômage, réduire l'inflation, exigent à la fois de satisfaire les revendications — en premier lieu en matière de pouvoir d'achat — et de s'attaquer à la toute-puissance des sociétés capitalistes. C'est la seule issue à la crise. Au lieu de cela, Giscard distribue les milliards aux grandes entreprises et le gouvernement refuse la négociation. Il n'y a pas d'autre recours que l'action pour le faire céder.* »

C.F.D.T. : pas d'effet sur le pouvoir d'achat ou le chômage.

● M. MICHEL ROLANT, secrétaire de la C.F.D.T. :

« *Le président de la République n'a pas décrit un véritable plan de relance, mais simplement un programme de financement de certains intérêts privés avec de l'argent public : celui des contribuables et des épargnants. (...) Les mesures décrites sont sans effet immédiat sur le pouvoir d'achat qui se dégrade, elles n'empêcheront pas la montée du chômage, notamment pour les jeunes à la rentrée. Sur le plan économique, elles n'auront d'effet, tardivement, que dans les secteurs et entreprises privilégiés.* »

Pour sa part, la fédération C.F.D.T des P.T.T. estime, à propos des investissements supplémentaires pour le téléphone, qu'il est « *indispensable de créer onze mille emplois de plus au téléphone en 1975 et autant en 1976 faute de quoi les crédits engagés risquent d'être mal utilisés. Ils bénéficieront surtout aux industriels et aux banquiers* ».

F.O. : il était temps.

● M. ANDRE BERGERON, secrétaire général de F.O. :

« *Le gouvernement semble enfin prendre conscience de la nécessité de relancer l'activité générale. Il était temps, car le nombre des chômeurs totaux indemnisés avoisine désormais six cent mille. Reste à savoir quel sera l'effet immédiat des décisions annoncées par le président de la République. Je n'en conteste pas l'importance, mais je pense qu'elles devraient être accompagnées de mesures en faveur des catégories sociales les plus défavorisées.* »

C.F.T.C. : associer les représentants des salariés.

● M. JEAN BORNARD, secrétaire national de la C.F.T.C. :

« *Le gouvernement s'engage enfin, mais bien tardivement, dans la voie d'une relance. (...) La C.F.T.C. insiste pour que les interventions prévues dans chaque secteur soient discutées non seulement avec les employeurs mais aussi avec des représentants des salariés, intéressés au premier chef, et qui doivent participer à l'élaboration de véritables programmes professionnels et régionaux. (...) Elle regrette que le président de la République n'ait pas annoncé d'autres mesures à l'égard des plus défavorisés et de leurs familles qu'il est inadmissible de voir porter le poids de la récession.* »

C.G.C. : donner des garanties aux prêteurs.

● M. ANDRE MALTERRE, président de la C.G.C. :

« *Il était grand temps de stimuler notre économie par le développement des investissements productifs. (...) Comment les 15 milliards et demi de francs destinés à ces investissements seront-ils financés, surtout à un taux de 8,5 %, nettement inférieur au taux pratiqué actuellement ? Je souhaite que des garanties soient données aux prêteurs, car l'épargne a beaucoup souffert de l'inflation.* »

F.E.N. : des mesures trop limitées.

● LE BUREAU DE LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE : « *Le gouvernement s'est enfin résolu à prendre des mesures pour tenter d'enrayer la récession qui s'est instaurée en France en conséquence de la politique d'austérité imposée par le pouvoir. Mais il le fait de façon trop limitée, dans des conditions qui favorisent d'abord les grandes entreprises et selon des modalités qui ne permettront pas d'enrayer sérieusement le chômage et encore moins de le faire dans des délais courts.* »

Moitié Debré, moitié Giscard

(Suite de la première page.)

Mais il ne faut pas céder au charme des chiffres. Une partie substantielle de cette somme ne sera pas dépensée cette année : 2 à 3 milliards de dépenses pour le téléphone seront engagés l'an prochain ; la déduction fiscale pour investissement interviendra en partie en 1976 (le matériel commandé devra être payé au moins partiellement pour donner droit à l'abattement) ; enfin l'argent de l'emprunt groupé ne sera pas complètement dépensé d'ici à décembre. En supposant que cela ramène les 15,5 milliards cités à 10 ou 11 environ cette année, il n'est pas sûr non plus qu'ils seront complètement employés.

L'expérience allemande le montre présentement, il ne suffit pas d'offrir de l'eau à l'âne pour le faire boire ; il faut encore qu'il ait soif. En 1966, et l'opinion le savait l'expansion française était certaine ; un peu molle sans doute (4,8 %), à cause des effets tardifs du plan de stabilisation, mais assurée. L'environnement extérieur apparaissait favorable. Il suffisait donc de « dégeler » les investisseurs privés, lents à s'engager (les achats d'équipement des firmes privées avaient même stagné en 1965). Dans ce bon climat, le cadeau fiscal offert par M. Debré eut l'effet souhaité : achats accélérés, pour profiter de l'aubaine limitée par le temps, commandes supplémentaires, qui firent progresser l'investissement des entreprises privées de 6,3 % en 1966 et de 7 % en 1967 (1).

Cette fois, l'ambiance est fondamentalement différente. M. Fourcade ne croit plus guère à l'expansion d'ici à la fin de l'année ; il redoute que la croissance tombe à 2,2 % en 1975, contre 6,6 % il y a deux ans, quelque 4 % l'an dernier et 4,2 % espérés pour cette année, il y a trois mois. Les Etats-Unis, dont l'effet reste dominant sur nombre d'économies, sont au plus bas (baisse de 10 % du produit national en un an) et ne savent pas encore si la production repartira en fin d'année ou au printemps. L'Allemagne, le bon élève de la classe européenne, a enrayé la récession mais n'est pas encore repartie du bon pied.

Précisément, on constate actuellement outre-Rhin que les industriels n'utilisent guère l'équivalent de notre nouvelle déduction fiscale : la subvention de 7,5 % pour achat de biens d'équipement, instituée en décembre par M. Schmidt. Quatre mois après sa mise en application, cette mesure n'est à peu près pas utilisée, les chefs d'entreprise estimant n'avoir pas besoin de s'endetter davantage puisque la clientèle n'augmente pas. Dès lors, c'est du fantastique déficit budgétaire accepté par le Bundestag et les Laender que les économistes espèrent la reprise ; ce déficit s'élève, on le sait, à quelque 6 % du P.N.B. allemand, soit l'équivalent pour la France de 80 milliards de francs, dont 30 pour le seul Etat fédéral.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut penser qu'un bon nombre d'industriels français répugneront à s'endetter, même si l'Etat leur offre des prêts moins chers. Le loyer de l'argent a déjà sensiblement baissé sur le marché depuis 5 mois ; or, non seulement l'investissement n'a pas repris, mais il n'a cessé de diminuer, puisqu'on s'attend maintenant, selon l'I.N.S.E.E., qu'il baisse de 4 % à 5 % cette année, contre un progrès de 3 % l'an dernier et de 6 à 8 % les années précédentes.

Les nouvelles conditions, plus favorables (8,5 % d'intérêt pour les emprunts privilégiés) suffiront-elles à inverser le processus ? On le saura dans six mois. Le retour du « système Debré » de 1966 — à cette nuance juridique près que la déduction d'impôt s'impute maintenant sur la T.V.A. et non sur l'impôt frappant les bénéfices — est à la fois la force du nouveau plan et sa faiblesse. Les industriels — c'est-à-dire le marché — et eux seuls choisiront de l'orienter vers la bonne ou la mauvaise pente. Il en ira de même de l'emprunt groupé, sauf dans les secteurs promis de toute façon à la croissance : la métallurgie nucléaire, l'industrie d'armement, cléaire, l'industrie d'armement, l'ingéniérie et les branches entraînées dans leur prospérité.

Heureusement, le reste du dispositif est plus sûr. Là, les crédits, qui ne dépendent que de l'Etat, seront tous employés : quelque 3,7 milliards en 1975. C'est peu pour assurer une base solide à la relance d'une économie anémiée en profondeur.

Les inconvénients de ce type de relance

Car le mal s'est aggravé avec le temps. L'espoir fallacieux d'une reprise « technique », liée au dégonflement des stocks, s'est évanoui ; décevant l'attente gouvernementale, les chefs d'entreprise signalent que les stocks n'ont pas fléchi dans les industries de base et se sont même accrus dans le secteur de l'équipement. La Banque de France constate un fléchissement continu de la production. L'I.N.S.E.E. est de moins en moins optimiste sur la proximité d'une reprise. Il faut donc « dégommer » davantage le moteur, puisque le « refroidissement » mis en œuvre par M. Fourcade l'a apparemment congelé.

Le plan d'avril vaut mieux que l'acupuncture des mois précédents mais il n'est probablement pas suffisant. Le choix en faveur de ce type de relance n'est pas sans inconvénients. M. Chalandon rappelait lui-même dans ces colonnes, il y a dix jours (2), que l'aide à l'investissement non seulement risquait de se heurter au scepticisme des chefs d'entreprise, mais encore qu'elle n'aurait *« guère d'effet avant neuf ou douze mois »* et entraînerait des importations supplémentaires, nos industries d'équipement *« n'étant pas suffisamment diversifiées pour satisfaire à tous les besoins »*.

Le secrétaire général adjoint de l'U.D.R. noircissait un peu le tableau : mais il n'avait pas tout à fait tort. Même plus énergique, la relance par l'investissement n'empêcherait pas la montée prochaine du chômage, pour la raison simple qu'elle se heurterait à l'« effet de retard ». C'est tout de suite, ou au plus tard dans deux mois, qu'il faudrait créer des emplois nouveaux, et en grande quantité, pour faire face à l'arrivée des centaines de milliers de jeunes qui vont sortir de l'école. Une reprise timide à l'automne — le temps d'emprunter les fonds prévus par le Plan et de les dépenser sur le terrain au second semestre — n'y remédiera pas.

Si même elle a tous les effets bénéfiques escomptés. Ce dont doute une partie du patronat, comme le montre le commentaire désabusé des chambres de commerce. Logique avec lui-même, M. Chalandon avait recommandé d'autres médecines : un effort *« diversifié, sélectif et modéré de la consommation »*, notamment par l'allégement de l'impôt sur le revenu ou de la T.V.A. pour les familles modestes ; la création directe d'emplois dans le secteur public (P.T.T., hôpitaux)... Une version édulcorée, en somme, des suggestions antérieures de M. Mitterrand, mais aussi sélective que celles-ci.

Le président de la République a, une fois encore, écarté cet élargissement de son dessein. Cédant sans doute aux objurgations de son grand argentier, il a craint qu'une stimulation de la consommation ne ravive l'inflation, encore forte : 10 à 11 % l'an. C'est un pari redoutable, qui consiste à fonder l'avenir du pays sur un réchauffement spontané — bien improbable — de la conjoncture internationale.

Le gouvernement a, il est vrai, mis tant d'eau dans son vin depuis trois mois qu'il pourra le faire de nouveau après l'été, si les indices restent mauvais. L'action sélective du pouvoir, naguère réputée impossible ou inéquitable — au nom de quoi l'Etat aiderait-il ceux-ci plutôt que ceux-là ? — est maintenant devenue la règle. Le déficit budgétaire, jadis proscrit, se profile à l'horizon. La relance modulée par la consommation ou les équipements sociaux, encore refusée aujourd'hui, sera peut-être baptisée élémentaire dans quelques mois.

Après avoir connu le pouvoir *« qui ne recule pas »*, nous assistons depuis des mois à l'action d'un gouvernement *« qui a toujours eu raison »*, quand bien même il se contredit dans ses pronostics ou dans ses choix. Mais avec le temps, il peut encore assouplir sa position, pour tenir compte des faits *« qui ont la tête dure »*.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Statistiques et études financières*, numéro 232 (avril 1968). Rapport de M. Gérard Eldin, alors sous-directeur à la prévision.

(2) *Le Monde* du 10 avril.

● L'U.C.T. (Union des cadres et techniciens) regrette *« le caractère tardif des mesures prises en faveur des investissements productifs et espère que l'action pour les prix, qui n'est pas définie, portera ses fruits afin d'assurer à tous l'emploi et le maintien du niveau de vie »*.

LES MESURES DE RELANCE ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Crédits à bas taux d'intérêt pour le secteur privé et épargne plus abondante

● UN EMPRUNT GROUPÉ DE 5 MILLIARDS DE FRANCS sera lancé au début de mai au taux du marché par le Crédit national, le Crédit hôtelier, la Caisse nationale des marchés de l'Etat et les S.D.R. (sociétés de développement régional). L'Etat bonifiera les taux d'intérêt qui seront abaissés à 8,5 % pour les emprunteurs et accordera sa garantie.

Cet emprunt, dont le montant de 5 milliards de Francs est à rapprocher du montant total des émissions d'obligations en 1974, soit 26,5 milliards de francs, et en 1973 (39,7 milliards de francs, dont 7 milliards d'emprunt d'Etat en début d'année) sera émis au taux du marché, un peu moins de 10,50 %. Il permettra aux établissements emprunteurs, contrôlés par l'Etat (Crédit national, Crédit hôtelier et Caisse nationale des marchés), d'accorder les prêts correspondants aux conditions suivantes : la durée des prêts sera de quinze ans, les premiers remboursements seront différés pendant les quinze premières années et surtout l'Etat accordera une bonification ramenant le taux d'intérêt de 11,50 % à 8,50 % pendant ces cinq premières années. Cette dernière mesure est particulièrement importante pour les petites et moyennes entreprises, qui devaient payer de 13 à 17 %, suivant l'état de leur trésorerie et leur situation financière. Les grosses entreprises ont toujours pu négocier des conditions plus satisfaisantes, sans pour autant que l'on puisse revenir aux taux exceptionnels de 1972 (7 % à dix ans pour la régie Renault par exemple).

Trois critères seront retenus : création d'emploi, augmentation des capacités de production et économies d'énergie.

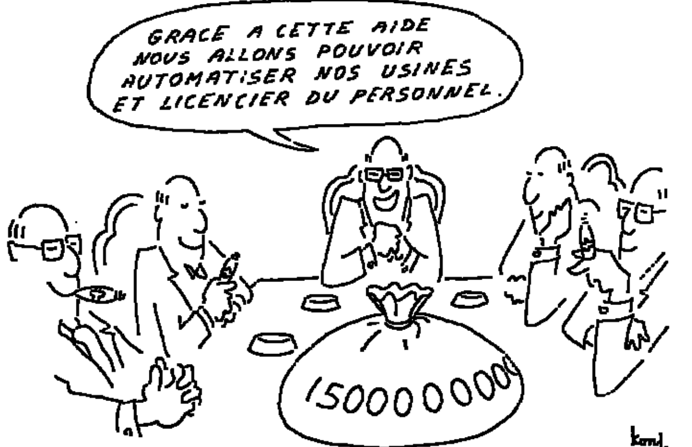
● LES 3 MILLIARDS DE CREDITS RECEMMENT ACCORDES AUX ENTREPRISES EXPORTATRICES (dits « crédits Ségard ») seront également bonifiés et leur coût ramené à 8,5 %.

Les crédits — hors encadrement — qui sont destinés à faciliter le développement des capacités de production des entreprises exportatrices ont été augmentés à partir du 1er avril de 3 milliards de francs. Cette mesure faisait partie du programme de soutien de l'activité économique adopté le 17 mars (le Monde *du 13 mars*).

La dotation initiale de ce régime de faveur mis en place le 1er juillet 1974 s'élevait à 4 milliards de francs, qui étaient en passe d'être totalement consommés.

● LE F.D.E.S. PRETERA 250 MILLIONS DE FRANCS supplémentaires, qui viendront grossir les moyens dont dispose le comité interministériel des structures industrielles qui vient en aide *aux entreprises en difficulté.*

Créé en novembre 1974, et placé sous l'autorité de M. Jean-Pierre Fourcade, le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles est chargé d'étudier la situation d'entreprises en difficulté, et éventuellement de leur porter secours tant au plan industriel que financier. Composé des hauts fonctionnaires nommés à titre personnel, il se réunit toutes les semaines. Depuis sa création, il a été saisi de cent vingt dossiers et a pris cinquante décisions qui ont permis de sauvegarder trente mille emplois, notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Disposant de 300 millions de francs de crédits du F.D.E.S., il n'a jusqu'à présent utilisé qu'une partie de cette somme.



(Dessin de KONK.)

● L'ABATTEMENT A LA BASE dont bénéficient les souscripteurs d'obligations sera porté de 2 000 à 3 000 F, pour accroître les possibilités d'emprunt obligataire des entreprises.

Cette mesure en faveur de l'épargne à long terme, très sollicitée actuellement, était vivement souhaitée, afin de limiter la spoliation dont souffrent les souscripteurs de valeurs à revenu fixe : depuis des années, le rendement des obligations a été inférieur au rythme de l'érosion monétaire.

Fixé en 1969 à 1 000 F, ce qui correspondait, à l'époque, à un capital de 8 000 F environ, l'abattement avait été porté à 2 000 F en janvier 1974. Aux taux d'émission en vigueur en ce moment, un abattement de 3 000 F s'appliquerait aux revenus d'un capital de 33 000 F environ. Il est très difficile de connaître le coût exact de cette exonération pour le budget. M. Fourcade a cité, devant les députés, le chiffre de 50 millions supplémentaires en 1976. Au 31 décembre 1974, environ 190 milliards de francs d'obligations étaient en circulation, avec un revenu annuel supérieur à 15 milliards de francs, dont la répartition est mal connue, du moins entre les particuliers. Une partie de ce revenu est justiciable de l'abattement forfaitaire de 25 %, l'autre n'étant peu ou pas imposée en raison de la faiblesse des ressources des porteurs.

Accélération d'un certain nombre d'investissements dans le secteur public

● LES GRANDES ENTREPRISES NATIONALES (E.D.F., Charbonnages, S.N.C.F...) vont pouvoir lancer 1 milliard de francs d'investissement supplémentaire. Les dotations du FDES (Fonds du développement économique et social), qui est un compte spécial du Trésor, seront relevées dans la même proportion. Une loi des finances rectificative sera déposée sur le bureau du Parlement dans quelques jours pour compléter le budget 1975 de l'Etat *(voir par ailleurs)*.

Le programme d'investissement des Charbonnages autorisé pour 1975 est actuellement de 357 millions de francs (contre 330 millions dépensés en 1974). La direction des Charbonnages avait demandé 100 à 200 millions de plus. Cette requête pourrait être maintenant en partie satisfaite.

Quant à l'E.D.F., on sait que le programme nucléaire représente pour elle une charge financière très lourde, d'autant plus que les relèvements des tarifs ont été insuffisants. La déclaration du chef de l'Etat semble indiquer que le contribuable — ou l'épargnant — et non le consommateur, sera chargé de faire l'appoint, comme d'ailleurs pour les Charbonnages qui, eux aussi, sont en déficit.

● UN PROGRAMME COMPLEMENTAIRE D'INVESTISSEMENT POUR LES TELECOMMUNICATIONS, de 4,2 milliards de francs, engagé dès cette année, est également prévu. Il sera financé soit par le recours au marché financier, soit par des moyens de financement internationaux : il permettra de construire neuf cent mille lignes supplémentaires d'ici à 1977 Ce programme créera des emplois et sera complété par des mesures inscrites au VIIe Plan (1976-1980).

Le programme supplémentaire sera financé par le recours au marché financier : émission d'obligations par les P.T.T. ou par les sociétés de financement du téléphone déjà existantes (Finextel, Codetel, Créditel, Agritel). Il est également prévu de recourir aux marchés internationaux par lancement d'emprunts en eurodevises.

UN COLLECTIF BUDGÉTAIRE VA ÊTRE DÉPOSÉ

Un projet de collectif budgétaire (loi de finances rectificative) sera déposé au cours des prochains jours sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il modifiera les dépenses et les recettes de l'Etat prévues pour 1975. Ce collectif comprendra dix articles, prévoyant notamment :

— le rétablissement de crédits annulés pour la Délégation générale à l'informatique : 4 210 000 F (au lieu des 5 420 000 F initialement prévus) ;

— la ratification des décrets d'avances concernant notamment les mesures de soutien à l'agriculture prises en février mais dont le montant s'élève à 3,225 milliards ;

— le financement de décisions prises antérieurement en matière de logement, pour un montant de 730 millions de francs d'autorisations de programme et 220 millions de crédits de paiement ;

— un déblocage du « butoir » de la T.V.A. en faveur des agriculteurs, à hauteur de 110 millions de francs ;

— l'ouverture de crédits au F.D.E.S. et au FIDOM.

Aide fiscale de 10 % du prix des investissements productifs

● Les entreprises industrielles, commerciales, artisanales et même agricoles qui passeront commande de matériel de production supplémentaire (usines, machines-outils, outillage) entre le 30 avril et le 31 décembre 1975, pourront DEDUIRE 10 % DE LA VALEUR de ce matériel sur l'impôt qu'ils doivent au titre de la T.V.A. Pour les agriculteurs, le montant de cette aide viendrait s'ajouter au remboursement de la T.V.A. prévu pour 1975.

Il s'agit de la reprise de la méthode Debré », utilisée en 1966, et qui prévoyait un crédit d'impôt (sur les impôts frappant les bénéfices) égal à 10 % du prix d'achat des équipements pour les entreprises commandant ou se faisant livrer du matériel et des camions entre le 15 février et le 31 décembre 1966.

Cela avait, à l'époque, suscité quelque vingt mille commandes supplémentaires et fait avancer soixante-dix mille autres achats. Le Trésor y avait perdu environ 800 millions de francs (180 en 1966 et 620 en 1967). Selon M. Fourcade, il en coûtera cette fois au Trésor 2 milliards de francs de moins-values fiscales en 1975, compensées par des plus-values résultant notamment de retards dans les transferts de recettes, à cause de la grève des postes. En 1976, la perte pour le Trésor sera de 150 millions.

● Le versement du premier ACOMPTE DU PRELEVEMENT CONJONCTUREL est supprimé. Il devait être acquitté le 30 avril par quelque quinze mille chefs d'entreprises dont les prix de vente ont particulièrement augmenté en 1975.

● Une nouvelle fraction d'un huitième des crédits de T.V.A. sera remboursée aux EXPLOITANTS AGRICOLES (au titre du « butoir »).

Aide au développement régional

Des crédits budgétaires de 240 millions de francs, en autorisation de programme, et de 120 millions de francs, en crédits de paiement, seront accordés par le Fonds régional européen pour les primes au développement et par le FIAT pour le financement de la création d'emplois supplémentaires dans les régions de l'Ouest et du Massif central.

Rapatriés : la reprise du dialogue

M. Giscard d'Estaing a rappelé la « concertation » entreprise avec les associations de rapatriés au sein d'une *« commission de concertation »* créée en octobre dernier et animée par M. Mario Benard, député U.D.R. du Var, parlementaire en mission, chargé des problèmes des rapatriés. Cette commission avait mis au point une proposition de loi d'indemnisation que M. Jacques Chirac avait refusée en bloc (*le Monde* du 19 décembre). En revanche, le gouvernement avait présenté un article additionnel à la loi de finances rectificative pour 1974, jugé très insuffisant par les associations de rapatriés.

En s'engageant à examiner les conclusions du rapport établi par M. Benard, le président de la République donne ainsi satisfaction aux associations, qui peuvent trouver dans ses propos (le gouvernement *« arrêtera les propositions et les décisions qui lui sembleront à la fois justes et nécessaires »*) l'annonce de la nouvelle loi d'indemnisation espérée. La déclaration de M. Giscard d'Estaing leur permet de constater que le vote, en décembre dernier, de la loi de finances rectificative pour 1974 n'a pas eu pour effet, contrairement à leurs craintes, de clore le dossier. A Alger, déjà, le chef de l'Etat avait indiqué que le problème des rapatriés devait *« continuer à faire l'objet de l'attention et de la préoccupation nationales »*. Le dialogue va reprendre : la mission de M. Benard ayant pris fin le 31 mars, c'est M. Jean Faussemagne, préfet hors cadre, qui a été désigné, le 2 avril.

Les premières réactions des associations de rapatriés sont donc plutôt favorables.

Le général Edmond Jouhaud, président du Front national des rapatriés, nous a déclaré : *« Autant le ton employé à Alger par le président de la République nous avait heurtés, autant nous avons apprécié le ton de son allocution. Il est de bon augure pour l'avenir que les revendications des rapatriés soient examinées avec un élan du cœur plutôt qu'avec une froide raison. M. Giscard d'Estaing a ranimé l'espoir de nos compatriotes en s'engageant à mettre à l'étude le rapport de M. Benard. Que cet espoir ne se transforme pas en déception, car cela serait très grave. »*

M. Paul Lambert, vice-président du F.N.R., de son côté, souligne : *« Nous avons noté un langage nouveau du président de la République. Nous sommes satisfaits de voir enfin un chef de l'Etat témoigner une certaine émotion au souvenir de tout ce que les Français d'Algérie ont perdu tant sur le plan matériel que sur le plan moral.*

» Nous notons son appel à la solidarité nationale, ce que nous demandions depuis treize ans. Cette solidarité doit s'exercer par une loi sur la réparation des dommages et non par une simple contribution. »

M. Paul-Emile Viard, président de l'ANFANOMA, est plus réservé. *« M. Giscard d'Estaing*, note-t-il, *n'a pas prononcé le terme* « d'indemnisation » *ni celui de* « réparation des dommages »*, qui reste le critère fondamental de la solidarité nationale. »*

Enfin, l'Association des fils de rapatriés et leurs amis, que préside M. Jacques Roseau, constate que *« le président de la République a admis que le problème des rapatriés n'est pas résolu »* et souhaite *« que les conclusions des travaux de la commission de concertation puissent être retenues rapidement par le gouvernement pour l'élaboration et le vote d'une nouvelle et véritable loi d'indemnisation. C'est à cette seule condition*, conclut-elle, *que les Français rapatriés pourront comprendre et admettre le prochain voyage du président Boumediène à Paris »*.

Le téléphone : un investissement privilégié

Pour plus du tiers, les investissements supplémentaires « dégagés » par le président de la République seront affectés aux télécommunications. La priorité que l'on attendait est nettement affirmée. Le programme d'investissement dans le téléphone fixé dans le dernier budget des P.T.T. était de 12,8 milliards de francs (10,3 en 1974, 8,3 en 1973). On espérait un milliard supplémentaire, c'est finalement 4,2 milliards sur deux ans qui ont été obtenus, dont la moitié environ seraient consacrés à des investissements proprement industriels.

M. Giscard d'Estaing a lui-même indiqué quelques-unes des raisons qui justifient cette rallonge :

— Les besoins sont évidents : plus d'un million deux cent mille Français attendent actuellement le téléphone. Dans ce secteur, la France est à la quatorzième place des pays industrialisés derrière l'Italie et l'Espagne. Le manque de téléphone est une gêne pour les usagers et un frein pour les entreprises auxquelles on prêche la mobilité.

— Les industriels du téléphone ont les moyens de répondre à une demande supplémentaire. Habitués à travailler avec des taux de croissance de l'ordre de 20 à 30 % par an, ils ont ces derniers temps beaucoup investi, notamment dans l'ouest de la France. Leurs représentants déclarent qu'ils ne tournent aujourd'hui qu'à 70 % de leur capacité.

— Les investissements dans *les télécommunications ne sont* pas inflationnistes. Le téléphone est une industrie qui consomme peu d'énergie, peu de matières importées mais, en revanche, met en œuvre des techniques avancées et utilise une main-d'œuvre importante. De tels investissements sont un bon moyen de relancer les économies régionales et en même temps les ventes à l'exportation.

Actuellement l'industrie des télécommunications emploie dans une trentaine d'entreprises environ soixante-cinq mille personnes. Elle a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de francs, dont 15 % seulement à l'exportation. Deux grandes sociétés de matériel téléphonique (L.M.T. et la Compagnie générale de construction téléphonique C. G. C. T.), contrôlées par le groupe américain I.T.T., se partageaient traditionnellement le marché de la construction téléphonique en France. Les pouvoirs publics ont, au cours des dernières années, favorisé le développement d'une industrie et d'une technique françaises au sein de CIT-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.).

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La crise de la viticulture et les difficultés des agriculteurs

Mercredi 23 avril, après avoir entendu l'éloge funèbre d'Isidore Renouard, député décédé le 18 avril, et après la séance consacrée aux questions au gouvernement, l'Assemblée nationale a examiné la situation de l'agriculture et de la viticulture à l'occasion de cinq questions orales avec débat.

M. BAYOU (P.S., Hérault) dénonce *« les tares du Marché commun passoire »*, et celles d'une *« aberrante fiscalité »* et d'un libéralisme *« outrancier, technocratique et spéculatif »*. Selon lui, le pouvoir d'achat des vignerons a baissé de 20 % en un an, de 50 % en trois ans. Il réclame notamment la fin de la *« campagne anti-vin »* et l'instauration d'une propagande officielle en faveur de ce breuvage.

M. MILLET (P.C., Gard) affirme : *« Devant le désastre, des mesures de première urgence s'imposent, notamment l'attribution immédiate d'une prime de 2 500 francs par hectare et la création d'un Office du vin. »*

M. MAYOUD (R.I., Rhône) réclame une harmonisation des réglementations européennes et demande que les aides directes ne soient maintenues que pour les régions en difficulté ou pour des raisons sociales.

M. ANTOUNE (Réf., Gironde) demande la mise en œuvre d'un plan viticole à long et à court terme ainsi que l'octroi de prêts à taux d'intérêt bonifiés.

M. CORNETTE (U.D.R., Nord) insiste sur la nécessité d'améliorer le système d'indemnisation des *calamités agricoles. Il estime* indispensable d'assurer une meilleure gestion des marchés et une orientation de la production.

M. BONNET : il n'est pas question pour la France d'abandonner la politique agricole commune

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, brosse le tableau de la situation agricole française en avril 1975.

En ce qui concerne la viande bovine, le ministre estime que la Commission de Bruxelles assumerait une lourde responsabilité si elle décidait hâtivement une réouverture, même partielle et limitée, des importations en provenance des pays tiers. A propos du marché viti-vinicole, il rappelle les résultats *« non négligeables »* obtenus à Luxembourg et insiste sur la nouvelle opération de distillation de vin du 12 mai au début juillet, pendant laquelle les distilleries françaises pourront travailler au maximum de leur capacité. M. Bonnet souligne qu'on distillera en cinquante-cinq jours au moins 4 millions, sinon 5 millions d'hectolitres.

Evoquant ensuite la possibilité de stockage d'un million et demi d'hectolitres de vins de table, il en précise les modalités : *« Les contrats de stockage sont réservés aux vins de table en vrac, importés d'un Etat membre de la C.E.E. La date limite du stockage est le 1er septembre 1975. Souscrits auprès de l'Institut des vins de consommation courante, ces contrats donnent lieu au versement d'une aide, proportionnelle à la durée du stockage, de 1,20 F par hectolitre et par mois. »*

Après avoir souhaité que le négoce local et national *« joue le jeu »* pour relancer les transactions et redresser les cours, il déclare : *« Les éléments constitutifs d'une reprise sont réunis. A cette normalisation attendue doit correspondre la cessation d'actes portant atteinte aux mécanismes normaux du marché, troublant l'ordre public, et de nature à discréditer dans l'opinion une cause légitime. »*

Quant au nouveau règlement viti-vinicole, son objectif sera triple : permettre une meilleure adaptation de l'offre à la demande par la distillation, en début de campagne, des excédents, et ce d'une façon automatique et obligatoire ; promouvoir une véritable politique de qualité par un contrôle systématique ; assurer une meilleure gestion du marché. Estimant indispensable la mise en place d'une véritable organisation des productions et de leurs circuits de commercialisation, le ministre annonce que le projet de loi-cadre relatif à l'organisation interprofessionnelle sera déposé d'ici quelques semaines au Parlement.

M. Bonnet déclare encore : *« Il n'est pas question pour la France d'abandonner la politique agricole commune, mais de l'améliorer autant que faire se pourra (...). Le Marché commun ne saurait vivre longtemps d'expédients sans être condamné inéluctablement à l'enlisement. »*

Pour terminer, il souligne que les grandes orientations de la politique agricole de la France à moyen terme, que définira, le mois prochain, un conseil de planification, seront conçues *« dans une optique résolument optimiste, expansionniste et agressive vis-à-vis des marchés extérieurs »*.

« Trop peu, trop tard, trop mal », tel est le jugement que, selon M. ANTAGNAC (P.S., Aude), les viticulteurs portent sur les mesures gouvernementales. M. DELIAUNE (U.D.R., Gironde) évoque la *« boisson hygiénique et fortifiante »* qu'est, selon lui, le vin. Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) fait état de l'élevage, et affirme : *« En 1974, le revenu des éleveurs a connu une baisse de près de 25 %. Si le gouvernement est satisfait, tous les éleveurs sont mécontents, voire en colère, car ils sont les victimes les plus durement frappées par la politique inflationniste. »* Après avoir précisé que *« la crise n'est pas une mauvaise passe pour tout le monde »*, elle qualifie de *« goutte d'eau dans la mer de la baisse du revenu »* la nouvelle prime à la vache. Elle demande des prix minima garantis pour la viande, la création d'un Office de production animale, le réexamen du problème des circuits de distribution et l'organisation du stockage, de la conservation et de la transformation de la viande.

« Quand la viticulture a la fièvre, le Languedoc est malade », constate ensuite M. SENES (P.S., Hérault), qui réclame notamment la rupture du monopole de la distribution.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris) entend faire respecter la *« dignité du vigneron »* et s'élève *« contre la destruction d'une richesses produite par des hommes »*. Il affirme : *« Le gouvernement n'a pas de politique. Il est stupide de faire produire ce que l'on sait que l'on détruira »*, et demande : *« La politique de ce pays est-elle décidée dans la rue ou dans les enceintes gouvernementales ou parlementaires ? »*

Enfin, M. GAUDIN (P.S., Var) demande la révision des règlements communautaires et celle du système de fixation des prix ainsi que l'arrêt de la *« campagne anti-vin »*.

En séance de nuit, M. SERGE MATHIEU (rép. ind., Rhône) demande une remise forfaitaire des délais de règlement et des prêts bonifiés pour les producteurs de vins d'appellation contrôlée. M. BONHOMME (app. U.D.R., Tarn-et-Garonne) estime *insuffisants* les avantages consentis aux zones sinistrées et suggère la création d'un régime d'assurance obligatoire.

M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) dénonce *« le coup de sonde gouvernemental en vue de liquider partiellement le secteur de fruits et légumes dans la région méditerranéenne »*.

M. ALDUY (P.S., Pyrénées-Orientales) attire l'attention sur les importations de vin italien et les aspects *« frauduleux »* qui s'y rattachent. Il réclame un réel contrôle des procédés de vinification et de l'origine des vins. M. CAPDEVILLE (P.S., Aude) souligne l'importance des forces de l'ordre mises en place et compare son département à l'Irlande du Nord. M. MAISONNAT (P.S., Isère) attire l'attention sur l'exode des agriculteurs de montagne. On entend ensuite MM. BIGNON (U.D.R., Somme), GAYRAUD (P.S., Aude) et BESSON (P.S., Savoie), qui, au nom de M. BASTIDE (P.S., Gard) demande *un statut de la viande et du vin*.

M. LE PENSEC (P.S., Finistère) fait état de la situation difficile des producteurs de lait et de celle, *« dramatique »*, des aviculteurs. M. HAMEL (R.I., Rhône) évoque les problèmes de la région de l'Ouest lyonnais. Pour M. LAURISSERGUES (P.S., Lot-et-Garonne), *« 1974 apparaît comme l'une des plus mauvaises années de l'agriculture »*. A son avis, son département devrait être déclaré zone sinistrée. M. DUTARD (P.C., Dordogne) réclame une mesure identique pour son département.

Pour M. FRECHE (P.S., Hérault), les crises de la viticulture et de l'arboriculture sont celles de toute une région menacée de mort. Et il conclut : *« La qualité, oui, mais à condition que la qualité paie. »*

Selon M. LIOGIER (U.D.R., Ardèche), toute importation de vin des pays tiers doit être proscrite.

Pour M. BECK (P.S., Creuse), le Marché commun ne doit pas être un alibi. M. HARDY (U.D.R., Charentes) réclame l'aide de l'Etat pour le cognac. M. TOURNE (P.C., Pyrénées-Orientales) estime que M. Bonnet a rapporté de Luxembourg *« un simple cachet d'aspirine »* et affirme : *« Nous allons vers un été très chaud. »* Enfin, M. HENRI MICHEL (P.S., Drôme) affirme : *« La qualité ne paie plus. »*

Répondant aux orateurs, M. Bonnet souligne, pour le regretter, le caractère « démoralisant » d'un tel débat, puis il insiste sur la modification des habitudes à l'égard du vin, notamment chez les jeunes, modification qui, à son avis, entre pour beaucoup dans les difficultés actuelles.

Enfin, évoquant le problème de la clause de sauvegarde, il *annonce que la Commission de* Bruxelles envisagerait d'entrebâiller les frontières de la Communauté, en autorisant l'importation de 500 000 tonnes de viande d'ici au 30 septembre. *« C'est une première atteinte*, commente-t-il, *face à laquelle le gouvernement français ne saurait rester insensible. »* — P. Fr.

HÉLAS !

Depuis qu'il est installé à l'hôtel de Villeroy, M. Bonnet « mange du pain noir ». Le bœuf, les œufs, le porc, les fruits, le vin... Tous ces secteurs de production ont été tout à tour en crise avec leurs cortèges de manifestations.

Les derniers feux de la « guerre du vin » s'éteignent doucement. Non pas que l'affaire ait été réglée au fond ; elle a été étouffée par un mélange de distillation de stockage des vins italiens, de déclarations démagogiques sur la beauté de la vigne et de plan à long terme.

Hélas ! A peine M. Bonnet voit-il l'accalmie sur le front viticole que de nouvelles difficultés apparaissent. La Commission européenne a décidé, mercredi 23 avril, d'« entrebâiller » les frontières de la C.E.E. fermées depuis près d'un an : elle autorise l'importation de 50 000 tonnes de viande, à condition que la même quantité soit exportée. Une opération blanche, donc, sans grande conséquence. Mais elle en préparerait une autre, plus importante : l'importation dans la C.E.E. de quelques dizaines de milliers de bovins à engraisser. Il s'agirait, en fait, de faire une bonne grâce à un Etat de l'Est producteur de viande afin d'y faciliter l'implantation industrielle d'un pays membre de la Communauté.

M. Bonnet est « hérissé » à l'idée de cette transaction. Car le ministre de l'agriculture sait que les éleveurs français, dont la situation commence à s'améliorer, n'accepteront pas de faire les frais d'une opération industrielle. D'autant que le bovin à engraisser est leur spécialité.

A. G.

A LA COMMISSION DES FINANCES

L'opposition de gauche critique le contenu et les limites de la relance

Devant les membres de la commission des finances, réunis à l'Assemblée nationale, mercredi 23 avril, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui était acompagné de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, a analysé certaines données statistiques récentes avant d'exposer les mesures de politique économique et financière adoptées par le conseil des ministres. Après avoir souligné *que le rythme* de la hausse des prix s'était « nettement ralenti », il a noté que pour le premier ministre la balance commerciale enregistre un excédent de 1,9 milliard de francs, et que, d'autre part, les réserves de changes s'élèvent à 42,2 milliards de francs contre 37,6 milliards de francs en juin 1974. *Le ministre a également* constaté un *« renversement de la tendance »* dans l'évolution de l'épargne à court et à moyen terme, puisque, a-t-il précisé, *« les dépôts dans les caisses d'épargne et les placements d'obligations sur le marché français ont pratiquement doublé »*.

En ce qui concerne l'emploi, M. Fourcade a indiqué que la situation ne connaît pas encore d'amélioration.

M. Fourcade, évoquant la production industrielle, a relevé des différences importantes selon les secteurs : *« Les biens intermédiaires ayant enregistré une chute importante et les biens de consommation une faible réduction. »*

Après l'exposé de l'ensemble des mesures, en réponse à M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher, rapporteur général, M. Fourcade a indiqué que *« l'extension aux commandes extérieures du dispositif d'aide fiscale était délibérée tant en raison du souci du gouvernement de respecter ses engagements internationaux que de la perspective des conséquences qui pourraient résulter sur le marché des changes de mesures de rétention du soutien à l'investissement »*.

Il a également précisé que, *« sans en écarter l'étude, le gouvernement n'envisageait pas pour le moment de rentrée formelle du franc dans le « serpent » communautaire »*.

M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, a regretté qu' *« on n'aille pas plus loin dans la relance, notamment vers certains secteurs choisis de la consommation »*. Il a déploré le « cadeau » fait aux entreprises par l'abandon du premier acompte du prélèvement conjoncturel et *« l'atteinte portée à la progressivité de l'impôt »* par l'augmentation de la franchise fiscale attribuée aux porteurs d'obligations. Après une intervention de M. Alain Bonnet, député radical de gauche de Dordogne, qui a estimé que le dispositif d'aide aux entreprises risquait *« comme à l'accoutumée »*, de ne profiter qu'aux plus grandes d'entre elles, M. Dominique Frelaut, député communiste des Hauts-de-Seine, a annoncé que les députés communistes demanderaient un contrôle parlementaire sur l'utilisation des fonds prévus pour aider l'investissement productif.

M. Germain Sprauer, député U.D.R. du Bas-Rhin, a exprimé la crainte que la ponction sur les liquidités des ménages liées notamment au lancement d'un grand emprunt, n'exerce un effet « déflationniste », et souhaite d'autre part que l'octroi de crédits privilégiés à l'exportation ne soit pas lié à la réalisation d'économies d'énergie par les entreprises. M. Francis Leenhardt, député socialiste de Vaucluse, a insisté sur la nécessité d'un *dispositif de mesure en faveur de* la consommation, pour *« effacer les effets du pessimisme des industriels »*.

M. Jean-Pierre Fourcade a répondu à ces diverses interventions et, à la suite d'une question de M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, a précisé que les *moyens seraient* dégagés dès cette année pour le financement de l'aide conjoncturelle à la presse.

DÉFENSE

• Les généraux Lagarde et Méry reçoivent leur cinquième étoile • Le général Clave quitte l'armée avant la limite d'âge

Après les conseils des ministres des 12 et 26 mars qui ont remplacé trois des sept généraux *commandant une région militaire*, nommé un conseiller du gouvernement en matière de défense et de nouveaux responsables à la tête de certaines écoles militaires ou de certaines unités opérationnelles (*le Monde* des 14 et 28 mars), le conseil des ministres du mercredi 23 avril a continué *de modifier, par une série de* mesures individuelles, le haut commandement dans l'armée de terre.

La décision la plus spectaculaire concerne l'élévation au rang et à l'appellation de général d'armée du général de corps d'armée Philippe Clave, immé*diatement suivie de son admission* dans la deuxième section (réserve), vingt mois avant la limite d'âge. Certes, cette mesure a été prise, officiellement, à la demande de l'intéressé, mais tout porte à croire que le gouvernement, qui lui avait retiré ses fonctions de commandant la région militaire de Paris après seulement un an d'exercice de ses responsabilités, n'a offert aucun nouveau poste au général Clave.

On note, d'autre part, l'élévation au rang et à l'appellation de général d'armée du général de corps d'armée Guy Méry, chef d'état-major particulier à la présidence de la République.

Cette promotion, associée au fait que le général de corps aérien Maurice Saint-Cricq devient inspecteur général de l'armée de l'air, alors qu'il pouvait prétendre accéder au poste de chef d'état-major des armées, indique que le général Méry a toutes les chances de succéder au général d'armée aérienne François Maurin, qui occupe les fonctions de chef d'état-major des armées jusqu'en juillet prochain.

Dans la perspective de ce changement à la tête des armées, les attributions du chef d'état-major des armées ont été accrues, *notamment* pour ce qui concerne la coordination du travail des chefs d'état-major propres à chacune des trois armées et les choix budgétaires relatifs à la condition militaire et à l'équipement nucléaire ou classique des forces.

Voici la liste des promotions et nominations approuvées par le conseil des ministres, sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général de corps d'armée Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense :

● TERRE. — *Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée* les généraux de corps *d'armée Guy Méry, Jean Lagarde* et Philippe Clave (ce dernier est admis dans la deuxième section du cadre de réserve, par anticipation et sur sa demande, à compter du 1er juin 1975).

Sont promus : général de division, le général de brigade Bourgue ; ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jayat ; intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Harlin ; général de brigade, les colonels Ameil, Primaux et Nicolas.

Sont promus : inspecteur du génie, le général de division Bertaux ; commandant la 71e division militaire, le général de brigade Mazarguil.

Sont promus : général de brigade dans la deuxième section (réserve), les colonels Deutz Darragon Spitalieri de Cessole, Arbaud et Royer.

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Locachmeur ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Gauthier.

Est nommé : président du directoire de la Société nationale des poudres et explosifs, pour une nouvelle période de quatre ans, *l'ingénieur général Tison*.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général de première classe Vouyllot.

● AIR. — *Sont nommés :* inspecteur général de l'armée de l'air, le général de corps aérien Saint-Cricq, en remplacement du général d'armée aérienne Jacques Mitterrand, qui atteint la limite d'âge de son rang en mai prochain ; directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de division aérienne Auriol ; commandant les forces aériennes stratégiques, le général de division aérienne Fleurot ; directeur central du commissariat de l'air, le commissaire général Huguet.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Glavany ; général de brigade aérienne, le colonel Fourniols. Est promu général de brigade aérienne, dans la deuxième section (réserve), le colonel Lanza.

● SERVICE DE SANTE DES ARMEES. — *Sont élevés au rang et à l'appellation de médecin général :* les médecins en chef des services de classe normale Lestage (nommé directeur du service de santé de la IIIe région maritime à Toulon), Thalabard (nommé directeur adjoint du service de santé de la IVe région militaire à Bordeaux) et Distinguin (nommé directeur adjoint du service de santé de la 1re région militaire à Paris).

Est élevé au rang et à l'appellation de pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Le Polles.

● SERVICE DES ESSENCES DES ARMEES. — *Est promu :* ingénieur général militaire de première classe, l'ingénieur général militaire de deuxième classe Ansel.

ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS SUR LA COOPÉRATION MILITAIRE

Le ministre de la défense M. Yvon Bourges, est en visite officielle, ce jeudi 24 et vendredi 25 avril, en République fédérale d'Allemagne sur l'invitation de son homologue ouest-allemand, M. Georg Leber, qui s'était rendu, déjà, à Paris, les *3 et 4 février dernier. M. Bourges* visitera notamment l'école de formation militaire de Münster, en Basse-Saxe, où lui seront présentés des matériels et divers exercices.

Ces entretiens entre Bonn et Paris, sur les problèmes d'organisation militaire et de coopération en matière d'armements, ont lieu régulièrement dans le cadre général du traité de coopération franco-allemand. Toutefois, ces discussions prennent un relief particulier car elles se situent après la rencontre, le 26 mars dernier à Bonn, entre le secrétaire d'Etat à la défense, M. Mann, et le délégué ministériel pour l'armement, M. Jean-Laurens Delpech, qui ont examiné l'état d'avancement du programme d'un avion-école et d'appui tactique Alpha-jet pour les besoins de la Luftwaffe et de l'armée de l'air française.

D'autre part, les deux *ministres* s'entretiendront de la prise en charge, par la République fédérale d'Allemagne, des dépenses d'entretien et de rénovation des casernements français outre-Rhin, qui sont, en principe, à la charge du gouvernement ouest-allemand (*le Monde* du 5 février).

L'application de la loi sur l'avortement

A l'Assemblée nationale, mer*credi 23 avril*, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, Mme Simone Veil, ministre de la santé, en réponse à M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, qui évoquait les difficultés d'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, a annoncé que la publication des décrets d'application interviendra d'ici la fin du mois de mai, c'est-à-dire *« avant que soit expiré le délai de six mois fixé par le Parlement »*. Elle a rappelé que la circulaire du 10 mars donne des directives précises, notamment sur les lieux d'accueil prévus à proximité des consultations externes, *« ce qui ne veut pas dire au dehors de l'hôpital »*, mais ce qui implique des lieux d'accès faciles, où l'accueil s'organisera s'il n'est pas possible dans les services de gynécologie ou de chirurgie. Le ministre de la santé a *noté* qu'après un recensement effectué par son ministère, il n'y a aucun département où la loi se heurte à une opposition systématique, et elle a indiqué que, faute d' *« initiatives locales spontanées »*, un service corespondant à la demande, *« capable d'assurer la consultation prévue par la loi et la remise d'un dossier-guide provisoire »* est mis en place dans tous les établissements du secteur public. *« Même dans les départements de l'Ouest, la loi sera appliquée dans les hôpitaux des grandes villes »*, a-t-elle ajouté avant de conclure que, si les chefs de service — ou leurs assistants — ne voulaient pas pratiquer d'interruption de grossesse, *« il était prévu de recruter des attachés »*. (Les attachés étant des médecins de ville employés comme vacataires à temps partiel à l'hôpital.

UN DÉBAT A L'E.S.C.P.

Morale de droite et charmant libéralisme

L'Ecole supérieure de commerce de Paris avait consacré sa « tribune » de mercredi soir 23 avril à la question : *« Y a-t-il encore une droite en France ? »* MM. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, directeur du *Figaro*, et Alain de Lacoste-Lareymondie, conseiller général indépendant de *Charente-Maritime*, ancien député, conseiller d'Etat et professeur à l'E.S.C.P., se sont efforcés d'y répondre. Ils avaient été précédés dans cette voie, il est vrai, par l'Union des étudiants communistes et les étudiants socialistes de l'école, qui ont distribué à l'entrée de la réunion un tract affirmant notamment : *« La droite existe, on la rencontre tous les jours »*

M. de Lacoste-Lareymondie l'annonce tout de go : *« Je suis de droite. C'est d'ailleurs, sans doute, pour cela que, dans mon pays de gauche, j'ai été élu et régulièrement réélu. »* Pour l'ancien député, *« il y a longtemps que l'argent ou la position sociale ne différencie plus la droite de la gauche : en fait, un homme de droite est celui qui demeure attaché à une certaine morale privée »*. *« La gauche*, ajoute-t-il, *vient du protestantisme, de Voltaire, de la Révolution, un peu de l'orléanisme et, naturellement, de la franc-maçonnerie. C'est le refus des contraintes, quelles qu'elles soient. »*

M. Jean d'Ormesson rappelle que *« le refus d'une distinction fondamentale entre droite et gauche est justement un des critères de classement entre ces deux familles politiques, car c'est à coup sûr une attitude droitière »*. Le directeur du *Figaro* estime que, *« si la liberté a longtemps été une idée de gauche, elle est aujourd'hui devenue une idée de droite »*. *« La défense des libertés est passée à droite*, ajoute-t-il, *et c'est là un renversement extraordinaire. »*

L'académicien conclut : *« Il n'y a sans doute plus de droite, mais il y a un libéralisme. »*

M. de Lacoste-Lareymondie redoute justement que ce libéralisme-là *« mène à la crapulerie »*, car, *« en supprimant les contraintes, on est tout près de l'anarchie »*. Pour lui, *« la droite ne peut donc se reconnaître dans ce libéralisme »*. *« J'espère*, conclut-il, *qu'un jour des hommes referont la droite et y croiront, si d'ici là nos charmants libéraux ne nous ont pas laissé dévorer par les violents. »* — B.B.

● ERRATUM. — Contrairement à ce qui était indiqué dans le compte rendu de la discussion du projet de loi améliorant la protection de la salariée enceinte (*le Monde* du 24 avril), l'opposition ne s'est pas abstenue mais a voté ce texte tout en en soulignant les limites.



POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière est adopté

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 23 avril au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance le communiqué suivant a été publié.

Deux projets de lois autorisant la ratification de conventions entre la France et la Roumanie relatives à l'entraide judiciaire en matière civile et commerciale, ainsi qu'à l'entraide pénale et à l'extradition, ont été adoptés.

Le conseil a approuvé le projet de loi de finances rectificative qui traduit les mesures budgétaires, fiscales, financières, retenues pour développer les investissements et soutenir l'emploi. Il prévoit en outre la ratification des décisions intervenues depuis le début de l'exercice 1975 pour aider l'agriculture, financer des stocks de matières premières et économiser l'énergie, ainsi que le remboursement d'une nouvelle fraction du crédit de taxes sur la valeur ajoutée en faveur des exploitants agricoles.

Le projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière a été adopté. Cette réforme a pour objectif de lutter contre la spéculation foncière, contre une densité excessive des villes, et de donner aux collectivités locales des moyens *d'action appropriés. Ce projet* comporte deux dispositions essentielles : la première prévoit que le droit de construire s'exercera dans la limite d'un plafond légal de densité correspondant à une surface de construction égale à la surface des terrains. A Paris, ce plafond sera majoré de 50 %. Au-delà de ce plafond, lorsque les règles d'urbanisation le permettent, l'exercice du droit de construire est subordonné au versement à la commune par le constructeur d'une somme égale à la valeur du terrain qui serait nécessaire à la construction des surfaces excédentaires. Ce versement sera attribué en majeure partie à la commune d'implantation et affecté au financement d'espaces verts et à des acquisitions foncières en vue de l'édification de *logements sociaux et d'equipements* collectifs. La seconde disposition du projet de loi crée un droit de préemption aux prix du marché au profit des communes de plus de dix mille habitants afin de leur permettre d'acquérir progressivement la maîtrise des sols.

En outre, le texte réalise une réforme du code de l'urbanisme dont les objectifs sont d'améliorer la sécurité des rapports entre les usagers et l'administration, de renforcer la protection des droits des propriétaires, de protéger plus efficacement la nature et le patrimoine ancien, de faciliter et d'élargir l'information du public sur les projets d'urbanisme et d'aménagement.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a fait part au conseil des ministres des résultats obtenus en matière d'économie d'énergie, à la suite de l'action menée par les pouvoirs publics, et notamment de la mise en œuvre des dispositions de la loi du 29 octobre 1974 et des textes pris pour son application. Cette action s'est traduite notamment pour la période allant d'octobre 1974 à mars 1975 et par rapport à la période correspondante 1973-1974, par une diminution de 15 % de la consommation de fuel domestique Le gouvernement intensifiera ses efforts pour la réalisation d'économies.

Les orientations du VIIe Plan

Le premier ministre a présenté le rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan qui sera incessamment transmis pour avis au Conseil économique et social avant d'être soumis au Parlement.

Ce document rappelle en premier lieu les quatre orientations durables de la politique française : assurer les conditions économiques du plein emploi, du progrès social et de notre liberté de décision ; améliorer la qualité de la vie ; réduire les inégalités ; mieux répartir les responsabilités.

Prenant, par ailleurs, en compte les forces et les faiblesses de la politique française et les aléas de l'environnement international, il esquisse pour les cinq années à venir de 1976 à 1980, les grandes lignes d'une politique d'économie visant au rétablissement de l'équilibre extérieur et du plein emploi grâce à la maîtrise de l'inflation et à la préparation de politiques adaptées aux diverses éventualités susceptibles de se produire dans l'économie mondiale.

Dans ces conditions le VIIe Plan sélectionnera les actions qui apparaîtront décisives pour la réalisation des objectifs. Son élaboration fera en outre place à une large décentralisation. En outre, des programmes de développement régional non soumis à l'approbation de l'État pourront être établis à côté du plan national. Les lignes d'action ainsi proposées feront l'objet d'un débat approfondi d'ici au printemps 1976 au cours de la deuxième phase d'élaboration du VIIe Plan tant au sein de l'administration qu'avec les partenaires sociaux et les diverses catégories sociales intéressées.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation internationale notamment au Cambodge et au Vietnam.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

● M. Pierre Chaubard, préfet hors cadre, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères. Il exerce les fonctions de ministre de Monaco à Paris et vient de remettre ses lettres de créance (*le Monde* du 20-21 avril).

● M. Pierre Langlade, préfet, est, sur sa demande, admis à la retraite.

● M. Jean Bénac, conseiller-maître, est réintégré à la Cour des comptes.



ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE NUCLÉAIRE EUROPÉENNE

Les doses d'irradiation reçues par les travailleurs à l'intérieur des centrales devront être réduites

La Conférence nucléaire européenne a examiné, mercredi 23 avril, à Paris, les problèmes de choix des sites de centrales *et le sort des déchets.*

Une communication de M. A. Lhuillery, d'Electricité de France, a porté sur les doses d'irradiation reçues par les travailleurs des centrales nucléaires. Si l'on se réfère à des statistiques américaines — et les statistiques françaises et européennes ne sont pas différentes, — les doses intégrées auxquelles sont soumis *tous les travailleurs d'une même* centrale ne cessent d'augmenter : 183 hommes-rems pour un réacteur à eau pressurisée installé aux États-Unis en 1969 ; 351 hommes-rems en 1971, 768 hommes-rems en 1973.

Ces doses intégrées sont calculées de la manière suivante : on additionne la dose d'irradiation reçue par chaque travailleur chaque mois de l'année, puis les doses annuelles d'irradiation de chaque travailleur pour aboutir à la dose intégrée par centrale. Cette dose intégrée reflète à la fois l'importance de l'irradiation et le nombre de travailleurs de la centrale. Par exemple, 100 hommes-rems par an peut vouloir dire que 100 travailleurs auront reçu chacun 1 rem pendant l'année ou que 50 travailleurs auront reçu 2 rems.

Les statistiques que l'on possède jusqu'ici sont assez peu représentatives des problèmes tels qu'ils se poseront à partir de 1980, nombre de centrales aujourd'hui en exploitation. M. Lhuillery a tenté de les corriger pour obtenir la dose intégrée par réacteur à eau pressurisé en fonctionnement normal pendant un an, avec un changement annuel d'un tiers du combustible, comme il est prévu. Dans ce cas, on peut estimer que les doses *moyennes sont passées de 380 hommes-rems* en 1970 à 418 hommes-rems en 1971, à 480 hommes-rems en 1972 et à 545 hommes-rems en 1973.

Ces doses, en constante augmentation, ne posent pas tant un problème biologique qu'un problème d'exploitation des centrales et un problème économique. La dose d'irradiation maximum que peut subir un travailleur nucléaire est fixée à 5 rems par *an. Sa dose intégrée est donc de* 5 hommes-rems. En outre, on ne tolère pas qu'un agent soit soumis à la dose maximum en un temps trop court, et la dose trimestrielle ne doit pas dépasser 3 rems.

Le nombre de travailleurs nécessaires pour accomplir les travaux de surveillance et d'entretien dans une centrale augmentent donc au fur et à mesure que la dose intégrée augmente. *Ceci est particulièrement vrai* de la période de rechargement de combustible et d'entretien lors de l'arrêt annuel, au cours duquel les agents sont soumis à environ 75 % des doses intégrées, soit environ 400 hommes-rems, si l'on prend comme référence la dose calculée de 545 hommes-rems en 1973. Avec la dose trimestrielle maximum admissible, il faudra prévoir cent trente personnes pour accomplir les travaux de rechargement de combustible et d'entretien, trois fois plus d'agents que si le milieu n'était pas radioactif. Dans ces conditions, on ne *s'étonnera guère de la conclusion de* M. Lhuillery : « *Il est impératif de réduire l'exposition aux rayonnements en exploitation.* » M. Lhuillery estime à une somme comprise entre 2 et 20 millions de francs le coût de 100 hommes-rems par an.

Pour réduire ces doses d'irradiation, plusieurs méthodes peuvent être utilisées et sont mises en œuvre progressivement.

De son côté, l'architecte industriel qui conçoit l'ensemble des installations peut chercher à réduire les temps d'exposition à l'irradiation, en améliorant les conditions de circulation du personnel dans les lieux, les moyens de manutention, de démontage pour assurer des interventions rapides, prévoir des écrans isolants, des moyens efficaces de décontamination.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

RELIGION

La Semaine des intellectuels catholiques
UNE FORMULE PÉRIMÉE ?

La dernière soirée de la Semaine des intellectuels catholiques a déçu. Pouvait-il en être autrement après le point culminant atteint la veille par le duel, à propos de la catéchèse, des Pères Bonnet et Moingt (*le Monde* du 24 avril) ? On attendait, néanmoins, une séance de clôture qui récapitule les interventions antérieures sur le thème « *la transmission : reproduire ou inventer* », qui fasse le point et tire des *conclusions, même provisoires.*

Or, en guise de « table ronde », on a entendu d'aimables propos à bâtons rompus. Fallait-il commencer par lire le texte envoyé par M. Marcel Merle, empêché par la maladie de participer au débat ?

A la question : « Que faire quand tout change ? », M. Paul Germain, professeur de mécanique théorique, a évoqué les difficultés de transmettre les valeurs *culturelles, et surtout spirituelles*, dans les milieux scientifiques. « *Il est impossible*, a-t-il dit, *de considérer le message, en lui-même, indépendamment du transmetteur et du récepteur.* »

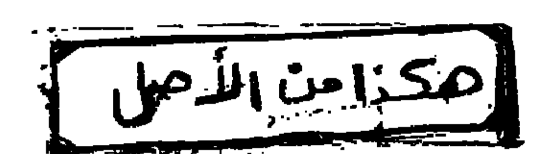
A *cette image* « mécanique » le Père Edmond Vandermeersche, jésuite, a préféré une comparaison, plus parlante peut-être, puisée dans l'art culinaire.

« *On ne transmet pas pour le plaisir de transmettre*, a-t-il affirmé. *On transmet un savoir, une conviction, pour répondre à une nécessité — en moi et chez l'autre. Si je vous donne une bonne adresse de restaurant, c'est soit parce que je veux partager mon propre plaisir, soit pour rendre un service utile.* » De son côté, le Père Jacques Perrier, aumônier d'étudiants, a présenté la transmission comme un enrichissement perpétuel.

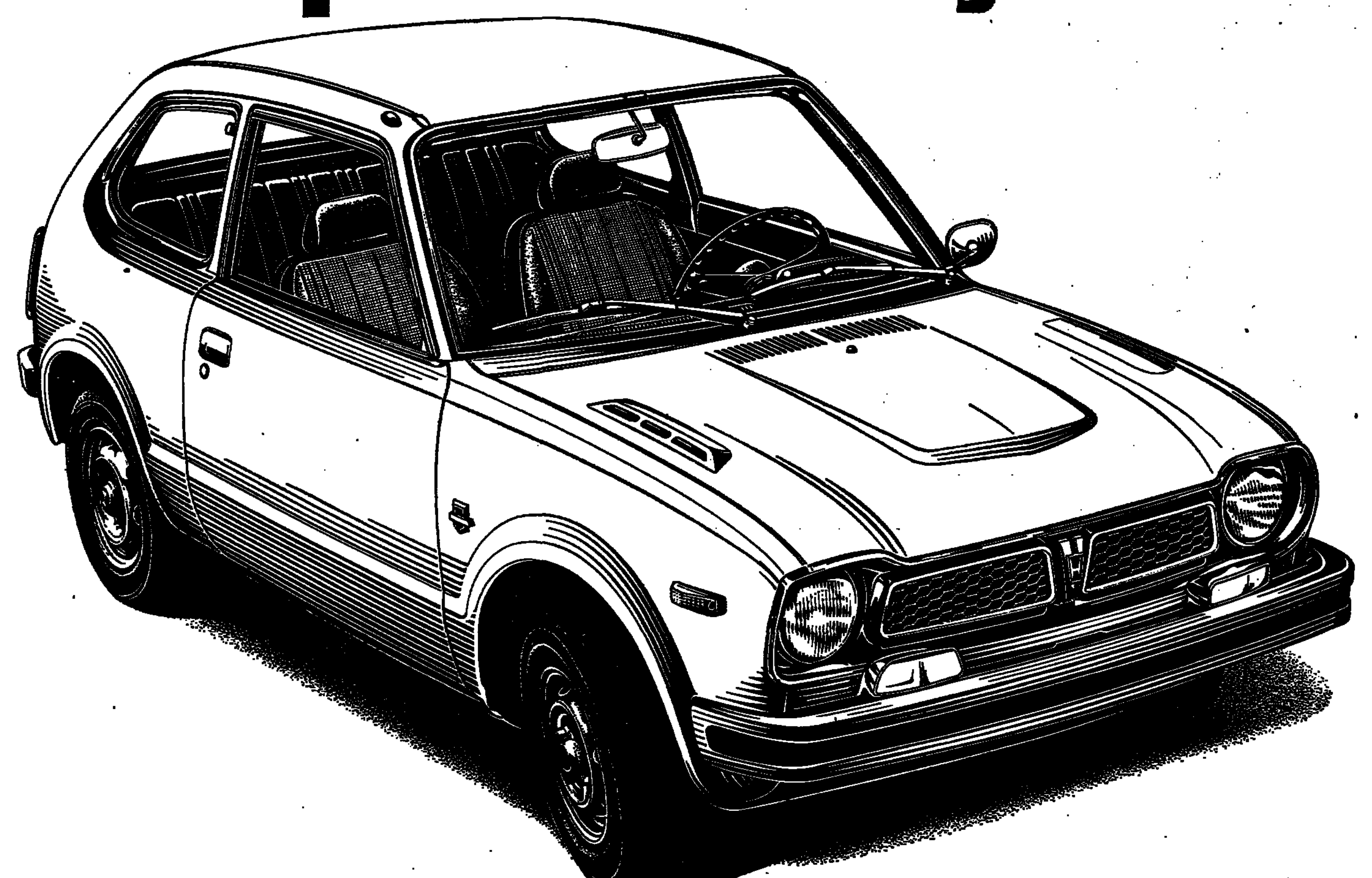
On peut se demander, enfin, si la conclusion de M. Jean-Louis Monneron, secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français, n'est pas un peu hâtive, quand il affirme qu'il faut maintenir la « *semaine* ». Au moins sous sa forme actuelle. A juger par la raréfaction du public ainsi que par les critiques entendues dans la salle, la formule laisse à désirer.







La Civic n'est pas française. C'est d



Une compacte, 3,54 m, 4 places, qui d'un doigt se transforme en break, équipée d'un moteur en alliage léger, répondant à 80 % au-dessus des normes actuelles anti-pollution, d'un moteur si robuste (il ne tourne qu'à 5.500 tours/minute au maximum) et si simple, que n'importe quel garagiste s'y retrouve instantanément si d'aventure il doit intervenir.
Une compacte, disions-nous, avec une boîte synchro 4 vitesses, ou automatique montée en série, qui ne consomme que 6,5 litres d'essence à 90 km/h et monte aisément sur l'autoroute à 130.
Mais alors, que lui manque-t-il à cette Civic?
Sinon d'être naturalisée, pour conquérir un marché très, très méfiant.
Un prix? 14.215 F (1) avec boîte synchro. 15.535 F (1) avec transmission automatique. Peut-être n'est-ce pas assez cher pour inspirer confiance aux Français.
Des diplômes? Elle a été élue voiture de l'année aux U.S.A en 1974. Et au Japon, elle vient de recevoir cette distinction pour la troisième année consécutive.
De solides références? Honda fabrique aujourd'hui plus de 300.000 Civic par an et les vend sur les cinq continents avec des délais de plus en plus grands. En France, où elle est encore souvent disponible immédiatement, Pb Assurances vient de signer en exclusivité pour Honda, avec Europ-Assistance, un contrat d'assurance-assistance, exceptionnellement avantageux pour vous : le contrat "Trois A" (2). Il prouve que la Civic a passé tous les tests – les pires – avec mention T.B.
Alors, peut-être est-ce encore plus dommage pour vous que la Civic ne soit pas française. Plus dommage pour vous que pour nous. Car sans doute elle serait déjà votre voiture.

(1) Prix T.T.C. au 1er mai 1975 + frais de transport et de mise en route.
(2) Tous renseignements sur le Contrat "Trois A" chez Pb Assurances 22, rue Géraldy, 92270 BOIS-COLOMBES. Tél. 781.12.97.

HONDA
CIVIC

Honda-France 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le Parlement italien a adopté une législation familiale avancée

● Les conjoints seront égaux
● Les enfants légitimes et naturels auront les mêmes droits

Rome. — La femme italienne n'est plus une citoyenne de seconde zone. Après huit années de discussion, le Parlement a finalement approuvé mardi 22 avril une nouvelle législation familiale qui bouleverse bien des habitudes acquises, en instituant la parité entre les conjoints et en accordant les mêmes droits aux enfants légitimes et aux enfants naturels.

De notre correspondant

Le Mouvement social italien (extrême droite) s'est opposé au projet et le parti libéral a préféré s'abstenir. Mais toutes les autres formations politiques ont voté en faveur de ces deux cent quarante articles qui, selon leurs auteurs, donnent à l'Italie l'une des législations familiales les plus avancées d'Europe. Elle aurait pu l'être davantage, mettant hommes et femmes tout à fait à égalité, effaçant les dernières séquelles d'un code injuste et hypocrite si une forte opposition ne s'était manifestée dans certaines franges de la démocratie chrétienne. Malgré ses imperfections, cette adaptation du code civil donne cependant une nouvelle preuve de l'évolution de la société italienne, qui apparaissait très traditionnelle il y a encore quelques années.

Alors que l'âge du vote vient d'être abaissé à dix-huit ans, la loi relève au contraire celui du mariage : dix-huit ans également (contre seize pour l'homme et quatorze pour la femme jusqu'à présent). Les voilà au moins égaux sur ce plan. Ils le seront en principe tout au long du mariage, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. La notion de « chef de famille » a disparu. La femme conservera son nom de jeune fille mais y ajoutera celui du mari. Elle fixera avec lui le lieu de la résidence familiale et, en cas de désaccord, pourra faire appel comme lui à un tribunal. La loi lui accorde en tout cas le droit d'avoir un autre domicile si ses activités professionnelles l'exigent.

Le cas de mariage avec un étranger

La femme ne perdra plus sa citoyenneté italienne en cas de mariage avec un étranger. La dot est supprimée, le régime de la communauté instauré. Contrairement à l'ancienne législation, les biens acquis pendant le mariage ne seront pas attribués au mari : appartenant aux deux conjoints, ils pourront être administrés par l'un comme par l'autre.

La séparation — dans laquelle disparaît en grande partie la notion de « torts » — pourra être obtenue par consentement mutuel ou sur requête d'un des conjoints. Au bout de cinq années, le divorce demandé par le mari ou la femme ratifiera de manière quasi automatique la sentence de séparation.

Toute distinction est abolie entre enfants légitimes et enfants naturels. Ces derniers pourront être reconnus par le père ou par la mère, même unis à une autre personne à l'époque de la conception. Seuls les enfants incestueux échappent à cette règle, et encore a-t-on prévu quelques exceptions. Quant à l'insertion de l'enfant naturel dans la famille de l'un des deux parents, elle pourra se faire avec l'accord du conjoint et des enfants légitimes âgés de plus de seize ans.

Les adversaires de la loi ont vainement cherché à empêcher cette réforme de la famille, qui, pour n'être pas révolutionnaire, ne remet pas moins en cause des traditions bien établies. Ils y ont vu un encouragement à l'illégitimité, trop de collectivisme en matière économique, trop d'individualisme en matière privée et même des aspects anticonstitutionnels. En instaurant l'égalité entre hommes et femmes, ne contredit-on pas l'article 29 de la Constitution, qui l'assujettit à une « *garantie de l'unité familiale* » ? Combats d'arrière-garde qui n'auront réussi qu'à retarder la loi de quelques années. Aux magistrats maintenant, de s'y résigner, aux Italiens de traduire le droit dans les faits. Même les plus à gauche en politique auront quelque mal à tolérer le socialisme à la maison. On ne se débarrasse pas si facilement d'une mentalité séculaire de maître après Dieu et de patron.

ROBERT SOLÉ.

DES BONS ENFANTS

(Suite de la première page.)

Cela dispense d'en discuter et de s'interroger sur le point de savoir s'il faut chercher, par ce biais, à retirer les Françaises de la vie active, ou à les retenir d'y entrer.

On ne dira jamais assez, d'ailleurs, combien les actions dissuasives ou persuasives sont de faible portée. Elles peuvent, tout au plus, contribuer à ralentir ou à presser les mouvements profonds. Elles ne les renversent pas.

Entre les deux attitudes maximalistes, se situe la recherche d'un nouvel équilibre entre des valeurs qui sont encore vécues comme contradictoires : rôle maternel spécifique et droit au travail professionnel.

L'important est de comprendre qu'en aidant à cette recherche il ne s'agit pas, pour la société française, de répondre à des états d'âme ou de marquer une soudaine et suspecte sollicitude à l'égard des femmes. Il s'agit de savoir si elle veut des enfants, et quels enfants elle veut.

Je ne sais pas combien de temps encore nous tisserons des textiles, au lieu que les usines s'implantent en Inde ou en Thaïlande; nous exporterons une automobile sur deux, au lieu que les pays consommateurs les construisent eux-mêmes. Mais je sais bien que, longtemps encore, nous serons parmi les producteurs — rares — de matière grise. De savoir-faire. De tout ce qui distingue un peuple alphabétisé depuis quatre générations d'un peuple où l'écart entre une mince élite, sophistiquée, formée à Harvard, à Oxford ou à la Sorbonne, et le reste de la population est abyssal.

Nous pouvons tout acheter avec notre argent, dit le chef de l'une de ces nations pétrolières. Nous pourrions acheter toutes les affaires françaises. Mais pas les Français.

Nos gisements, à nous, ce sont nos enfants. Tous nos enfants. Ce serait, au niveau national, une raison largement suffisante pour prendre soin de ne pas les saboter.

Or nous sommes en train.

Six cent cinquante mille enfants pris en charge par l'Action sociale, dont trois cent mille pratiquement abandonnés, les chiffres ne méritent-ils pas réflexion ? Pour ne rien dire — car en l'espèce, c'est secondaire — de la charge financière formidable qui pèse par ce biais sur la collectivité.

Huit cent mille femmes au travail, mères d'enfants de moins de trois ans, cela ne mérite-t-il pas réflexion, quand on sait qu'il n'y a pas, dans toute la France, soixante mille places de crèches, y compris les crèches dites familiales ? Où se trouvent donc, tout le jour, les petits enfants dont les mères sont absentes ? A la maison, sous la surveillance d'une personne rétribuée, il y en aurait environ soixante-quinze mille, qui n'appartiennent pas, évidemment, aux familles les plus modestes.

Quant aux autres... On se « débrouille », avec une grand-mère, une voisine, une nourrice payée le plus souvent au noir, et qui ne fait donc l'objet d'aucun contrôle sanitaire.

Les traquer ? Cela reviendrait à en diminuer encore le nombre. Un statut des gardiennes familiales agréées, qui les ferait, au contraire, utilement sortir de la clandestinité et développerait ce mode d'accueil, apprécié parce qu'il est souple, est en suspens depuis trois ans.

Il y a des femmes héroïques et des enfants qui résistent à tout, à condition qu'on les aime. Et puis il y a les autres...

Deux points d'accord

Des batailles entre experts, il ressort, semble-t-il, deux points, au moins, d'accord :

1) Dans les cinq premiers mois de la vie, il est, sauf cas très rares, infiniment souhaitable pour le petit enfant qu'il soit gardé par sa mère. Et c'est aussi, le plus souvent, le souhait de la mère.

Sans être obligatoire, un congé de maternité de cinq à six mois, sans rupture de contrat, serait donc, dans l'idéal, plus que favorable à l'enfant et non préjudiciable à la mère dans ses relations avec les employeurs. Les absences prévues et planifiées ne désorganisent pas le travail. Ce sont les absences imprévues qui sont mal supportées.

2) Le placement en garde, s'il a lieu, doit se faire avant huit mois. L'accord est général pour constater l'impérieuse nécessité d'assurer ensuite une continuité dans le mode de garde entre huit mois et dix-huit mois.

Un groupe de spécialistes, suppliant que l'on abandonne à ce sujet tout préjugé idéologique et observant que les progrès accomplis en matière de mortalité infantile sont partiellement annulés aujourd'hui par la progression des déséquilibres psychiques, souhaite que la mère soit indemnisée de telle sorte qu'elle puisse assurer elle-même, pendant cette période, la garde de son enfant.

Oui mais..., répondent d'autres spécialistes. Si la continuité est bien nécessaire, il n'est pas vrai que la mère soit toujours la mieux placée pour l'assurer. Le seul mode de garde qui convienne vraiment au petit enfant est celui que ses parents désirent pour lui. La femme clouée dans son deux-pièces et malheureuse de l'être n'est plus la mère d'autrefois. Elle n'est pas meilleure, bien au contraire, que la bonne crèche.

De bonnes crèches ?

Cette idée dérange. Alors, on ne compare jamais la mauvaise mère et la bonne crèche, mais la bonne mère et la mauvaise nourrice. La mauvaise mère — on peut être « mauvaise » en accomplissant scrupuleusement son devoir, — n'a pas accès à nos structures mentales. Elle n'a accès qu'aux consultations de psychiatrie de l'action sociale, lorsque l'enfant commence à manifester des troubles... Faites-nous donc de bonnes crèches, donnez en même temps aux femmes la faculté de choisir en leur versant, en toute hypothèse, une indemnité substantielle. Et sortez enfin un statut des gardiennes agréées.

De bonnes crèches ? Oui, mais... répondent les maires et les conseillers généraux. Qui paiera ? Les crédits de subvention pour la construction de crèches ont été largement débloqués. Mais comment voulez-vous que nous n'hésitions pas à les utiliser ? Compte tenu des normes en vigueur — douze personnes pour soixante enfants — il en a coûté en 1974, dans tel département, 48 F par jour et par enfant en frais de fonctionnement. Une fois perçue la part des parents, variable selon leurs ressources, le déficit a atteint, l'année dernière, 8 F par jour et par enfant. Et il n'a aucune chance d'être réduit, bien au contraire, en 1975, où l'on prévoit que le prix de revient quotidien s'élèvera à plus de 50 F.

Pour mon département, dit un président de conseil général de l'Est, 600 000 F de frais de fonctionnement ont été votés contre 16 000 F l'an dernier. Comment ferions-nous davantage ?

Oui mais... dit-on du côté des syndicats, il n'y a qu'à faire payer les employeurs. C'est pour eux que les femmes travaillent, non ?

Le fait est que, en 1971, au moment où la loi sur la formation permanente continue a été élaborée, qui prélève dans toutes les entreprises françaises 1 % de la masse salariale pour l'alimenter, personne à ma connaissance ne s'est demandé s'il n'aurait pas été plus utile à la collectivité d'employer au moins la moitié de ces fonds à la formation des petits enfants plutôt qu'à celle des adultes. Ne serait-ce qu'au nom de la véritable égalité des chances.

Oui, mais... 68 % des hommes français considèrent que lesdits enfants sont beaucoup mieux à la maison, où ils retiennent leur mère, et souhaitent que leur épouse reste au foyer. Et ceci explique peut-être cela.

Dans l'inconscient collectif masculin — et parfois féminin, — le travail des femmes ne doit pas être rendu plus facile. Il doit être sinon puni, du moins coupable. Elles veulent des enfants ? Eh bien, qu'elles s'en occupent ! Elles veulent travailler ? Eh bien, qu'elles se passent d'enfants !

Précisément, nous y sommes.

Car l'histoire d'un enfant ne s'arrête pas à dix-huit mois. Après le premier âge, il y a celui de la maternelle, puis celui de l'école primaire.

Faire coïncider, localement, horaires de travail et horaires scolaires, implanter largement des haltes-garderies, accorder aux employeurs les avantages qui les inciteraient à la mise en place de journées de travail sensiblement plus courtes pour les parents de jeunes enfants, libérer le mercredi par le jeu des horaires flexibles, multiplier les précieuses aides familiales par tous les moyens appropriés, au lieu de multiplier les journées d'hospitalisation inutiles, infligées aux enfants malades que personne ne peut garder (on les évalue à 30 %), rien de tout cela n'est simple, et ne saurait se faire en quelques mois. Mais rien de tout cela n'est irréalisable en l'espace d'un « plan ».

Il y faut essentiellement une claire conscience de la réalité. Celle d'aujourd'hui et non celle d'hier.

Une politique de l'enfance suppose non seulement une évaluation correcte de son coût mais une évaluation correcte des dommages que la collectivité subit, faute d'en avoir une qui soit adéquate à la vie actuelle.

Elle exigerait qu'on lui consacre des moyens, donc que s'opèrent des transferts. Faut-il modifier le niveau des cotisations sociales ? Ou la répartition du produit actuel de ces cotisations entre les différents risques qu'elles compensent ?

Sommes-nous prêts à accepter que le prélèvement opéré sur le produit national par les impôts et les cotisations sociales soit accru ? Ou cette ponction doit-elle être impérativement stabilisée ?

Est-il souhaitable de servir les mêmes prestations à tous et d'inclure leur montant dans le revenu imposable ? Ou ces prestations doivent-elles varier en fonction des ressources des bénéficiaires ?

Faut-il prendre acte, enfin, de l'activité professionnelle des femmes, de sa dimension à la fois économique, psychologique, politique, et l'accompagner des dispositions que cette activité exige ? Ou bien faut-il attendre que la révolte individuelle des jeunes femmes se traduise davantage dans la courbe des naissances ?

C'est d'abord à ces questions que chacun, homme et femme, responsable politique, professionnel ou familial, doit avoir le courage de répondre, tout le reste étant de l'ordre des bons sentiments, avec quoi l'on fait parfois de bons discours, mais pas de bons enfants.

FRANÇOISE GIROUD.



La presse parallèle

II. — La subversion culturelle

Le phénomène de la presse « underground » (qu'il est plus exact de qualifier en France de presse parallèle) est multiforme et échappe aux classifications. Il hésite entre la quasi-clandestinité, dans laquelle se maintiennent certains bulletins ronéotypés, et le succès commercial auquel sont parvenues quelques publications (« le Monde » du 24 avril). Moyen d'expression marginal, forum des libertés sexuelles, mode de provocation, cette presse est aussi — et en même temps — outil politique.

La presse parallèle qui, au lendemain des événements de 1968, restait très proche de la presse militante, a participé, elle aussi, à l'évolution de l'ultra-gauche en perdant son caractère politique le plus évident au profit d'une volonté de subversion culturelle. Des publications qui entrent dans le cadre strict du militantisme politique comme *Action socialiste banlieue sud* (1) correspondent à des exceptions. L'ambition est désormais plus vaste.

La définition la moins contestable de cette forme de presse est sans doute celle proposée par Bernard Blanc, animateur des « éditions hallucinogènes » (2), surtout connues grâce à leur revue *le Citron hallucinogène*, mais qui publient également des petits recueils de poésies et de nouvelles qui viennent de lancer une revue « de création » intitulée avec bonheur les *Texticules du hasard*. Bernard Blanc, tout en insistant sur la fonction « révolutionnaire » de la presse parallèle, ajoute : « *Elle se veut une presse de combat qui, cependant, n'oublie jamais de faire passer le plaisir avant le reste, le plaisir de lire un poème, une nouvelle, une bande dessinée.* »

Le processus de « dépolitisation » relative a permis à la presse parallèle de se spécialiser. Sa soudaine prolifération a, dans un premier temps, révélé des préoccupations, dégagé des clientèles. De véritables « créneaux » commerciaux sont ainsi apparus, qu'il s'agisse des études sur la bande dessinée, la science-fiction, l'épouvante ou des publications à caractère écologique. Certains « fanzines » (3) de qualité ont ainsi pu s'imposer et concurrencent la presse elle-même sans avoir encore acquis le statut pratiquement officiel, dont nombre de ces publications bénéficient aux États-Unis. *Sphinx*, par exemple, se consacre au « neuvième art », en organisant des études systématiques des grands noms de la bande dessinée. Pourtant, dans le même temps, cette publication entend toujours « lutter contre la guerre, les moyens atomiques, les pollutions et les injustices ».

La bande dessinée est certainement le secteur où les publications de qualité se sont le plus développées. Tel est, par exemple, le cas de *Falatoff*, de *Schroeder*, mais aussi de *Vitriol*, de *Haga* ou d'*Archéopteryx*, « le canard qui y laisse des plumes » (4).

Le phénomène d'occupation d'un « créneau » est particulièrement net dans le domaine de l'écologie, où domine toujours *la Gueule ouverte*, mais où un groupe comme *Réhabilitation écologique* (5) a réussi à se constituer en une petite agence de presse. Il est vrai que ce secteur de la presse parallèle a pris une particulière ampleur avec l'ensemble des débats sur la « croissance zéro » et les modèles de consommation puis, plus récemment, avec les discussions et les campagnes militantes suscitées par les projets d'implantation de centrales nucléaires. De ce fait, toute la presse parallèle s'est plus ou moins emparée des thèmes écologiques. Tel est, par exemple, le cas d'un bulletin qui se voulait à l'origine « d'infos et de combines » et dont la principale trouvaille est le titre : *la Biscotte*, « le journal qui tombe toujours du côté beurré » (6).

Le risque de cette évolution est que la presse parallèle devienne une sorte de complément toléré de l'autre presse, assurant la couverture de certains secteurs bien définis. Cette forme d'institutionnalisation a le don d'irriter au plus haut point certains auteurs qui se réclament de cette presse parallèle. Pour tenter d'échapper à ce processus, ils ont souvent tendance à recourir à un usage systématique de la scatologie, pensant ainsi assurer leur liberté par le phénomène de rejet que ne peut, selon eux, manquer de provoquer leur démesure.

Or la notion de mesure est des plus relatives. Il est d'ailleurs erroné de penser qu'une telle évolution puisse mettre à l'abri de la « récupération » puisque *l'Echo des savanes* offre l'exemple inverse. Ses excès ont assuré son succès et il s'essouffle à présent à essayer de retrouver les sommets de ses premiers numéros. Cela n'empêche cependant pas *Georges* (7) de tenter, avec un certain succès de relever le défi. Et puis, en matière de scatologie, il est difficile d'aller au-delà des réalisation de *Hara-Kiri* mensuel qui bénéficie d'importants moyens matériels, notamment de l'usage de la couleur.

La photo est fort peu répandue dans la presse parallèle encore que l'on puisse relever des exceptions de taille comme *Kanar* (8) ou *Géranonymo*.

Puisque les thèmes de la contestation peuvent en quelques mois être retournés par les adeptes de la société de consommation et devenir des slogans publicitaires, on voit la presse parallèle cultiver un humour grinçant et se moquer de ses propres mythes, de sa propre idéologie.

Le recours systématique à la scatologie ou à l'humour noir, s'il peut constituer une forme de lutte contre la « récupération » fait courir, en revanche, à la presse parallèle le risque de la monotonie et de la médiocrité. Tous les titres ne le surmontent pas.

Une autre voie s'offre cependant à la presse parallèle : celle de la contre-information. C'est dans cette direction que se sont, par exemple engagés *Anti-intox* à Orléans, *le Clampin libéré* à Lille ou *Klapperstei 68* à Mulhouse (9). A l'origine il s'agissait de lutter contre le monopole d'information de la presse régionale accusée de ne pas parler de certains problèmes. *Le Clampin libéré* mène, par exemple, campagne contre la *Voix du Nord* et se prévaut d'avoir posé le problème de la construction, au centre de la ville, d'un ensemble immobilier baptisé « le diplodocus ». Toutefois la pratique de cette contre-information se révèle délicate car la presse « cache » beaucoup moins d'informations que les adeptes de la presse parallèle ne le pensent quand ils lancent leurs publications. *L'expérience de Libération* au niveau national montre qu'il s'agit plus d'un désir de privilégier un certain type d'informations ou de mener des campagnes que de dévoiler des faits totalement inconnus. La contre-information tend dès lors, elle aussi, à jouer un rôle de bulletin de liaison entre marginaux alors qu'elle devrait être une presse d'opinion et s'adresser à un public non encore convaincu par les thèses de l'ultra-gauche. Ce curieux phénomène d'introversion, dû pour une large part à la pression des lecteurs de la presse parallèle, limite considérablement sa portée et sa fonction politiques. Aspirant à réaliser la révolution par le plaisir, elle a souvent du mal à exister pour autre chose que son propre plaisir.

THIERRY PFISTER.

Prochain article :

UNE EXPÉRIENCE POÉTIQUE : « MAI HORS SAISON »

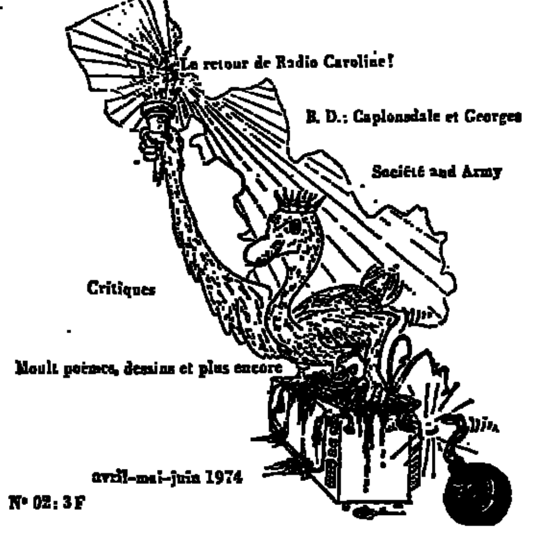
N°13-14-15 essais

JOURNAL LIBRE • 3FR

AVEC UN PEU DE CHANCE,

ON ARRIVERA JUSTE POUR LA SORTIE DU SPÉCIAL : FEMME ET CHANSON FRANÇAISE !

ANGOULÊME ESSAIS



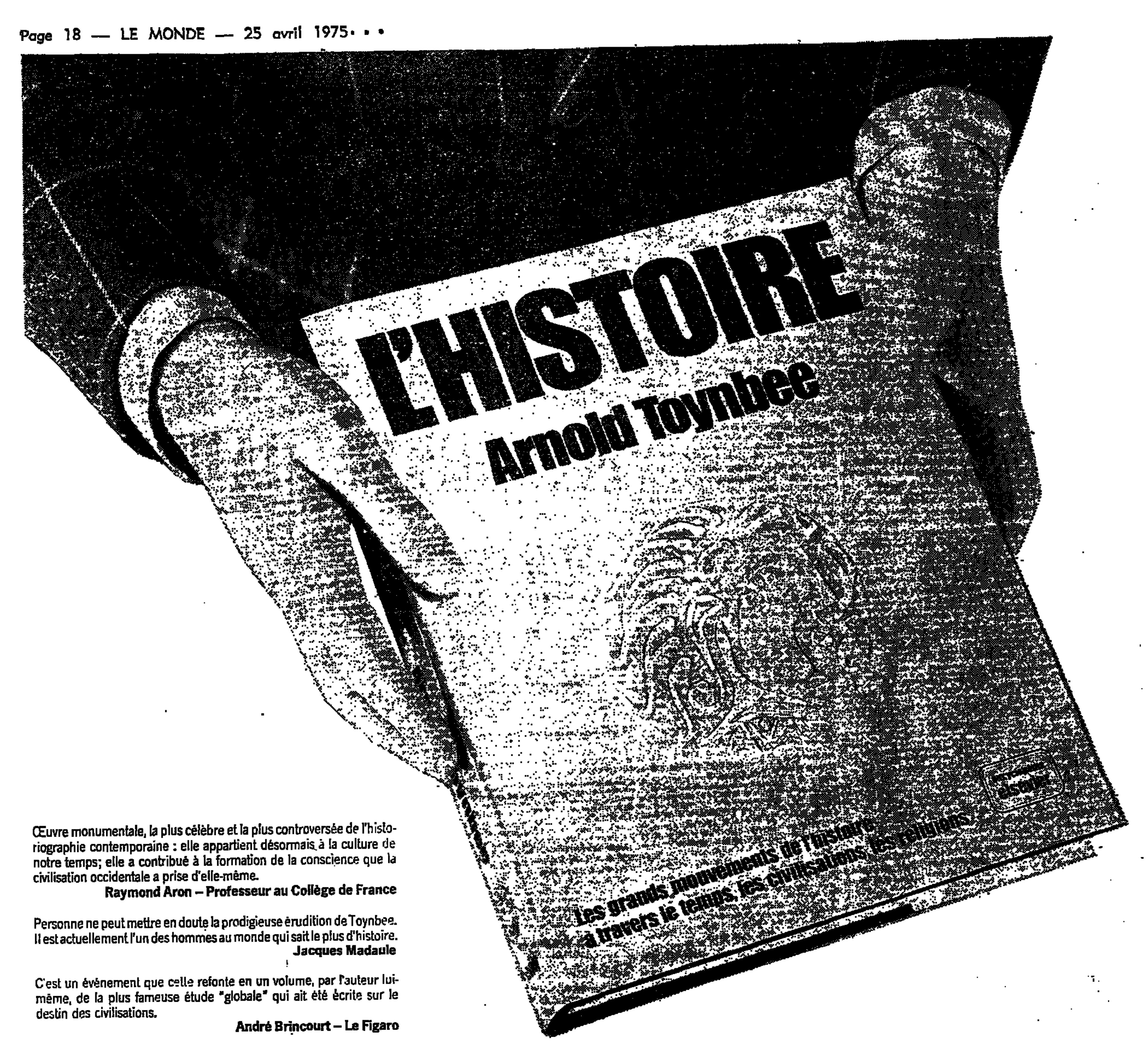
LA BISCOTTE

LE JOURNAL QUI TOMBE TOUJOURS DU COTÉ BEURRÉ!

N° 2

(1) *Action socialiste* (B.P. 7; 92260 Fontenay-aux-Roses).
(2) *Le Citron hallucinogène* (c.o. Mme Ponthier, 4, avenue de Trans, 83000 Draguignan).
(3) Terme forgé à partir de « fanatique » et de « magazine » : le magazine édité par et pour les « fans », sur le thème qui leur est cher.
(4) *Sphinx* (15, rue François-Ier, 17200 Royan); *Falatoff* (3 bis, rue des Carrières, 95230 Soisy); *Schroeder* (18, rue du Chêne, 77530 Vaux-le-Pénil) : *Vitriol* (M. J.-B. Bronhimann, 32110 Nogaro).
(5) *La Gueule ouverte* (8, rue de Condé, 75006 Paris) ; *Réhabilitation écologique* (12, rue Neuve-du-Pâtis, 45200 Montargis).
(6) *La Biscotte* (27, rue de la Barre, 95880 Enghien).
(7) *L'Echo des savanes* (41, rue Coquillière, 75001 Paris) ; *Georges* (22 A, rue C.-Dutheil, 12100 Millau).
(8) *Kanar* (c.o. Pascal Vanbremeersch, route Saint-Eloi, 59114 Steenvoorde).
(9) *Anti-intox* (B.P. 1402, 45004 Orléans Cedex); *K. 68* (68050 Mulhouse Cedex).

هكذا من الأصل



Œuvre monumentale, la plus célèbre et la plus controversée de l'historiographie contemporaine : elle appartient désormais à la culture de notre temps; elle a contribué à la formation de la conscience que la civilisation occidentale a prise d'elle-même.
Raymond Aron – Professeur au Collège de France

Personne ne peut mettre en doute la prodigieuse érudition de Toynbee. Il est actuellement l'un des hommes au monde qui sait le plus d'histoire.
Jacques Madaule

C'est un événement que celle refonte en un volume, par l'auteur lui-même, de la plus fameuse étude "globale" qui ait été écrite sur le destin des civilisations.
André Brincourt – Le Figaro

enfin en français et en un seul volume "L'Histoire" de A. Toynbee

l'un des plus grands historiens vivants synthétise l'œuvre de sa vie en l'enrichissant d'une iconographie aussi abondante que significative.

L'œuvre historique fondamentale du XXe siècle

L'homme a toujours tenté d'expliquer le présent par le passé. Dans cette perspective, Toynbee a été le seul, depuis Spengler (Le Déclin de l'Occident, 1916-1920), à penser "l'histoire totale" de l'humanité.
Il répond enfin, et à un niveau inégalé, à ces questions que nous nous posons tous :
□ Comment dois-je, ou comment puis-je, comprendre l'histoire ?
□ Comment l'histoire peut-elle m'aider à comprendre le temps présent ?
□ Comment peut-elle entrouvrir les portes de l'avenir ?
Au terme d'une vie consacrée à l'histoire, Toynbee a élaboré une extraordinaire synthèse de ses connaissances, de ses réflexions et de son érudition. Cette synthèse tient compte des découvertes les plus récentes. Elle nous invite à considérer l'histoire d'un point de vue exceptionnellement élevé, le seul d'où ses lignes de force apparaissent avec une remarquable clarté.

Les civilisations naissent en réponse à un défi

Dépassant le cadre étroit des histoires nationales, Toynbee fonde son analyse sur les grandes civilisations, qu'il considère comme des expériences capitales, revelatrices de l'homme. Les civilisations ne naissent qu'en réponse a un défi que le milieu ou les épreuves opposent à l'action creatrice de la volonté. Leur avenir dépend d'une minorité d'individus créateurs. L'inspiration créatrice vient-elle à s'émousser, la civilisation s'écroule par l'intérieur. La mort d'une civilisation entraine la naissance d'une autre. Mais contrairement a Spengler, Toynbee ne voit pas la mort d'une civilisation comme inévitable. A l'heure où, pour la première fois dans son histoire, l'homme se trouve confronté avec un défi global - demographique, énergétique, alimentaire - Toynbee apparait comme le plus actuel de nos grands historiens et comme le meilleur des maitres a penser.

Arnold Toynbee : Un inconnu très célèbre

Historiens, philosophes, économistes, journalistes, font dans le monde entier référence à Toynbee.
Quel est cet homme, modeste et passionné, qui consacra sa vie à "l'etude de l'Histoire" ?
Né à Londres en 1889, Arnold Toynbee a fait ses études à l'Universite d'Oxford. De 1919 à 1955, il enseigne l'histoire grecque et byzantine à l'Université de Londres. En 1968, il est reçu à l'Académie des sciences morales et politiques (Institut de France), où il occupe le siège laissé vacant par la mort de Churchill.

"L'Histoire" : Une œuvre-clé

La richesse extraordinaire de la pensée historique de Toynbee contribuera à la réflexion de l'homme cultivé sur la grande aventure humaine. "L'Histoire" de Toynbee, est sans nul doute le plus grand ouvrage historique du XXe siècle.
C'est un ouvrage-clé pour tous ceux qui aspirent à mieux comprendre et à interpréter le présent à travers les grands mouvements de l'histoire.

Le livre

552 pages - Format 290 x 240 - 507 illustrations, en couleurs et en noir, choisies et commentées par l'auteur - 21 cartes géographiques qui constituent un véritable petit atlas historique - Tableaux chronologiques des principales civilisations. Prix de lancement : 187 f.
Demandez à votre libraire de vous le montrer. Ou écrivez à Elsevier, 1, rue du 29 Juillet, Paris 1er, pour recevoir la documentation concernant cet ouvrage.



Le Monde DES LIVRES



LEWIS CARROLL ET LES PETITES FILLES

★ **LETTRES ADRESSÉES A DES PETITES FILLES, de Lewis Carroll. Texte français d'Henri Parisot. Flammarion, collection « L'âge d'or », 254 pages, 32 F.**

NE pas confondre : aimer les petites filles, ce n'est pas « aimer les enfants ». Charles Dodgson, pasteur anglican, pilier victorien du très grave Christ Church College d'Oxford, en sait quelque chose. Ce qu'il aime, comme un amoureux transi attendant l'heure d'un rendez-vous, d'un thé, d'un rire, ce sont les corps graciles, les formes *souples, les rondeurs fugitives des* petites filles. Il les amuse de mille jouets que renferme, pour elles seules, sa maison. Il leur invente des jeux — jeux de société, jeux de mots. Jeux de regards : il les dessine, et surtout les photographie. Nues parfois. Jeux de mains ? Il les embrasse et tient, dans son journal, le compte de ces baisers volés. Il leur écrit, aussi, beaucoup. Pour leur dire, par exemple, qu'un père maladroit voulait lui présenter son petit garçon : « *Il s'imaginait que je raffolais de tous les enfants sans exception. Que voulez-vous, je ne suis pas omnivore, à l'instar des cochons ! Je fais un choix...* » Un choix apparemment exclusif : comme le souligne Jean Gattégno (1), on n'a jamais connu à ce vieil homme *aucun* autre attachement.

Les trois chats qui sonnent à la porte...

Sinon à l'un de « *ses amis les plus chers* », qu'il a connu toute sa vie et n'a « *jamais quitté* » (ils ont d'ailleurs *exactement* le même âge) : Lewis Carroll. Du pasteur et de l'écrivain, on ne saura sans doute jamais qui fut le double de l'autre. Cette navette incessante des deux côtés du miroir, comme cette prédilection pour les « pas-encore-femmes », a bien sûr tout pour plaire à la psychanalyse.

Les quatre-vingt-deux *Lettres adressées à des petites filles* fourmillent pourtant de bien d'autres merveilles. On y retrouve, à loisir, tout l'univers carrollien. Le « non-sensé » : l'utilité de la soupe, c'est qu'elle empêche le sel d'être trop sec (celle de la tête étant d'éviter que les cheveux ne s'éparpillent au moindre courant d'air). Les calembours : pour porter les missives, des *boîtes alertes* parcourent en grande hâte le pays. Les mots inventés : « suffèches pensées », « *cela semble suggérer un état d'esprit dans lequel la voix est rabovèche, les manières grovèches, et l'humeur froissèche* ». Le bestiaire jonglant avec les lois de la raison : mieux vaut ne pas déflorer l'histoire des trois chats qui sonnent, un soir, à la porte...

Cent sept noms sur la liste

Pourtant il y a bien là quelque chose en plus, en excès, presque aveuglant : ce désir « chaste » mais explicite, des petites filles, hanté par l'éphémère. Car rien n'est pire que de voir l'amie-enfant laisser place à une « grande » que demain, au mieux, on saluera d'un geste distant au hasard d'une rencontre. Quand « la chose » se produit, l'émotion de Carroll-Dodgson ressemble à « *ce que peut éprouver le vieux monsieur qui, ayant, la veille au soir, mis à l'attache un petit fox-terrier, trouve, le lendemain matin, un hippopotame en train de tourner comme un enragé autour de la niche.* »

En fait, ce n'est ni *la* ni *une* petite fille que cet ingénu « dragueur » affectionne, mais leur prolifération. « *J'ai plus d'amies-enfants que je n'en pourrais compter sur les doigts d'une main, fussé-je un millepattes* », écrit-il à l'une d'entre elles. Et il dit vrai. Seize ans avant cette lettre, le 25 mars 1863, la liste de ses « conquêtes » comporte déjà cent sept noms. Bref, si l'on peut dire, ce que parcourt son désir, ce sont les kyrielles...

Une version pour « nursery » d'Alice, publiée vingt-cinq ans après la première, à l'usage des enfants « âgés de zéro à cinq ans », et trois poèmes, complètent ce précieux volume. La traduction d'Henri Parisote, libertinage érudit entre deux vocabulaires, est une fois de plus éblouissante.



Beatrice Henley in Lewis Carroll. Lettere e foto, *un livre de Franco Maria Ricci*

ROGER-POL DROIT.

(1) *Lewis Carroll, une vie*. Ed. du Seuil. (Voir *le Monde des livres* du 8 février 1974.)

UNE ENQUÊTE DE CATHERINE LAMOUR

Imbroglio asiatique dans le Triangle d'or

★ **ENQUETE SUR UNE ARMEE SECRETE, de Catherine Lamour. Le Seuil, 286 pages, 37 F.**

DEUX thèmes s'entrelacent dans cette « Enquête sur une armée secrète ». Le premier dit l'aventure sentimentale d'un grand reporter. Le second est le sujet lui-même de l'enquête, la stupéfiante réalité qui peu à peu se révèle, à la frontière de la Chine, du Laos, de la Thaïlande et de la Birmanie, dans un paysage de montagnes vertigineuses et de jungle que l'on appelle le Triangle d'or, entre le Mékong *et la Salouen*, « *aujourd'hui encore* l'un des endroits les plus isolés de la planète ».

Ce pourrait être un jeu que d'avoir ainsi conduit le récit sur deux plans qui semblent ne devoir se rejoindre jamais, et il arrive qu'aux premières pages du livre, on s'en étonne. Mais « l'aventure sentimentale » révèle un couple, celui de l'auteur et de son mari, qui cherche courageusement et douloureusement sa vérité, à travers les fatigues, les découragements, la quotidienneté démythifiée du journalisme de haut vol. Et cet effort de lucidité à son propre égard fait écho à l'autre, la lucidité professionnelle, la volonté obstinée de mettre au jour ce qui est caché, le virus du « savoir » et du « comprendre ». La sincérité ne se divise pas, et pas davantage, au fond, les drames des hommes, qu'il s'agisse des comptes que l'on règle avec soi-même ou du surprenant concours d'événements qui conduisit naguère tant de gens à s'entretuer dans le Triangle d'or, et le rideau n'est pas tombé sur la fin de la pièce.

Lorsque les derniers éléments de l'armée nationaliste du Kouomintang, chassés par les troupes communistes, quittèrent en désordre le Yunnan au début de 1950, ils s'installèrent de l'autre côté de la frontière, sur les Etats Shans et Was, qui font partie de l'Union birmane, un territoire plus grand que Formose où s'était réfugié Tchiang Kaï-chek. C'est aussi une région-clé de la culture et de la contrebande de l'opium, l'un des meilleurs du monde, qui fournit l'héroïne n° 4, la plus prisée.

L'idée devait naturellement venir d'utiliser cette base, pratiquement inexpugnable, à l'abri des grandes routes et des curiosités malsaines, comme point de départ d'une éventuelle reconquête de la Chine. Ainsi naquit l' « armée anti-communiste de sauvetage national » et une véritable université anti-communiste, d'où partirent notamment une série d'attaques sur le Yunnan.

A la fin de 1954, cette armée *clandestine du Kouomitang*, recevant directement ses ordres de Formose avec les précautions et les démentis d'usage, avait pratiquement conquis les Etats Shans, et certains de ses promoteurs rêvaient de créer une « République indépendante des Etats de la Salouen ».

Cependant, après une série de défaites et de renversements de situations dus aux fluctuations de la politique internationale (le renforcement du pouvoir communiste en Chine et son influence grandissante dans le monde, les deux guerres du Vietnam, la victoire de la gauche révolutionnaire au Laos, etc.), l'idée de la reconquête fut abandonnée au profit de la mise sur pied d'une organisation d'espionnage dirigée vers la Chine et contrôlée par la C.I.A., dans une région où le passage des caravanes entre *la Birmanie et le Yunnan* était traditionnellement incontrôlé et incontrôlable.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 21.)

UN ROMAN DE L'ALGÉRIE PLUS VRAI QUE L'HISTOIRE

« Le Tonnerre et les Anges », de Jules Roy

LE dernier tome des *Chevaux du soleil* apporte la preuve radieuse que le roman traditionnel survit aux condamnations de l'Université, y compris comme approche de l'histoire. Alors que le « témoignage vécu » dont on nous rebat les oreilles n'a donné en treize ans que des aperçus partiels et partiaux sur l'agonie de l'Algérie française, la vieille alchimie romanesque la place enfin dans sa juste lumière. Il est vrai que, par ses qualités cumulées de « pied-noir », d'officier, de créateur et de conscience sans parti pris, Jules Roy était l'auteur le mieux en droit et en mesure de tenter une telle reconstitution. Encore fallait-il la réussir. C'est chose faite, avec une noblesse à la hauteur de *l'événement, où tout, comme* il dit, « fut grand ».

Le livre était menacé par ses atouts mêmes. L'atroce avantage de vivre la décolonisation dans sa chair de « petit Blanc » risquait de rendre l'auteur aveugle ou sectaire. Contrairement à son ami Camus, il a eu la force de se reconnaître « étranger » sur sa terre natale et de ne plus avoir pour patrie que la vérité, dont aucun intellectuel de la métropole, pas plus que le F.L.N. *et l'O.A.S.*, ne s'est vraiment soucié. Pour dépasser les fanatismes des combattants ou les accommodements de l'arrière et en attendant les balances précises des historiens, rien n'a encore remplacé l'arbitrage du moraliste, surtout quand il paie à ce point de sa personne.

CE qui ne veut pas dire que *le Tonnerre et les Anges* tourne à l'essai, encore moins au prêche. Le romanesque y garde ses droits autant que dans les précédents épisodes moins chargés d'histoire. Nous retrouvons les lignées imaginaires de « pieds-noirs » et de soldats. Mais rien ne leur arrive qui ne soit symbolique de la situation générale. Chaque destin privé renvoie à celui des groupes en présence et éclaire leurs thèses ou mentalités. C'est le cas d'un officier descendant du maréchal de Bourmont, dont le rêve d'amour pour une demi-Arabe échoue comme a échoué le métissage, et qui devra rembarquer avec le drapeau de son unité sous sa chemise, comme un voleur.

C'est aussi le cas d'Hector Koenig, avec qui l'auteur partage ouvertement son passé — enfance algéroise, séminaire, bombardements de la Ruhr, Indochine — et le droit qui s'y attache de dire leur fait aux acteurs de la tragédie. L'un et l'autre usent de ce droit en moines-soldats héritiers de Vigny, en humanistes déchirés, mais aussi avec l'ironie calme de qui connaît le sérail et n'a rien à perdre, ni à masquer, ni à plaider.

Le colonel Roy est resté assez militaire pour réserver les plus rudes de ses traits aux civils. Sans qu'on sache toujours s'il les prend à son compte ou s'il les prête à d'autres — à de Gaulle et Salan, notamment, — les sarcasmes pleuvent : Pompidou, ce « *savetier en philosophie devenu financier* », cette « *betterave de Guichard* », ce « *faisan de Chaban* », cette « *planche pourrie de Soustelle* », ce « *visqueux* », ce « *gros matou des complots* » qui « *tourne casaque une fois de plus* »...

Parmi les anciens compagnons d'armes, seul le général Buis est épargné : « *trop honnête* » et « *pas assez ambitieux* ». Sur les autres, l'auteur rejoint la conviction gaullienne qu'on les mate à coups de promotions et de médailles. C'est ainsi qu' « *une étoile de plus a cloué Massu sur la croix de la discipline* ». Cogny est crédité d' « *ambitions féroces* », Juin paraît « *inoffensif et fourbu* », Ely « *rongé d'inquiétude* ».

A ce dernier, Mme Salan aurait confié en 1958 : « *Cette fois, nous le tenons, le maréchalat !* » C'est dire que, pour Jules Roy, le commandant supérieur aux trente-deux décorations pendantes marche aussi à la vanité. Mais ce n'est pas si simple, et comme ses états d'âme ont pesé lourd sur le destin de l'Algérie en guerre, le romancier utilise à son propos la licence laissée à la littérature de se figurer le for intérieur des gens.

Ce voyage dans les souvenirs, les ambitions inavouées et jusque dans les rêves opiacés de celui qu'on appelait le « mandarin » explique certains de ses actes mieux que ne le font ses *Mémoires* — Presses de la Cité, t. III, — sans toutefois élucider abusivement ce qui ne peut l'être, comme par exemple le « *Vive de Gol !* » lancé le 13 mai 1958, avec l'accent d'Albi, au balcon du Gouvernement général.

On a dit que Léon Delbecque aurait appuyé sa suggestion, qui n'est pas contestée, avec un revolver. Pour écarter cette hypothèse, contraire à un courage prouvé, et démontrer qu'il agissait spontanément, Salan a rappelé qu'il avait recommandé le recours à de Gaulle devant un envoyé de Pierre Pflimlin. Mais cette démarche datait... de la veille, le 12 mai ! Jusque-là, celui qui resta quelque temps fidèle à Vichy ne portait pas dans son cœur l'ermite de Colombey ni ses partisans, comme Michel Debré, qu'il soupçonnait d'avoir inspiré l'attentat au bazooka contre lui. Le 29 mai, il hésitera encore devant le saut parachuté dans l'illégalité auquel Olivier Guichard, pas si « tranquille » qu'il *l'assure* aujourd'hui, lui demandait de se « *tenir prêt* ».

Sa conversion du 13 mai reste donc un phénomène subit et que ne peut expliquer le seul ascendant de M. Delbecque, dont de Gaulle, quitte à reconnaître plus tard ses « services » et à l'embrasser en public, parlera à Salan comme d'un « *petit monsieur* ». A l'époque, les gaullistes qui conspiraient à Alger maniaient volontiers l'intimidation. Salan a pu sentir dans son dos la pesée d'un pistolet... ou du moins se l'imaginer. Peut-être n'était-ce qu'un doigt, conclut Jules Roy, avec le même flou narquois, mais sans hargne, et scrupuleux qui lui fait imputer l'affaire du bazooka à un « *sénateur fanatique* » et non, comme Salan, à Michel Debré nommément désigné et accusé de pression sur les juges.

Par Bertrand Poirot-Delpech

LES délibérations intimes du général de Gaulle et ce qu'il en distillait ou dissimulait à ses proches ont eu encore plus d'influence sur le dénouement du drame algérien que celles de son « féal » bientôt changé en ennemi mortel. Jules Roy a donc cru justifié de pousser le privilège du romancier jusqu'à faire penser tout haut celui qu'avec une familiarité éberluée il nomme le « brontosaure ».

La première plongée dans la conscience gaullienne, « *comme si vous y étiez* », se situe le 4 juin 1958, au Palais d'été, lors du voyage qui a suivi l'investiture du général par l'Assemblée. Il ne s'agit pas d'un monologue intérieur, mais d'un dialogue supposé avec le descendant de Bourmont, dont le roman fait pour un temps l'adjoint du colonel de Bonneval. De Gaulle exprime déjà en privé des doutes sur l'égalité de droits entre Français et musulmans telle qu'il la proclame dans ses discours. Après avoir demandé à l'officier imaginaire s'il accepterait « *un Arabe pour beau-frère* », il conclut par ce conseil tiré tout droit des *Chênes qu'on abat* : « *Choisissez le plus difficile, vous serez sûr de ne pas vous tromper.* »

Le deuxième soliloque se place le soir de 1961 où, sortant de voir *Britannicus* à la Comédie-Française avec le président Senghor, il apprend le putsch d'Alger. « *Ces imbéciles se révoltent* », annonce-t-il à Mme de Gaulle, qui répond : « *Je vais vous faire du café.* » Nous assistons alors à la rédaction du fameux appel télévisé où les rebelles se verront traiter caustiquement de « quarteron ». Le ton tranquille du discours ne serait pas feint. Contrairement à Michel Debré, qui laissera éclater sa panique, le général n'aurait craint dans cette aventure que... son « *manque de sérieux* ».

La troisième méditation gaullienne à voix haute *intervient dans* la nuit du 23 mai 1962, après le verdict accordant à Salan, par cinq voix contre quatre, les circonstances atténuantes refusées à Jouhaud. En robe de chambre dans un petit salon de l'Elysée, le président réfléchit au droit de grâce qui est le sien et trouve dans *le Manuscrit venu de Sainte-Hélène* un aliment à sa conviction que « *César ne doit pas avoir de cœur* ».

DES détails domestiques cherchent à rappeler que le personnage historique était un homme comme les autres. Le portrait y gagne moins en vraisemblance qu'en pittoresque de journalisme à sensation. On se passerait d'apprendre que Mme de Gaulle suggère à son mari de « *se mettre à son aise* » et qu'il songe, en la regardant, qu' « *évidemment ce n'est pas la Pompadour !* ». De même, le lapsus « *oui, mon chéri !* » prêté à Bonneval et d'autres indiscrétions relèvent de l'anecdote invérifiable telle qu'elle a fleuri autour du général. Mais la rumeur apocryphe a sa place ici dans la mesure où elle accompagnait le règne, consacrait sa gloire et éclairait ses intentions.

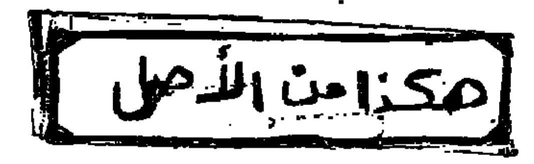
Quant aux réflexions intimes telles qu'elles sont suggérées derrière le brouillard de la mauvaise vue et les dodelinements impatients de la nuque, elles ne font que recouper, à leur hauteur, les hypothèses des meilleurs biographes et témoins, Malraux compris. Si les relations du personnage avec Dieu, qui intriguaient tant Mauriac, dépassaient probablement la « vague génuflexion » indiquée ici, son mépris pour l'armée et les comploteurs qui l'avaient porté au pouvoir n'est pas contestable, non plus que la maîtrise de ses émotions. Jules Roy laisse entendre que le « brontosaure » n'aurait pleuré que quatre fois dans sa vie : à la mort de sa fille Anne, en entendant *la Marseillaise* à Central Park en 1945, à la victoire de Bir-Hakeim — « larmes de joie » avouent les *Mémoires* — et quand son retour de 1958 lui paraît compromis — « *je rentrerai avec mon chagrin* ». Trois au moins de ces pleurs étaient d'orgueil : cela ne fait pas un homme de cœur.

TELLE est la différence majeure entre l'auteur et son modèle, par ailleurs proches quant au dédain des honneurs ordinaires et au bonheur solitaire de guerroyer avec les mots. « *C'est parce que le brontosaure n'aimait pas qu'il a pu accomplir l'impossible* », entendez : rompre avec l'Algérie.

Cette terre, Jules Roy l'a aimée éperdument. Sa plume frémit dès qu'il en évoque la « *furie d'or* », le « *déploiement de soie bleue* ». Comme une bête chassée, il pourrait se diriger dans Alger aux seules odeurs : noix muscade et urine de la Casbah, anisette et sciure de Bab-el-Oued, santal et goudron du port, houille de Belcourt, sel des plages... Avec son double Hector qui meurt au seuil du cimetière de Sidi-Moussa en palpant le sol tandis que son piano attend sur un quai d'être « rapatrié », c'est le meilleur de lui-même que perd l'ancien gamin de Rovigo devenu chevalier errant de la littérature.

Là est le secret de ce livre bouleversant sous ses cocasseries sans rancune : un homme s'y console par l'art d'avoir pensé héroïquement contre sa chair, et d'avoir préféré la justice à sa mère, lui.

★ **LE TONNERRE ET LES ANGES, sixième et dernier volume des « Chevaux du soleil », Grasset, 430 p., 42 F.**



هكذا من الأصل

LITTÉRATURE

Quand Don Juan change d'emploi

★ DON JUAN EN AUTOMNE, de Gilbert Cesbron. Robert Laffont, 344 pages, 34 F.

CEUX qui, lisant un roman, s'attachent surtout aux subtilités de la composition, à la rigueur ou à l'audace de l'écriture ne seront pas comblés par ce Don Juan en automne, *que nous donne* Gilbert Cesbron. *Au niveau même du sujet, le premier chapitre sent aussi le déjà-lu : car ce petit garçon, trop sensible, qui pleure le soir dans son lit en espérant que sa jeune et jolie maman viendra en robe de bal l'embrasser avant de sortir fait penser à un autre petit garçon.*

Mais à mesure qu'on avance dans cette facile et agréable lecture la crédibilité des personnages s'affirme, au point qu'on oublie le ton quelque peu conventionnel de l'auteur. On s'intéresse à ce Don Juan, ce Laurent tant aimé, à la fois « chien » et « chasseur », flaireur et dominateur, qui fait collection de brèves conquêtes, comme pour prendre sa revanche sur un obscur passé. Gilbert Cesbron a su faire sentir le poids du temps qui passe et le vieillissement des êtres : à la fois par ce qu'il appelle « la déglingue », cette trahison du corps dont l'équilibre interne se défait, et aussi par le dépaysement de l'homme qui regarde autour de lui et s'aperçoit qu'il ne reconnaît plus tout à fait sa ville, et que les jeunes gens lui semblent étranges, étrangers. L'étonnement, somme toute naïf, d'avoir à changer de rôle (ou, comme on dit au théâtre, « d'emploi ») est analysé, ici, au plus près. Symétrique de la crise d'adolescence, une autre crise peut alors mettre en question ce qui reste d'avenir : il arrive que tout puisse encore être sauvé.

Notre Don Juan a fait beaucoup de mal · non par méchanceté, certes, mais par égoïsme et lâcheté. Quand, sur le tard, il veut se montrer secourable, généreux, aider ce jeune Olivier qui est son fils (un fils bien mal gracieux, le pauvre), ses dons, malgré lui, sont empoisonnés, dangereux, peut-être mortels. Il est demandé à Laurent un autre sacrifice, et ce ne sont pas des billets de banque qui pourront lui ouvrir une vie nouvelle, et lui donner la paix du cœur. Cette paix apparaît pourtant aux dernières pages du livre, dans la joie de celui qui a volontairement tout perdu : la grâce n'est pas nommée, mais c'est elle, sans aucun doute, qui a touché le dandy vieillissant, lui donnant la force qu'il faut pour distribuer ses biens et affronter dans la solitude une agonie déchirante. Un pacte mystérieux fait penser qu'à ce prix, et à ce prix seulement, le jeune Olivier sera sauvé des graves dangers qui le menacent : la police, et la drogue.

Tout cela est évoqué avec une conviction bien sympathique, et le plus blasé des lecteurs s'y rafraîchira le cœur.

JOSANE DURANTEAU.

POÉSIE

GEORGES JEAN berger des mots

★ LES MOTS DU RESSAC. « Poésie 74 », Seghers, 110 pages, 24 F.

★ LE PREMIER LIVRE D'OR DES POETES. F. Seghers, 143 p., 25 F.

CE n'est pas un hasard si les titres des recueils de poèmes de Georges Jean s'articulent autour du mot « Mot » : *les Mots entre eux*, *les Mots de passe*, *Pour nommer ou les mots perdus*, *Des mots à la source*, et aujourd'hui *les Mots du ressac*. C'est que le poète est passionné par leur naissance, leurs accouplements et ce qu'ils tissent à force de s'épouser.

Mais, en authentique poète, il ne confond pas poésie et exercice linguistique. Professeur, pédagogue, certes Georges Jean l'est jusqu'au bout des ongles, et on lui doit quelques essais consacrés au *Roman*, à *la Lecture*, qui ont éclairé de lueurs neuves ces domaines. On lui doit encore une œuvre remarquable dédiée à la rencontre de la poésie et de la jeunesse. Il suffit d'ouvrir un quelconque des volumes du *Livre d'or des poètes*, publié aux Editions Seghers, ou l'album *Il était une fois la poésie* (Ed. La Farandole) pour prendre la mesure de l'intelligence, de la passion délivrées par Georges Jean, qui est une sorte de « croisé ». Lui n'hésite pas à entraîner les jeunes lecteurs vers les plus brûlants rivages du lyrisme moderne. Et il le fait avec tant de savoir-faire qu'on ne doute pas un instant qu'il puisse rater son pari.

Il vient d'en donner une nouvelle preuve avec *le Premier Livre d'or des poètes*, toujours chez Seghers, destiné aux petits enfants. « *Le plaisir de jouer avec les mots mène peu à peu au plaisir grave et charnel de laisser activement les mots des poèmes transformer l'homme et ses prises sur le monde.* » Cette phrase de la préface pourrait servir d'exergue à toutes les activités de Georges Jean, activiste s'il en est.

Voici donc cent cinquante pages bourrées de mots-soleils, de mots-lunes, de mots-oiseaux, de mots-mers, de mots-chats et souris ; des mots tombés des lèvres, du cœur, du ventre par l'intermédiaire de Paul Eluard, Max Jacob, Claude Roy, Guillevic, Neruda, Pierre Béarn, Andrée Chédid, Boris Vian et de dix autres encore. A travers ces textes l'enfant découvrira les pouvoirs du verbe, les métamorphoses du langage, les puissances des sonorités. De la comptine à l'hymne, de l'humour à la féerie, il flânera à travers un royaume solaire, charnu, vivant. Il pourra inventer sa vie !

Dimitri Selesneff a illustré cette anthologie. Lui aussi a le don d'enfance. C'est le moins qu'on pouvait espérer.

Ces poèmes que les « grands » devront lire aux « petits » aideront peut-être certains, qui ne sont plus dans la fleur de l'âge, à renouer avec la vérité poétique, pour le bien commun.

Quand Georges Jean œuvre comme poète, s'il ne joue pas exactement avec les mots, on devine qu'il les trouvera, qu'il se les dit à voix basse pour mieux jouir de leurs formes, de leurs contours, de leur saveur.

Dans son grand panorama critique de la poésie contemporaine, Serge Brindeau évoque à juste titre la simplicité de son écriture. Mais simplicité n'est pas simplification. Le poète a l'art de révéler les liens entre la parole humaine et la nature, un paysage et celui qui le hante, d'illuminer nos origines :

Plus loin que le jour
Plus loin que la nuit

Dans les arbres noirs
Les rivières sont mortes
Le vent retombe

Dans le village des gens passent
Il jaillit un cri d'enfant

Les blessures s'éteignent
Et le plaisir

Si tu tournes la tête
Tu ne verras que ton visage.

Cette voix, toute d'économie, qui rappelle un peu celle de Guillevic, pour ce qui est d'avancer prudemment un mot puis un autre, est d'autant plus *émouvante qu'elle ne crie jamais*. Elle dit les blessures avec pudeur fraternelle, malgré les plaies qu'on devine, humaine, immédiatement lisible, la poésie de Georges Jean voyage de la clarté aux mouvances de l'ombre. Sa parole est célébration et exorcisme.

Mais presque toujours :

Derrière les mots
marchent des fougères...

ANDRÉ LAUDE.

Nous avons lu

Le Signe des jumeaux de Gabrielle Marquet

Ce n'est que justice. Après s'être nourrie des malheurs des filles mères, la littérature s'intéresse enfin aux fils pères, à ces garçons naïfs qu'une belle séduit, déshonore, abandonne, leur laissant le fruit du péché sur les bras. Pour rattraper le temps perdu, l'auteur a doublé la mise et doté de jumeaux nouveau-nés son héros, un apprenti journaliste de vingt-deux ans. Que Papa se débrouille, Maman ne veut rien savoir. Bien plus, elle exige que son amant la débarrasse de cette compromettante marmaille avant le retour de son mari, chef d'orchestre en tournée. Heureusement pour les bébés mais malheureusement pour l'histoire qui n'exploite pas toutes les ressources de la situation, une providentielle grand-mère se charge du fardeau, nous privant du plaisir de voir l'amant écrasé sous les corvées de langes et de biberons. Gabrielle Marquet aime trop ses personnages pour ne pas adoucir les épreuves qu'elle leur inflige. Mais, comme elle aime aussi ses lecteurs, elle rachète son excès d'optimisme par un style malicieux, fringant, multicolore, cette joie d'écrire qu'elle nous révéla dans *les Martins-Pêcheurs* et *la Boîte à boutons*. — G. R.

★ Flammarion. 220 p., 24 F.

Les Mondains de la Comédie humaine de Rose Fortassier

A force d'entendre répéter, par les critiques, que *la Comédie humaine* est essentiellement une peinture de la bourgeoisie, on aurait fini par le croire. La thèse de Rose Fortassier, passionnante de bout en bout, détruit définitivement ce préjugé. Dans l'œuvre entière, scrutée au microscope, à travers la personnalité des grands mondains qui la traversent — Marsay ou la marquise d'Espard en tête, — l'auteur trouve matière à élaborer une véritable psychologie de groupe selon Balzac, originale, solide, profonde : aussi loin du dénigrement systématique que de l'anathème forcené.

C'est peut-être parce qu'il n'était pas « du monde » que Balzac a été si fort attiré par lui et, y ayant pénétré, en ayant décrypté le langage et analysé les comportements, a su si justement le décrire. Le chemin de Proust n'est pas autre. — G. G.-A.

★ 586 p., 98 F. Klincksieck.

Claudel et l'Interlocuteur invisible — Le drame de l'appel d'Aimé Becker (Préface de Pierre Claudel)

L'image biblique du « bœuf triturant » amusait Claudel. Elle s'impose au lecteur qui parcourt les 350 pages au long desquelles Aimé Becker, professeur à la faculté de théologie catholique de Strasbourg « triture » les premiers drames de Claudel : les deux versions de *Tête d'Or*, de *la Ville* et de *la Jeune Fille Violaine*, *l'Echange*, *le Repos du Septième Jour* (1889-1899). Les harmoniques de ce thème sont très riches : l'invitation au départ ou les équivoques de la liberté que traduisent la révolte et l'orgueil solitaire, la soif possessive et la passion dominatrice, l'ivresse et l'angoisse de la solitude ; le drame de la connaissance et de la communion ou l'ardente recherche de la Joie ; l'inexorable appel, enfin, ou le drame de la vocation. L'auteur consacre notamment un chapitre aux sens intérieurs ou spirituels, thème claudélien majeur dont il recherche les sources bibliques et patristiques. Et dans un épilogue, il élargit son exploration à toute l'œuvre postérieure au premier théâtre (1900-1955), de *Partage de Midi* aux derniers écrits du poète-exégète, et cela en s'arrêtant à trois images claudéliennes de l'appel : « la voix dans la nuit », « la séquestrée », « le feu ». — J. C.

★ Ed. Nizet. 350 p., 48 F.

Vient de paraître

Romans français

PIERRE DALLE NOGARE : *les Sentiments furtifs*. — Le second roman d'un écrivain connu comme le poète de *la Mort assise*. Une veine lyrique et âpre. (Julliard, 160 p., 22 F.)

JACQUES ROBERT : *les Gens de l'immeuble*. — Le dernier roman de l'auteur de *Quelqu'un derrière la porte* interprété à l'écran par Antony Perkins et Charles Bronson. (Julliard, 220 p., 27 F.)

BERNARD CLESCA : *la Fête profane*. — Par l'auteur du *Champ de mars*. L'histoire d'une amitié entre une vieille dame de quatre-vingts ans et un jeune homme de vingt. (Grasser, 200 p., 23 F.)

Sciences humaines

OUVRAGE COLLECTIF : *les Cultures et le Temps*. — Un colloque de l'UNESCO, au cours duquel Paul Ricœur et huit autres universitaires s'interrogent sur la conception du temps dans les pensées chinoise, hindoue, grecque, musulmane, etc. (Payot, « Bibliothèque scientifique », 280 p., 55 F.)

VICTOR TAUSK : *Œuvres psychanalytiques*. — Des articles d'un des premiers disciples de Freud, encore méconnu. Préface de Th. Neyrant-Sutterman. Postface de Jean Gillibert. (Payot, « Science de l'homme », 248 p., 49,40 F.)

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES : *Dictionnaire économique et social*. — Article par article, une définition communiste des termes essentiels du vocabulaire économique et social, par Maurice Bouvier-Ajam, Jésus Ibarrola, Nicolas Pasquarelli. (Editions sociales, 770 p., 59 F.)

KARL MARX : *Critique du droit politique hégélien*. — Un important manuscrit de 1843, enfin réédité. Traduction et introduction d'Albert Baraquin (Editions sociales, 221 p., 22 F.)

NICOS POULANTZAS : *la Crise des dictatures*. — Le sociologue marxiste s'interroge sur les récents événements qui modifient les rapports de force en Grèce, au Portugal et en Espagne. (Maspero, « Cahiers libres », 139 p., 20 F.)

JOHN STUART MILL : *l'Asservissement des femmes*. — Un texte paru en 1869, par le philosophe et économiste britannique, qui fut également un pionnier du féminisme. Préface et traduction de Marie-Françoise Cachin. (Petite Bibliothèque Payot, 208 p., 11 F.)

LOUIS DUMONT : *la Civilisation indienne et nous*. — Un anthropologue, à partir de l'observation de la vie quotidienne traditionnelle, retrace les grands traits de l'Inde. (Armand Colin, « U-Prisme », 144 p., 12 F.)

DENISE AVENAS : *la Pensée de Léon Trotski*. — Un essai d'analyse d'une pensée qui connaît une étonnante résurgence. (Privat, 176 p., 27 F.)

KAZEM RADJAVI : *la Dictature du prolétariat et le Dépérissement de l'Etat, de Marx à Lénine*. — Préface de François Châtelet. La théorie du dépérissement de l'Etat et le retour de Leviathan. (Editions Anthropos, 438 p., 59 F.)

Témoignages

MADELEINE PRUDHOMME : *Moi, une assistante sociale*. — Trente ans au service des exclus de la société. (Stock 2, « Témoigner », 110 p., 25 F.)

PIERRE BOCKEL : *le Temps de naître*. — La vie d'homme, de prêtre, du Père Bockel, archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, ami de Malraux, dont a paru un précédent livre : *l'Enfant du rire*. (Grasset, 200 p., 26 F.)

Histoire

JEAN A. MEYER : *la Christiade*. — L'Eglise, l'Etat et le peuple dans la révolution mexicaine (1926-1929). L'épopée des Cristeros. (Payot, « Bi-historique », 248 p., 53 F.)

JEAN VARTIER : *Histoire de la Franche-Comté et du pays de Montbéliard*. — La petite patrie de Fourier, Proudhon, Hugo, Courbet et Pasteur, longtemps ouverte à une vocation monastique européenne avec Saint-Claude, et bastion de l'industrie moderne de Peugeot à Lip. (Hachette, 352 p., 54 F.)

Les Camps de travail en U.R.S.S. — Le témoignage d'Abraham Chifrine devant le sous-comité d'enquête du Conseil de la magistrature du Sénat des Etats-Unis. Un document à placer *à côté de ceux de Marchenko* et de Soljenitsyne. (Editions des Catacombes, B.P. 92405 Courbevoie, 171 p.)

BORISLAV PRIMOV : *les Bougres. Histoire du pape bogomile et de ses adeptes*. — Une analyse des sources historiques de l'hérésie bogomile, en liaison avec les autres courants de la pensée dualiste (pauliniens, cathares, albigeois) et réformatrice (Huss, Luther, Münzer). (Payot, 325 p., 65 F.)

JEAN MABIRE : *Mourir à Berlin*. — Le troisième volet d'une trilogie consacrée à la Waffen SS française (Fayard, 338 p., 39 F.)

ROLAND AUGUET : *Caligula ou le pouvoir à vingt ans*. — Une interprétation nouvelle du destin de cet empereur-fou qui périt d'avoir sous-estimé la caste sénatoriale et surestimé le pouvoir populaire. (Payot, « Le regard de l'histoire », 215 p., 39,40 F.)

ECHOS ET NOUVELLES

Congrès

— LE CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION des bibliothécaires français se tiendra à Montpellier les 30 avril, 1er et 2 mai prochain sur le thème de la formation professionnelle des bibliothécaires. Des rapports seront présentés sur la formation professionnelle du personnel des bibliothèques à tous les niveaux. L'après-midi, des commissions spécialisées étudieront les problèmes particuliers à la formation supérieure, la formation permanente et le recyclage, la formation initiale et moyenne, la promotion interne.

Colloque

— L'U.E.R. DE LETTRES DE L'UNIVERSITE DE GRENOBLE-III organise, les 15, 16 et 17 mai 1975, un colloque sur : « Le surréalisme dans le texte. » Les communications seront consacrées à l'étude de textes assez courts, d'une page maximum, dont la copie sera préalablement distribuée au public pour permettre dans le débat qui suivra la mise à l'épreuve des méthodes critiques les plus variées.

Revues

— A LA SUITE D'UNE MODIFICATION DU CONTROLE de la société des Editions de l'Herne, l'équipe créatrice et animatrice, se regroupant autour de Dominique de Roux, a décidé de poursuivre séparément la publication de ses dossiers sous le titre : « les Cahiers H ». Le groupe anglais, éditeur de ces « Cahiers », a constitué à cet effet la société Panthéon Press France, qui est dirigée par lord Hesketh, Peter Rosoff, Dominique de Roux et Robert Kopp. Les prochains titres à paraître seront, en mai, un cahier consacré aux « Ecrivains et la guerre d'Espagne », sous la direction de Marc Hanrez ; en octobre, un cahier consacré à John Donne, sous la direction de Jean-Marie Benoist.

— AU SOMMAIRE DU DERNIER NUMERO DE LA REVUE « CHANGE » (224 pages, 29 F), intitulé « l'Imprononçable », on peut lire notamment des textes d'Edmond Jabès, Emmanuel Levinas, Serge Doubrovsky, Bernard Noël et Jean-Pierre Faye.

— DANS LE DERNIER NUMERO DE LA REVUE « DIALECTIQUES », des femmes à l'honneur : deux filles de Marx (Eleanor Aveling et Laura Lafargue), et la première épouse de Kautsky : Louise Kautsky. Un long entretien avec Luce Irigaray complète ce dossier de textes historiques. (128 p., 16 F.)

— AUTREMENT : cette nouvelle revue trimestrielle se propose, à travers une série de « livres-dossiers », de donner à voir concrètement les mutations sociales profondes de notre époque. Le premier dossier, intitulé « Jeunesse en rupture », est consacré aux adolescents marginaux ou délinquants. On y trouve notamment des articles de Jean Rousselet, Gérard Vincent et de notre collaborateur Jean-Claude Guillebaud. Le sommaire est complété par des enquêtes sur la crise de l'armée (menées par trois jeunes officiers de réserve) et par une « lettre d'information » sur les écoles parallèles. (152 pages, 22 F.)

Prix

— LE PRIX D'HONNEUR 1975 décerné chez Lapérouse, a été attribué au cinquième tour, au livre de Marianne Viviez : « Une famille comme une autre » (Ed. du Seuil), par six voix contre quatre à Victoria Therame pour son livre « Hosto blues », paru aux éditions des Femmes.

Ont obtenu des voix aux tours précédents : Yves Navarre, « Killer » (Flammarion) ; Jacques Almira, « Voyage à Naucratis » (Gallimard) et Emile Ajar, « Gros Calin » (Mercure de France).

— LE PRIX FEMINA DE POESIE a été attribué à Mme Paulette Sarradet, originaire de la région toulousaine, pour son recueil « Equinoxes ».

T CRITIQUE

phénomène Boris V

Broglio asiatique

le Triangle



ET CRITIQUE

Lettres étrangères

Le phénomène Boris Vian

★ **LES VIES POSTHUMES DE BORIS VIAN**, de Michel Fauré. « 10/18 », 446 p., 15 F.

EN 1970, déjà, « le Monde des livres » consacrait une double page au « phénomène Boris Vian ». Depuis lors, ce phénomène n'a fait que s'amplifier : le tirage de *l'Ecume des jours* dépasse maintenant le million d'exemplaires en « 10/18 » ; il s'est vendu près de quatre millions de volumes Vian depuis 1960 : le coûteux *Manuel de Saint-Germain-des-Prés*, publié il y a moins d'un an, est déjà réimprimé.

Il semble même que, après 1962, 1965-1966 et 1968, nous assistions aujourd'hui au quatrième temps fort du succès de Vian, qui n'est pas une mode passagère mais un événement unique, par son ampleur et son intensité, dans les annales de la littérature. C'est ce fait, à la fois culturel et sociologique, que Michel Fauré, un professeur d'Agen âgé de vingt-six ans, entreprend d'analyser dans *les Vies posthumes de Boris Vian*, ouvrage qui s'inspire explicitement des indispensables *Vies parallèles* (1), de Noël Arnaud, et que l'on peut considérer comme leur complément nécessaire.

Le livre, version abrégée d'une thèse de troisième cycle, fournit une masse considérable de renseignements, de témoignages et de documents sur les différentes phases de la vie posthume de Vian et constitue une remise à jour de nos connaissances sur les multiples aspects de l'œuvre. D'autre part, il reproduit un bon nombre d'inédits de Vian, dont certains, tel un texte sur le peintre Lucien Coutaud, sont de marque, tout en ajoutant, avec l'aide de J.-C. Rameil, une bibliographie de ce qui a paru sur Vian depuis sa mort. Il donne enfin — et là est peut-être son aspect le plus original — les résultats d'une enquête sociologique qui indique comment se répartit la lecture de Vian et de quelles motivations elle procède.

L'ensemble n'est pas toujours organisé de façon rigoureuse, comporte des naïvetés, des redites et des exagérations, et se ressent des coupes que l'auteur, faute de place a dû opérer dans sa thèse. Un index manque cruellement, et on ne nous dit pas sur quelles bases s'est faite l'enquête d'opinion. Ces défauts de forme n'enlèvent rien, cependant, à la valeur de l'ouvrage, qui est le premier dans son genre et qui, placé sous le signe de l'enthousiasme et de la jeunesse, n'en est que plus sympathique.

« La soif de vivre »

Les raisons du succès de Vian, il faut le reconnaître, ne sont pas faciles à discerner. Vian est perçu par son public comme double : beaucoup de ses lecteurs (46 %) apprécient en lui « la soif de vivre », tandis que d'autres (42 %) apprécient « la critique de la société ». Il y a un Boris Vian rose, qui rassure et qui se laisse récupérer, et un Boris Vian noir, qui continue de scandaliser ; un Boris Vian qui attire par son désengagement et par son apparent refus de l'idéologie et un Boris Vian qui sait encore faire appel aux franges les plus politisées de la jeunesse et que l'on reprend, par exemple, dans *Libération*.

Ces images ne s'excluent pas, elles se complètent ; il est certain que l'œuvre de Vian fonctionne sur un double registre et qu'elle tire son succès de ce statut ambigu, qui échappe aux classifications. Dans un sens, d'ailleurs, elle n'est ni populaire ni littéraire. Son langage ne se situe ni au niveau du quotidien plat et stéréotypé ni à celui des jargons théoriques et abstraits. Comme l'a bien vu Vital Gadbois dans une thèse inédite, l'entreprise de Vian, au contraire de celles d'Ionesco et de Beckett, n'a pas pour but de désarticuler la langue et de déconstruire le sens mais de proposer des possibilités nouvelles. Dans un mémoire lui aussi inédit, le freudien Alain Costes voit dans les histoires de Vian des essais de « textualité infantile », c'est-à-dire des tentatives de recomposer le dialecte primitif, antérieur au langage abstrait. Et il propose le tableau suivant, que l'on pourrait aussi appliquer à Lewis Carroll : Vian donne la parole à l'enfant qu'il a été, il est dans la chambre avec les enfants, il leur distribue des images, tout en racontant des « histoires », au sens de « fariboles », à l'intention des parents, lesquels écoutent aux portes. Il s'agit donc pour Costes de « satisfaire le désir infantile tout en rassurant la censure », avec pour but ultime celui de décoloniser l'enfant.

D'autres perspectives d'explication sont offertes indirectement, croyons-nous, par *l'Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari (et plus généralement par les idéologues du désir), ainsi que par *l'Idiot de la famille*, de Sartre. Dans le premier cas, il apparaît que les auteurs auraient pu choisir Vian aussi bien que Beckett pour expliciter les notions de « machine désirante » et de « plaisir de fonctionnement ». Dans le second, on pourrait tirer parti de la méthode élaborée par Sartre pour mieux comprendre les rapports entre l'homme et l'œuvre, et surtout entre l'œuvre et son public.

Vian est aujourd'hui aussi lu que Sartre ou que Camus, mais il reste méconnu sur le plan critique. Souhaitons que de nouvelles études ainsi que la décennie Boris Vian prévue pour l'été 1976 à Cerisy nous permettent de mieux apprécier l'une des œuvres les plus riches et les plus significatives de ce temps.

MICHEL RYBALKA.

(1) Ce volume, vendu à plus de cent mille exemplaires, est provisoirement épuisé.

Tirages actuels

« L'Ecume des jours », 10/18, 1 002 000 ex. ; « l'Arrache-cœur », Livre de poche, 400 000 (au 31-12-1972) ; « l'Automne à Pékin », 12-1972) ; « l'Herbe rouge », Livre de poche, 300 000 (au 31-chansons », 10/18, 145 000 ; « les Fourmis », 10/18, 140 000 ; « Cantilènes en gelée », 10/18, 110 000 ; « Chroniques de jazz », 10/18, 20 700.

OEUVRES DE VERNON SULLIVAN

« J'irai cracher sur vos tombes », C. Bourgois, 153 000 ; « Et on tuera tous les affreux », 10/18, 100 000 ; « les Morts ont tous la même peau », C. Bourgois, 48 000 ; « Elles se rendent pas compte », 10/18, 40 000.

Imbroglio asiatique dans le Triangle d'or

(Suite de la page 19.)

Telle est la réalité que fait peu à peu apparaître l'enquête de Catherine Lamour, une réalité qui a pour toile de fond la conquête du marché de l'opium par les irréguliers chinois, l'édification de fabuleuses fortunes, la corruption, les trafics louches des dignitaires thaïlandais, la trahison et le sang.

Aujourd'hui, la base d'espionnage fonctionne toujours. La Chine, qu'inquiète la répercussion de ses activités sur la population yunnanaise, a massé plus de cinq cent mille soldats à la frontière. Celle-ci est d'ailleurs bouclée du côté birman par une guérilla dirigée par le P.C. de Birmanie, de même que la frontière laotienne est désormais contrôlée par le Pathet-Laos. Une *armée de libération shan* s'est formée, ainsi que deux autres armées de minorités, les Karens et les Kachins. Des « groupes d'autodéfense » ont été organisés par les « seigneurs de la jungle ». Deux armées nationalistes subsistent, dont chacune a un pied en Thaïlande : leurs chefs visent la nationalisation thaïlandaise et se sont plus ou moins reconvertis dans le *trafic de jade* et des pierres précieuses. L'armée birmane n'est plus maîtresse de la situation dans le Triangle d'or pour autant qu'elle l'ait jamais été. L'imbroglio est complet. Les alliances se nouent et se dénouent. Le baril sautera, peut-être, après ces barils voisins que sont le Vietnam du Sud et le Cambodge. Rien n'est fini.

Ni pour Catherine. Ni pour Michel, son mari. Ni pour Jean, l'ami dont les cheveux ressemblent à des rayons de soleil. Ni pour Shian, la petite interprète, dont la pluie plaquait le corsage sur les seins, lorsqu'elle marchait, harassée, dans les chemins de montagne vers le repaire des généraux inavoués.

Mais quelle plus belle conquête pour une journaliste qui croit en son métier, que de voir clair, aussi, en elle-même ?

PAUL GILLET.

UN GRAND CLASSIQUE JAPONAIS

Splendeurs et misères d'une courtisane

★ **VIE D'UNE AMIE DE LA VOLUPTE**, d'Ihara Saikaku, traduit du japonais et préfacé par Georges Bonmarchand. Gallimard, collection « Connaissance de l'Orient », 254 p., 52 F.

APRES Murasaki Shikibu, auteur du « Roman de Genji », chef-d'œuvre féminin tout en nostalgie et en nuances, tissé des rêveries qui nous manque si *cruellement en français*, il faut attendre plusieurs siècles avant de retrouver un romancier qui puisse lui être comparé. Ce sera Ihara Saikaku, probablement né en 1642, mort en 1693. S'il commença par se spécialiser dans le haï-ku, écrivant mille six cents de ces courts poèmes en vingt-quatre heures, et même, dit la légende, vingt-trois mille cinq cents en un seul jour au cours d'un tournoi littéraire, il devint célèbre à travers le conte réaliste et, plus précisément, l' « ukiyo-sachi ». « Ukiyo est un terme que les Occidentaux connaissent bien grâce aux estampes consacrées à la vie des courtisanes et appelées « ukiyo-e » : ce mot allie le concept ancien de l'impermanence de l'univers au « monde flottant » qui peuple le quartier des plaisirs.

Le jeune homme décapité

Et, de fait, la « Vie d'une amie de la volupté » nous décrit avec une précision quasi algébrique les tribulations innombrables et la déchéance d'une femme, d'abord concubine d'un seigneur, puis prostituée tombée dans la misère à Osaka. Univers totalement différent, on le voit, du monde rêvé par *Murasaki Shikibu, où la figure* presque mythique du donjuanesque Prince Resplendissant concilie amours, générosité, nostalgie, et rejette dans l'ombre, loin de la cour, les drames du peuple. Mais si, comme le précise l'excellente préface du traducteur, Georges Bonmarchand, nous sommes ici à l'époque du Shogunat, qui voit le développement d'une nouvelle classe (les « bourgeois-propriétaires »), les temps n'en sont pas moins au despotisme, à la tyrannie ; surtout, nous sommes dans le réel.

Déjà, avec son chef-d'œuvre, « Cinq amoureuses » (également paru dans cette remarquable collection qu'est « Connaissance de l'Orient »), Saikaku nous contait des histoires atroces sous le masque d'une merveilleuse drôlerie, afin de mieux pouvoir, sans doute, dénoncer les horreurs. Ce ne sont que drames funestes : décapitation de jeunes gens dans la fleur de leur âge pour avoir osé aimer au-dessus de leur rang, obligation pour une femme, devant une passion, de se faire nonne ou de se tuer, crucifixion d'amants adultères, « shinju » (suicide à deux). Même les événements rapportés par Saikaku ont toujours un fond de vérité : ce sont des faits divers récents, aussitôt grandis par la légende et les ballades, et il a certes fallu bien des vies de femmes pour composer celle, si fertile en péripéties, de notre « Amie de la volupté ». Titre sarcastique, car c'est justement sa sensualité, son goût « des choses de l'oreiller » qui cause sa perte : dès treize ans, fille de famille noble, elle s'éprend d'un jeune « blanc-bec de samouraï » indigne d'elle, qui sera prestement décapité ; tel est le point de départ de tous ses malheurs.

Ironie ou compassion ?

La subordination complète des femmes-objets au père et au mari, selon la morale confucéenne, faisait d'elles une minorité qui cherchait, comme le peuple et les marchands, à s'évader grâce aux arts. D'où l'attention particulière que lui vouent les peintres, les poètes et les dramaturges, comme Chikamatsu, célèbre contemporain et rival de Saikaku, et que l'on a appelé « le Shakespeare japonais ». Mais si Chikamatsu a recours, pour exprimer la révolte des femmes, à un style lyrique, baroque, parfois excessif, Saikaku les traduit sur le mode concis, ironique, désenchanté, ce qui donne à l'héroïne un ton singulièrement cynique et viril. Comme si la liberté ne pouvait, alors, s'exprimer que par la négation du féminin

Combien la femme devait rêver de se réincarner en homme ! Saikaku le dit et le redit d'une façon savoureuse et hardie qui a violemment choqué l'Angleterre victorienne, à travers, aussi, certains détails pathétiques, comme cette scène où de vieilles courtisanes *d'Osaka doivent se faire accompagner* de très jeunes hommes dont les appels mélodieux attirent davantage l'attention des clients. La voix éraillée de « l'Amie de la volupté », désormais sans sexe et sans âge, et racontant sa vie, il nous avait déjà été donné de l'entendre dans l'admirable film, « O'Haru, femme galante », que Mizoguchi a tiré de l'œuvre de Saikaku, dont il a remplacé l'ironie par la compassion.

La fixité blanche de l'enfance

Il est étrange que le Japon, pays du rituel et des vertus guerrières, soit en même temps un de ceux où les personnages féminins s'affirment avec le plus d'éclat et d'originalité, comme si les voix étouffées étaient celles que les créateurs entendent le mieux : Saikaku dans le récit de leur désir, Tanizaki dans la perception sensuelle et masochiste de leur cruauté, Kawabata dans sa nostalgie d'un monde où règne à jamais la fixité blanche de l'enfance, et Mizoguchi dans sa terrible intuition de l'impuissance des femmes devant leur destin.

DIANE DE MARGERIE.

CORRESPONDANCE

Kawabata s'est-il suicidé ?

A la suite de l'article de Pierre-Jean Rémy consacré au romancier japonais, prix Nobel de littérature, Kawabata, nous avons reçu de M. Gérard Delcdalle, professeur à la faculté pluridisciplinaire de Perpignan et ancien directeur de l'Institut français de Tokyo, la lettre suivante, qui met en cause la thèse selon laquelle l'écrivain, trouvé mort à son domicile le 16 avril 1972, se serait suicidé :

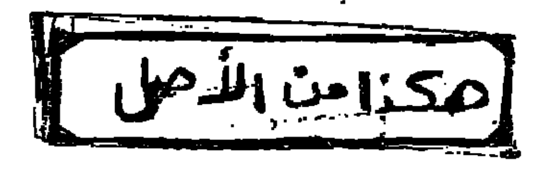
« Il n'est pas du tout certain que Kawabata se soit suicidé.

1° Les circonstances de sa mort ont toute l'apparence d'un accident. Kawabata est mort asphyxié dans sa salle de bains. Pris de malaise et voulant sortir de la baignoire, il s'agrippa au tuyau d'alimentation en gaz qui se détacha du chauffe-eau. Un accident semblable lui était déjà arrivé quelque temps auparavant, mais on avait pu lui porter secours à temps. Rien ne permet de dire que, profitant de ce premier accident, Kawabata ait voulu camoufler son suicide en accident. Pourquoi l'aurait-il fait justement, si le suicide est une forme honorable de quitter l'existence ?

2° On s'expliquerait mal, dans l'hypothèse du suicide, qu'il n'ait fait part de ses intentions à personne, qu'il n'ait même pas laissé un mot d'explication ni, sensible comme il l'était, une lettre d'adieu disant ses regrets de la peine ou de la gêne qu'il causait.

3° Il n'était pas homme non plus à exposer les siens en choisissant un moyen de mourir qui pouvait provoquer une explosion et un incendie.

4° Il avait enfin des travaux en cours et il avait pris des engagements pour les semaines à venir. C'est ainsi qu'il avait accepté de donner une conférence à l'Institut franco-japonais de Tokyo. Or, si l'image du Maître qui se dégage du *Tournoi de go* reflète bien l'idéal de Kawabata, c'est de la fidélité à ses engagements, du devoir de jouer sa partie jusqu'au bout qu'il s'agit dans le *Tournoi* et non de suicide. Le Maître ne joue pas *pour* mourir (il ne se suicide d'ailleurs pas). Il joue *contre* la souffrance, la déchéance et la mort. Et ce n'est pas « peu de temps après » la partie qu'il meurt, mais « un petit peu plus d'une année plus tard », après en avoir écrit un commentaire — ni las ni désabusé, lucide. »



Édition

Manifeste contre rapport

La culture est-elle un ballon de rugby ?

DANS son *Manifeste pour le livre*, le parti communiste précise que *« la cause profonde de la crise actuelle réside dans un système social qui atteint ses limites historiques et qui refuse au plus grand nombre l'accès à la culture »*. Il stipule que *« le livre est ainsi lié en profondeur au progrès du savoir scientifique et de l'échange démocratique »*. Il en conclut *« qu'une véritable politique du livre n'est possible qu'après un changement complet d'orientation politique »*.

Rien cependant dans les mesures d'urgence proposées (suppression de la T.V.A., lutte contre la spéculation, octroi de crédits aux petites et moyennes maisons d'édition et librairies, meilleur statut social pour les écrivains, encouragement à la lecture publique) comme dans celles, à plus long terme, qui résulteraient de l'application du Programme commun (amélioration des conditions de vie des travailleurs, démocratisation plus poussée de l'enseignement, nationalisation des banques, séparation des N.M.P.P. et de Hachette) ne remet en cause la notion même de culture, non plus que les structures qui la soutiennent et les rapports qui en découlent entre les diverses professions du livre : écrivains, éditeurs, libraires, etc.

On en viendrait presque à se demander si le parti communiste, soucieux de sauvegarder un certain héritage culturel, *« cette conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés »* (on retrouve plusieurs fois les mots héritage, héritier, patrimoine dans le *Manifeste*), ne répugne pas à faire apparaître que ces rapports sont le fait de structures qui sont elles-mêmes le fruit d'un certain type de société et d'économie.

La crise

Si l'on se place pourtant, comme le fait le *Manifeste*, dans une perspective socialiste, ne serait-il pas logique, et marxiste, de prévoir, donc de préparer, une modification de ces structures ? Mais il semble que, pour le parti communiste, poser dès maintenant le problème d'un changement équitable et rationnel des rapports entre les différentes professions du livre revient à déculpabiliser l'Etat pour faire retomber la responsabilité de la crise sur la profession elle-même.

Les conclusions auxquelles sont arrivés les huit auteurs du rapport Granet pourraient apparemment lui donner raison si elles n'impliquaient pas une telle contribution de l'Etat, une telle modification de ses options que celui-ci a pu, dans un premier temps, prendre peur.

Dans l'esprit des promoteurs de ce rapport, le livre, instrument jadis d'une culture raffinée, mais oisive, réservée pour l'essentiel aux classes privilégiées, s'adapte en effet difficilement aux cadences présentes du travail et de la compétition. L'abondance même des titres peut produire un effet de vertige et finalement de désintérêt. On observe, dans le domaine de l'édition et de la diffusion du livre, la persistance d'objectifs et de méthodes qui correspondent mal à la transformation des besoins et surtout à l'élargissement des potentialités. Le souvenir de nos grandes œuvres du passé permet certes au livre français de conserver une place estimable à côté de ses concurrents étrangers. Mais cette place toutefois s'amenuise. Le rayonnement d'une pensée et d'un art est inséparable à la fois de leur adaptation à la période historique, de la vitalité de la nation, du rôle qu'elle joue.

Nous voilà loin de l'héritage culturel revendiqué sans corrections par le *Manifeste*.

Toujours dans l'esprit du rapport, ni la conjoncture ni la politique de l'Etat en matière de prix et de fiscalité n'expliquent complètement la crise de notre production éditoriale. Le poids du passé se heurte à la nécessité de restructurer le réseau des communications culturelles. Après l'âge des typographes, puis celui de l'édition familiale, prolongée dans l'héritage, voici le temps de la mise en place d'une véritable industrie. La loi sur la propriété littéraire pourrait être améliorée, dans le sens de meilleurs rapports auteurs-éditeurs. Sur le réseau de vingt-quatre mille points de vente, cinq cents seulement sont des librairies véritables. La vente par correspondance et par clubs prospecte un public présélectionné, déjà sensibilisé au livre ou que l'on espère convaincre de l'utiliser comme décor. La vente par courtage n'est pas toujours exempte d'abus ni génératrice de *confiance. Les livres de stocks* pourraient être réinsérés dans le circuit des organismes de lecture.

Voilà qui nous change de la défense tous azimuts et inconditionnelle des petits et moyens libraires, éditeurs, écrivains, etc., inscrite dans le *Manifeste*.

L'accès au livre

Mais où tous deux se rejoignent — l'opposition du *Manifeste* et la majorité du changement, — c'est dans l'énoncé de la perspective, les modalités de la réforme et l'évaluation du devis.

« L'Etat doit s'efforcer de créer les conditions générales d'ordre économique et social qui permettent aux individus d'adopter un style de vie différent de celui que l'âge industriel a d'abord imposé.

» Les mutations des forces productives, stimulées par la révolution scientifique et technique, font surgir d'énormes besoins de formation des hommes. »

Qui dit cela ? Le *Manifeste* ou le rapport ?

« Le goût du livre se prend dès l'âge préscolaire. Mais l'école exerce une influence décisive. Une politique du livre commence par une pédagogie de la lecture.

» Transformée dans un sens démocratique, l'éducation nationale familiarisera dès les classes maternelles l'enfant avec le livre. »

Qui écrit cela ? Le rapport ou le *Manifeste* ?

« Faciliter sur tout le territoire, en milieu rural comme en milieu urbain, l'accès au livre, entretenir sans cesse, tout en la comblant, la curiosité du plus grand nombre, telle est la mission de ce service public que la lecture publique est devenue et qu'une politique du livre doit mettre au premier rang des préoccupations de l'Etat.

» Le second principe de cette politique sera d'encourager massivement la lecture en la considérant comme une grande question nationale. »

De qui est cela ? Du *Manifeste* ou du rapport ?

« Défendre ou soutenir une politique du livre français à l'étranger et se préoccuper de promouvoir le français comme langue de communication internationale » ou *« entreprendre un vaste effort d'expansion culturelle française à travers le monde et contribuer ainsi à la diffusion de la langue et de la culture françaises »*, que choisir ?

Deux types de réponses qui parfois se confondent — l'une plus catégorique, l'autre plus empirique, l'une ronde, l'autre ovale — sont proposés pour la solution d'un même problème : celui de l'adaptation de la culture à une nouvelle société de caractère technologique.

Mais l'homme dans tout cela et son aspiration à l'être ?

PAUL MORELLE.

Un appel pour la lecture publique

UN appel pour la lecture publique a été lancé dont les premières signatures rassemblent les noms de Robert Escarpit, François-Régis Bastide, Hélène Parmelin, Pierre Gamarra, Robert Merlé, Roger Chateauneu, Jean-Pierre Faye, Jean Ricardou, etc., etc.

Le livre est menacé. Quelques dizaines d'écrivains peuvent aujourd'hui vivre de leur métier.

Privés des moyens, du temps, des raisons de lire, la majorité des Français ne lisent pas.

La part du budget d'Etat consacrée à la lecture est d'une telle insuffisance que dès aujourd'hui des équipements existants sont menacés de fermeture (bibliothèques universitaires), dans le même temps que la politique de l'Etat à l'égard des collectivités locales leur interdit de faire plus qu'elles ne font pour développer la lecture publique.

Pour que cesse cette politique de démission nationale confirmée encore par le budget 1975, qui marque l'abandon du plan, pourtant bien modeste, de développement de la lecture publique, les soussignés, écrivains, élus, bibliothécaires, vous appellent à exiger avec eux :

1. L'augmentation immédiate de la participation financière de l'Etat :

— aux bibliothèques centrales de prêt (chargées de desservir les petites communes) ;

— aux bibliothèques municipales ;

— aux bibliothèques universitaires et à la Bibliothèque nationale.

2. La mise en place d'un réseau cohérent de bibliothèques d'établissements scolaires : primaire et secondaire.

3. Une participation patronale accrue aux budgets des comités d'entreprise afin de leur permettre de développer ces bibliothèques d'entreprise, spécificité nationale d'un grand apport à la lecture publique.

L'imagination et les propositions démagogiques ne sauraient en effet remplacer ces mesures indispensables.

★ Les signatures peuvent être envoyées à Nicole Simon, 4, place de la Légion d'Honneur, 93200-Saint-Denis.

En suivant Larousse sur le chemin des écoliers

LE lundi 21 avril la Librairie Larousse célébrait le centenaire de la mort de son fondateur. Dans la matinée, les dirigeants de la Librairie, accompagnés de nombreux journalistes, se sont rendus à Toucy, dans l'Yonne, ville natale de Pierre Larousse, où devait avoir lieu, en présence des autorités locales et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités et maire de la ville voisine d'Auxerre, l'inauguration du C.E.S. Pierre-Larousse. Aucun des orateurs n'a signalé que l'auteur du Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle *fut un socialiste. Jean-Pierre Soisson a évoqué les problèmes que connaît actuellement l'enseignement. Il a réaffirmé son hostilité à la sélection. Il nous a déclaré, par ailleurs, qu'il mettra tout en œuvre pour que les travailleurs non bacheliers puissent accéder à certaines universités dès la rentrée prochaine, après avoir passé un « test d'aptitude ». Des crédits sont prévus à cet effet. L'enseignement qui leur sera administré reste cependant à définir : « on ne fera pas, en tout cas, de l'éducation au rabais ».*

50 000 volumes par jour

Cette journée a permis aux dirigeants de Larousse de rappeler que leur maison, une des plus anciennes de France (elle fut fondée en 1852), compte aussi parmi les entreprises d'édition qui se sont le mieux adaptées à l'ère industrielle. Dans la zone industrielle d'Auxerre, Larousse dispose en commun avec les Presses de la Cité d'une usine de reliure parmi les plus modernes d'Europe, qui débite cinquante mille volumes par jour. A côté de cette usine, Larousse a fait construire un entrepôt, qui abrite la majeure partie de son stock, dont la gestion s'effectue sur un ordinateur depuis Paris. Les chiffres confirment l'impression de prospérité qui se dégage de cette visite : Larousse se classe au troisième rang des éditeurs français. — V. A.

Le VII[e] Festival international du livre

Prix, colloques et congrès à Nice

LE septième Festival international du livre de Nice se tiendra du 2 au 8 mai 1975. Il comportera, comme les années précédentes, plusieurs grands prix officiels : le Grand Aigle d'or de la ville de Nice, décerné à un écrivain étranger ; la bourse Goncourt de la nouvelle, le prix Art et Techniques internationales du livre, le Prix international de la presse et, dans le cadre du Festival, le prix de l'Amade, le prix Thyde-Monnier et le prix René-Béhaine.

Les colloques ne seront pas moins fournis avec celui sur l'enseignement de la littérature, le 7 mai, celui sur la distribution du livre, les 4 et 5 mai, celui sur les bibliothèques moyens de culture, les 3 et 4 mai, celui sur le livre et la femme, le 6 mai, celui sur la situation et l'avenir de la revue littéraire, les 5 et 6 mai.

Deux congrès se tiendront également durant le Festival : le congrès national « Culture et bibliothèque pour tous » les 5 et 6 mai, et le congrès des femmes écrivains, les 6, 7 et 8 mai et une journée régionale des écrivains du Sud-Est sera organisée le 4.

L'animation sera multiple et variée. Elle comprendra, au niveau jeunesse, la réalisation d'un montage vidéo à partir d'un livre, par trois classes d'établissements scolaires niçois ; un jeu collectif invitant des équipes d'enfants à discuter publiquement d'un livre ; un stand consacré au livre et l'école ; une réflexion sur le roman pour les enfants des cours élémentaires 2 et cours moyen 1 ; une journée de cinéma (le 7 mai) avec projection de trois films suivis de débats ; des jeux dramatiques animés par Arlette Stroumza : un rallye-livre, un jeu de reconnaissance, etc.

Au niveau adulte des rencontres auteurs-lecteurs sont prévues après que cinquante exemplaires du dernier titre des cinq auteurs retenus : Benoîte Groult, Derogy-Gurgaud, Claude Bourdet, Robert Sabatier, Pierre Gamarra, auront été diffusés parmi le public de la région niçoise. De même des rencontres internationales « le Livre et le Futur » se dérouleront du 3 au 8 mai.

Point chaud de l'animation du Festival, le podium accueillera en permanence public et personnalités autour de deux animateurs, Carole Chabrier et Pierre Bouteiller, et des expositions diverses : œuvres de Moretti, reliures à main, photographies, art graphique slovène, artistes du Sud-Est, composeront des points fixes d'intérêt.

Retrait des libraires

Après avoir pris connaissance du rapport de M. Paul Granet sur le livre — et bien que celui-ci n'ait pas été officialisé — la Fédération française des syndicats de libraires a décidé de ne pas participer au Festival du livre de Nice.

Elle déplore les conceptions « élitistes » et « corporatistes » du rapport, qui, selon elle, vont à l'encontre d'une ouverture réaliste de la distribution de tous les livres dans tous les points de vente telle que son plan Moïse le proposait.

Rappelons que ce plan prévoyait l'obligation pour tous les points de vente de disposer d'un stock de livres proportionnel à leur surface.

Le rapport Granet, considérant que les diverses formes de distribution pouvaient être complémentaires, prévoit que, si la multiplicité des points de vente devait être sauvegardée et le réseau des librairies de qualité développé, il ne pourrait être question d'éliminer les réseaux de grande distribution non qualifiés, grandes surfaces, etc.

Deux bourses Goncourt de la nouvelle

Il y aura deux bourses Goncourt de la nouvelle, d'un montant de 10 000 F chacune, décernées le 5 mai au Festival du livre de Nice.

L'une est réservée aux nouvelles publiées dans des journaux de province. Les journaux en ont reçu de 10 000 à 15 000. Ils en ont choisi et publié une soixantaine.

Les Goncourt ont retenu jusqu'ici : Julien lentement réveillé, *de Michel Rey, publiée dans* Sud-Ouest, Yellow, *du chanteur Jean-Claude Darnal* (la Voix du Nord), Un enfant sur la plage, *de Nadine Gilbert* (l'Union de Reims), Un goût de jade dans la bouche, *de Jean-Max Ixier* (le Provençal Dimanche).

Parmi les recueils de nouvelles publiées, les Goncourt ont plus particulièrement retenu pour la deuxième bourse : la Demoiselle sauvage, *de Corinna Bille (Bertil Galland-Lausanne),* les Jours gardés, *de Benigno Caceres (Le Seuil),* la Ronde droite, *de Michèle M. Delaunay (Gallimard),* Des demeures et des gens, *de Catherine d'Etchea (la Table ronde),* Dans le désert, *de Naim Kattan (Limeac)* l'Ancolie, *de Jean-Loup Trassard (Gallimard).*

● *Le président du Centre national des lettres*, M. Gabriel Delaunay, présidera, lors d'une conférence de presse qu'il tiendra, lundi 28 avril à 17 h. 30, aux Editions Privat, 14, rue des Arts, Toulouse, les mesures d'aide à la création littéraire telles qu'elles peuvent être envisagées dans le cadre de la décentralisation littéraire.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU « BOOK BUSINESS »

Nous avons reçu de M. Yves Cazaux, président de la Société des gens de lettres, le communiqué suivant :

La Société des gens de lettres n'a guère de temps à consacrer à la polémique. Voici pourtant qu'un livre de M. André Gouillou, *le Book Business*, non dépourvu d'intérêt, relève et perpétue de vieux clichés. Y répondre s'impose.

Sur une prétendue inaction de la Société, M. André Gouillou reproduit l'un des traits « hargneux » lancés par notre confrère Jacques Sternberg, ces mois derniers, dans un article du *Monde*. « Traqués par la scandaleuse l'AVMU, harcelés par la Sécu et les Alloca, les écrivains ont déposé la plume... N'ayant jamais eu a se pencher sur une affaire sociale, la Société des gens de lettres prend la décision de faire ce qu'elle a toujours fait : c'est-à-dire rien. »

Par sympathie amusée pour sa *Lettre aux Terriens*, la Société n'a d'abord rien répliqué à Jacques Sternberg. Ne faut-il pas laisser aux humoristes le plaisir d'être injustes, pour mieux amuser le public ? Aujourd'hui que cette médisance fait boule de neige, la Société des gens de lettres exprime deux souhaits à l'adresse de son confrère. Qu'il n'ait jamais besoin de son concours « social », comme tant d'autres, hélas ! pour survivre aux heures de détresse. Qu'il ait bientôt l'occasion de se croire, par la vertu de sa plume, l'unique artisan de la victoire qu'après bien des années d'acharnement la Société des gens de lettres va sans doute remporter au nom des auteurs unanimes contre les insuffisances et les injustices dont ils sont les victimes en matière de protection sociale.

Quant à la prétendue nocivité de la Société des gens de lettres, voici ce qu'en laisse entendre M. André Gouillou : « L'écrivain est soumis à deux fois plus de retenues que le salarié. Et toutes les sociétés dont il dépend, Société des gens de lettres, etc., ne cessent de grignoter quand ce n'est pas de dévorer le fruit de son travail. » Il est aisé de répondre à cette allégation. La Société ne perçoit aucune retenue sur les droits primaires, c'est-à-dire sur les droits d'auteurs versés par les éditeurs ni sur les contrats, cachets ou autres prestations de services qui lient les auteurs avec la radiodiffusion et la télévision françaises ; il n'est fait d'exception à ce principe que pour les primes sur conventions qui donnent lieu à retenue de 3 %, en raison du contrôle qu'exerce la Société sur ces primes. La Société perçoit de 10 % à 20 % sur les seuls droits d'auteurs qu'elle parvient à récupérer en France et dans le monde à l'occasion des reproductions dans la presse ou des diffusions et rediffusions par les radios et les télévisions universelles. Sans la Société, les auteurs ne percevraient rien en ce domaine. Grâce à ses services, à son réseau de correspondants mondiaux, ils se répartissent des sommes importantes, qui approchent le milliard d'anciens francs. Imaginerait-on que la Société des gens de lettres pourrait entreprendre une pareille action, difficile entre toutes, sans un appareil administratif ? Il lui suffit de pouvoir affirmer que ses statuts lui interdisent tout bénéfice, qu'elle pratique une extrême parcimonie en matière de gestion et que les fonctions électives du comité sont totalement gratuites.



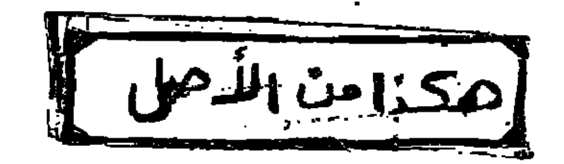
tion

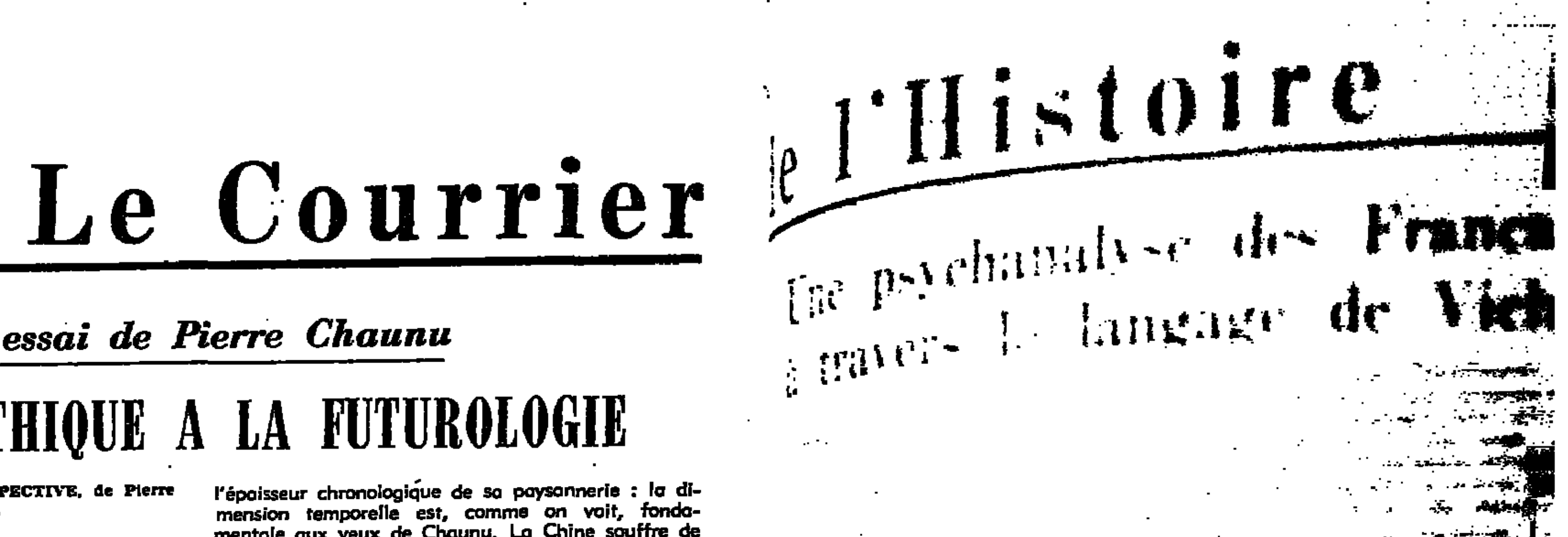
rugby ?

Le VIIe Festival international de

Prix, colloques et congrès

LE JARDIN DE PYTH





Arnold TOYNBEE
à la recherche des civilisations

★ « L'Histoire », d'Arnold Toynbee. Avec la collaboration de Jane Cajlan. Préface de Raymond Aron. Elsevier-Sequoia. 575 pages, 508 illustrations et cartes en couleurs ou noir et blanc. 187 F.

CERTAINS livres sont des livres de grâce, où *une pensée parvenue à son accomplissement* rencontre le bonheur de l'expression. « L'Histoire », d'Arnold Toynbee, *est de ceux-là, et l'illustration parfaite qui l'accompagne en rehausse encore l'éclat.*

Avec Arnold Toynbee, nous nous trouvons une fois de plus en présence d'un de ces écrivains étrangers dont l'importance est incontestée, dont les *idées sont discutées, mais que le public français ne connaît que par ouï-dire.* Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, son œuvre maîtresse, « A Study of History », à laquelle il a consacré trente années de sa vie et dont la parution en douze volumes, de 1934 à 1961, a suscité des commentaires passionnés, est restée inédite chez *nous.* L'ouvrage d'aujourd'hui en tire la quintessence.

« L'histoire est protéiforme, nous avertit Toynbee. A peine l'a-t-on saisie sous une forme qu'elle change de visage, comme Protée, au point, parfois, de devenir presque méconnaissable... Elle ne cesse d'ajouter à elle-même. » Nous ne cessons d'ajouter à elle-même, et le passé se transforme non seulement en fonction des découvertes mais aussi « à la lumière de notre commune expérience ». Et nous voici déjà au cœur de cette manière si particulière, celle d'un esprit en permanence aéré, celle d'une attention constamment et complètement disponible.

Nous voici prêts à aborder cette « œuvre monumentale, la plus célèbre et la plus controversée de l'historiographie contemporaine, refusée avec un mélange d'indignation, d'envie et de mépris par la majorité des historiens professionnels », écrit, dans la préface, Raymond Aron.

Pourquoi ?

Parce qu'il ne peut manquer de se trouver des erreurs dans une entreprise aussi vaste, malgré l'étonnante érudition d'un des cerveaux les mieux garnis d'aujourd'hui.

Plutôt à cause de la démarche.

D'entrée, Arnold Toynbee dénonce « l'industrialisation de la pensée historique » : la division du travail au plan industriel a été transférée au plan intellectuel ; ce transfert contraint les historiens à appliquer le meilleur de leurs forces au recueil des « matières premières — inscriptions, documents, etc., — dans des corpus et des revues » ; puis, lorsqu'ils veulent utiliser ce matériel, à recourir de nouveau à la division du travail et à confectionner des ouvrages dits de synthèse qui se contentent de juxtaposer des observations d'une grande précision, mais partielles.

Esclaves, au demeurant, de leur matériau, les historiens n'ont-ils pas, par exemple, accordé plus d'importance à l'empire ptolémaïque qu'à l'empire séleucide, qui fut « pendant deux siècles... le plus vaste champ d'activité créatrice qui ait existé au monde », pour la seule raison que le sol aride de la Haute-Egypte fournissait aux chercheurs une moisson de documents plus considérable.

Un champion de la longue durée

Pour Arnold Toynbee, ce qui compte, au contraire d'abord, c'est la vision d'ensemble, la vue globale que « reflète la réalité d'une façon moins trompeuse qu'une vue partielle ». Il va essayer « de prendre aux pièges de l'esprit l'univers tout entier ». Il s'avoue lui-même fils d'Hérodote, de Polybe et de Thucydide. Comme chez ce dernier la guerre du Péloponnese, la Grande Guerre de 1914 a déclenché chez lui l'envie de comprendre les mécanismes de l'histoire. Serait-il malvenu de le comparer également à Michelet, pour ce don poétique, quoique dans un registre différent, de saisir les nuances et de redonner vie aux grands mouvements, pour sa virtuosité à trouver dans les mythes créés par les hommes le secret de leur action ?

Seconde attitude qui place résolument Toynbee à contre-courant dans une période fascinée par les valeurs de différence : il récuse la nation comme champ d'étude de l'histoire. Il lui faut des ensembles plus vastes. Cosmopolite de cœur et d'esprit, l'idée de nationalité n'est pour lui qu'un « ferment aigre du vin *nouveau* de la démocratie dans les vieilles outres du tribalisme ».

S'il cherche quels sont les « atomes sociaux » sur lesquels doivent travailler ceux qui étudient l'histoire il trouve non pas l'Etat mais la société, c'est-à-dire, avec une résonance presque marxiste — mais ne prend-il pas souvent, sans le dire, son bien où il le trouve ? — « le réseau complet des relations entre les êtres humains ». Car « les composantes de la société ne sont pas les êtres humains, mais les relations qui existent entre eux », et dans une structure sociale « les individus sont tout simplement les foci (foyers) dans le réseau des relations ».

Sur cette lancée, Arnold Toynbee, champion de la longue durée et du vol ample, découvre la seule unité historique qui soit à la mesure de son propre souffle et du rythme des événements, la civilisation. C'est-à-dire avant tout « une tentative de créer un *état* de société dans lequel toute l'humanité pourra vivre ensemble et en harmonie comme les membres d'une seule et même famille ».

Dans un tableau, sans doute provisoire, il en répertorie trente-quatre, de 3500 avant Jésus-Christ à nos jours. Mais elles-mêmes obéissent sinon à des lois communes du moins à des poussées semblables, et il en découvre trois modèles essentiels :

— L'hellénique, caractérisé par le passage d'Etats locaux, unités politiques distinctes dans un ensemble de même culture, à un Etat universel ;

— Le chinois, caractérisé par le rythme alterné des décadences et des renaissances d'un Etat universel ;

— Le juif, révélateur d'une civilisation de diaspora, lorsque l'homme, ayant perdu non seulement son Etat mais son territoire national, s'efforce cependant de sauvegarder son identité de peuple gardien d'une révélation, d'une découverte, d'une entreprise ou d'une manière de vivre dont il pressent la haute signification et la haute valeur.

Voilà donc la grille que Toynbee promène sur l'histoire des hommes pour tenter de la déchiffrer. Elle ne suffira pourtant pas à en faire surgir les secrets, surtout si l'historien a le souci, tout en découvrant les grandes configurations, d'éviter le piège de « la carte à dessin unique de l'histoire », manifestement fausse. Encore faut-il savoir comment la grille fonctionne, et quel est « le facteur positif qui dans les cinq derniers millénaires a poussé une partie de l'humanité de l'intégration de l'habitude dans la différenciation de la civilisation ».



★ *Dessin de David Levine*

★ *Copyright* New York Review. *Opera Mundi.*

Pour Toynbee, ce facteur est la capacité que possède un groupe d'hommes de répondre au défi lancé par le milieu ou par le choc d'une autre civilisation. Conception éminemment volontariste de l'histoire, basée sur la vertu de l'élan créateur et le rôle de ce que l'on appellera, au choix, les élites ou les minorités agissantes. Que la volonté vienne à flancher, qu'elle s'émousse et disparaisse, et la civilisation s'écroule du dedans, suscitant la fureur des prolétariats « intérieur » et « extérieur ». La civilisation essaye pourtant de perdurer à travers les tentatives de l'Etat universel et de l'Eglise universelle, *créés par elle, de transmettre l'héritage* et le flambeau. C'est ainsi qu'elle meurt, dans un effort désespéré pour se survivre.

Ici apparaît cependant le dernier trait de la philosophie de l'histoire d'Arnold Toynbee, son optimisme. Ce que l'historien a mis en évidence, dans sa quête patiente et passionnée, c'est le refus du déterminisme : le véritable moteur de l'histoire est le libre choix. Tout ce qui transforme est à base de choix, l'idée chrétienne qui demande à l'homme d'embrasser librement la loi de Dieu comme l'idée marxiste qui affirme : « La liberté consiste à comprendre la nécessité. La nécessité n'est aveugle qu'autant qu'elle n'est pas comprise. » Rien n'est joué, jamais.

Et n'est-ce pas aujourd'hui le plus gigantesque défi que le monde ait lancé à l'homme ? Il suffit qu'il le comprenne et qu'il veuille bien le relever.

« Nous autres civilisations, répondrait volontiers Toynbee à Paul Valéry, nous savons désormais que nous pouvons ne pas mourir. »

PAUL GILLET.

Un essai de Pierre Chaunu

DU NÉOLITHIQUE A LA FUTUROLOGIE

★ DE L'HISTOIRE A LA PROSPECTIVE, de Pierre Chaunu. Laffont. 480 pages, 45 F.

QUI l'eût dit, qui l'eût cru ? Dans un livre sur Tout, et qui est le « Ce que je crois », de *Chaunu, retentit un hymne à la croissance...* En 1975, à l'heure où sonnent les tocsins de l'écologie, dont Pierre Chaunu, précisément, se soucie peu, les vieux thèmes, cartésiens et bibliques, sont remis, par cet auteur, à l'ordre du jour : « Croissez et multipliez... L'homme maître et possesseur de la nature... »

L'Apocalypse n'est pas, nous dit notre prophète, du côté de la surpopulation, comme un vain peuple tendrait à le croire. Au contraire... Elle naîtra, peut-être, du dépeuplement. De la dénatalité. Qui menaceront de mort les nations européennes. L'Allemagne, sans progéniture suffisante, et qui fait des marks lourds plutôt que des enfants, sera, si elle continue à ne point se reproduire, « rayée de la carte dans vingt ans ». La planète Terre, rétorqueront à Chaunu les grincheux du club de Rome, est un grand navire qui n'a, pour les hommes qui l'habitent, que vingt et un jours de vivres en réserve. L'historien de la « Prospective » ne se démonte pas pour si peu. Trois semaines, fait-il remarquer, c'est beaucoup plus qu'on n'en avait au dix-septième siècle des famines. Alors voguons, sans regarder derrière nous, sur le grand courant de l'expansion ; il a produit tous les progrès passés du genre humain. Aménageons la croissance, c..tes. Mais ne la supprimons pas. Pratiquons la fuite en avant. Au fait (et là, voyez le récent congrès démographique de Bucarest, Chaunu touche une corde sensible), les partisans de la « Croissance zéro » ne sont-ils pas les « gavés du progrès », autrement dit les riches ? Ceux qui veulent refuser, aux classes inférieures et aux pays pauvres, l'abondance matérielle dont eux-mêmes furent comblés, rassasiés depuis leur jeunesse. A bas donc, l'inadéquat [illegible]us.

Qui est Pierre Chaunu, parlant de la sorte ? Un irresponsable ? Nullement. Ce professeur à la Sorbonne est aussi l'un des meilleurs historiens français. Transcendant l'histoire « moderne » (seizième-dix-septième siècle) vers l'histoire contemporaine (vingt et unième siècle). Donnant aux sciences sociales, qu'il apprécie en connaisseur, l'arrière-plan historique (la dizaine de siècles, la dizaine de millénaires) à défaut de quoi elles seraient menacées par l'asphyxie. Chaunu publie un ou deux livres par an ; il a la fécondité bâclante, époustouflante d'un Rétif ou d'un Simenon ; il diffuse avec régularité des idées souvent nouvelles, à maintes reprises provocantes, parfois extraordinairement brillantes.

Les « péchés de jeunesse » de la Chine

Si sa faconde productiviste est d'Eugène Sue, son ambition l'entraîne du côté de Bossuet. Il ne vise à rien d'autre qu'à l'Histoire universelle.

Il commence son livre à la Préhistoire, plus exactement au néolithique (le paléolithique « n'est pas sa période »). Les dates de l'apparition des premières agricultures (8000 avant Jésus-Christ en Palestine et au Moyen-Orient, un peu plus tard dans notre Occident) sont pour lui essentielles. Le Moyen-Orient, la Méditerranée, la Gaule même, ont connu les céréales, et spécialement le blé, plusieurs milliers d'années avant que la Chine n'utilise le riz et le froment. Donc la Chine est « jeune », et l'Europe est « vieille » (ce second qualificatif est un compliment). La Chine, malgré ses rizières irriguées et malgré tant d'autres prouesses extraordinaires de ses fermiers, n'a jamais pu rattraper le temps perdu, ces cinq mille ans qui manquent à l'épaisseur chronologique de sa paysannerie : la dimension temporelle est, comme on voit, fondamentale aux yeux de Chaunu. La Chine souffre de « péchés de jeunesse » : elle est restée au stade « primaire » de l'unité impériale (dépassée et morcelée en Occident depuis les invasions germaniques) ; elle est demeurée, d'autre part, au stade de l'écriture idéographique ; celle-ci, en revanche, étant chassée depuis belle lurette du monde méditerranéen grâce à l'alphabet d'invention phénicienne... Donnez donc quelques millénaires de plus à la Chine, laissez-lui prendre de la bouteille et puis on verra, on pourra parvenir à une compréhension mutuelle avec les « Célestes »...

Boutade ? Certes. Le Japon, lui, trouve meilleur accueil au tribunal exigeant de notre historien. Car ce pays a su opérer avec brio la translation ou transfusion culturelle vers le Nord océanique... Il y a eu transfert en effet, et réussite brillante des acquis de la civilisation chinoise, par greffe septentrionale sur le peuplement japonais. Transfusion analogue à celle qui s'est produite en Occident : tout au long *d'un interminable processus, qui court du* V[e] *au* XX[e] siècle de notre ère, les cultures septentrionales (Gaule, Pays-Bas, Germanie, Grande-Bretagne) ont su récupérer peu à peu, puis faire fructifier, l'acquis d'une Méditerranée qui, dès lors et depuis quelques siècles, paraît vouée aux seconds rôles... L'Europe du Moyen Age s'est progressivement renversée, du sud au nord, comme un sablier. Et les Japonais d'aujourd'hui, pour en revenir à eux, sont aux Chinois ce que les Flamands de jadis furent aux Italiens.

Freud et Malthus

Donc Chaunu privilégie les grandes séquences historiques de type européen. Celle du XIII[e] siècle, *d'abord. Celle du village, des dizaines de milliers* de villages de cinq cents habitants chacun, qui forment, vers 1300, le tissu humain de l'Occident ; ils caractérisent le **monde plein** (dix-sept millions d'habitants dans l' « Hexagone » actuel, déjà, des 1320 : c'est énorme). Ce monde plein de cerveaux grouillants, rapprochés, « contactés », à partir duquel court-circuits et aventures intellectuelles deviennent possibles.

Village, mais aussi famille conjugale. Celle-ci, longtemps caractérisée (XVII[e]-XVIII[e] siècle) par le mariage tardif des femmes (vers vingt-cinq ans). Le mariage tardif, dont les Chinois redécouvrent aujourd'hui les vertus austères, c'est la marque d'une répression sexuelle et d'un ascétisme, d'une sublimation des instincts grâce à laquelle deviennent possibles, aussi, les grandes créations spirituelles, artistiques, religieuses... Chaunu préfère Freud à Malthus.

Au-delà de ces petites et primitives circonférences, village et famille, émergent les plus grands cercles, incluant des millions d'homme : la nation. Et, avec elle, son sigisbée attitré : l'Etat, leveur d'impôts. Il fait quelquefois hurler les contribuables, mais c'est pour leur bien. La France et l'Angleterre sont, bien sûr, les Etats-nations par excellence. Ont existé, en revanche, pendant longtemps, des nations sans Etat (l'Italie) ; et des Etats sans nation (l'Autriche-Hongrie). Quant à l'entreprise industrielle, elle n'aura été que passagèrement unité sociale, depuis le XIX[e] siècle ; du reste contestée, au même titre que le sont aujourd'hui les autres « cercles », famille, Etat et nation.

Par-delà les nations, Chaunu envisage une sorte d'Europe à la de Gaulle : elle confédérerait les grands peuples, sans abolir leur originalité respective. L'inspiration gaullienne est du reste fréquente au long du livre : qu'il s'agisse des tendances plutôt pro-arabes de l'auteur, y compris quant au pétrole, et de son optimisme en matière de décolonisation (Chaunu se réjouit de la fin des empires français et anglais, mais se refuse pour autant à battre une coulpe anti-impérialiste et masochiste).

L'axe privilégié de l'évolution humaine, c'est l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon. Plutôt que l'Amérique latine et le tiers-monde. C'est le capitalisme plutôt que le socialisme. Le livre revendique donc pour les régions qui en sont capables, Europe incluse, le droit à une expansion démographique, modérée et raisonnable. On n'avorte pas dans la joie, se permet de rappeler l'auteur, qui sur ce point milite à rebrousse-poil d'une loi récente.

Ecrite *en style baroque et bourru, fruit d'une* immense culture historique, cette œuvre est moins convaincante sur l'avenir que sur le passé. La croissance fut la clé de tous les succès de l'homme. C'est vrai. Mais ouvrira-t-elle toujours, comme elle le fit si longtemps, des serrures qui se brouillent les unes après les autres, sur une planète bientôt pleine à craquer ? Chaunu n'emportera pas l'adhésion de tous ses lecteurs. Mais il leur donnera ce qui manque trop souvent aux prospectifs et autres futuribles : le sens du poids du temps.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

Faut-il réhabiliter l'événement ?

★ AUJOURD'HUI L'HISTOIRE, introduction d'Antoine Casanova et François Hincker. Editions sociales, 332 pages, 50 F.

DE 1968 à 1973, la revue du parti communiste français, *la Nouvelle Critique*, ouvrit dans ses colonnes une enquête sur la situation et les problèmes de l'historiographie contemporaine. Ce sont les pièces de cette enquête que réunit le recueil « Aujourd'hui l'histoire », soit vingt contributions, essentiellement d'historiens, mais aussi de sociologues et d'ethnologues, de Pierre Vilar, Jean Bruhat, Jacques Soboul, Jean Bouvier à Georges Duby, Robert Mandrou, Jacques Le Goff, André Leroi-Gourhan, etc.

L'ambition était haute. Il s'agissait de voler au secours de l'histoire, dont « *la position diplomatique... n'est pas bonne depuis quelques années en France* », écrivent les préfaciers Antoine Casanova et François Hincker, de mettre « *en évidence la lourde hypothèque que fait peser le positivisme sur le développement de la science historique* », et faire apparaître « *avec non moins de clarté l'acquis déjà accumulé, produit, d'une part, dans la pratique historique même et, d'autre part, dans le marxisme* ».

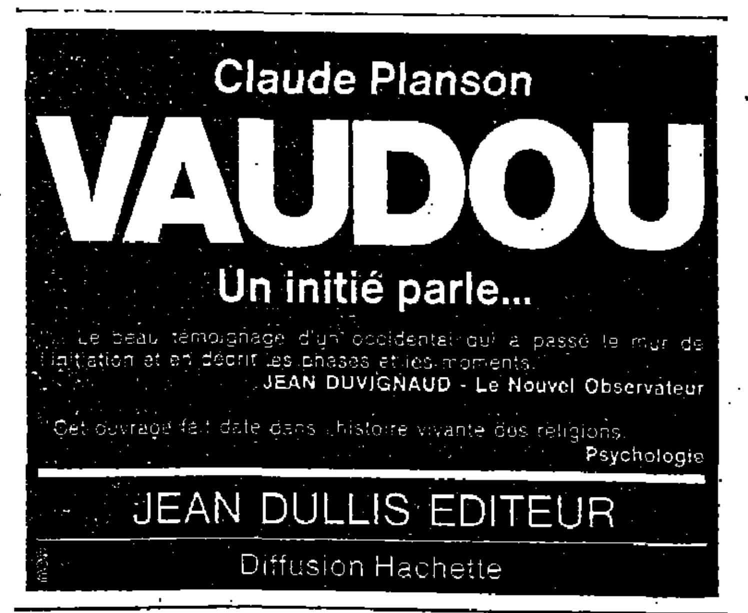
Mais le défaut congénital de cette sorte de recueil, fait d'articles juxtaposés, est sans doute l'incapacité de serrer au plus près l'idée centrale et la démonstration.

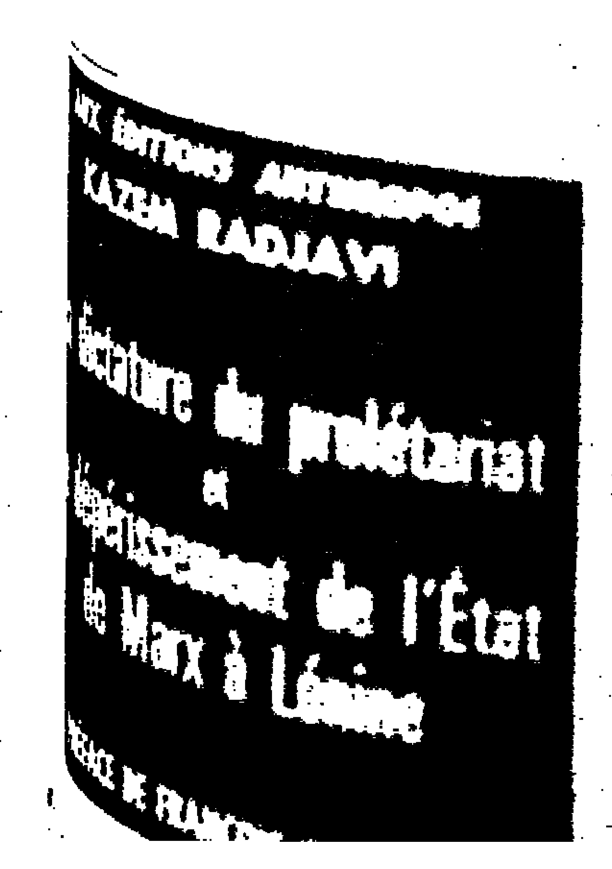
A travers une critique des insuffisances de l'histoire quantitative et structurelle, les préfaciers A. Casanova et F. Hincker plaident pour une réhabilitation de l'événement en tant que « *signe, indicateur et symptôme* » du fonctionnement des modes de production, des structures et « *des luttes de classes qui en résultent* ». C'est dans ce sens que semblent aller des interventions comme celles de Pierre Lévêque sur les *Problèmes théoriques de l'histoire et des sociétés antiques* ou de Georges Duby sur *le Moyen Age.*

Mais on s'étonne de trouver un tel ouvrage aussi pauvre sur le mouvement ouvrier contemporain et, notamment, sur le mouvement communiste depuis cinquante ans. A peine note-t-on un entretien de caractère général sur « *le mouvement ouvrier, l'histoire et les sciences sociales* » entre C. Willard, J. Bruhat et J. Girault, où pointe une timide autocritique de la période où il arrivait « *de chercher des poux dans la tête d'un historien, non pas en raison de ce qu'il écrivait mais en fonction de son appartenance politique* ».

On pourrait penser que des historiens qui se réclament du marxisme aimeraient considérer le mouvement ouvrier contemporain comme un champ privilégié pour l'étude des luttes de classes et la réhabilitation de l'événement. Ce n'est pas le cas.

P. G.





Le Courri

de l'Histoire

Une psychanalyse des Français à travers le langage de Vichy

★ LES POUSSE-AU-JOUIR DU MARECHAL PETAIN, de Gérard Miller. Le Seuil. 238 pages.

LE livre de Gérard Miller, *les Pousse-au-jouir du maréchal Pétain*, crée une pratique d'écriture politique bien réjouissante. Un style sec, rapide, brechtien (l'ironie mordante que les hommes politiques détestent : ils lui préfèrent la jérémiade), où le grotesque, déchiffré dans le code de la « politique du langage », se fait description de la misère intellectuelle, politique et morale du pétainisme entre 1940 et 1942. Et dans un mouvement dialectique, la « représentation » dramatique (ou « commedia dell'arte pétainiste» redevient, par la crudité de l'analyse de Miller, lucidité et détachement, et donc démystification du fascisme sous toutes ses formes, sous tous ses déguisements. Bien sûr, le pétainisme, ce n'est ni le fascisme ni le nazisme, mais un phénomène d'aliénation bien français, étroitement lié à l'époque des fascismes européens. Toutefois, le « ça n'existe pas chez nous » d'une gauche pour qui le fascisme représente une sorte de phénomène « religieux » ou infantile-régressif, qui peut s'implanter en Allemagne, en Italie, en Espagne, ou chez les peuples « sous-développés » de l'Amérique latine, mais qui épargnera toujours la France, ne devient-il pas une bien utile feuille de vigne ?

L'idéologie triomphaliste de gauche, qui depuis trente ans ne parle que de résistance héroïque (et jamais de fascisme), la contre-idéologie de droite et même l'idéologie d'une certaine extrême gauche qui nie le phénomène fasciste, ingénument convaincue que « la tendance principale d'un mouvement de masse est toujours positive », ont fini par gommer de l'histoire ce que Miller appelle « *le meilleur exemple français d'un régime limite* ». Ce ne sont pas « quatre années à rayer de notre histoire », comme l'écrivait le procureur général du procès Pétain, mais bien quatre années qu'il faut arracher à l'oubli

L'auteur « *rétablit de la sorte au grand jour ce qui est ordinairement refoulé* », comme l'écrit Roland Barthes dans sa très belle préface : « *Croire qu'il n'y a jamais eu qu'un fascisme, c'est politiquement dangereux, ce serait affaiblir notre vigilance*: »

Il faut souligner que Miller est un homme jeune, issu de la révolution de 68, donc d'une pratique politique militante ; son manque de respect pour Pétain fait de son essai l'écrit le plus lucidement antipétainiste, si l'on excepte le fameux ouvrage de l'Américain Paxton. Il applique à l'histoire un marxisme qui abandonne (et pas seulement en paroles) l'économisme grossier pour analyser la superstructure du *consensus* des masses, et cela en se servant aussi de sciences nouvelles, comme la psychanalyse et la sémiotique. Il ne cherche pas de textes secrets, il fait une lecture analytique des *Discours et Messages* de Pétain, de tous les journaux et livres de l'époque, de « *ces textes qui vous tombent tout naturellement des mains* », sachant que « *chaque jours des millions d'hommes baignaient dans cette connerie meurtrière* ». Les formes lexicales les plus obsédantes ont même été décomposées par le traitement impitoyable d'un ordinateur du Laboratoire de lexicologie, qui démontre comment un vocabulaire monotone et pauvre peut monopoliser l'activité intellectuelle du bon Français pour qu'il garde la tête vide.

Une question reste : comment le discours pétainiste a-t-il pu ligoter un peuple intelligent comme le peuple français et le mener à la quête du sacrifice, aux retrouvailles avec la « chèvre bucolique », à la privation rédemptrice, au « savoir-souffrir », au rachat par le travail, à « la France aux Français » (et pas aux métèques), et pour finir à l'impitoyable chasse aux juifs — le tout sous une bonhomie hypocrite ? Le langage pétainiste répond à la question : il montre que le *discours du pouvoir* n'a besoin d'être ni intelligent, ni astucieux, ni rusé et qu'on peut même y trouver « *une vaste, profonde et satisfaite bêtise* », « *une extraordinaire stupidité* ».

L'ordre vichyssois

Sur les murs de France, les affiches de Vichy sont écrites avec l'encre de ce que Miller a appelé « l'abjection française » : « Pensez Français, pensez Pétain ». Dans ce *régime de la parole*, où les Français cependant font *une cure de silence*, les écoliers chantent le refrain bien connu : « Maréchal nous voilà », litanie de pénitence infantile Non seulement personne n'en rit, mais aucune opposition ne dérange l'ordre vichyssois jusqu'aux *derniers mois de 1941. Cette* toute-puissance du Père (le maître-sauveur dont parle Marx a propos de Napoléon III), du Maréchal-Christ, se nourrit aussi du culte des masses pour les images d'Epinal et les talismans. Pétain n'est jamais allé jusqu'à se faire représenter, tel le Mussolini de la statue colossale de Crescini, le sexe nu et une locomotive à la main (illustration n° 181 in *Ideologia e arte del fascismo*, Silva, Milano, 1974). Le Maréchal octogénaire fait « *don de sa personne pour atténuer le malheur de la France* », mais tout habillé.

Lorsque René Benjamin a le bonheur de se trouver *seul avec le manteau* du vieux chef, dans une pièce silencieuse, il s'exclame: « *Je me sentis en état de grâce.* » L'idolâtrie se déchaîne avec les statuettes en plâtre ou en bronze du maréchal — « *plus saint qu'un marabout* », — broches et coupe-papier Pétain, épingles de cravate Pétain, tampons buvards Pétain, portefeuille *Le Maréchal veille sur la France*, pour ne pas parler de l'emblème sublime que « l'homme aux sept étoiles » donne aux braves : la Francisque.

Miller estime que « *le pétainisme n'est pas un corps étranger à notre pays. La vérité c'est que rien ne lui a plus collé à la peau* ». Il n'est pas né d'un complot ou d'un coup d'Etat, mais peut-être du plus vaste consensus qu'un chef ait jamais eu sous la République. On connait le témoignage de Marchais sur ce Pétain dénominateur commun des Français : « *Duclos lui-même le dit souvent : si on avait organisé un référendum en 40 ou même en 41, Pétain aurait eu 90 % des voix.* » Ce témoignage prend toute sa dimension quand on se souvient, par exemple, que le 23 mars 1939, *l'Humanité* s'indignait que Pétain ait été nommé ambassadeur à Madrid, parce qu'elle trouvait intolérable qu'on y envoyât « *le plus glorieux soldat de France pour amadouer le traître Franco* ». Même les juifs français d'ailleurs gardèrent longtemps leur confiance au maréchal, qui pourtant s'empressa de créer son commissariat général aux questions juives. Ce sera sur la base de ses listes, minutieusement rédigées, que les Allemands mèneront leurs déportations : le *statut des juifs* promulgué par Vichy proposait une définition nettement plus large que celle de l'*ordonnance* allemande, et introduisait la notion de *race* qui ne figurait pas dans le texte nazi.

L'*intelligentsia*, elle aussi, finit par accepter la censure. Même Gide, tenu pour le grand prêtre de la débauche, fait son *mea culpa* et s'exerce à la vertu de la « *pensée comprimée* » (*Journa*, 14 juin 1940). « *Pour peu que cela me soit accordé, je m'accommoderais assez volontiers des contraintes... J'accepterais une dictature qui seule, je le crains, nous sauverait de la décomposition... Je parle d'une dictature française.* » (*Journal*, 10 juillet 1940.)

Dans le discours pétainiste — misogyne et paternaliste, — la femme est, bien sûr, la mère. C'est la « Française, femme de devoir » (on forme cependant un comité pour le relèvement de la morale publique, contre la frivolité des femmes). Comme pour Hitler et Mussolini, la sexualité s'identifie avec la reproduction ; pour les époux, l'impératif catégorique devient : « *Ayez des enfants pour mettre votre conscience en règle* », et l'avortement est tenu pour un si grand crime que le tribunal d'Etat peut prononcer, sans appel, des peines qui vont jusqu'à la mort.

« *Fini de jouir !* » « *Mais dans tout renoncement à la jouissance*, explique Miller, *quelque chose est soustrait, un inévitable boni.* » Les « *pousse-au-jouir* » du maréchal Pétain sont l'analyse de cette forme de masochisme national. Il faut garder en mémoire ces crimes qui, comme l'expérience et *la politique* l'enseignent, n'appartiennent jamais seulement et définitivement au passé.

MARIA. A. MACCIOCCHI.

CORRESPONDANCE

A propos de Cronstadt

A la suite de l'article de Paul Gillet sur la Tragédie de Cronstadt, *par Paul Avrich, paru dans* le Monde *du 21 mars 1975, nous avons reçu de René Lefeuvre la lettre suivante :*

M. Gillet déclare : « Cette traduction comble un vide qui n'a préoccupé jusqu'ici aucun historien français. »

Or, j'ai publié en janvier 1949, dans les cahiers mensuels *Spartacus*, une étude d'Ida Mett : « La Commune de Cronstadt, crépuscule sanglant des soviets ». M. Paul Avrich connait cet ouvrage, et, dans l'édition originale de son *Cronstadt*, il écrit page 254 : « Mett Ida : « La Commune de Cronstadt, crépuscule sanglant des soviets », Paris 1949. Une histoire brève mais bien documentée et vivante du mouvement anarchiste. »

L'ouvrage d'Ida Mett a été, depuis, édité en allemand, en italien, en grec, en suédois et en néerlandais. Des traductions en espagnol et en portugais sont en cours. Pour compléter cette information, j'ajoute qu'il existe un excellent *Kronstadt 1921*, d'Alex Skirda, paru en 1971 à Tête de feuilles. Une réédition de *la Commune de Cronstadt* est prévue, le premier tirage à 8 000 exemplaires étant épuisé.

événement ?

Georges Izard et l'entre-deux-guerres

par Robert ARON

DIALOGUE

A l'heure même où Robert Aron aurait dû être reçu sous la Coupole, ses funérailles se déroulaient à La Teste. Il eût été regrettable que les personnes conviées à une cérémonie que le destin a fait annuler, et les nombreux lecteurs qui manifestent un intérêt fidèle aux discours académiques, ne trouvent pas ici l'essentiel des paroles qui ont été seulement prononcées en séance privée. Les larges extraits que nous en donnons aujourd'hui — en attendant leur publication intégrale assurée au moins par l'Académie française — montrent à quelle hauteur de ton et de pensée les deux orateurs se sont placés. Autour de l'évocation de la carrière de Georges Izard, son prédécesseur, Robert Aron esquisse, en grand historien, un tableau de la France politique et intellectuelle dans l'entre-deux guerres. Non sans parsemer son récit d'anecdotes savoureuses.

QUELQUES semaines avant sa mort, j'avais, pour la dernière fois, rendu visite à Georges Izard. A ce compagnon de toujours, à cet ami des années tourmentées et fécondes qui marquèrent notre adolescence et influencèrent notre vie, j'allais demander si la reproduction intégrale dans mon prochain ouvrage d'un de ses articles écrit pendant la période la plus effervescente de notre lutte en commun ne risquait pas de gêner le grand avocat, le notable, l'académicien qu'il était devenu. Fidèle à lui-même, comme je l'ai toujours connu, il répondit dans un éclat de rire : « *Vas-y, reproduis-le, tant pis pour qui s'y reconnaîtra.* » Après quoi, sur le pas de la porte, reprenant pour un instant notre langage de jeunes gens : « *Ce serait quand même marrant si nous nous retrouvions un jour tous les deux sous la Coupole.* » Paroles prémonitoltes, qui sait ?

Nous nous retrouvons aujourd'hui *sous la Coupole*, et c'est d'une *infinie* tristesse. Pourrai-je un instant atténuer ce sentiment en parlant de Georges Izard et du mouvement d'idées et d'action où il joua un si grand rôle ?

Quatre témoins

AU cours des années 30, notre patrie, la France, sans le savoir, était dans un singulier état. Il fallait, en premier lieu, la persuader que, sous sa force apparente, se cachaient les symptômes fatals d'une anémie provoquée par la mort au combat de l'élite de ses enfants. Charles Péguy devait lui manquer toujours, ainsi qu'Ernest Psichari et que tant d'autres, moins notoires, qui eussent contribué à son relèvement : qu'il me soit permis d'évoquer ici quatre d'entre eux qui, le 15 juillet 1918, sur la montagne de Reims, furent mortellement atteints, à l'orée même du bois où j'étais tombé grièvement blessé : trois officiers, Deschamps, Guerbet et Reitlinger, l'un catholique, l'autre protestant, le troisième israélite, un sous-officier, Descroix, catholique lui aussi. Que leurs noms échappent un instant à l'anonymat de leurs tombes trop nombreuses, que leurs âmes reposent en *paix à l'abri des querelles* et des schismes que subit leur génération : quelle voie eussent-ils suivie à travers toutes nos discordes ?

Les Cassandres

A partir de 1930, ce ne sont plus des isolés, c'est toute la jeune pensée française qui pressent les échéances fatales et qui cherche à les prévenir. Convergeant de tous les horizons politiques, philosophiques ou religieux, de la droite comme de la gauche, de la libre pensée comme de la croyance en Dieu et en le Christ, venant aussi du surréalisme, de l'existentialisme et parfois même du marxisme, un immense tressaillement commence par agiter les maîtres à penser de l'époque, au profit de nouvelles équipes qui cherchent d'abord à les prolonger, plus ou moins valablement.

Pour l'*Action française*, Charles Maurras voit se lever à ses côtés Robert Brasillach et Pierre Boutang. Dans le parti radical-socialiste, de jeunes radicaux, tels André Chamson, Pierre Cot, Jean Mistler, prolongent l'action d'Edouard Herriot et de Caillaux. Dans le camp des socialistes, tandis que Jean Jaurès publie son *Armée nouvelle*, Jean Guéhenno dialogue avec Caliban. A l'extrême gauche communiste, alors que Maurice Thorez s'épanche dans son *Fils du peuple*, voici que Nizan et Aragon renouvellent les vieilles équipes. Et, dans les ligues, ces formations nouvelles d'anciens combattants, tandis que le colonel de la Roque ou Doriot rédigent les credos de leurs mouvements, nous retrouvons Drieu la Rochelle accompagné de Ramon Fernandez qui cherchent à formuler quelques lignes directrices, jugées nécessaires à l'époque par la jeune génération des Volontaires nationaux.

Le personnalisme

A côté de tous ces mouvements qui font effort pour rénover les grandes familles spirituelles ou politiques françaises, il en est un, le personnalisme, nouveau venu dans l'évolution des idées. Il rassemble des hommes neufs qui se refusent à suivre les anciennes filières menant à des impasses. Le personnalisme, qui touche tous les milieux, qui se manifeste dans des dizaines de publications, connaît alors deux centres principaux de pensée et d'action : l'un d'eux, dont l'animateur décisif est Arnaud Dandieu, est l'*Ordre nouveau*. Inventé par Alexandre Marc, ce titre devait connaître par la suite bien des avatars imprévus et exactement contraires à sa vocation. L'autre, *Esprit*, dont le promoteur sera Georges Izard et le réalisateur Emmanuel Mounier. Arnaud Dandieu, Emmanuel Mounier, deux êtres d'exception, dont la disparition prématurée a peut-être décapité la pensée française, au moment où celle-ci avait le plus besoin d'eux.

L'*Ordre nouveau*, plus méthodique, plus technique, au service de ses idées, prévoyait des institutions dont les années que nous vivons réalisent les principales : Europe unie, régionalisation, participation ouvrière, service civil conjoint au service militaire, rétablissement du contact entre l'armée et la nation... De l'*Ordre nouveau*, donc, citons, pour mieux le situer, deux textes qui définissaient sa vocation : l'un est d'Arnaud Dandieu, dicté par lui à sa mère au cours de ses derniers moments ; l'autre, de Daniel-Rops, qui écrivit le manifeste du mouvement.

« *Ce n'est pas de notre faute*, dit Dandieu, *si le pays des petits rentiers et du traité de Versailles est devenu le dernier refuge des hommes libres.* »

Phrase qui est demeurée aujourd'hui d'une singulière actualité. De même celle que devait rédiger Daniel-Rops s'adressant à la jeunesse de ce temps : « *Nous ne vous proposons ni une carte d'adhérent à un parti ou à une ligue ni un bulletin de vote, mais de travailler avec nous et de fonder un nouveau destin.* »

Un chaînon provisoire

CES aspirations, dans une autre formulation, dans un contexte différent, plus philosophique peut-être, plus moralisateur et religieux, plus incliné vers l'action aussi, étaient celles d'*Esprit*, dont Georges Izard, dès sa vingt-deuxième année, sent se préparer en lui les préliminaires.

Le voici d'abord dans sa lignée familiale, ainsi que lors de son arrivée à Paris.

Il était né dans la région de Béziers, en un village nommé Abeilhan, où, depuis des générations, avaient vécu ses ancêtres paternels, famille rurale étroitement liée à ce sol qu'elle cultivait, à ces horizons limités qui, depuis peut-être un millénaire, avaient encadré sa vie. Famille terrienne dont, sitôt arrivé à l'âge où, pour la première fois, l'adolescent prend conscience d'être un chaînon provisoire dans la chaîne des générations, Georges Izard évoquera la longue patience et peut-être même, à l'en croire, la passivité. Son père avait été le premier à accéder à la vie de l'esprit. Il était de ces instituteurs laïcs qui trouvèrent, dans une pensée affranchie de toute influence religieuse, la mission présumée de cette IIIe République dont ils étaient les instructeurs, et qu'ils croyaient destinée à rendre son rôle à la France après ce qu'on appelait alors des siècles d'obscurantisme. En fait, à travers une succession presque ininterrompue de crises et de secousses, ils assurèrent à leur patrie cinquante ans d'une stabilité relative qu'ils croyaient bien être éternelle.

Une évolution religieuse

GEORGES IZARD, de tempérament mystique, tourmenté dans son enfance par le problème de la mort et de la destinée, ne pouvait se contenter de l'agnosticisme de son père. Aussi bien son besoin de croire que sa volonté d'agir l'orientaient vers les *aventures de l'esprit. A cet adolescent* disponible, des amis font d'abord rencontrer la religion réformée : le voici bientôt président des étudiants protestants. Mais en khâgne, à Louis-le-Grand, sous l'influence de Deléage qui l'entraîne un jour à l'église Saint-Etienne-du-Mont, il connaît une autre révélation : à la rentrée suivante, il sera président des étudiants catholiques.

... En hypokhâgne, à la première composition de français, il est premier ex aequo avec André Deléage, un de ces êtres hors série en qui s'affirme et culmine le génie d'une génération. D'où naîtra leur amitié.

C'est également avec André Deléage que Georges Izard rencontre deux autres étudiants, Emmanuel Mounier, Louis-Emile Galey, qui seront avec lui les fondateurs du mouvement *Esprit* et de la *Troisième Force*, ainsi que Pierre-Henri Simon, rédacteur de la revue, qui le recevra ici même sous la Coupole.

Nos quatre mousquetaires de la pensée sembleront se disperser, mais pour bientôt se rejoindre dans l'action après leur sortie de khâgne. Izard satisfait aux exigences universitaires en passant une licence de philosophie, un diplôme d'études supérieures de philosophie : mais, comme en définitive, l'enseignement le tente peu, simultanément il se présente avec succès à une licence de droit et se fait inscrire comme avocat à la cour d'appel de Paris.

L'expérience de la politique

C'EST alors qu'une nouvelle fois le destin frappe à sa porte. En 192[illegible], il entre comme attaché au cabinet de Charles Daniélou, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, un des hommes d'Etat les plus entreprenants en même temps que les plus lucides de la IIIe République. Que pense son père, le directeur d'école, de cette promotion, de ce virage inattendu ? Sans aucun doute, il s'en réjouit : la conquête de Paris commence.

Auprès de son nouveau patron, il acquerra l'expérience de la politique et des hommes. Trois ans plus tard, il assurera également son bonheur en épousant, le 25 août 1929, à Locronan, en Bretagne, Mlle Catherine Daniélou, que l'éducation reçue auprès de sa mère, spécialiste, dans l'école privée qu'elle dirigeait, de la formation des caractères autant que de l'éveil des intelligences, prédestinait à être la compagne attentive et efficace d'un futur homme politique : encore maintenant, dans le vide que laisse la disparition de son mari, elle s'applique, discrètement mais avec une rare compréhension, à prolonger le souvenir et à perpétuer la présence de celui dont, inlassablement, elle retrouve et fait connaître l'existence : qu'elle soit remerciée de tout ce que sa piété fervente a permis au récipiendaire d'aujourd'hui de comprendre et de partager dans le destin de Georges Izard.

Un débat intérieur

CELUI-CI, en 1930, encouragé par l'atmosphère qui régnait dans sa belle-famille, et en particulier par l'intimité qui s'est établie entre lui et son beau-frère, le futur cardinal Daniélou, éprouve le besoin de resserrer les liens amicaux avec ses camarades de khâgne. En décembre 1930, il sent que le temps est venu, pour eux, de passer à l'action : avec Mounier, Deléage et Galey, il décide de publier une revue pour laquelle sa belle-mère, Mme Daniélou, propose le titre d'*Esprit*. En passant rue de Valois où siège le parti radical, puis rue du Boccador, centre de l'Action française, où règne Charles Maurras, les deux jeunes hommes décident que cette revue se distinguera de toute formation existante. « *Ce sera*, dira plus tard Izard, l'origine d'une révolution spiritualiste qui, au lieu de nous donner bonne conscience, d'éviter la réalité, nous engage au contraire à fond. »

Ni Deléage, ni Galey, ni Georges Izard, qui, jeune père de famille affectueux et attentif, doit déjà subvenir aux besoins d'un premier enfant, n'avaient la possibilité de s'y consacrer entièrement. C'est donc Mounier qui, renonçant à sa carrière universitaire, en prendra la direction. Comme la publication de cette revue ne peut pas, selon Izard, être séparée d'une action politique, lui-même assumera, conjointement avec son rôle de rédacteur en chef, la responsabilité du mouvement qui sera la *Troisième force* et dont il sentira bientôt que l'action est trop limitée pour répondre aux menaces qui pèsent sur les pays encore libres.

Député

MAIS voici que devant l'urgence, devant les événements qui s'accumulent en dehors de nos frontières, marquant l'initiative meurtrière des dictatures, voici que le 6 février 1934, pour la première fois depuis la Commune de Paris, du sang français sous le tir d'autres Français coule dans les rues de la capitale. Beaucoup de destins sont changés, sont brisés, sont accélérés. Georges Izard, pressé par le temps, décide alors de se diriger vers une action



ROBERT ARON
(Dessin de Marek Rudnicki.)

plus militante. L'année 1934, où il sera nommé secrétaire de la Conférence des avocats, le verra prendre deux décisions : d'abord, il accepte de devenir directeur du cabinet de Charles Daniélou, promu ministre de la marine marchande ; ensuite, pour répandre plus largement ses idées dans les milieux politiques, il rejoint Gaston Bergery, député frontiste de Nantes, directeur du journal *la Flèche*.

Curieux homme, ce Bergery, qui ne fut jamais plus à l'aise dans son action politique que le jour où à la Chambre des députés il vota, seul, contre les crédits de guerre : c'est un solitaire-né qui se veut chef d'un parti.

Curieux parti que ce frontisme : dans les réunions de son comité directeur, Gaston Bergery peut affirmer sans sourciller ni sans provoquer de sourire qu'au Parlement le parti « unanime » a pris telle ou telle position : comment jusqu'à l'élection d'Izard, en 1936, n'en serait-il pas ainsi puisque Bergery est seul ?

Curieux journal que *la Flèche*, dont le slogan — excusez ce néologisme — est de lutter à la fois contre l'influence de l'argent et contre celle de l'étranger, entendez par là les dictatures d'extrême droite et d'extrême gauche. Il est l'hebdomadaire des non-conformistes d'alors : Henri Jeanson, Jean Maze, qui en est rédacteur en chef, Bertrand de Jouvenel, etc. Toute une équipe d'écrivains indépendants y collabore par amour de la vérité, sans être rémunérée. Gaston Bergery se méfie des puissances d'argent, des « trusts » dont il dénonce les méfaits dans un numéro : « *France, voici tes maîtres* », qui fit sensation et ne fut jamais démenti.

Soudain, en 1936, le parti frontiste voit doubler le nombre de ses représentants au Parlement : c'est Georges Izard, néophyte de la politique, âgé seulement de trente-trois ans, le même qui, dans le numéro « *France, voici tes maîtres* », a fait le procès des trusts, c'est Georges Izard, inventeur de la revue *Esprit*, initiateur de la pensée personnaliste, qui, passant à l'action parlementaire, commence par un coup de maître. A l'issue d'une campagne électorale brillante, menée conformément à ses convictions profondes, sans concession d'aucune sorte, ce nouveau venu dans l'arène électorale enlève du premier coup, au premier tour, son siège à un puissant maître de forges. Désormais, il y aura au Parlement un socialiste *non marxiste* d'inspiration chrétienne.

Pour l'Espagne républicaine

UNE nouvelle fois, tandis que l'Autriche, l'Ethiopie, l'Albanie, la Tchécoslovaquie, la Pologne sont menacées de disparaître de la carte des Etats indépendants nés des traités de Versailles et de Saint-Germain, garantis par les vainqueurs d'autrefois, Georges Izard trouve trop étroit le tremplin politique que lui offre le journal de Bergery. Il est las de doubler la représentation parlementaire d'un parti presque inexistant. Il souhaite influencer par ses convictions des formations plus importantes. Il adhère à la S.F.I.O. Suspecté par l'appareil du parti, adopté et favorisé par son animateur, qui est alors Léon Blum, le jeune parlementaire, traitant pour la première fois à la tribune d'un problème crucial de l'avant-guerre, celui de la guerre d'Espagne, obtient par sa lucidité, sa modération et son sens de l'intérêt national l'approbation presque unanime d'une Assemblée pourtant profondément divisée.

« Clarté »

N'AYANT pu empêcher qu'éclatât la catastrophe, il ne restait à Georges Izard qu'à s'engager pour la durée d'une guerre qu'il avait annoncée sans réussir à la prévenir. Fait prisonnier à Saint-Dizier au moment de l'armistice, son attitude au combat lui avait valu la croix de guerre avec citation à l'ordre du corps d'armée. Il quittera son oflag en 1940 pour être soigné au Val-de-Grâce. Une fois guéri d'un ulcère à l'estomac contracté pendant la campagne, il sera libéré en tant que député et militera immédiatement dans la Résistance.

En 1943, arrêté par les Allemands comme un des membres militants les plus importants de l'Organisation civile et militaire, dont le chef, le commandant Tourny, avait été fusillé au fort de Vincennes, il sera emprisonné à Fresnes, jugé à Nancy, où on ne peut trouver aucune preuve contre lui. A la fin des *hostilités, il recevra la médaille de* la Résistance.

La libération survenue, après avoir fait, pour la dernière fois, œuvre parlementaire à l'Assemblée consultative en 1944, Georges Izard se consacre au barreau, où, dans la ligne de pensée qui fut toujours la sienne, il va accéder à une très grande notoriété. Il n'interrompt pas pour autant son action journalistique et fonde l'hebdomadaire *Clarté*, organe d'un socialisme indépendant, qui reprendra presque la position de *la Flèche* et qui saura protester contre l'emploi de la bombe atomique à Hiroshima par les Américains.

L'affaire Kravchenko

GEORGES IZARD est un avocat prestigieux, un maître dans l'art oratoire. Selon le bâtonnier Bernard Baudelot, qui s'associe à la remise de son épée d'académicien, ses qualités, servies par une voix chaude, sont la précision, la clarté et la conviction. Une plaidoirie, pour lui, n'est pas un monologue, mais toujours elle doit s'adapter à la mentalité du juge. Elle emploie les tons et les modes les plus différents. Multipliant les néologismes empruntés à l'anglophonie, le bâtonnier ne craint pas de dire que Georges Izard se fait un « *cocktail* » *de la récitation, de la* lecture et de l'improvisation. « *Vous êtes*, conclut-il dans un sourire qui sollicite l'absolution pour cette infidélité au vocabulaire français, *vous êtes un des meilleurs « barmen »*.

Une cause défendue par Izard semble toujours bénéficier d'un préjugé favorable : s'il l'a choisie ou acceptée, c'est qu'il y croit. S'il y croit, c'est qu'elle est juste et qu'elle correspond à un des problèmes fondamentaux de notre temps. Problème de la liberté individuelle affrontée aux dictatures : ce sera l'affaire Kravchenko. Problème des indépendances nationales mises en question par la colonisation : ce sera son action pour l'indépendance du Maroc, avec l'assentiment et le soutien de François Mauriac. Problème de la création littéraire au cours de ses innombrables interventions pour défendre les écrivains.

Mais laissons parler ou plutôt ressuscitons les accents de son éloquence rigoureuse et passionnée au service des grandes causes : telle fut la plaidoirie de Georges Izard en faveur de l'ingénieur soviétique Kravchenko, membre d'une commission d'achats soviétique aux Etats-Unis qui, en avril 1944, avait « choisi la liberté ».

Ayant osé dénoncer dans un ouvrage publié aux Etats-Unis les déviations du communisme stalinien, Kravchenko s'était vu attaqué et inculpé de trahison par les défenseurs inconditionnels de la secte alors au pouvoir dans la Russie soviétique.

« *En se présentant devant un tribunal français*, déclara Izard dans son exorde, *Kravchenko savait qu'il permettait au débat de prendre toute son ampleur et toute sa signification. Il ne peut ni le laisser se diminuer dans l'injure, ni accepter que l'étendue en soit restreinte.*

» *Et j'aurai garde moi-même d'oublier la mission d'un avocat français et les traditions de notre ordre : nous sommes ici pour aider la justice à atteindre la vérité ; j'aurai garde d'oublier qu'on ne se défend pas contre la diffamation en diffamant. J'aurai garde d'oublier qu'on ne se justifie pas davantage d'avoir diffamé en renouvelant ou en aggravant les diffamations à la barre.* »

Après une argumentation minutieuse qui dura plus de deux heures et qu'Izard avait préparée en allant se documenter sur place aux Etats-Unis... des affirmations mensongères alléguées contre Kravchenko, il ne restait plus rien et Izard pouvait conclure, à la fin d'une plaidoirie qui marqua le moment décisif du procès et l'apogée de sa carrière en rappelant les grands principes de la justice française.

Mais, nous ne pouvons oublier qu'il fut aussi un écrivain qui, dans des essais politiques ou religieux, comme en des livres d'histoire, se fait le théoricien du mouvement d'idées et d'action auquel il a consacré sa vie.

L'écrivain

EVOQUONS maintenant ici les principaux de ces ouvrages.

Dans *les Coulisses de la Convention*, nous trouvons ces lignes qui, non sans quelque mélancolie, évoquent le temps de ses débuts : « *Si des jeunes hommes ont presque seuls occupé les premières places et si, malgré tant d'exécutions, la jeunesse est restée au gouvernement, c'est qu'elle était, à cette époque, une vertu politique indispensable.* » Et il propose en premier lieu à notre admiration, Robespierre, l'incorruptible.

Dans *L'homme est révolutionnaire*, peut-être son œuvre majeure, il explique et justifie sa présence dans le parti socialiste. Dans sa préface, il écrit : « [le socialisme] *a le pouvoir de transformer le monde, et, à ses côtés, le marxisme fait figure de théorie transitoire, incomplète et dépassée.* » Et plus loin : « *Mais nous croyons avoir montré que la valeur du matérialisme marxiste provenait du spiritualisme implicite que, dans sa source, il roule et recouvre à la fois.* »

Dans ce livre, Georges Izard a semé. Il a préparé les voies pour la mutation profonde qu'il convient d'accomplir dans le respect de l'esprit et des traditions françaises. Ainsi son non-conformisme aboutirait à reconstruire et ses aspirations de jeunesse seraient pleinement réalisées. Georges Izard n'a-t-il pas été et ne demeure-t-il pas encore un maître à penser, surtout auprès de la jeunesse, si fréquemment désorientée et livrée, sans réfléchir, à des agitations improvisées et stériles ?

Cette maîtrise, il va la manifester bientôt au service de l'actualité politique : en 1964, il a l'audace de s'adresser directement au chef de l'Etat, à l'homme prestigieux qui a porté pendant quatre ans les espoirs de cette Résistance dans les rangs de laquelle Georges Izard lui-même a combattu et qui, à la libération, fut acclamé par tout un peuple. Il publie le plus fameux de ses ouvrages, mais aussi le plus discuté, le moins conformiste alors, qu'est sa *Lettre affligée au général de Gaulle*.

Il y fallait du courage, tout d'abord envers soi-même, car Izard avait le sens de la grandeur et le goût de la fidélité ; envers le pouvoir ensuite, qui tout entier reposait alors sur l'homme du 18 juin.

C'est un véritable cri d'angoisse et de désespoir qu'il lance vers la personnalité prestigieuse qui a naguère incarné tous ses espoirs : « *Nous ne sommes pas heureux*, avoue-t-il, *vous avez fait partie de notre vie. Mesurez notre peine, mon général, de vous découvrir, vous et nous, désaccordés.* »

Un acte de foi

CETTE exhortation, adressée au général pour changer le sens de son action, pour redresser sa politique, n'est-ce pas un nouvel acte de la foi que Georges Izard a toujours eue, chevillée en son cœur mystique, et qui bientôt, déçue peut-être par les réalités, va s'exprimer dans un dernier volume religieux : la vie de *Sainte Catherine de Gênes*, qui, préfacée par Jean Guitton, parut il y a six ans, l'année précédant son élection à l'Académie.

Devant cet ouvrage d'infra-tombe, entièrement dominé par l'appréhension de la mort : « *La mort est l'unique affaire de la vie. Elle jette l'âme dans les destins éternels que détermine l'usage de l'existence terrestre.* »

Il semble que, s'agissant d'un être disparu, plus avancé que nous-mêmes dans le processus fatal, on ne puisse que se taire et constater, sans oser jamais commenter. Georges Izard ne commente pas, il raconte des faits : « *L'action de Dieu sur les âmes du purgatoire, Dieu l'a exercée, Dieu l'a exercée sur elle, au cœur d'elle-même. C'est plus qu'une vision, c'est une expérience. Catherine rapporte mieux que des apparitions, des faits.* » Et voici les circonstances de sa mort : « *Le 12 septembre 1510, à six heures du matin, alors que le pouls était presque imperceptible, on lui proposa de communier. Elle demanda si c'était l'heure habituelle et on lui répondit qu'il était un peu tôt. Alors, elle leva le doigt vers le ciel, où l'attendait une communion totale avec son Amour. Et, doucement, elle expira.* »

.. ..

J'entre en votre compagnie escorté, comme chacun de nous, d'ombres qui palpitent, de souvenirs qui se renouvellent.

Que leurs âmes reposent en paix. Une parcelle de leur survie est désormais assurée, ne serait-ce que par ces mots qui se terminent en cet instant et vont bientôt, non se dissiper, mais momentanément se répandre au souffle de l'éternité.

en deuil

AVEC UN MORT

A M. Jean Guitton était échu un rôle plus difficile : celui de cerner et de ramener à l'unité l'œuvre diverse du nouvel académicien. Comme s'il avait eu le pressentiment — mais il s'y serait refusé — qu'il travaillait pour l'éternité. Il analyse, en l'opposant à son christianisme, le judaïsme profond de Robert Aron. En vérité, l'un et l'autre se rejoignent dans l'absolu. Il relie au sens inné de la justice de l'auteur des « Années obscures de Jésus » ses grandes fresques de l'histoire contemporaine, des années de l'occupation et de la libération. Il insiste sur ses jugements impartiaux de la « collaboration vichyssoise ».

Robert Aron connaissait ce texte. Il se réjouissait de l'entendre bientôt, au cours d'un cérémonial fastueux. Il répétait à ses amis : « Ce sera le plus beau jour de ma vie. » Il s'est éteint dans cet espoir.

L'œuvre une et diverse de Robert Aron

par Jean GUITTON

Monsieur,

« Si vous le voulez, nous allons nous jeter tout de suite dans la haute mer, abordant ces problèmes de l'histoire occidentale que nous avons souvent envisagés : la séparation du christianisme d'avec le judaïsme, le passage de l'*Ancien* au *Nouveau*, qui est un des aspects de ce grand mystère qu'on appelle le Temps.

Avouez qu'elle est étrange, cette conduite divine : choisir douze apôtres, chiffre de plénitude correspondant aux douze tribus d'Israël, les instruire, les scandaliser parfois, les aimer, leur donner mission d'annoncer la « bonne nouvelle » à tous ; puis, sans préavis, choisir une treizième personne, qui ne connaît pas Jésus selon la chair, qui avait été son persécuteur, Saul de Tarse — qui devient le propagandiste principal, et qui avoue sans modestie avoir plus travaillé à lui seul que tous les autres apôtres. On peut dire que c'est Paul qui a inventé le christianisme en tant que ce mot désigne une religion nouvelle, détachée du judaïsme. Les premiers chrétiens étaient des juifs progressistes, fidèles à la religion de Moïse, jusque dans ses usages et dans ses rites.

L'initiative de saint Paul

ICI je croise le fer avec vous pour la première fois : car je sais trop qu'à vos yeux l'initiative de saint Paul a été fâcheuse ; qu'elle a fait dévier le projet primitif de Jésus, lequel consistait à enter la religion du Messie sur l'antique religion de Noé, d'Abraham et de Moïse. Les premiers chrétiens priaient tournés vers Jérusalem. Leur Jésus n'était pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir. Leur Jésus avait porté à sa plénitude la religion d'Abraham en l'arrachant à la race, en la renouvelant autour de sa personne, en la chargeant d'un élan universel indéfini. S'il n'y avait pas eu Saul, devenu Paul ; si Jérusalem n'avait pas été détruite en l'an 70, il se peut que l'Eglise naissante ne se soit jamais séparée d'Israël. Certains juifs se seraient sans doute convertis au Christ, mais ils seraient demeurés dans le Temple comme les fils de saint François d'Assise et tous les ordres religieux à l'intérieur de l'unique Eglise. Les chrétiens venus de la gentilité auraient été agrégés a ces judéo-chrétiens sinon par le rite, du moins par l'esprit, comme étaient les prosélytes, ces païens justes et éclairés qui fréquentaient les synagogues parce qu'ils croyaient en un Dieu unique sans observer les ordonnances mosaïques. Il y aurait eu des lieux de prière multiples. Mais le Temple de Jérusalem se serait dressé seul comme un symbole d'unité et de transcendance. La religion nouvelle aurait gardé plus de continuité, plus d'intimité avec le cosmos. Car la nature, pour l'esprit d'Israël, est, dites-vous, une nature sans miracles. Ou plutôt elle est un perpétuel miracle par la régularité de ses lois, comme ce paradis terrestre où Iahveh venait prendre le frais du soir. Le christianisme aurait comporté moins de définitions dogmatiques. Il aurait franchi l'histoire avec moins de ruptures et sans conciles. Et il serait maintenant tout à la fois la religion de Jésus et celle de l'humanité entière.

Nous avons parlé ensemble de cette possibilité, lorsque vous êtes venu me demander d'écrire un livre sur « les grandes crises de l'Eglise catholique » pour expliquer la dernière de ces crises, celle qui a suscité le concile du Vatican, et qui marque encore sa postérité.

L'hébreu, langue du présent

« DE *trente-trois ans*, disait Pascal, *il en vécut trente sans paraître.* » Et pourtant il parut une fois, quand, adolescent, il monta au Temple pour interroger les docteurs.

Vous avez tenté de percer ce mystère de Jésus enfant, qui était jusqu'ici le domaine réservé des âmes mystiques. Les mystiques se demandaient comment peut s'accroître un Dieu fait homme, comment Jésus peut « *grandir en sagesse en même temps qu'en âge, devant Dieu et devant les hommes* ». Les détails manquaient, l'ambiance était inconnue. Pour être le Rembrandt de cette adolescence de Jésus, il était désirable d'avoir connu soi-même des circonstances analogues, les rythmes d'une éducation juive, d'avoir parlé la langue hébraïque, cette langue faite pour capter par ses racines concrètes la pulpe, la moelle et la saveur de l'être. Cette langue d'Abraham, celle qu'ont parlée pendant des siècles les ancêtres de Bergson, de Marx et de Freud, cette langue qui, dans la grammaire, évoque le flux du temps et non pas seulement ses arrêts et ses étapes ; cette langue en qui le passé n'est jamais aboli, et où le futur n'est jamais lointain ; cette langue où tout consiste en un présent qui se reprend et se réitère sans cesse.

Le singulier de votre étude tient à ce que vous expliquez la vie de Jésus par le drame de sa douzième année, lorsque Jésus monta à Jérusalem, qu'il fut perdu et retrouvé dans le Temple. Vous donnez à ce fameux mystère sans miracle, raconté par saint Luc, une valeur exemplaire. A Nazareth, dites-vous, la piété de Jésus était sans problème. Il était l'enfant sage qui, à la synagogue, lisait le *Sefer Tora*, qui demandait des bénédictions pour tous les actes, tous les gestes de sa vie. Mais voici l'an 3973 depuis la création. Jésus monte à Jérusalem pour la première fois. Jésus avait le sens de la prière, de cette prière juive qui reconstitue l'histoire, qui la prolonge vers l'avenir : il avait lié la prière au mystère du temps. Mais il n'avait pas l'idée qu'il faille lier la prière à un point singulier de l'espace, prier dans un lieu sacré privilégié. Il n'y avait pas de temple à Nazareth ! Vous insistez souvent sur ce trait du caractère juif : il n'y a pas de miracles pour un juif, parce que tout est signe et rencontre. Il n'y a pas de zones profanes, parce que rien n'est profane. Ni pierres consacrées ni sang versé.

Mais voici qu'à Nazareth on a capté une lueur. Par *Geruna, Haouran, Beth-Baltin*, le signe lumineux transmis du mont des Oliviers annonce la nouvelle lune. Jésus monte à Jérusalem, centre du monde et, par le calendrier, centre des temps.

Vous montrez Jésus interrogé par les docteurs, qui ne sont pas des prêtres, mais des laïcs ayant à peine interrompu leur profession et qui, à l'inverse de nos professeurs, se plaisaient à se faire interroger par des enfants. Dans le Temple, Jésus découvre le monde, inconnu à Nazareth ; il confronte deux expériences : celle de la tradition qui dure, celle de l'occupation étrangère qui accable.

L'occupation ! Elle est à l'arrière-plan de votre livre, où Jésus, arrivant à Jérusalem avec Joseph et Marie, est comparé à un enfant de la zone libre venu d'un village tranquille et qui atteindrait en 1940 Paris couvert de soldats allemands. Jésus retrouve cinq cent mille pèlerins campés autour des murailles, un clergé de vingt mille personnes, qui imaginent le grand prêtre seul devant Dieu, une fois dans l'année, prononçant le tétragramme désignant l'Eternel avec crainte.

Vous le savez ; je ne puis interpréter comme vous le drame de Jésus adolescent. Je pense à une plus haute prédestination. Et que ce sang des boucs et des agneaux ne scandalise pas Jésus, parce qu'il s'élève plus haut, selon la leçon des prophètes les plus purs, et qu'il y voit le symbole de son sacrifice futur ; que dans ce monde qui est à vos yeux un miracle légal permanent comme il l'était pour Malebranche, on peut concevoir un événement improbable et, comme dit la science actuelle, « néguentropique ». Je pense que tout est appelé à se surmonter, à se sublimer ; je pense que l'on peut transposer l'œuvre d'Israël sur un autre plan, considérer qu'un peuple saint devienne une Eglise. Vous opposez les cérémonies juives, qui sont des prises de conscience de l'histoire entière, aux sacrements chrétiens, qui ne sont jamais que la commémoration d'un seul moment de cette histoire globale. Vous opposez la prière juive, qui est une bénédiction, à la prière chrétienne, qui est une imploration ; la fête juive, qui est une reconstitution, à la fête chrétienne, qui est un mystère ; enfin, la passion permanente de tout un peuple à la passion d'un seul être, lequel n'a pu souffrir qu'une fois pour toutes ; une religion sans miracles et sans sacerdoce, qui va vers Dieu sans intermédiaires, à une religion intégrée au monde païen, où le sacré doit habiter mystérieusement jusque dans le profane, ce qui exige, dites-vous, une Incarnation.

Vous montrez que, dans la conscience de Jésus, ces deux solutions se présentent, et qu'elles commencent même à diverger. Il faut que l'enfant choisisse entre le *sang* et l'*eau*, je veux dire, entre le baptême rédempteur et un baptême universel. Pour cela, dites-vous, il faut qu'un Dieu devienne un homme. Telles sont vos hypothèses.

Et moi je garde l'idée qu'il existe dans l'intuition chrétienne, et singulièrement dans la pensée catholique, une force supérieure de synthèse qui peut unir les contraires que vous signalez. Ce que vous concevez comme incompatible, je le trouve complémentaire : par exemple l'adoration et l'imploration, l'Ancien et le Nouveau Testament, le peuple visible et le peuple invisible. Et c'était, je crois, l'idée de saint Paul, qui est le plus beau de vos étrangers. Saint Paul garde tout Moïse, mais il va plus loin. Comme il le dit dans un raccourci, il sublime la *loi* dans la *foi*.

Les pièges de l'Histoire

ET maintenant je m'éloigne de ces problèmes ultimes. Sans précaution, sans transition, je voudrais tenter de définir en un autre domaine un autre drame, qui ne concerne plus le lien du Christ avec le judaïsme, mais la relation de la France avec elle-même.

Vous avez raconté votre tragique histoire de 1940 à 1944 (et pour quel Européen ce temps ne fut-il pas un temps tragique ?). Vous l'avez fait sous un titre énigmatique : *Le piège où nous a pris l'histoire.* Le premier de ces pièges, c'est la tentation de l'armistice. Le second, plus subtil, c'est la fermentation d'Alger après 1942, la lutte des partis et des personnes. L'expérience que vous avez de cette double tentation vous prédestinait à en devenir l'historien.

Pendant toute votre vie, vous avez cherché à continuer, à ressusciter le projet d'un Ordre nouveau, mouvement fédératif proudhonien et fraternel. Vous aviez connu jadis Jean Rigault, qui fut à l'origine de ce groupe des Six préparant en Algérie le débarquement. Vous aviez connu aussi Jean Jardin, qui était le chef de cabinet de Pierre Laval. C'est Jardin qui, le 8 novembre 1942, vous appelait à son aide. Vous, « juif et résistant », vous êtes attendu à Vichy par une voiture à cocarde : elle vous conduit chez Jardin, où vous vous cachez pendant quinze jours. Un des thèmes de votre destinée demeure cette conspiration improbable des circonstances, cet accord invisible des paris contraires. Vous expérimentez l'appel de l'histoire dont vous dites qu'il est accablant pour les hésitants, exaltant pour les forts.

L'axiome de Saint-Just

JE ne veux pas m'attarder sur les détails de ces livres ni soulever ici quoi que ce soit qui puisse exciter la douleur ou la passion. *Je considère plus*, comme le conseille Polyeucte. Je désire m'établir dans ce qu'on pourrait appeler la philosophie de la patrie et de l'honneur.

Car je suis convaincu que le fond de cette histoire si récente, enveloppée de pudeur, présente dans tant de mémoires, n'est pas seulement national ou moral, mais proprement métaphysique, lesté d'éternité. On pourrait dire que le problème est celui qui demeure au foyer de toute philosophie : comment concilier l'idéal et le réel ? Comment servir l'idée de la France éternelle et la réalité de la France souffrante ? Et, pour les uns, la France était un être momentanément bâillonné et qu'il fallait aider à survivre. Et, pour les autres, la France était une idée, une idée pure et que l'on devait sauver même en dehors de son corps, en *espérant contre l'espérance* par ce mouvement d'Abraham qu'on appelle la foi et qui s'appliquait ici à la patrie.



M. JEAN GUITTON
(Dessin de Marek Rudnicki.)

... En vérité, les uns avaient besoin des autres. Ceux qui ont le droit au titre de purs avaient besoin de la patience des autres. Le courage plein d'espoir et la patience lourde de souffrance sont complémentaires, comme la justice et la miséricorde selon David.

Je me souviens qu'étant prisonnier dans la citadelle saxonne de Colditz avec des officiers de la France libre et des héros de Bir-Hakeim, l'un d'entre eux se leva et me dit : « *Si nous n'avions pas su que la France où vivaient nos femmes et nos enfants était préservée de la mort par une politique que nous n'acceptions pas, nous n'aurions pas eu le courage de la résistance.* »

Dans un passage de votre livre, vous allez beaucoup plus loin. Vous citez une phrase de l'archange de la Révolution, Saint-Just. Rejetant les arguments des accusateurs comme ceux des défenseurs de Louis XVI, Saint-Just portait la question à son sommet. L'axiome que je vais citer contenait, selon vous, toute l'histoire qui devait suivre, de la guillotine à la chapelle expiatoire : *Si Louis est innocent, la Révolution est coupable.* A vos yeux, le maréchal Pétain sauvait la vie temporaire des Français, qui n'étaient pas tous des martyrs en puissance. Il sauvait la vie de ceux qui furent pendant cinq ans prisonniers de guerre. La vie éternelle de la France était représentée par les héros de la Résistance, en désignant sous ce mot magnifique ceux qui, dégagés de tout calcul et de tout pari, avaient choisi librement d'entrer dans la passion de la France pour la sauver, comme Jean Moulin, Etienne d'Orves, Georges Bidault. Ce qui est inélégant chez les purs, c'est que parfois ils paraissent accepter, d'un cœur tourmenté mais indifférent, de verser le sang des autres sans verser leur sang propre. L'archange Saint-Just portait le problème, disais-je, jusqu'à ce haut lieu où l'élément métaphysique de l'histoire et son élément politique se rencontrent et se ravitaillent ; où celui qui condamne et celui qui souffre de sa condamnation se taisent l'un et l'autre dans un silence sacré, eschatologique, par un appel à une autre justice que celle des hommes. Car nous ignorons la fin de cette symphonie inachevée qu'on appelle l'histoire. *Weltgeschichte ist Weltgericht : « L'histoire du monde, c'est le jugement dernier.* » Ainsi parlait Hegel.

Vous avez noté avec humour que, si l'on demandait à un écolier de l'an 2000 qui a dit : « J'ai fait don de ma personne à la France », et qui a dit : « La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre », l'écolier dirait sans doute que la première phrase porte la marque du général de Gaulle et que la seconde exprime la patience de Verdun.

Cet homme hors de toute mesure et qui se pensait éternel, vous avez décrit quatre rencontres symboliques avec lui. Moi, je ne lui ai rendu visite qu'une seule fois à l'Elysée, pour remplir justement le devoir d'un directeur éphémère de l'Académie. C'était l'occasion de lui offrir ce livre dont vous m'aviez suggéré le titre, et qui était l'histoire des crises et des blessures de l'Eglise : *le Christ écartelé*. Le général de Gaulle prit mon livre dans ses mains, comme à la cène juive le père de famille prend le pain azyme ou les laitues amères. Le général me dit d'une voix lourde et sourde : « *Le Christ écartelé*, quel beau titre ! » (Un silence). « Mais il n'y a pas que le Christ, monsieur, qui soit écartelé : c'est le lot des nations, c'est le lot des consciences. C'est le lot de tous les hommes. » (Un nouveau silence.) Le général ajouta : « Il faut du temps pour panser les cicatrices. »

. . . .

Historien, vous l'êtes, et dans la plénitude de ce mot que nous avons affaibli, comme si l'histoire n'était que le récit de ce qui est passé, comme si surtout le passé existait par lui-même, alors qu'il est tendu vers l'avenir, et qu'il attend dans l'angoisse son achèvement. Toujours apparaît dans vos livres cette idée si profonde et qu'il est paradoxal d'exprimer, à savoir que l'histoire ne s'intéresse qu'à l'avenir ; que le passé est la figure, l'annonce obscure ; que ce sont les conséquences qui jugeront les causes ; que la fin des temps, le terme des évolutions, nous révélera enfin la signification du temps ; que jusqu'alors tout est en suspens, ce qui fait le charme de l'existence humaine. Dès lors, le véritable historien, et vous êtes tel, est créateur d'avenir. Il modèle cette argile encore indéterminée et aléatoire sur laquelle certains peuvent imprimer leur sagesse.

Dans vos livres, vous nous avez fait échapper à l'illusion de la nécessite historique qui nous pousse à croire que ce qui a été ne pouvait pas ne pas être. Vous nous avez montré que chaque moment du passé est semblable à ce moment présent dont je vous parle, un carrefour, un éventail avec plusieurs voies possibles. On ne peut pas faire l'histoire sans la refaire en discernant les avenirs du passé qui n'ont pas été.

Historien, vous l'êtes encore par la maîtrise que vous avez acquise dans la possession de la durée. Vous survolez le passé par toute son étendue, depuis la préhistoire jusqu'à l'émergence d'Israël et du christianisme. Vous avez commencé une *Histoire de Dieu* dont le premier volume s'intitule : *le Dieu des origines, des cavernes au Sinaï.* Mais, comme je l'ai dit, la substance du temps, à vos yeux, c'est l'avenir, ou plutôt c'est l'imminent, l'urgent, l'inévitable, cet abîme qui nous aspire et qui nous permet d'espérer.

. . . .

Le penseur des séparations

CHERCHANT encore à discerner l'unité de vos inspirations et la clé de votre destin, une définition me vient à l'esprit : vous avez été le penseur des séparations.

Qu'était saint Paul, sinon un séparateur sublime, — ce qu'Abraham avait été avant saint Paul, lorsqu'Abraham quitta la ville d'Ur en Chaldée. Que de séparations, si l'on considère l'histoire de l'esprit ! Que de *cicatrices*, comme disait le général de Gaulle ! Vous venez d'évoquer devant nous la destinée de Georges Izard, votre ami. J'étais l'ami de Mounier. Mounier me fit connaître Izard, dont bientôt il se sépara. Et je me séparai aussi de Mounier. Ainsi la vie progresse par scissiparités, dont la plus tragique est celle qui fit qu'aux yeux des disciples de Jésus, Israël parut à jamais un peuple seulement préparatoire.

Les séparations entre les consciences sont pour vous comme pour moi le signe de cet amour absolu que garde chacun pour ce qu'il estime être justement l'Absolu. La conscience est un appel vers la justice et la vérité. Bien que cette conciliation suprême qu'on appelle paix ou œcuménisme soit la substance de nos vœux, aucun de nous deux ne l'accepterait s'il fallait l'acheter par une faiblesse ou par un compromis. De même, personne n'accepterait la paix si elle était le nom menteur d'un esclavage.

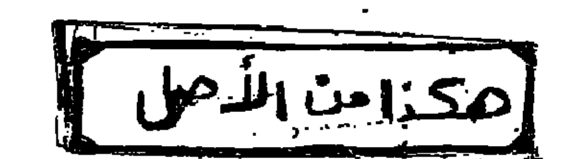
Et qu'est-ce donc que l'histoire, en définitive, sinon cette recherche de l'unité de tous en un seul esprit ? N'est-ce pas là la raison de la durée historique que de multiplier et d'épuiser d'abord, pour ainsi dire, toutes les différences possibles, puis de les réunir par ce lien palpable qu'on appelle l'esprit de réconciliation, et qui est la préparation d'une unité visible, mais impossible encore ?

Vers les années obscures

VOUS mesurez les temps avec un roseau d'or. Votre unité de mesure, c'est le bimillénaire, à vos yeux il faut deux mille ans pour qu'une grande idée religieuse s'inaugure, se confirme et s'achève. Deux mille ans entre Abraham et Jésus, il le fallait pour que le monothéisme prît conscience de lui-même par le moyen d'un petit peuple. Deux mille ans ensuite pour que les idoles se convertissent à ce Dieu unique. Deux mille ans dans lesquels Israël fut méprisé, rejeté, persécuté, lui qui avait été le précurseur. Deux mille ans pour Abraham brisant les idoles. Deux mille ans pour Jésus répandant « la bonne nouvelle ».

Alors vous vous demandez si, après deux mille ans, après le Concile de Vatican II, nous n'allons pas faire un nouveau départ vers une nouvelle origine. Et vous pensez que le nouveau bimillénaire qui s'inaugure doit être celui d'une *nouvelle alliance*, qui ne serait pas une annulation des alliances antérieures, mais leur consommation.

Tel était le débat de Jésus enfant, il y a deux mille ans. Si le Jésus des *années obscures* revenait de nos jours dans l'Israël ressuscité ; si, à ces heures incertaines de l'aube ou du crépuscule qui donnent au paysage un aspect d'éternité, Jésus reprenait le chemin de Nazareth, que penserait-il ? L'humanité ne connaît-elle pas à nouveau des *années obscures* au cours desquelles va se jouer une fois de plus son destin ? Les *années obscures* qui s'approchent sont plus impénétrables ; le problème qu'elles posent est plus vital. Il s'agit, dites-vous, pour les religions révélées, de savoir si elles vont disparaître ou se renouveler en s'épurant de tous les accidents qui empêchent leur essence de s'accroître.



LA PENSEE UNIVERSELLE

romans

Lu MOREAU-BERTONE
« SCALPEL »
Des situations extrêmes amènent une infirmière à juger le monde
192 pages, 25,70 F T.T.C.

André VIENNE
« CARTE PATTES »
Ni anges ni diables : les gens du commun
288 pages, 32,10 F T.T.C.

Michel CAUDERAN
« LE PIÈGE A OURS »
L'amour fou dans la vie d'un homme de quarante ans
192 pages, 23,60 F T.T.C.

Muguette G. JUSSERAND
« SOUS LE RÈGNE DE L'IVRAIE »
Un roman paysan réaliste sans complaisance ni mièvrerie
224 pages, 27,90 F T.T.C.

Roger PIROT
« TÊTE BAISSÉE »
L'argent et sa mortelle fascination
256 pages, 30 F T.T.C.

Louise RENÉ
« EDELWEISS DE TAUDIS »
Deux orphelines, de la misère de la guerre au soleil de la vraie vie
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Marc FINET
« MINET AU BRÉSIL »
Le farfelu Minet et l'herculéenne Lili dans une équipée aventureuse
192 pages, 22,47 F T.T.C.

Claude OLIVIER-THOMAS
« ET LA TENDRESSE, RENAUD ? »
Un roman sur la vie d'un amour et un roman sur la drogue
96 pages, 17,20 F T.T.C.

Colette LEFEBVRE
« KAMRA »
Histoire d'un amour fou sans réciprocité
160 pages, 20,40 F T.T.C.

Jean-Luc RAILLET
« HISTOIRE D'EXISTENCE »
Un combat entre la volonté créatrice et la stabilité matérielle
224 pages, 27,90 F T.T.C.

Carine DECAMPS
« LES TROIS LIONNES »
En Ecosse sous George IV, l'affrontement de trois femmes
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Georgette VERGEREAU
« RETIENS TA HARGNE »
Tempête sur un couple
256 pages, 27,90 F T.T.C.

Jean-Kléber MASENCAL
« ORIGINEL »
Libérer le cœur de la haine et du mépris
96 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean FÉVRIER
« SOLEIL DES HOMMES »
Exorciser la nuit de l'âme
152 pages, 21,40 F T.T.C.

Hélène GROBETY
« AU-DELA DU SILENCE »
Souffrir, attendre, survivre. Espérer
160 pages, 20,40 F T.T.C.

PÉRANCE
« CHIENDENT »
Réflexions, pensées, du grave à l'aigu, du sérieux à l'enfantin
192 pages, 23,60 F T.T.C.

Patrice PISTILLI
« GLOIRE A ACKOS II ET A SON ROI AXIUS »
L'humanité à la merci d'un homme doté de pouvoirs venus d'un autre monde
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Berthe BONNEFOUS
« LE LIVRE BLANC QUI SERAIT PERDU »
Un montagnard du Bengale perdu par la ville et par son ambition
160 pages, 23,60 F T.T.C.

France EBAL
« EST-CE L'AMOUR ? »
Une femme dresse le bilan de son existence : un constat d'échec
352 pages, 48,20 F T.T.C.

LLAFRANCH
« LE MORT SE SOUVIENT »
Un pseudo-superman mené à sa perte par ses carences psychiques
192 pages, 23,60 F T.T.C.

François LUCCIONI
« LE TEMPS DES PUCELLES »
Un séducteur impénitent, un misogyne et une fille superbe : un étrange trio
128 pages, 19,26 F T.T.C.

Patrick LE PIVAIN
« SAFARI EN AMÉRIQUE DU SUD »
... à objectif humain
128 pages, 21,40 F T.T.C.

GERMAINE
« MON VÉZELAY » et « FEUILLES SUR LE CHEMIN »
Fragments d'une biographie spirituelle
160 pages, 23,60 F T.T.C.

Daniel CYANE
« DU SUPPLICE DES BOGUES SOUS LES CHATAIGNIERS EN FEU »
Le récit d'une injustice avec une verve rageuse et des mots éclatés
128 pages, 19,30 F T.T.C.

René CERANO
« CERDA »
Sur une terre brumeuse, le quotidien troublé par une arrivée insolite
544 pages, 53,50 F T.T.C.

Pascale LOUY
« ÉTERNELLE SYMPHONIE DES RENAISSANCES »
Une femme au rayonnement étrange
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Marie LUZIER
« LES INCOMPATIBLES »
Le conflit des générations ou le prix de la liberté
192 pages, 25,70 F T.T.C.

Edmond ZEITOUN
« LES CADEAUX DE POURIM »
Un Israélite se souvient de son enfance en Tunisie vers 1920
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Michel FARAILL
« LE DIEU NOIR »
Une page de l'Afrique noire à l'époque coloniale
352 pages, 37,50 F T.T.C.

Jules MÉDINA
« LE SANG DE LA HAINE »
Le sang de la guerre d'Espagne
320 pages, 37,50 F T.T.C.

Daniel SEITHER
« LES FEUX DE L'OUBLI »
Psychologie d'un légionnaire
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Michel DUPONT
« FRÉDÉRIC ET SON « AUJOURD'HUI »
Se soûler d'autrui et voir clair en soi-même
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Madeleine LE CONTE
« LIGNES PARALLÈLES »
Un grand amour tragique raconté avec lyrisme
128 pages, 19,30 F T.T.C.

poésie

Jean-Christophe BOBENRIETH
« TROTTOIRS »
96 pages, 16,10 F T.T.C.

Roger GEANITON
« CHEMIN FAISANT »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

Alain PETITEAU
« LE SOUFFLE MORNE »
48 pages, 12,90 F T.T.C.

Christian GUÉRY
« VIOLENCE ET TENDRESSE »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

Roselyne RIGHETTI
« CALICANTUS »
80 pages, 16,10 F T.T.C.

Emmanuel EYDOUX
« POÈMES PERDUS »
96 pages, 16,10 F T.T.C.

AHMED
« JE VOIS CE TRAIN QUI DURE »
96 pages, 16,10 F T.T.C.

VIVETTE
« POÈMES MULTIFORMES »
256 pages, 29,96 F T.T.C.

Jane YVES
« MOSAIQUES »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

DENIZLUIS
« LES FLAMMES AGONIQUES »
(Hommage à Luis Mariano)
240 pages, 26,80 F T.T.C.

Hubert HISTÈRE
« CHANSON DES HEURES »
96 pages, 16,10 F T.T.C.

Hubert DINVAUX
« VIOLITUDES »
64 pages, 16,10 F T.T.C.

Jean DRON
« ...ET DE MON SANG »
48 pages, 16,10 F T.T.C.

Christian CELLIER
« ÉVOLUTION D'UN JEUNE POÈTE »
144 pages, 19,30 F T.T.C.

Marie-Madeleine HERMET
« NÉVROSE D'ANGOISSE », suivi de « CHANTS DE CHÊNE »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

Jean-Pierre HAILLUS
« LE RÊVASSON »
96 pages, 16,10 F T.T.C.

Patricia AHDJOUDJ
« LES YEUX CERNÉS »
112 pages, 16,10 F T.T.C.

René GREVET
« TANT BIEN QUE MAL »
160 pages, 19,26 F T.T.C.

Armand JADFARD
« BEAUTÉ DE LA VIE QUI PASSE »
64 pages, 16,10 F T.T.C.

François de FOURNIER DE BRESCIA
« SOUS LE SCEAU DU SECRET »
64 pages, 16,05 F T.T.C.

Jean-Marc DUCOS
« PAROLES D'AILLEURS »
136 pages, 19,26 F T.T.C.

théatre

Maurice LE FLOHIC
« EUROPE MES AMOURS »
L'amour de deux jeunes gens que la guerre aurait pu faire ennemis
96 pages, 14,98 F T.T.C.

Jean-Jacques CAR
« LE BON JOUR D'ALEX »
Une comédie joyeuse et animée autour d'un magot difficile à saisir
96 pages, 17,20 F T.T.C.

Armand J. BEDROSSIAN
« LE ROI TIRIDATE »
Une tragédie chrétienne précédée d'une étude sur ce roi d'Arménie
128 pages, 19,30 F T.T.C.

essais

André PERRIN
« ÉVADÉ DE GUERRE VIA COLDITZ »
Le témoignage d'un ancien interné des camps... non un feuilleton
256 pages, 34,30 F T.T.C.

René VATINE
« L'ÉGLISE CATHOLIQUE « ADORE-T-ELLE DIEU OU MAMMON ? »
Atteindre la Vérité sans les intermédiaires trompeurs d'ici-bas
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Pierre BOUTRON
« LE VIRUS DE JOUVENCE »
La cryobiologie est-elle le moyen d'accéder à l'immortalité ?
160 pages, 21,40 F T.T.C.

E. Zaharia ASSEO
« LES SOUVENIRS D'UNE RESCAPÉE »
De la mer Egée à Auschwitz, une odyssée de la souffrance
128 pages, 21,44 F T.T.C.

Robert DUCHENE-MARULLAZ
« LA VITICULTURE BIOLOGIQUE, MÉTHODE LEMAIRE-BOUCHER »
Pour sauvegarder la qualité du vin de France, une méthode conforme aux lois de la nature
208 pages, 19,26 F T.T.C.

Jacques VILLEMINOT
« RELEVER LES DÉFIS »
Des propositions concrètes pour les problèmes d'aujourd'hui
288 pages, 37,50 F T.T.C.

Docteur GUILHOT
« LE SEXE, LE SOCIAL ET LE SACRÉ »
Confrontation entre Éros, les institutions et le surnaturel
352 pages, 42,80 F T.T.C.

Marc VALÉE
« PIERRE DE RONSARD ET SES MUSES ET INSPIRATRICES »
Cassandre, Marie, Hélène, les immortelles Amours
344 pages, 27,82 F T.T.C.

HAGOP-KRIKOR
« LES ARMÉNIENS CONNUS ET INCONNUS »
L'Arménie racontée sous la forme vivante du dialogue
160 pages, 20,40 F T.T.C.

Alfred R. BRID
« AIDE-MÉMOIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS »
Un répertoire alphabétique judicieux pour un usage quotidien
144 pages, 21,40 F T.T.C.

Jacques FOLK
« AURAIS-TU PEUR DE MA VÉRITÉ ? » ou « RENCONTRE D'UN MAITRE AU COURS D'UNE PROMENADE »
Si vous vivez satisfait, ne touchez pas à ce livre
128 pages, 20,40 F T.T.C.

Docteur Henri SENA
« RÉFLEXIONS D'UN MÉDECIN SUR L'AVORTEMENT VOLONTAIRE »
Un médecin chrétien s'interroge
64 pages, 15 F T.T.C.

Christian DARGEL
« L'ESPACE UNITAIRE »
Une consolidation de la métrique d'Euclide
64 pages, 17,20 F T.T.C.

Raymonde GODFROY
« DIEU, L'AMOUR, LE PRÊTRE »
Une âme inquiète en appelle aux prêtres
32 pages, 10,70 F T.T.C.

Gustave MEYER
« UN DEMI-SIÈCLE EN TERRE IVOIRIENNE »
Le récit exaltant d'une vie de pionnier avec les Attiés
320 pages, 42,80 F T.T.C.

Etienne HURTH
« MONSIEUR ÉTIENNE »
Réflexions d'un chrétien sur le monde moderne
128 pages, 19,30 F T.T.C.

Henri CONVERT
« LES MAITRES DE L'ESPACE »
Apprendre à connaître les extra-terrestres
320 pages, 37,45 F T.T.C.

Georges MATORE
« LA MUSELIÈRE »
Un détenu écoute et rêve dans la prison d'un régime totalitaire
320 pages, 37,50 F T.T.C.

Docteur HUGUET
« LA MÉDECINE OCCIDENTALE A L'HEURE CHINOISE »
Une synthèse de connaissances pour un mieux-vivre
304 pages, 37,50 F T.T.C.

W.-P. de STOUTZ
« TRAJECTOIRE INFERNALE »
Ethique d'un inventeur qui s'adresse aux jeunes d'Occident
224 pages, 27,82 F T.T.C.

Renée SABARROS
« TERRE DE BIGORRE »
La vie d'une humble femme dans un village des Pyrénées
192 pages, 25,70 F T.T.C.

Alexis PÉCLERS
« LA DOCTRINE DU MERVEILLEUX »
Une étude objective, scientifique et philosophique de l'occultisme
192 pages, 21,40 F T.T.C.

Lucien LAUGIER
« UN MINISTÈRE RÉFORMATEUR SOUS LOUIS XV »
Préface de PIERRE GAXOTTE, *de l'Académie française*
Les actions d'hommes publics, réformateurs, à partir des seuls documents officiels de l'époque
660 pages, 35,60 F T.T.C.

contes et nouvelles

Odette DEYZIEUX
« LA LÉGENDE DES FLEURS »
Une justification sensible et poétique des plantes
64 pages, 15 F T.T.C.

Alphonsine LECLÈRE-SIFFRE
« CONTES DES CORBIÈRES ET VAL-DE-DAGNE »
Dans la lignée des contes dont les anciens avaient le secret
160 pages, 21,40 F T.T.C.

Jacques FORESTIER
« LE GRAND ASILE »
Des nouvelles brèves et vécues sur notre monde de malades en liberté
160 pages, 21,40 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS 4e • 325-85-44

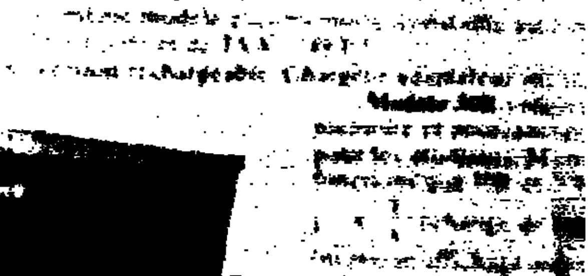
Pour les libraires DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rues des Carmes. — PARIS (5e). — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE

FOOTBALL

Munich et Leeds United

vous portez des lunettes ?

Rockwell : une gamme de sept calculatr à partir de 189 F.



SPORTS

FOOTBALL

Bayern de Munich et Leeds United en finale de la Coupe d'Europe

Le Bayern de Munich est mort. Vive le Bayern de Munich ! Le club bavarois, impressionnant et dominateur de la dernière Coupe européenne des champions, est sans doute mort le 7 juillet 1974, quand ses six meilleurs joueurs mirent un glorieux point final à une saison inhumaine — durant laquelle ils durent disputer plus de cent matches officiels — en contribuant largement au triomphe de l'Allemagne en Coupe du monde.

Physiquement fatiguées, moralement saturées de football, les vedettes du Bayern de Munich n'ont pu cette année soutenir le rythme des dures batailles répétées du championnat allemand. Pourtant, le 28 mai, à Paris, Franz Beckenbauer et ses coéquipiers seront au rendez-vous pour défendre contre Leeds United leur suprématie européenne. En demi-finale, le 23 avril, ils ont en effet battu Saint-Etienne (2-0), tandis que les Britanniques (vainqueurs au match « aller » par 2 buts à 1) faisaient match nul (1-1) à Barcelone.

Deux minutes ont suffi aux Allemands

De notre envoyé spécial

Munich. — Tels les vieux grognards des Cent Jours, Maïer, Schwarzenbeck, Hoeness et Muller ont resserré les rangs autour du « Kaiser Franz » dans l'espoir de revivre avec lui de belles heures de gloire grâce à la Coupe d'Europe.

Face à Saint-Etienne, deux minutes ont d'ailleurs suffi à Franz Beckenbauer pour redonner confiance à ses troupes et punir ses adversaires de leur outrecuidance.

Sur un corner, Hoeness lui passe la balle en retrait. Comme les joueurs d'Ajax Amsterdam le font souvent, les défenseurs stéphanois remontent alors précipitamment le terrain pour mettre le capitaine du Bayern dans l'embarras en laissant derrière eux des coéquipiers en position de hors-jeu. Quelques fractions de seconde suffisent à Beckenbauer pour juger de la situation. Il ne peut plus utiliser ses partenaires et seul Larqué est encore devant lui. Une feinte, quelques mètres de course et c'est le but, malgré un angle de tir très fermé. Un modèle d'opportunisme, de sang-froid.

Sous l'immense chapiteau de plexiglass du stade olympique de Munich envahi par plus de soixante-dix mille Allemands et près de deux mille Stéphanois, le programme est dès lors bouleversé. Depuis quinze jours, les joueurs foréziens s'étaient préparés à l'idée de subir la pression de leurs adversaires et à exploiter, si possible, les occasions qui se présenteraient à eux en contre-attaque. Après l'exploit de Beckenbauer, ce sont eux qui doivent impérativement marquer, tout en restant très vigilants en défense, afin d'éviter un deuxième but qui les condamnerait. L'espoir durera, pour eux, un peu plus d'une heure.

Un manque de vivacité

A défaut de conduire le match à leur guise, les Stéphanois ont apporté durant *ce laps de temps* une nouvelle confirmation de leurs vertus : esprit collectif, générosité dans l'effort, mis au service de qualités techniques indéniables. Maîtres du ballon au centre du terrain, les Foréziens ont surtout manqué de fraîcheur physique pour intensifier leur action à l'approche du but adverse.

Faute de disposer dans leurs effectifs de véritables ailiers de débordement, à l'exception de Sarramagna, jugé trop fragile par l'entraîneur Robert Herbin, les Stéphanois axent tout leur jeu offensif sur leurs deux avant-centre : Hervé Revelli et Triantafilos. La finesse du premier, qui excelle désormais dans les déviations de balles, et la puissance et la force de frappe du second leur ont permis de réussir quelques belles performances, surtout à l'automne dernier.

Peut-être trop sollicités, mais sans aucun doute fatigués, à l'image de leurs partenaires, les deux hommes n'ont plus, depuis quelque temps, la vivacité indispensable pour surprendre les défenses toujours renforcées dans leur centre. Comme au match aller, ils ne purent concrétiser la domination de leur équipe, en livrant aux Allemands un combat aussi dérisoire et poignant que celui de Don Quichotte contre les moulins à vent.

Le culot de Bathenay

Dès lors, l'espoir ne pouvait plus venir que d'un tir lointain réussi par un demi, un arrière stéphanois. Patiemment, les Foréziens ne cessèrent de multiplier les travaux d'approche. Malheureusement pour les champions de France, tous n'avaient pas le culot de Dominique Bathenay, qui était encore cadet quand le nouveau redoutable Gerd Muller fut sacré meilleur buteur en Coupe du monde au Mexique, en 1970, et qui, tout en neutralisant son prestigieux adversaire, représenta un danger pour les Allemands jusqu'à la soixante-huitième minute.

Ce fut alors que l'on assista au raid dévastateur de l'arrière droit Durnberger, auteur d'une course en diagonale de plus de 30 mètres, au cours de laquelle il élimina successivement Lopez, Bathenay et Curkovic, avant de marquer le deuxième but. Le match était terminé. Dix minutes après le coup de sifflet final de l'arbitre, le stade était vide. Pour tous les Munichois, la qualification du Bayern pour la finale *n'était pas un exploit, et surtout* la télévision allemande retransmettait en différé l'autre demi-finale : Barcelone-Leeds, une leçon de réalisme donnée par les Anglais, qui exploitèrent par Lorimer leur seule occasion de but avant de résister (à dix après l'exclusion de leur arrière central McQueen) aux Espagnols déchaînés par leur égalisation. Après l'inefficacité de Saint-Etienne, le réalisme de Leeds : les footballeurs du Bayern de Munich n'ont pas encore tout à fait sauvé leur saison.

GÉRARD ALBOUY.

LE PROJET MAZEAUD SUR « ANTENNE 2 »

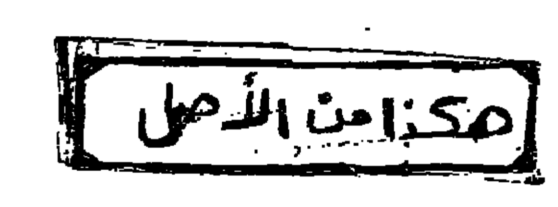
Les absents ont toujours tort...

« Trois éléments me paraissent nécessaires : 1) la volonté politique de donner sa place au sport ; 2) l'organisation du temps ; 3) les moyens. » En posant le problème de cette façon, M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français), laissait espérer, mercredi 23 avril, un débat audacieux, sur *Antenne 2*, à propos du projet de loi d'orientation du sport.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, paraissait résolu à aborder ces problèmes, même s'il *pouvait sembler révolutionnaire* de parler de la journée continue ou des cours qui s'arrêteraient à 13 heures. Malheureusement, ses interlocuteurs gardèrent le nez collé sur leurs propres problèmes, parfois de façon nettement corporatiste. *« Ce qu'il nous faut, c'est de l'herbe »*, dira M. Albert Ferrasse, président de la Fédération de rugby, en rappelant le manque de terrains. Il ajoutera aussi : *« Nous, dans les fédérations, la politique ça ne nous intéresse pas. Je souhaite que les députés et les sénateurs oublient la politique pour parler sport. »*

Dire cela à un ministre, et U.D.R. de surcroît, c'était montrer que les vieux mythes sont tenaces. M. Mazeaud pouvait en tirer argument pour conclure que son projet de loi avait l'agrément de tous, même si quelques aménagements étaient encore nécessaires. Le secrétaire d'Etat, qui peut, à juste titre, se vanter d'être le premier à présenter un texte législatif en la matière, a pratiquement fait cavalier seul : les adversaires de son projet de loi *n'avaient pas été conviés à participer* au débat. Sans doute non par ignorance de la situation puisque M. Robert Chapatte, qui animait la discussion, annonça bien la couleur : *« Les professeurs d'éducation physique représentent la principale opposition et sont loin d'être d'accord avec vous. »*

Que ne les a-t-on invités, ne serait-ce que pour leur permettre de se défendre des sempiternelles accusations portées contre eux ? — F. S.



مكان الأصل

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE COLMAR

La «grande explication» sur le fonctionnement de la juridiction commerciale n'a pas eu lieu

Colmar. — C'est un homme très las qui, dans la soirée du mercredi 23 avril, a quitté la cour d'appel de Colmar. Après six heures de débat, après quatre années de procédure à propos de la liquidation de sa société de transport, M. Fernand Gérig, soixante et un ans, n'a pu encore obtenir la « grande explication » qu'il osait — à peine — espérer deux semaines auparavant lorsque la cour avait, contre toute attente, paru lui en donner l'occasion (« le Monde » daté 13-14 avril). M. Gérig n'a pu en effet expliquer comment, pendant près de trente ans, il avait développé la prospérité et la réputation d'une entreprise, et comment, en quelques mois, on l'en a dépossédé, prononcé sa faillite et finalement ruiné.

De notre envoyé spécial

M. Gérig conteste notamment le jugement prononcé en janvier 1973 sur le rapport du syndic, Me Guy Stieger, de Colmar, par la chambre commerciale de cette ville, qui convertissait le règlement judiciaire en liquidation de biens : jugement surprenant dont la signification a déjà été annulée en appel et dont l'irrégularité fait actuellement l'objet d'un pourvoi en cassation (*le Monde* du 26 février). Comme plusieurs autres « *faillis* » à Colmar, M. Gérig dénonce le fonctionnement de la juridiction commerciale et les décisions du syndic qu'elle commet et contrôle.

Parmi d'autres affaires aujourd'hui remises en cause, et dont les dossiers semblent faire l'objet d'un réexamen de la part de la chancellerie et d'une enquête de l'inspection générale des services judiciaires, celle des Transports Gérig (1) est certainement la plus représentative. Aussi l'audience du 23 avril était-elle attentivement suivie.

Pour la première fois, on avait fourni à M. Gérig l'occasion de confronter son point de vue avec les différentes parties engagées lors du dépôt de bilan de la société : Me Stieger, le syndic, le commissaire aux comptes, le directeur d'une banque qui a subitement suspendu le crédit de la société Gérig, un représentant du groupe Sogestrans, qui a racheté la société après avoir été sollicité par le syndic pour en être locataire-gérant et enfin un représentant du principal créancier, la société Saviem, devenu paradoxalement et de manière significative, l'allié de M. Gérig au point d'avoir, conjointement avec ce dernier, demandé la révocation du syndic.

S'il est apparu clairement que des erreurs de gestion avaient pu mettre l'entreprise dans une situation financière difficile, il a été singulier de noter combien le commissaire aux comptes et le représentant de la Saviem étaient d'accord pour tenter de démontrer avec M. Gérig que son entreprise était viable au moment où le syndic affirmait péremptoirement dans son rapport qu'elle ne l'était plus. Ces trois parties ont affirmé que M. Gérig était en mesure de négocier un concordat et que le syndic avait étrangement sous-évalué l'actif de la société.

Pas de débat contradictoire

Mais si le débat a été nettement engagé, à aucun moment il n'a été réellement contradictoire. La cour n'a pas paru pouvoir, ou vouloir, par une confrontation systématique, se donner les moyens d'estimer la valeur des affirmations prononcées de part et d'autre.

Par exemple, c'est seulement au cours de cette audience que la production de plusieurs pièces et documents importants pour la compréhension du débat est apparue nécessaire aux magistrats. Certains éléments graves n'ont pratiquement pas été relevés, il en est ainsi de l'une des principales accusations formulées par M. Gérig contre Me Stieger.

Afin de permettre la conclusion d'un concordat et une relance de l'entreprise, un groupe financier suisse était décidé à accorder un prêt de 20 millions de francs à M. Gérig. Or, ce groupe en a été dissuadé par Me Stieger, alléguant que le passif dépassait trois fois l'actif. Pourtant, au même moment, le syndic faisait savoir à la Saviem que le bilan s'équilibrait à quelque 600 000 francs près.

On aura toutefois pu remarquer que, dans ces débats, Me Stieger a souligné avec insistance que, pour chaque décision contestée, il avait agi sous le contrôle d'un magistrat, juge-commissaire de la chambre commerciale.

Si, en définitive, cette audience n'a guère apporté d'éclaircissements et s'il s'agit — au moins pour les appelants — d'une « *occasion perdue* », c'est peut-être que l'on a consacré trop de temps à remettre en question dans cette affaire des pratiques de gestion financière très courantes, sinon admises, d'autre part. Cela pouvait faire l'objet d'un autre débat. Les différentes parties ont dû ainsi faire admettre ou reconnaître que l'absence de fonds de roulement dans une société prestataire de services, n'était pas un fait extraordinaire, que 8 à 10 % de frais financiers par rapport au chiffre d'affaires d'une entreprise telle que celle de M. Gérig n'est pas un taux exorbitant et qu'actuellement il est rare de trouver une entreprise capable d'investir sans avoir recours à l'emprunt et au crédit.

Lorsqu'on a paru estimer que la possession par M. Gérig de près de 90 % des actions de son entreprise pouvait signifier qu'il s'agissait d'une « *société de façade* », le représentant de la direction de la Saviem a dû faire remarquer que c'était le cas du premier constructeur français de poids lourds par rapport à la régie Renault.

FRANCIS CORNU.

(1) Société de transport de carburant et de gaz liquéfié dans l'est de la France, dont le parc ne comptait pas moins de cent quarante véhicules en 1971.

A Grasse

L'ANCIEN PRÉSIDENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION FINANCIÈRE EST ÉCROUÉ POUR ABUS DE BIENS SOCIAUX.

(De notre correspondant.)

Nice. — Ancien président-directeur général de l'OGOFI (Organisation de gestion et d'orientation financières) dont le siège est à Cannes, M. Fernand Nebout, quarante-neuf ans, a été inculpé, mardi 22 avril, d'abus de biens sociaux et d'infraction à la législation sur les sociétés ; M. Nebout a été écroué à la maison d'arrêt

Le parquet de Grasse avait été saisi de plusieurs plaintes et, vendredi dernier, le tribunal de commerce de Cannes prononçait la mise en liquidation des biens de la société.

Le mécanisme des malversations reprochées au prévenu était le suivant : M. Nebout vendait les actions qu'il possédait dans la société — celle-ci était déclarée officiellement au Conseil national du crédit — à des prêteurs auxquels il proposait d'annuler leurs contrats de prêts. Or, les actions cédées à un taux surélevé étaient déjà marquées d'un important passif.

Une centaine de personnes ont été victimes de l'opération.

AU TRIBUNAL DE PARIS.

Peines de réclusion requises contre Christian Jubin et ses sept complices

La troisième journée du procès devant la Cour d'assises de Paris de Christian Jubin et de ses sept complices, accusés d'avoir commis entre juillet et décembre 1969 une série de hold-up dans la région parisienne — faits que les malfaiteurs reconnaissent pour la plupart (*le Monde* des 23 et 24 avril), — a été marquée, mercredi, par le réquisitoire très modéré, prononcé par le représentant du ministère public, M. Pierre Callaud.

Après avoir affirmé la nécessité de sauvegarder *l'« ordre public »*, mais après avoir aussi largement tenu compte des circonstances familiales et sociales qui ont amené les accusés à devenir des hors-la-loi, l'avocat général, M. Pierre Callaud, a requis des peines de réclusion criminelle contre Christian Jubin (13 ans), Georges Segard, Marcel Lavallée et Michel Lyonnet (9 ans chacun), Alain Zanelli (5 ans), et des peines d'emprisonnement contre Gilles L... (5 ans, dont 2 ans avec sursis), Michèle Lavallée (3 ans avec sursis) et Evelyne Segard (4 ans).

Pour cette dernière, l'avocat général a demandé que la peine soit confondue avec celle qu'elle purge actuellement (12 ans de réclusion criminelle). Si le ministère public était suivi par les jurés, Alain Zanelli, Gilles L... et Michèle Lavallée seraient, compte tenu du temps de détention préventive, libres.

● *La mort d'un employé de métro à la station Etoile.* — Epilogue, mercredi 23 avril, à la quatorzième chambre correctionnelle du drame survenu le 30 mars 1973 à la station Etoile du R.E.R., où un sous-chef de poste, M. Alexis Crosnowski, avait succombé à une crise cardiaque après un incident qui venait de l'opposer à deux étudiants tunisiens. L'un d'eux, M. Mounir Abid, vingt-trois ans, avait bousculé M. Crosnowski et s'était finalement enfui avec son compatriote.

Prévenu primitivement de coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner, M. Abid n'a eu finalement à répondre que du délit de rébellion devant le tribunal : il a été condamné le 23 avril à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 francs d'amende.

● *Condamnation de M. Jean Lapeyrie.* — Pour sept chèques sans provision de plus de 1 000 F chacun, émis du 24 mai au 16 juin 1972 en paiement de billets de chemin de fer et de consommation dans des établissements nocturnes, M. Jean Lapeyrie, quarante-trois ans, directeur du journal du comité d'action des prisonniers, a été condamné mercredi 23 avril à deux mois d'emprisonnement (peine amnistiable) par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris. Le prévenu a prétendu avoir commis ces délits comme plusieurs autres pour pouvoir aller en prison afin d'étudier la vie des détenus.

POLICE

LE CENTRE CLANDESTIN DE MARSEILLE

Le Syndicat des avocats de France estime que les personnes « hébergées » étaient incarcérées arbitrairement

De notre correspondant

Marseille. — La section marseillaise du Syndicat des avocats de France (1) a répondu, mercredi 23 avril, lors d'une conférence de presse, au communiqué publié par le ministère de l'intérieur sur le « centre d'hébergement » pour travailleurs immigrés, quai de La Joliette, dans le port de Marseille (« le Monde » du 24 avril).

« *On a justifié l'existence de ce centre*, ont expliqué les avocats, *par la nécessité de refouler les ressortissants étrangers en situation irrégulière. Soit. Mais pourquoi et en vertu de quels textes a-t-on le droit de les appréhender ? La loi prévoit l'interdiction d'accès sur le sol français, interdiction qui doit être signifiée à l'intéressé, mais n'autorise pas de détention. Elle prévoit seulement une assignation à résidence ou la présentation quotidienne dans un commissariat jusqu'à ce que la personne frappée de refoulement puisse quitter le sol français.*

» *Deuxième cas : l'expulsion. Elle doit être signifiée par le ministère de l'intérieur après passage devant une commission, mais la loi ne prévoit, là non plus, aucune incarcération. Le préfet doit communiquer à l'intéressé l'arrêté d'expulsion. Celui-ci doit obéir. S'il n'obtempère pas, il tombe alors dans un cas d'infraction qui, lui, est prévu par la loi.*

Une détention de cinq et six jours

» *Troisième cas : étranger en situation irrégulière. — Il est prévu une procédure de refoulement en fonction d'une infraction aux lois françaises, qui nécessite une inculpation préalable.*

» *Dans ces trois cas, c'est l'autorité judicaire, et elle seule, qui décide de prononcer une inculpation, et en aucun cas la police ne doit agir de son propre chef.*

» *Il est interdit par la loi française de garder quelqu'un incarcéré plus de vingt-quatre heures sans en informer l'autorité judiciaire.*

» *Dans les cas que nous citons*, ont précisé les avocats, *cette détention s'est étendue sur cinq et six jours. Il s'agit donc*, affirment-ils, *d'incarcérations arbitraires punies par les articles 248 et suivants du code pénal, qui prévoient de cinq à vingt ans d'emprisonnement et une destitution administrative pour ceux qui s'en sont rendu coupables.* »

Quant à l'existence d'un centre, clandestin ou non, il semble aux membres du SAF que le ministère de l'intérieur joue avec les mots. S'il n'y avait pas de prison clandestine, il y avait bel et bien des prisonniers clandestins. Que l'on appelle ce centre « foyer d'hébergement » ne change rien à la question : il est rare que l'on fasse garder des « hébergés » par des policiers en uniforme et qu'on les retienne ainsi plusieurs jours, coupés du reste du monde.

(1) Le Syndicat des avocats de France, dont le siège est au 18 *bis*, avenue de Versailles, à Paris-16e, et qui groupe environ quatre cents membres, avait appelé à voter pour François Mitterrand lors de la dernière élection présidentielle.

LE MOUVEMENT D'ACTION JUDICIAIRE : UNE ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE PARALLÈLE ?

Sous le titre : « Après les polices parallèles, l'administration pénitentiaire parallèle ? », le Mouvement d'action judiciaire (1) *commente en ces termes la découverte à Marseille d'un centre de détention pour travailleurs immigrés :*

« Le scandale du centre clandestin de détention de Marseille illustre à nouveau l'insécurité totale des travailleurs immigrés face à l'arbitraire du pouvoir, qui n'hésite pas à violer sa propre légalité.

» Alors même que l'instruction de l'assassinat de Laïd Moussa piétine curieusement, les procédures expéditives utilisées contre les travailleurs immigrés, y compris ceux qui sont en situation régulière, contrastent scandaleusement avec les classements sans suite et les non-lieux en série dont bénéficient les crimes racistes.

» Que signifie la réforme de la condition pénitentiaire au regard de telles pratiques ?

» Qui peut accorder crédit aux opérations publicitaires du président de la République ?

» Le Mouvement d'action judiciaire exige la suppression immédiate des lieux de détention arbitraire, dénonce la situation de non-droit qui est celle des travailleurs immigrés et s'associe à tous ceux qui luttent contre la politique répressive du pouvoir. »

(1) Le MAJ, issu des événements de mai 1968, réunit des avocats et des magistrats apposés à l'« ordre judiciaire établi ». Son siège : 46, rue de Vaugirard, Paris (6e).

LES COMMANDANTS S'OPPOSENT AU PROJET DE RÉFORME DES COMMISSAIRES

Le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale s'oppose, dans un communiqué diffusé le 23 avril, au projet de réforme en sept points de la police nationale présenté la veille par le Syndicat des commissaires de police (*le Monde* du 23 avril).

Les commandants et officiers rejettent donc « *les propositions du Syndicat des commissaires de police, qui tendent à instaurer l'hégémonie de leur corps au détriment de l'intérêt général des fonctionnaires de la police.*

» *Ils refusent sans appel un projet sacrifiant délibérément le corps des commandants et officiers qui assument légalement la responsabilité du commandement des forces en uniforme de la police nationale.* »

« *Toutefois*, conclut le Syndicat, *les commandants et officiers ne sont pas opposés à l'étude concertée d'une réforme des structures visant à rendre la police nationale plus efficace et plus apte à garantir le respect des libertés publiques.* »

LES SYNDICATS AUTONOMES LANCENT UN AVERTISSEMENT

L'ouverture du vingt-cinquième congrès de la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police, le mercredi 23 avril à Paris, a été l'occasion pour les syndicats autonomes de lancer un avertissement net à l'administration. Prenant la parole au nom de la Fédération autonome des syndicats de police, dont il est le secrétaire général adjoint, M. Henri Buch, devait en effet laisser clairement entendre que la concertation établie depuis l'hiver dernier entre le ministre de l'intérieur et les organisations professionnelles ne devait en aucun cas servir à émousser le potentiel revendicatif des syndicats

Se félicitant de la convocation du comité technique paritaire de la police nationale, réuni depuis janvier dernier — pour la première fois depuis 1970 — afin notamment de préparer une réforme de la formation du personnel, M. Buch devait préciser : « *Si les travaux du C.T.P. venaient à s'enliser ou se soldaient par un constat d'échec, notre réaction serait immédiate. Nous mettrions en place le processus arrêté au mois de décembre. Cette fois, au lieu d'aller au combat en ordre dispersé, nous placerions l'action sous la bannière de la Fédération.* »

FAITS DIVERS

● *Quatre enfants* brûlés vifs à Montpellier. — Quatre enfants, âgés de deux à quatre ans, Christian et Christophe Chaballier, Magali Badie et Nathalie Berne, ont péri brûlés vifs, mercredi 23 avril, dans l'incendie de la caravane de M. Roland Chaballier, stationnée dans un camping municipal de la banlieue de Montpellier. Mme Chaballier, qui assure la garde des enfants, venait de sortir de la caravane pour étendre du linge à l'autre bout du camping.

RÉSISTANCE

Pour répondre au livre de M. Pierre Bertaux

UNE COMMISSION VA RÉDIGER UN NOUVEL OUVRAGE SUR LA LIBÉRATION DANS LA RÉGION TOULOUSAINE.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le comité des résistants pour l'histoire de la libération de Toulouse et de sa région a décidé, le dimanche 20 avril, de constituer une commission d'histoire, présidée par le professeur Paul Debauges, qui représentait le parti socialiste au comité de libération de Toulouse. Cette commission se propose de recueillir témoignages et documents sur les événements qui se sont produits dans le Sud-Ouest de la France pendant l'occupation et au moment de la libération, et de rédiger un ouvrage sur l'histoire de la Résistance et de la libération dans la région toulousaine.

Cette initiative est une réponse à M. Pierre Bertaux, ancien commissaire de la République, compagnon de la libération, dont le livre *Libération de Toulouse et de sa région* (1) est tenu par de nombreux résistants pour « *tendancieux et ambigu* » (*le Monde* du 21 août 1974). M. Jean Cassou, lui-même compagnon de la libération et qui fut également ancien commissaire de la République à Toulouse, et M. Serge Ravenel, ancien chef des F.F.I., qui assistaient à la réunion de dimanche ont déclaré : « *Les injures à la Résistance et à la vérité ont provoqué la colère des résistants de cette région. Notre livre montrera la réelle fusion entre la population et la Résistance.* »

(1) Hachette, coll. « La libération de la France », 270 pages, 34 F.

PRESSE

LE CONFLIT AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Les travailleurs du Livre envisagent une action dans l'ensemble du groupe Amaury

Les représentants des cadres, ouvriers et employés des imprimeries confectionnant les quotidiens du groupe Amaury *(le Parisien libéré, l'Equipe, le Courrier de l'Ouest, le Maine libre)* se sont rencontrés, le mercredi 23 avril, à Paris pour faire le point sur le conflit qui oppose depuis le 3 mars la Fédération française des travailleurs du Livre à M. Emilien Amaury.

« *Les délégués,* indique la F.F.T.L. dans un communiqué, *sont convenus de la nécessité d'unir leurs efforts, à la fois pour faire front aux attaques calomnieuses dont les travailleurs du* Parisien libéré, *le Comité intersyndical du Livre parisien, la F.F.T.L. sont l'objet de la part de M. Amaury, pour lutter contre les licenciements envisagés à l'imprimerie de la rue d'Enghien, à Paris, pour s'opposer à ses prétentions concernant les conditions de travail à Paris, pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail pour les équipiers des quotidiens régionaux du groupe.* »

Les délégués ont envisagé, dans les régions où est implanté le groupe Amaury, d'organiser, en liaison « *avec le mouvement syndical interprofessionnel* », des manifestations de protestation et de revendications à l'adresse du groupe Amaury.

Enfin, les délégués ont approuvé « *l'initiative du Comité intersyndical du Livre parisien, développée devant le représentant du ministre du travail, visant à réunir une commission d'arbitrage afin de trouver une solution qui mette fin au conflit, conflit dont la direction du* Parisien libéré *porte l'entière responsabilité, au détriment de l'entreprise et des lecteurs du quotidien.* »

[Selon nos informations, le ministère du travail est disposé à mettre les deux parties en présence, mais refuse de jouer un rôle d'arbitre dans le conflit.]

M. Michel Lemerle (Radio-France) est élu président du S.N.J. (autonome)

De notre envoyé spécial

Nice. — Le congrès du Syndicat national des journalistes (autonome), qui s'est ouvert à Nice le 22 avril, a été le congrès de l'unité retrouvée. M. Michel Lemerle (Radio-France) a été élu mercredi 23 avril à une large majorité (49 voix sur 55 votants), président du S.N.J. Il succède à M. Lilian Crouail (*Paris-Normandie*), président depuis 1973, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

M. François Boissarie (*le Figaro*) qui, avant le congrès, pouvait apparaître comme un adversaire de M. Lemerle, jusqu'à ce qu'il se retire devant la candidature de ce dernier (*le Monde* du 24 avril), demeure au bureau national, où il conserve son poste de secrétaire général.

Dans son allocution, M. Lemerle avait insisté sur la nécessité de renforcer l'unité entre les organisations de travailleurs de la presse en faisant un effort d'approfondissement et de clarification doctrinale afin que l'union se fasse sur des objectifs précis, sans équivoque. Il a donné en outre la priorité à la défense de l'emploi et à l'élaboration d'un statut de la presse.

Comme il est de tradition au S.N.J., les congressistes devaient être reçus vendredi 25 avril, à l'issue de leurs travaux, au siège du quotidien édité dans la ville où se tient le congrès. Mais la discrétion avec laquelle, cette année, *Nice-Matin* a annoncé le congrès du S.N.J. (un modeste encadré de deux paragraphes, mardi, en bas de page 3) et la manière plus que succincte dont il en rend compte, a incité les congressistes à marquer leur mécontentement pour ce mépris de l'information : vendredi soir, au lieu de se rendre au cocktail prévu, les journalistes participant au congrès manifesteront devant l'immeuble de *Nice-Matin* et informeront la population par une distribution de tracts.

L'incident est d'autant plus significatif que le P.-D.G. de *Nice-Matin*, M. Michel Bavastro, est également, rappelons-le, président du S.N.P.Q.R., le puissant syndicat d'éditeurs de journaux de province. — C. D.

[Né le 17 février 1942 à Paris, ancien élève du Centre de formation des journalistes, M. Michel Lemerle a travaillé pendant quatre ans au service politique de France-Inter avant de passer à France-Culture. Elu en 1974 secrétaire général du S.N.J., il est également délégué syndical à Radio-France et secrétaire général adjoint de la Fédération des sections S.N.J. de l'audio-visuel.]

VILLES JUMELÉES

UNE ENQUÊTE DE LA FÉDÉRATION DES VILLES JUMELÉES SUR LES FEMMES MAIRES.

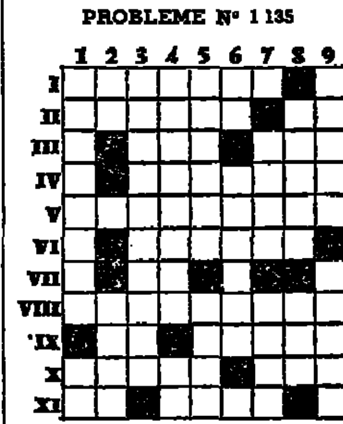
En prévision de la conférence de coopération mondiale intercommunale qu'elle organise en juillet à Lomé (Togo), la Fédération mondiale des villes jumelées (1) a entrepris une enquête, en France, sur les femmes maires. Selon les résultats de cette enquête — à laquelle ont répondu principalement des maires de communes de cent à mille habitants, — 75 % des femmes maires ont plus de cinquante ans. Plus de la moitié d'entre elles sont sans profession. Parmi celles qui ont un métier, 17 % sont enseignantes, 15 % commerçantes, 23 % secrétaires, employées, assistantes sociales, 31 % agricultrices, 14 % exercent des professions libérales, 37 % sont célibataires ou veuves sans enfants.

Pour permettre de compléter cette enquête, un débat aura lieu vendredi 25 avril, à 10 heures, dans la salle Médicis du palais du Luxembourg, à Paris (6e).

(1) F.M.V.J. - Cités unies, 13, rue Racine, Paris-VIe, tél. : 326-39-05.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 135



HORIZONTALEMENT

I. — Avec lui, on est bien obligé de faire face. — II. Ne peut donc guère que soliloquer; Pronom. — III. Dans une devise latine conseillant la modération; Se détend. — IV. Fera pousser des cris ou entendre des sons mélodieux. — V. Où certains sont bien placés pour faire leur beurre ! (pluriel). — VI. Prouvent leur intelligence. — VII. Préfixe. — VIII. Des glands et des pommes. — IX. A moitié plat; Fume en marchant. — X. A ses fervents; Il arrive qu'il nous fasse suer! — XI. Pronom; Trop souvent rabâchés.

VERTICALEMENT

1. Tache un tissu; Phase lunaire (abréviation). — 2. Canton de France; Est plus ou moins apparente. — 3. Ont une vue sur la cour. — 4. En son domaine, on est sujet à des hauts et des bas; Pronom. — 5. Forment un important réseau; Cages. — 6. Fin de participe; Sommets. — 7. *Flotte* parfois péniblement dans le voisinage des îles; Pas admis. — 8. Emaille un dialogue; Cela fait du bruit quand on se décide à le faire parler. — 9. Bouchas ; Peu civiles.

Solution du problème n° 1 134

HORIZONTALEMENT

I. Avare; Arc. — II. Rengaine. — III. En ; Ulite. — IV. Niel ; E.S.O. — V. Ereinteur. — VI. Tassera. — VII. Mais ; Ni. — VIII. Alose ; Sed. — IX. Séné ; Père. — X. SS ; Sarrau. — XI. Eau ; Vêtir.

VERTICALEMENT

1. Arène ; Masse. — 2. Venir ; Alésa. — 3. An ; Eetion. — 4. RG ; Liasses. — 5. Eau ; NS ; AV. — 6 Ilets ; Pré — 7. Anisée ; Sert — 8. Retournerai. — 9. Raideur.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 avril 1975 :

DES DECRETS

● Portant création d'une cour d'assises dans le département des Hauts-de-Seine ;

● Modifiant le décret n° 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocations d'aide sociale.

DES LISTES

● D'aptitude des officiers techniciens de l'armée de terre à nommer dans les cadres normaux en 1975 ;

● Nationales d'aptitude aux emplois de directeur, directeur adjoint, sous-directeur et chef de bureau des offices publics d'habitations à loyer modéré pour l'année 1975.

Éducation

DEMANDES DE BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La date limite de dépôt des demandes de bourses d'enseignement supérieur formulées, au titre de l'année universitaire 1975-1976, est fixée au 30 avril 1975 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles. Les imprimés de candidature sont à retirer, pour les nouvelles demandes comme pour les demandes de renouvellement de bourses, dans les établissements actuellement fréquentés. Les candidats libres peuvent s'adresser au Service des bourses d'enseignement supérieur, 37, rue Jacob, 75006 Paris.

● *L'Union valencienn oise à Paris* fêtera son centenaire dimanche 27 avril, à 12 heures, au Cercle militaire, place Saint-Augustin. Inscriptions avant le 25 avril auprès du président de l'Union, 135, avenue Georges-Clemenceau, 92000 Nanterre ; tél. : 204-13-33.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



AUJOURD'HUI

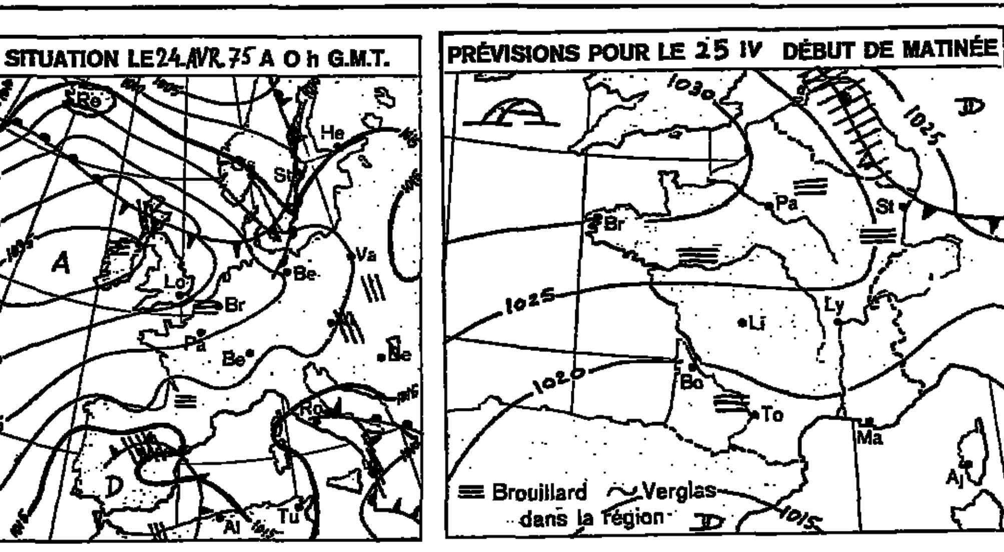
loterie nationale **Liste officielle** des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F)
1	1	tous groupes	50
	111	tous groupes	250
	291	tous groupes	250
	901	tous groupes	250
	7 671	tous groupes	1 050
	15 111	tous groupes	10 250
	64 491	tous groupes	10 050
	99 751	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
2	52	tous groupes	100
	24 642	tous groupes	10 000
	99 752	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
	47 672	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	073	tous groupes	200
	8 013	tous groupes	1 000
	53 983	tous groupes	10 000
	99 643	tous groupes	10 000
	99 753	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
4	654	tous groupes	200
	884	tous groupes	500
	2 414	tous groupes	1 000
	2 384	tous groupes	2 500
	99 754	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
5	65	tous groupes	100
	2 725	tous groupes	1 000
	2 265	tous groupes	2 600
	41 495	tous groupes	10 000
	85 995	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	99 755	groupe 4	2 000 000
		autres groupes	20 000
6	506	tous groupes	200
	6 126	tous groupes	1 000
	9 026	tous groupes	1 000
	19 496	tous groupes	10 000
	99 756	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	87 126	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
7	13 397	tous groupes	10 000
	84 617	tous groupes	10 000
	99 757	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
8	8	tous groupes	50
	38	tous groupes	150
	88	tous groupes	150
	4 628	tous groupes	1 050
	9 468	tous groupes	1 050
	88 408	tous groupes	10 050
	90 418	tous groupes	10 050
	91 918	tous groupes	10 050
	99 758	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	79 228	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
9	29	tous groupes	100
	979	tous groupes	200
	5 519	tous groupes	1 000
	8 939	tous groupes	1 000
	99 759	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
0	00	tous groupes	100
	010	tous groupes	200
	720	tous groupes	200
	99 750	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	50 820	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche des Lilas
Tirage du 23 avril 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 28 AVRIL 1975 A DOLE (Jura)
75 — 19e

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 avril à 6 heure et le vendredi 25 avril à 24 heures :

Les masses d'air maritime qui circulent dans la zone de hautes pressions centrées à l'ouest des îles Britanniques maintiendront un temps brumeux sur le nord de la France, tandis que nos régions méridionales seront intéressées par des masses d'air plus sec.

Vendredi 25 avril, sur la moitié nord de la France, les nuages bas et les brouillards seront abondants le matin. Les brouillards se dissiperont assez vite dans le Nord-Est, où ils feront place à un ciel variable : belles éclaircies et nuages passagers. Dans le Nord, la région parisienne et l'Ouest, leur dissipation sera plus lente au cours de la matinée, mais le soleil brillera l'après-midi. Sur la moitié sud de la France, il fera généralement beau. On observera cependant des brouillards matinaux assez vite dissipés dans le Sud-Ouest.

Les vents, d'est à nord-est, seront modérés et irréguliers.

Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Jeudi 24 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 027,4 millibars, soit 770,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : *Biarritz, 15 et 10 degrés ;* Bordeaux, 24 et 8 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 22 et 7 ; Marseille, 26 et 12 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 21 et 8 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 15 et 10 ; Ajaccio, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 7 degrés ; Athènes, 20 et 16 ; Bonn, 21 et 8 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Le Caire, 26 et 16 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 15 et 6 ; Madrid, 11 et 8 ; Moscou, 22 et 12 ; *New-York, 16 et 9 ;* Palma-de-Majorque, 23 et 7 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 15 et 6 ; Téhéran, 16 et 9.

Bulletin d'enneigement

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES-DU-NORD

Alpe-d'Huez : 150, 520 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 80, 300 ; Chamonix : 20, 280 ; Chamrousse : 80, 150 ; Châtel : 15, 250 ; La Clusaz : 25, 360 ; Les Contamines-Montjoie : 0, 350 ; Les Deux-Alpes : 40, 350 ; Méribel : 10, 230 ; Val-d'Isère : 175, 380.

ALPES-DU-SUD

Isola 2000 : 140, 180.

PYRENEES

Lys : 270, 410 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 20, 400 ; La Mongie : 100, 300.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 100 ; Super-Lioran : 5, 70.

JURA

Les Rousses : 0, 200.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

CARNET

Naissances

— M. Christian A. Jessua et Mme, née Corinne Lepage, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Hélène,
le 6 avril 1975.
84, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— Philippe Cleirens et Sophie, née Galmiche, sont heureux d'annoncer la naissance de
Sylvain,
le 9 avril 1975.
37 bis, boulevard du Roi-René,
49 Angers.

— M. Dominique Ferry et Mme, née Marie-Christine Azire, Stéphanie et Emmanuel, ont la joie de faire part de la naissance de
Marguerite,
le 9 avril 1975.
34, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Monique de Roquemaurel,
fille du comte Jacques de Roquemaurel et de la comtesse, née Rivière de La Mure,
avec
M. Hubert Balsan,
fils de M. François Balsan, décédé, et de Mme, née Marie-Laure Goûin.

Mariages

— Djamila et Marie-Anne sont heureuses de faire part du mariage de leurs parents
Viviane Prins et Manuel Jorge,
qui a eu lieu le 22 février 1975.

— M. et Mme Henri Massiani,
Le docteur et Mme Louis Boutiron,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Françoise et André,
qui sera célébré le samedi 26 avril à midi, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, place Joffre, Paris (7e).
61, rue La Fontaine,
75016 Paris.
17540 Saint-Sauveur-d'Aunis.

Décès

LUCIEN BESSET

On annonce le décès de
M. Lucien BESSET,
ancien député
du 11e arrondissement de Paris,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 22 avril 1975, à Paris
De la part de
Mme Lucien Besset, son épouse,
Mlle Monique Besset, sa fille.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 avril à 14 heures précises, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, à Paris (12e).
L'inhumation se fera dans le caveau de famille, au cimetière de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).
Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
90, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

[Né le 4 janvier 1892 à Paris, Lucien Besset qui a été industriel, entrepreneur de travaux publics, président de la Chambre syndicale du sciage et du travail mécanique du bois, a également occupé les fonctions d'inspecteur régional de l'enseignement technique.

Elu député en 1928 dans le onzième arrondissement de Paris et inscrit au groupe des indépendants de gauche, il a été notamment secrétaire de la commission du commerce et de l'industrie à l'Assemblée nationale. Ancien international de rugby, il a occupé les fonctions de vice-président du groupe de l'éducation physique et des sports de la Chambre de 1928 à 1936 et il a fait partie du conseil supérieur de l'éducation physique de 1930 à 1934. Réélu en 1932, il est devenu membre puis vice-président de la commission de l'armée et secrétaire de la Chambre en 1932 et 1933.

Battu aux élections législatives de 1936, Lucien Besset, qui pendant la guerre de 1914-1918 avait reçu douze citations, a appartenu pendant la deuxième guerre mondiale à la Résistance intérieure française et a été nommé vice-président du mouvement national de la résistance Ceux de la libération.]

— Mme Anastase Argiriou,
Le docteur et Mme Jean-Daniel Aubert et leurs enfants,
Les familles Carayanidès, Piperatis, Saunier et Barbier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Anastase ARGIRIOU,
leur époux, père, grand-père et parent,
survenu le 20 avril, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 avril à 8 h. 30, en l'église orthodoxe grecque (7, rue Georges-Bizet, Paris-16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu le même jour vers 17 h. 30, à Saint-Marcellin-en-Forez (Loire), dans le caveau de famille.
52, avenue Foch,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de
M. Robert ARON,
de l'Académie française,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile à Paris, le 19 avril 1975.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, à La Teste (33260).

— M. Robert Catherine
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 avril 1975, de
Mme Robert CATHERINE,
née Marguerite Raymond,
munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 avril 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu vers 11 h. 45, au caveau de famille du cimetière de Gentilly, rue Sainte-Hélène, Poterne des Peupliers, à Paris (13e).
4, avenue George-V,
Paris (8e).

— Asnières, Antony.
M. et Mme Bournérias-Delahaye,
M. et Mme Delahaye-Hudeley,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 avril, de
M. Raoul DELAHAYE,
principal honoraire.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 21 avril.

— M. Jean Limido et ses enfants font part du décès de
Mme Jean LIMIDO,
née Elisa Antoons,
survenu le 14 avril 1975 à l'Hôpital américain.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Saint-Jacques de Neuilly.
60, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

— M. et Mme Gérard Melot et leur famille,
Mme Willy Gelber et sa famille,
Mme Marie Keller,
M. et Mme Raymond Ballenegger,
M. et Mme Charly Pilloud,
M. et Mme Victor Cachin,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur mère, sœur, grand-mère et arrière-grand-mère,
Mme Claude MELOT,
née Germaine Cachin,
décédée à Antibes le 23 avril.
« Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous. »
(I. Jean 4, 12.)
Le service religieux aura lieu le samedi 26 avril à 10 heures à la Palombière, 65250 La Barthe-de-Neste.
24, avenue de Chambéry,
74000 Annecy.

— Nous apprenons le décès de
l'abbé Henri MIRAL,
survenu le mardi 22 avril à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Travaillan (Vaucluse), où il s'était retiré.

[L'abbé Miral, qui était curé à Caderousse, près d'Orange, sous l'occupation, avait donné asile pendant quatre mois à Jean Moulin, à son radio Henri Montjarret et à M. Creps, responsable des Alsaciens-Lorrains repliés en Provence, qui s'étaient présentés chez lui dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942.]

— Mme Maurice Le Luc,
Mme Eugénie Le Drian,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges TISSERON,
née Aimable, Rose Le Drian,
survenu le 16 avril en son domicile, 29, rue Descartes, Paris-5e.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Robert Antoine,
Ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les si nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés, lors du décès de
Me Robert ANTOINE,
avocat à la cour d'appel,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui lui ont témoigné sympathie et amitié, la famille de
Mme René GOSSE
les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire du général
Guy BOUCHERON DE BOISSOUDY,
Compagnon de la libération,
ancien président
de l'Association nationale
des médaillés de la Résistance,
sera célébrée à l'occasion du troisième anniversaire de son décès en l'église Saint-Louis des Invalides, le 30 avril à 12 heures. Tous les médaillés de la Résistance sont conviés à participer à l'hommage rendu à ce héros de la France libre.

— Une messe de requiem en souvenir des martyrs de Katyn aura lieu le jeudi 1er mai à 11 heures en l'église sise au 263 bis, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
M. Emile Elie COHEN-SOLAL,
ex-fondé de pouvoirs
à la « Stafins Peugeot », Tunis,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
Des prières (drache de l'année) seront dites le samedi 26 avril à 18 heures, au temple, 28, rue Buffault, Paris (9e).
De la part de
Mme Emile Cohen-Solal,
Ses enfants, petits-enfants et toute la famille.
7, rue des Messageries,
Paris (10e).

Communications diverses

— M. Georges Glasser, président-directeur général d'Alsthom, groupe C.G.E., et M. George Stathakis, vice-président de General Electric Company U.S.A., ont offert une réception à l'occasion de la conférence nucléaire européenne.

— A l'occasion de la Journée nationale de la déportation, le Consistoire israélite de Paris invite la population à assister aux cérémonies organisées le vendredi 25 avril à 18 heures, par l'Office national des anciens combattants et du Souvenir français, à la grande synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire (9e). Ces cérémonies se dérouleront en présence des représentants de la présidence de la République et des pouvoirs publics.

Visites et conférences

VENDREDI 25 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Détrez : « Au Musée de Cluny, la civilisation médiévale ». — 15 h., 51, boulevard de Latour-Maubourg, Mme Lamy-Lassalle : « Les Invalides ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., entrée, place Edmond-Rostand, Mme Pennec : « Les jardins du Luxembourg ». — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Thibaut : « Histoire du palais du Louvre et de ses habitants sous Louis XIII ».

Réunion des Musées nationaux : 10 h. 30 et 15 h., Musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (Français et Anglais).

18 h. 15, Grand Palais : « Sur les traces de Jean-Baptiste Carpeaux » (l'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h., Sorbonne, galerie Richelieu, M. le recteur Ahmed Abdesselem : « L'histoire dans le monde arabe et plus particulièrement le Mahgreb ». — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Ferraton : « Après le cubisme. Le surréalisme et les mouvements les plus récents ». — 20 h., 12, rue de la Montagne-Ste-Geneviève : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération et cours d'efficacité personnelle » (église de Scientology de France) (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Estampes, tableaux modernes Cross, Dufy, Pissarro, Rouault, Signac, Utrillo, Valadon. Me Renaud.

S. 2 - Bijoux. Tableaux modernes. Bronzes. Meubles. Me Michaud.

S. 4 - Vertu ord. : Bibelots. Cuivres. Sièges et meubles rustiques. A divers : Mobilier courant. Me Oger.

S. 7 - Argenterie anglaise, améric. Bijoux : Cartier, Boucheron. MM. Boutemy, Canet. S.C.P. Loudmer. Poulain.

S. 10-11 - Prov. Salons M. et Mme de T... Meubles et objets d'art XVIIIe, XIXe s. Livres. Tableaux anciens. Tapis. MM. Lacoste, Lefuel, Praquin, Fabre, Antonini, Touzet, Leconte, Berthéol. Mes Ader, Picard, Tajan, Couturier, de Nicolaÿ, Jozon.

S. 12 - Beau mobilier rustique et de style. Me Delorme.

S. 14 - Tableaux. Mob. Me le Blanc.

S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Ménetière, Marlio.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.P. ass.
Tél. 950-58-08
DIMANCHE 27 AVRIL
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux, 10 h. 30
ORFEVRERIE XIXe
14 h. 30 - TABLEAUX ANCIENS
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, imp. des Chevau-Légers
10 h. 30 - TAPIS D'ORIENT
14 h. - ART POPULAIRE
ART DE LA VIE JOURNALIERE
Exposition vendredi et samedi.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Dites-moi, Docteur...

C'est susceptible un spectateur, ça se vexe facilement, ça déteste être écrasé par la supériorité souriante, désinvolte et empressée des spécialistes venus l'entretenir des laminoirs, des prêtres de Saba ou du concile de Trente. Il n'entend pas qu'on lui parle comme à un enfant de quatre ans ni qu'on prenne l'écran pour un tableau noir. Simplement, s'il est là, s'il a accepté de se coucher tard, s'il a renoncé au film de la « Trois », c'est dans l'espoir d'entrer dans la conversation. Le sujet l'intéresse, il a l'impression de le connaître un peu et l'on pourrait sans déchoir se mettre à son niveau.

C'est à quoi se sont employés mercredi sur TF 1, avec une courtoisie de chaque instant, Etienne Lalou et Igor Barrère. Un palais de cristal cette médicale. On se promenait là-dedans, le nez en l'air, en sifflotant, détendu, confiant : Comment dites-vous? La pharmaco-cinétique? Oui, oui, je vois. Très intéressant. Et on s'intéressait, en effet, encouragé par la simplicité gentille de l'explication. Je regrette, je n'ai pas bien saisi le nom du médecin qui nous servait de guide. Il ne faut jamais hésiter à souligner d'un carton l'identité de ceux qu'on vient de nous présenter. Loin de distraire l'attention, cela la fixe, au contraire, cela la situe.

Amusante rencontre au détour d'une séquence sur l'effet thérapeutique avec un homme cobaye, un monsieur charmant — grand sourire et grosses lunettes — qui semblait jouer à ni oui, ni non : interdiction sous peine d'amende d'utiliser l'adverbe d'affirmation ou de négation en réponse à une question. Vous n'êtes pas inquiet? Vous ne craignez pas d'essuyer les plâtres d'un nouveau médicament ? Certainement pas. Votre épouse est d'accord? Elle ne l'est pas du tout. Au lieu de développer la pensée, cette formulation plus élaborée la bloquait net. C'était curieux.

Autres visages, autres lieux : les cent trente-cinq sous-mariniers nucléaires du Foudroyant *patrouillant, deux mois durant, dans les profondeurs lointaines, privés de la lumière du jour et à moitié coupés de la terre. Les communications se font à sens unique : on leur parle, ils se taisent. Pas de dialogue, secret militaire. Les familles de ces engloutis ont le droit de leur adresser un message hebdomadaire de trente mots, des mots sans écho. C'est peu. Est-ce assez ? Pour leurs femmes, non, paraît-il. Elles ne sont pas heureuses. Pour eux, oui, largement. Ces brèves missives, on est même obligé de les raccourcir parfois, de les censurer, de crainte qu'une mauvaise nouvelle ne vienne altérer leur moral. Quand ils refont surface, c'est la fête, la nouba.* « Ils se défoulent », *nous dira l'assistante sociale. Et leurs femmes? Elles ne sont pas contentes.*

Imaginez, pour finir, un malade recouvert d'un épais tablier sombre sur une table d'opération. Un trou à la place de l'aine. Dans ce trou, un petit tuyau, et, passant à travers ce tuyau, un long fil métallique que l'on pousse d'une main énergique et qui monte — on le suit à la radioscopie — le long de l'aorte, se faufile, sans se tromper et sans accrocher jusqu'à la carotide externe pour obstruer certains vaisseau et provoquer ce qu'on appelle une embolisation artérielle. Terrifiant.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 AVRIL

— *M. Robert Galley*, ministre de l'équipement, participe au « fil des jours » consacré à la réforme foncière sur TF 1 à 18 h. 17.

— *« La responsabilité médicale »* est le thème du débat animé par Pierre Desgraupes, avec Mᵉ Lombard, le professeur Daniel Guilmet, le docteur Pierre Simon, etc., sur Radio-Monte-Carlo à 19 h.

— *M. Jacques Ferry*, vice-président du C.N.P.F., répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 30.

— *La Grande Loge féminine de France* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *Un portrait du capitaine Otelo de Carvalho* est présenté par TF 1 à 21 h. 10.

VENDREDI 25 AVRIL

— *« La défense du consommateur »* est le sujet d'« Inter-Femmes » sur France-Inter à 11 h. 30.

— *Mme Hélène Dorlhac*, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, participe à l'émission de Michel Drucker réalisée en direct de la prison de Fresnes sur R.T.L. de 15 h. 30 à 18 h. 30.

LA DÉCENTRALISATION A T.D.F.

M. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, a visité récemment l'émetteur de télévision de Limoges-Nieul. Il a indiqué que Télédiffusion de France est divisé en six régions, celle du Sud-Ouest étant la plus étendue géographiquement.

Le siège de la direction régionale du Sud-Ouest est à Toulouse-La Cépière, dans un but de décentralisation : *« Nous souhaitons que la régionalisation ne soit pas, dans nos services, une vue de l'esprit mais une réalité*, a déclaré M. Autin. *Nous voulons donner aux directeurs régionaux de véritables pouvoirs dont les avait privés la centralisation de l'ex-O.R.T.F., qu'il s'agisse de la gestion des matériels comme de celle des personnels. »* — (Corresp.)

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 24 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 30 Série : Maîtres et valets.

Enfant terrible de la famille Bellamy, Elisabeth brave les commentaires de ses parents et de ses domestiques. Les conventions triompheront.

21 h. 10 Edition spéciale : Profil. « Otelo de Carvalho ».

Portrait du capitaine qui prit Lisbonne le 25 avril 1974.

22 h. 10 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer ; réal. : R. Benaloun.

Avec Etienne Wolff, de l'Académie française, Yvonne de Brémond d'Ars, Yves Brayer et Bernard Lafay, député de Paris, ancien ministre, pour « Le plan vert de Paris ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Le grand échiquier, de Jacques Chancel. Georgy Cziffra.

Avec Henri Sauguet, Pierre Cochereau, Serge et Stephan Reggiani, Placido Domingo, et un reportage sur Kathy Dee Cyprien Katsaris et Amalia Rodriguez.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : La Grande Loge féminine de France.

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « la Maison du diable » (1963), de Robert Wise : avec J. Harris, C. Bloom, R. Johnson.

Un anthropologue qui s'intéresse à la parapsychologie, réunit, autour de lui, dans une vieille demeure du Massachusetts, qui passe pour être hantée depuis un siècle, deux jeunes femmes qui « ont été en contact avec le surnaturel », et le futur héritier de la maison.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Moune et Bella », de Ph. Madral, avec C. Hubeau, N. Borgeaud, C. Brosset, P. Peyrou, D. Péron (réalisation G. Peyrou) ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. [illegible] (S.), Soirée lyrique : « la Première Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn), avec A. Burmeister, E. Buchner, S. Lorenz, S. Vogel, orchestre du Gewandhaus de Leipzig, direction K. Masur ; « Prométhée » (Liszt) ouverture par l'Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink, et « Cantate » avec E. Andor, E. Komlossy, B. Turpinsky, L. Miller, Orchestre de l'Etat hongrois, direction M. Ferrai ; « Héroïde funèbre » (Liszt) Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : l'Art Ensemble de Chicago au Festival de Middelheim ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; [illegible] h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 25 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Nuit du 16 janvier », de A. Rand ; réal. P. Sabbagh ; avec R. Dhéran, R. Party, J. Mills.

Le financier américain trouvé mort au bas d'un gratte-ciel s'est-il suicidé ou a-t-il été assassiné ? Aux jurés, choisis parmi le public d'« Au théâtre ce soir », d'en décider « en leur âme et conscience ».

22 h. 55 Ciné-club : « la Salamandre », d'A. Tanner (1971), avec B. Ogier, J.-L. Bideau, J. Denis, V. Alain.

Un journaliste et un écrivain suisses décident d'écrire ensemble un scénario sur un fait divers concernant une jeune fille, Rosemonde. Mais qui est Rosemonde, la sauvage qui rejette la société et qui peut, telle la salamandre, « traverser le feu sans se brûler » ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.

Avec Jean Sablon.

21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Avocats de Trotski ».

Avec la participation d'Arlette Laguiller, pour « Moi, une militante » ; de Jean Rabaut, auteur de « Tout est possible », et de Mᵉ Gérard Rosenthal, avocat.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : le C.N.P.F.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire : Sur les traces de nos aïeux les croisés, de Ph. Vaudoux.

21 h. 20 Documentaire : L'album de famille des Français, de R. Girardot ; réal. C. Nahon.

Les Français d'outre-mer.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de l'éternelle Russie : Hommage à Michel Hoffmann, par J. Roy, avec Y. Boukoff, C. Chaynes, C. Chuteau, G. Ensmann, S. Lifar, Daniel-Lesur ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, France-Musique reçoit les Jeunesses musicales de France et l'Orchestre de la garde républicaine, direction R. Boutry. Avec J. Puech, flûte, M. Nouaux, saxophone. Orchestre de chambre : « Sinfonia alla rustica » ; « Concerto pour flûte La Nuit » (Vivaldi) ; « Symphonie en si bémol, opus 44 » (Clementi) ; « Divertimento pour saxophone et cordes » (R. Boutry). Orchestre d'harmonie. Chorals, extraits de l'« Orgelbüchlein » (Bach, orchestrations R. Boutry) ; « Symphonie pour orchestre d'harmonie » (Hindemith). Orchestre symphonique : Symphonie nᵒ 2 en si mineur « Epique » (Borodine) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

RÉORGANISATION DE LA COMMISSION D'AVANCES SUR RECETTES

Un arrêté du *Journal officiel* est paru ce jeudi modifiant la commission d'avances sur recettes pour les films de long métrage. Cette réforme avait été annoncée le 22 janvier par le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy. La commission, qui a avis consultatif, est désormais composée de deux collèges, siégeant séparément. Chacun d'entre eux comprend dix membres, dont un président nommés pour une durée de dix-huit mois. Nul ne peut exercer deux mandats consécutifs. La liste des vingt membres de la commission fera l'objet d'un arrêté la semaine prochaine.

D'autre part, aucune avance ne peut être accordée pour un film qui comporte une collaboration ou une participation d'un membre de la commission.

Le secrétariat de la commission sera assuré par l'Office de la *création cinématographique*, qui doit être constitué par un décret début mai. A titre transitoire, le Centre national du cinéma assure encore cette fonction.

« SECTION SPÉCIALE », de Costa-Gavras

On a dit l'importance du sujet traité par ce film (*le Monde* du 24 avril). Film à trois niveaux. Premier niveau : l'histoire. *Section spéciale* révèle un des actes les plus significatifs et les plus odieux du régime de Vichy. Second niveau : la réflexion politique. « *Ce que je raconte toujours, ce sont les rapports de l'homme et du pouvoir* », déclare Costa-Gavras. Dans sa toute-puissance, l'Etat moderne tend à briser les mécanismes destinés à protéger l'individu (en l'occurrence le principe fondamental de la séparation des pouvoirs). Jorge Semprun : « Section spéciale *me semble être une analyse de l'Etat, de sa raison irrationnelle, de son appareil répressif.* » Troisième niveau : l'étude psychologique et sociologique. Ambition ou pusillanimité, des magistrats (pas tous, mais le plus grand nombre) acceptent de se faire les complices de l'illégalité, au nom d'un prétendu « intérêt supérieur ». Ils déguisent leur lâcheté en sens du devoir, en soumission héroïque. Défenseurs patentés de la loi, ils la trahissent, puis s'en servent comme d'un alibi.

Rappelons succinctement les faits. Le 23 août 1941, à l'instigation du ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu, le gouvernement du maréchal Pétain promulgue une loi (en date du 14 août) créant des « sections spéciales » qui ont compétence pour juger les auteurs d'« activités communistes ou anarchistes ». Les jugements sont rendus sans instruction préalable et ne sont susceptibles d'aucun recours. La loi a force rétroactive.

Cinq jours plus tard, six hommes, déjà jugés et condamnés à des peines légères, passent devant la section spéciale de la cour d'appel de Paris. Les magistrats condamnent à mort trois d'entre eux (juifs ou communistes). Ils sont guillotinés le lendemain.

La loi du 23 août était une monstruosité. Tout le monde en était conscient. La justice française passait aux ordres du pouvoir et de l'occupant nazi. Le prétexte invoqué pour faire admettre ce scandale était la raison d'Etat. Un officier de la Kriegsmarine venait d'être abattu à Paris. Il s'agissait, murmurait-on à Vichy, de prendre les Allemands de vitesse pour éviter de plus « sanglantes représailles ».

***

C'est dans l'ouvrage d'Hervé Villeré (1), consacré à l'Affaire de la section spéciale, que Costa-Gavras et son scénariste Jorge Semprun ont *puisé l'ensemble de leur film.* Minutieusement documenté, écrit à partir de sources souvent inédites, de rapports et de témoignages irréfutables, cet ouvrage a fourni aux cinéastes une matière d'une extrême richesse. Comme le livre, le film constitue un impressionnant, un accablant dossier. Le genre de dossier, précisément, qui convient au talent efficace de l'auteur de *Z* et de *l'Aveu*.

Alors, que s'est-il passé ? Ou plutôt que se passe-t-il qui nous empêche *d'adhérer à ce récit, dont la sincérité* et le sérieux devraient nous convaincre ? Pourquoi notre gêne, parfois même notre agacement ?

Est-ce le ton adopté par Costa-Gavras pour décrire la petite cour vichyssoise qui nous déconcerte ? C'est possible. Pourtant, Vichy, c'était bien cela : ce mélange d'opérette et de tragédie, ce folklore, ces cérémonies dérisoires, ces ronds de jambe et ces sacs d'embrouille autour de la buvette de la station *thermale. Costa-Gavras ricane,* fustige, dénonce les molles tergiversations des uns, le cynisme des autres, l'affolement quasi burlesque de ces dignes magistrats violés dans leur respectabilité et mis au pied du mur de leur bonne conscience. Il a raison de le faire. Malheureusement, cette caricature qui se voudrait féroce reste superficielle et anecdotique. Au lieu de souligner par l'absurde l'horreur du récit, elle le dénature et en altère la force dramatique.

Il y a autre chose, et qui tient à la conception même de la production. Tous ces acteurs qui défilent devant nous avec leurs visages cent fois vus, leurs tics et leurs trucs depuis longtemps répertoriés, il nous est impossible de les prendre au sérieux. Le bon M. Seigner a beau jouer les Ponce Pilate résignés, Michel Lonsdale froncer ses noirs sourcils et se donner des airs de technocrate, Claude Piéplu se draper *dans sa robe écarlate, nous refusons* d'admettre — fût-ce un instant — qu'ils puissent être Joseph Barthélémy, Pierre Pucheu ou le président de la section spéciale. La convention qui lie d'ordinaire le comédien à son personnage devient ici inacceptable. Nous étions aux portes de l'histoire, et voilà que l'histoire prend soudain les apparences d'un gala cinématographique, d'une sorte de kermesse aux étoiles. L'accommodation visuelle et intellectuelle ne se fait pas.

***

Au fond, la vraie raison de notre déception, c'est dans le principe *même* du film qu'il faut aller la chercher. L'erreur de Costa-Gavras et de Jorge Semprun est d'avoir cru qu'un sujet aussi proche du réel et aussi « personnalisé » que le leur pouvait être traité dans les formes traditionnelles de la fiction cinématographique. Nous sommes devenus exigeants avec la vérité. Quitte à porter à l'écran le drame de la section spéciale, il eût été préférable de le faire sous forme d'enquête filmée, comme *le Chagrin et la Pitié* ou *Au nom de la race*. Le « mécanisme » qui est ici décrit ne supporte ni le déguisement ni l'affabulation. Aussi talentueux que soit ce déguisement, aussi sincère et scrupuleuse que soit cette affabulation.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Colisée, Le Français, Wepler-Pathé, Le Danton, Saint-Germain-Village, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention, Fauvette, Gaumont-Gambetta, Mayfair.

(1) *L'Affaire de la section spéciale*, par Hervé Villeré. Fayard éditeur, 395 p., 32 F.

■ Maria Del Mar Bonet, auteur-compositeur catalan, donnera un récital à l'Olympia le dimanche 27 avril, à 14 h. 30.

La situation en Tunisie

A la suite de la publication dans le Monde *du 30 mars 1975 d'un article de M. Tahar Cheriaa sur le cinéma en Tunisie, nous avons reçu de M. Hamadi Essid, président-directeur général de la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC), la lettre suivante :*

Nous avons lu avec un certain intérêt l'article de M. Cheriaa, qui a occupé anciennement la fonction de chef de la division du cinéma au ministère tunisien des affaires culturelles.

Nous ne croyons pas inutile d'apporter les précisions suivantes :

1. — *Les films tunisiens ont eu* la plus large diffusion dans le pays, et ce au prix de campagnes publicitaires dont le coût a souvent dépassé le chiffre d'affaires réalisé par ces films. Pour ce qui est de la distribution à l'étranger, la Libye a acquis en 1974 les droits de 12 films tunisiens, l'Algérie de 5, le Maroc de 2, le Liban de 2, l'Egypte de 3, la France de 2. Il en sera, nous en sommes convaincus, de même pour les pays africains dès que ceux-ci auront récupéré leur marché. Pour le moment, en effet, les échanges se font encore d'une manière unilatérale au profit des films américains.

2. — La recette « part producteur » rapatriée chaque année de Tunis sur Paris ne s'élève pas à 400 000 dinars mais à 200 000 dinars.

3. — La part de films euro-américains sur les films étrangers projetés en Tunisie n'est pas de 90 %. Elle ne dépasse pas en fait 60 à 65 %, sur laquelle la *M.P.E.A.A.* (1) n'en *contrôle* que 35 à 40 %.

Dans tous les cas, il n'y a, en ce qui concerne notre attitude vis-à-vis de la M.P.E.A.A., et l'expérience le prouve, qu'une seule alternative :

a) la *rupture*; certains pays l'avaient choisie initialement (Algérie, Egypte, Syrie). Ce serait fermer la porte de notre marché à une partie de la production euro-américaine.

Nous ne le voulons pas.

b) la *négociation*, elle permet de trouver une solution qui ne prive pas le spectateur tunisien d'une partie du cinéma euro-américain tout en faisant respecter les lois monopolistes de notre pays. C'est la voie qu'ont finalement adoptée l'Algérie, l'Egypte et la Syrie.

C'est également celle que nous avons choisie.

4. — La société Rank a disparu depuis 1969. Auparavant d'ailleurs elle était représentée à Tunis par une société tunisienne. Quant aux films de la Gaumont, ils sont distribués directement par la Satpec depuis octobre 1972.

5. — Les « *petits sous-distributeurs* » ne contournent pas les dispositions juridiques et ne sont pas autorisés à importer et distribuer les films de leur choix en utilisant la SATPEC pour les formalités administratives et bancaires. Cela, les distributeurs étrangers le savent.

6. — Il n'y a eu en 1974 aucune augmentation de capital de la SATPEC. *Mais en 1975 le gouvernement* a décidé de consolider la SATPEC en assainissant sa situation financière et en lui donnant les moyens de mettre à jour ses équipements de production et de mieux assurer le monopole.

7. — Les difficultés financières de la SATPEC ne sont pas dues « *pour l'essentiel à l'inapplication du monopole d'Etat sur l'importation et la distribution des films étrangers* », mais surtout aux efforts, non concertés peut-être, consentis par l'Etat pour :

— doter le pays d'une infrastructure de production : le complexe de Gammarth;

— Attribuer les subsides nécessaires qui ont permis de réaliser les quinze films tunisiens de long métrage ainsi qu'une centaine de courts et moyens métrages qui font l'essentiel du cinéma tunisien.

Elles sont dues aussi pour une part à une politique de coproduction avec la France dans laquelle la SATPEC a investi près de 5 millions de francs dont elle n'a récupéré à ce jour que seulement 1 %.

8. — La SATPEC a participé d'une manière décisive à la production de tous les films réalisés en Tunisie en 1973 et 1974 (*Hurlements, Sejnane, Oumi Traki*). Elle a participé, sous forme de prestations de services, à la production d'*Un homme qui dort* et coproduit avec la Libye et la France le film *les Ambassadeurs* actuellement en cours de tournage à Paris.

En fait les véritables problèmes sont :

— L'exiguïté du marché cinématographique ;

— Un nombre de salles inférieur à 30 % de la norme de soixante-dix salles pour 1 million d'habitants établie par l'UNESCO;

— L'anachronisme du système fiscal dont la réforme seule pourrait créer des conditions favorables à l'exploitation et à la production cinématographiques.

(1) Motion Picture Export Association of America.

ARTS ET SPECTACLES

Concerts

BARRAQUÉ, AURIC, KELEMEN au Printemps musical

Antoine Golea avait eu la main heureuse pour le deuxième concert du Printemps musical. Comment admettre qu'il ait fallu attendre quinze ans pour que Au-delà du hasard, *de Jean Barraqué, créé par Boulez au Domaine musical, soit joué pour la seconde fois? Cette œuvre pour trois voix de femmes et quatre groupes instrumentaux sur un texte du compositeur, qui culmine dans une citation de son cher Hermann Broch, confirme que le musicien disparu en 1973, à l'âge de quarante-cinq ans, était un des grands créateurs de notre époque.*

On souhaiterait comprendre le texte, analyser en détail une partition pleine de relief dynamique et de couleur, où rien n'est gratuit, où tout est soumis à l'enfantement d'une pensée puissante et nullement hermétique. « Drame-poème, sans action ni personnages, dont l'écriture vocale, intensément lyrique, se situe à la frontière de l'opéra », où les voix et les instruments sont reliés par les faisceaux d'une polyphonie de lignes et de timbres parfaitement intégrés. Ce n'est pas par hasard qu'à chaque œuvre de Barraqué le nom de Beethoven, un de ses dieux, vient sous la plume. Le public resta pourtant étonnamment froid devant une œuvre aussi intense et dépourvue d'effets et « agaceries » à la mode, qui fut magistralement interprétée par l'Ensemble 2e2m, dirigé par Jacques Mercier.

Changement de décor avec Georges Auric, aussi extraverti que Barraqué était introverti. Mais ses Doubles Jeux *pour deux pianos, créés avec autant d'élégance que d'insolence par Jacqueline Mefano et Claude Lavoix, nous a ravis. Musique qui virevolte sans cesse, dialogues, défis, malices, échanges de sucreries et de sauvageries, de poésie et d'exercices gymniques, comme une transfiguration limpide des personnages de Satie ou des improvisations pour le cinéma muet.*

Imaginées III, *pour clarinette et piano, du même Auric (par Jacques Nouredine et J. Mefano), n'est pas moins divers, passant de l'air mystique à la blague de façon un peu télescopique, comme un brillant morceau de concours.*

Dans un tout autre domaine, Mirabilia *du Yougoslave Milko Kelemen (1924), donné en création mondiale sous la direction de Mario di Bonaventura, avec Antonio di Bonaventura au piano, attestait la richesse de la musique actuelle. Ecrite pour piano avec modulateur à anneaux et deux orchestres, mêlant « improvisations libre, dirigée et rigoureuse », cette œuvre apparemment détendue et négligente, multipliant les effets imprévus et incongrus, voire les facéties, compose un extraordinaire paysage piqueté d'étoiles fulgurantes (ou de silences), comme d'un Van Gogh d'essence comique autant que lyrique... Le trombone gigote, la clarinette s'étrangle, le piano trémole, les sonorités voltigent dans les airs, et, malgré une durée un peu abusive, l'esprit et l'oreille sont sans cesse excités et ravis par tant de talent rassemblant toutes ces miettes comme la limaille polarisée par l'aimant.*

L'Ensemble 2e2m interprétait enfin la Création du monde *de Milhaud, sous la direction de Paul Mefano, qui a fait du Collectif de Champigny un des groupements les plus féconds de la vie musicale contemporaine.*

JACQUES LONCHAMPT.

Perspectives du XXe siècle

Les concerts de musique contemporaine au cours desquels l'intérêt ne faiblit pas sont trop rares pour que celui dirigé par Ivo Malec à la tête de l'Orchestre national de France, dans la série « Perspectives du XXe siècle », ne fasse pas figure d'heureuse exception. Le programme ne s'exposait pas aux aléas des créations, mais, comme beaucoup d'œuvres vieillissent vite et mal, le risque n'était pas moins grand.

*A trente-sept ans, Philippe Drogoz fait encore figure de franc-tireur. Au lieu de composer tranquillement de vastes symphonies, comme lui en donneraient le droit son activité pédagogique et son expérience, il se plaît à explorer les frontières des formes musicales et du matériau sonore dans des pièces fort curieuses destinées au cadre intime de certains concerts confidentiels. La création parisienne d'*Eclatement II *pour grand orchestre n'en prenait que plus d'intérêt. Cette œuvre assez brève trouve son point de départ dans une explosion violente d'où semble sortir un tissu mouvant tressé par les cordes dans le médium, qui va en s'élargissant par glissements insensibles tout au long du morceau, tandis que d'autres explosions, de plus en plus fréquentes et serrées, mais d'une intensité sans cesse décroissante, se mêlent au murmure général jusqu'à ce qu'on n'entende plus que le souffle des flûtes. Un tel propos, par sa simplicité, pouvait devenir lassant. Ce ne fut pas le cas, grâce sans doute à la maîtrise de la réalisation.*

Le Concerto pour violoncelle *de Ligeti est déjà presque un classique. A première vue, il ne semble guère fait pour mettre en valeur les qualités du soliste confiné dans des tenues* pianissimo. *Avec un interprète comme Siegfried Palm, c'est pourtant l'inverse qui se produit, et toute l'intensité de la partition se dégage dans une douceur irréelle.* Lied *(1969), pour cordes et dix-huit voix, d'Ivo Malec, est une œuvre assez longue, dont la rigueur prend parfois des aspects mécaniques ; tout y est ingénieux et calme même dans les instants de violence. Les silences eux-mêmes semblent « objectifs ». Peut-être, la direction du compositeur, si salutaire dans sa rigueur aux autres pages du programme, a-t-elle trop accentué cet aspect. Le titre de l'œuvre de Milko Kelemen pour violoncelle et orchestre,* Changeant *(1962), exprime la qualité essentielle de cette musique, fort bien faite d'ailleurs pour mettre en valeur l'étonnante virtuosité et la musicalité du soliste.*

*Le concert s'achevait avec la première audition parisienne d'*Arc *(1963), pour piano et orchestre, de Toru Takemitsu. Cette composition puissante et raffinée justifie certainement mieux que ses productions plus récentes la réputation de ce compositeur. La partie de piano était tenue avec beaucoup de brio par Michel Sandrez.*

GÉRARD CONDÉ.

■ Le spectacle de Charlotte Delbo « Qui rapportera ces paroles », mis en scène par François Darbon est repris à Bordeaux les 25 et 26 avril aux entrepôts Lainé.

Koisumi et Merlet

Beaucoup de mélomanes sportifs manquaient sans doute mercredi soir à la salle Pleyel, étrangement vide pour le beau concert de l'Orchestre philharmonique, qui était, de plus, retransmis en direct par Radio-France.

Dans quelques années cependant, Kasuhiro Koisumi, prix 1973, fera florès sur le marché peu encombré des grands chefs d'orchestre. Il en a l'étonnant pouvoir concentré dans les bras, qui semblent capter la musique et en faire passer le courant à travers l'orchestre, avec toutes ses nuances d'intensité, de phrasé et de poésie, sans gesticulations outrancières. La Kamarinskaïa *de Glinka déployait l'adorable charme de ses danses de noces villageoises à travers une rare qualité orchestrale, avec une justesse de couleur et de lyrisme, non moins étonnantes chez un musicien japonais que celle de la* Symphonie écossaise *de Mendelssohn, où le dessin était rendu avec une vie et une intensité toute berliozienne. Mais la tension intérieure de Koisumi n'est jamais pur dynamisme, et il excelle à retrouver le juste climat des œuvres, le côté fleur bleue de Mendelssohn, aussi bien que ses tempêtes romantiques exactement graduées, le grand élan de ses aspirations, voire le lyrisme légèrement pompeux de ses œuvres.*

Dominique Merlet interprétait les Variations symphoniques *de Franck dans un climat très intériorisé, qui paraissait un peu timide dans le puissant conflit du début, selon un crescendo qui l'amenait enfin à rayonner dans une belle échappée mystique en arpèges sur l'orchestre étale, avant de déferler dans le final avec un superbe dynamisme. Il faisait ensuite la plus brillante démonstration de virtuosité, à la fois légère et mordante, dans le* Premier Concerto de Prokofiev, *œuvre étincelante, crépitante, ivre de jeunesse, virevoltante sans cesse de la barbarie à la féerie jusqu'à une conclusion triomphale à la Tchaïkovski. — J. L.*

Jazz

Ray Charles

La manière dont le présentateur américain criait en scène, lundi et en coulisse mardi, le nom du chanteur et plusieurs fois le répétait, c'est la manière obligée des concerts de rhythm and blues et des rencontres pugilistiques. Quand on pense que Ray Robinson, dit Ray Charles, et Ray Robinson, dit Ray Sugar, connurent à peu près au même moment la popularité auprès des foules noires, on comprend que celui-là ait eu le souci de se différencier de celui-ci en se donnant deux prénoms. Mais Ray Charles Robinson luttait avec la même élégance et la même agressivité que son homonyme, drummer, danseur, musicien à ses heures. Pour beaucoup de Noirs américains la boxe et le jazz sont tout un. D'où ce climat, même à Pleyel, de Palais des sports. Le « speaker » d'emblée y veut plonger tout son monde. Climat d'émerveillement dans lequel le géant attendu ne manquera pas d'accomplir des performances de héros, mi-homme, mi-dieu.

Ray Charles avait, à l'opposé de Ray Sugar, choisi un métier que l'on peut exercer longtemps. A condition que l'on réponde à une demande d'époque, et non seulement à celle d'un court moment. Tout fait passé n'appartient pas à l'histoire. Relève de son domaine et retient d'abord notre attention (parce que nous sommes nous-mêmes pris dans une société historique qui doit et qui veut penser son devenir) l'action de celui qui a exercé un effet durable et qui a, dans cet effet, ou par cet effet, lui-même duré. Or Ray Charles a sécularisé le gospel-song et ainsi renouvelé le jazz en profondeur. En novembre 1954 (il enregistrait depuis 1949) le spiritual *Jesus is all the world for me* vira, par sa décision, en *I got a woman* qui exaltait l'amour profane et mêlait d'un coup, rythmiquement, mélodiquement, harmoniquement, deux traditions. Une grande part de la « soul music », du jazz « churchy », résulta de cette idée simple et féconde de Ray Charles, qui vit toujours sur son invention, et qui chanta cette année *I can't stop loving you* dans le droit fil par où se rejoignent *Lonely Avenue* et *I believe to my soul*.

L'orchestre joue superbement, conduit par Leroy Cooper, directeur musical et membre du groupement depuis 1960, tout comme le trompettiste Philip Guilbeau. La plupart des musiciens n'ont pas cette ancienneté : c'est le cas du saxophoniste Clifford Solomon ou du guitariste Jony Mathews qui dialogue avec le leader dans la mixture de blues (pot-pourri qui démarre sur *In the evening*) et que Ray Charles dédie à un ami, le président Cullaz. Les Raelets paraissent moins assurées qu'à l'ordinaire, parce que nouvelles sans doute (à l'exception d'Estella Yardbrough qui fit déjà partie de la troupe). Dorothy Berry, Bernice Hullaby, Linda Simms et Madeleine Quebec — vous avez bien lu — devront rôder leur numéro.

Quatre salles Pleyel étaient pleines. On aurait pu, au dire des organisateurs, en emplir deux autres. Imaginons à distance la longue figure des fossoyeurs hallucinés qui continuent dans l'imaginaire d'ensevelir la musique noire des Etats-Unis, comme le jazz ultra-retro et le jazz qui ne l'est pas assez. Des milliards d'hommes bougent, qui ne sont pas d'Europe. Notre culture craque, disons plutôt qu'elle s'ouvre. C'est la venue d'une autre sensibilité, d'une autre civilisation qui s'annonçait, notamment, chez Armstrong, chez Duke, chez Coltrane, avec des valeurs africaines proclamées. Ces valeurs brillent aussi, à l'évidence, chez Ray Charles.

LUCIEN MALSON.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : La Bayadère, Giselle, la Belle au bois dormant (ballets).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Othon.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le lion.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ; 20 h. 30 : Cirque Gruss ; 20 h. 30 : Concert (Ensemble de l'Itinéraire) ; 21 h. : Jam Folk (Roger Mason).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Simon ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 10 h. : la Farce de maître Pathelin ; 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Centre culturel, 21 h. : Emigreve Song.
Cité internationale, Maison du Canada, 20 h. : Sidnakdar (Théâtre populaire maghrébin).
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Litcage ; 22 h. : Intime conviction.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux seront contents.
Ecole polytechnique, 21 h. : Ecce Homo.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Solange et Gogiu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfant.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui quoi quoi de qui.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams ; 22 h. 30 : la Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï ou la Belle Epoque.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago ; 22 h. 30 : la Folle.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : la Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Fin de partie.
Tertre, 20 h. 30 : Bonny.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h. : Max Rongier. — La Galerie, 21 h. : Oreste.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h 30 : Alberto Vidal.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Pas moi et la dernière bande.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Marcel sera content.
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française), 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre 13, 21 h. : le Misanthrope et l'Auvergnant.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, salle I, 21 h. : le Retour de mes Univers. — Salle II, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin - Gémier, 20 h. 45 : les Percussions de Strasbourg.
Boulogne T.B.B., 20 h. 30 : Philippe et Jonas.
Chelles, Centre culturel, 14 h. 30 : George Dandin.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : la Poisson.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 21 h. : l'Opossum.
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar, 21 h. : Concert de musique française (Debussy, Fauré, Ravel).
Neuilly, salle de Neuilly, 20 h. 45 : Chants et danses de l'Asie. — Eglise Saint-Jean-Baptiste, 21 h. : Ensemble vocal de Neuilly, Ensemble instrumental les Musiciens de Paris (Bach, Pergolèse).
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : le Marathon.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Sainte-Jeanne-du-Larzac.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Jeudi 24 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White Dreams)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concerto, l'Après-Midi d'un faune, Octandre, Petrouchka, par le Ballet de l'Opéra.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Action Danse 75, mime et percussions.

Les concerts

Nouveau Carré, voir salles municipales.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier, piano (Bartok, Brahms).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. H. Gallois (Mariana Pineda, de Saguer).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales (Henry, Bayle, Stockhausen, Messiaen, Ferrari, Berio).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : R. Flachot et K. Yasukawa, violoncelle et piano (Francœur, Jolivet, Pascal, Sancan, Ikenouchi, Franck).
Salle Cortot, 20 h. 45 : G. Delune, cantatrice (Wolff, Hahn, Delune, Fauré, Milhaud).
Eglise anglicane Saint-Georges, 20 h. 45 : G. Murray, clavecin (Morley, Bull, Haendel, Couperin, Bach, Scarlatti).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : H. Portanier, piano ; N. Iyieil violon et Hollard, violoncelle (Schubert, Chopin).
Théâtre Hébertot, 21 h. : M. Reinhard, piano (Ravel).
Faculté de droit, 21 h. : Y. Boukoff, piano (Bach, Chopin, Moussorgski).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : New Chamber Orchestra, dir. D. Rammaert (Pergolèse, Haendel).

Le jazz

Nouveau Carré, voir salles municipales.
Centre américain, 21 h. : Jerry Cujas.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; la Tigresse royale ; 18 h. 30 : Carnaval et cinéma ; 20 h. 30 : Disons, un soir à dîner, de G. Patroni Griffi ; 22 h. 30 : Mimi métallo, blessé dans son honneur, de L. Wertmuller.

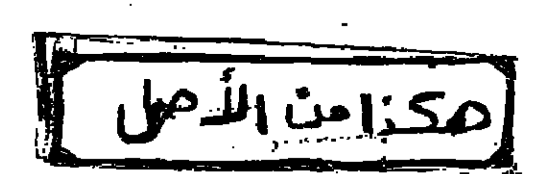
Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chil., v.o.) : 14-Juillet, 2e (700-51-13).
LE CRIME DE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74) (jusqu'au 24), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 24), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Mery, 17e (522-59-54), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343 - 04 - 67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (en première partie : André Malraux : la Métamorphose du regard) (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) (jusqu'au 24). Marignan, 8e (359-92-82).
GOYAKIN (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33). Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ISABELLE DEVANT LE DESIR (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) (jusqu'au 24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MR BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action - République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAULINE S'EN VA (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Palace (387-77-29) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté - Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

ROSEBUD, film américain d'Otto Preminger, avec Peter O Toole, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770 - 72 - 87) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECTION SPECIALE, film français de Costa-Gavras : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326 - 65 - 13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LE BOUGNOULE, film français de Daniel Moosman : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (**) film américain d'Alex de Renzy, v.o. : Dragon, 6e (548-54 - 74) ; Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52).
HISTOIRE DE WAHARI, film de Jean Monod et Vincent Blanchet ; Le Seine, 5e (325-92-46) ; (en complément : A propos de Nice, de J. Vigo)
UN ANGE PASSE, film de Philippe Garel : Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.).
DIALOGUE D'EXILÉS, film chilien de Raul Ruiz, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES VOITURES QUI ONT MANGÉ PARIS, film australien de Peter Weir, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BELLADONA, dessin animé japonais d'Euchi Yakamamoto, v.o. : Studio Medicis, 5e (633-25-97)
L'EXTRADITION, film suisse de Peter Van Gunten, avec Roger Scudiy, Anne Wiazemensky : Pagode, 7e (551-12-15).
LA CONCENTRATION et L'ATHANOR, films français de Philippe Garel : Olympic, 14e (783-67-42).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (033-72-71).
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais 4e (278-47-86).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athena, 12e (343-07-48).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) . Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Jusqu'au 24 : A B C., 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; à partir du 25 : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83 6e (544-14-27) (jusqu'au 24), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74), jusqu'au 24).
VIOLENCE ET PASSION (It. vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), (salles I et II) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44.37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Notre Division électro-hydraulique
recherche pour son
SERVICE MARKETING

chef de produit
matériel thermique

MISSION :
- responsabilité du lancement commercial d'une gamme de chaudières,
- recherche marketing,
- assistance au réseau de vente existant pour la prospection clientèle,
- animation et formation des forces de vente,
- coordination des problèmes techniques et commerciaux.

LES CANDIDATS :
- devront connaître particulièrement la technologie des chaudières de petites et moyennes puissances, les principes de combustion et la régulation de température ambiante ;
- formation de base d'ingénieur ;
- 4 à 10 ans d'expérience dans une fonction similaire ;
- âge minimum 28 ans.

Envoyer CV à Direction Gestion des Emplois (sous référence 308)
B.P 402
92103-BOULOGNE

L.M.T.

plein emploi

MEAD CARNEY France
« VALUE ANALYSIS »
RECHERCHE
pour TRES importante filiale d'un Groupe multinational français

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Ce poste, à larges responsabilités, exigeant de grandes connaissances et qualités de contact, ne peut convenir qu'à un homme de tout premier plan, de formation supérieure, Grandes Ecoles (X, Centrale, A.M.), une formation complémentaire M.B.A. acquise dans une grande université américaine serait appréciée. Il serait âgé de 45 ans minimum, possédant une grande expérience professionnelle, technique et de gestion, et ayant déjà rempli des fonctions similaires dans le milieu industriel mécanique pendant une période d'au moins cinq années. Une ouverture d'esprit des problèmes d'intérêt général est souhaitée.

La rémunération annuelle peut atteindre 250.000 F.

seuls des candidats pouvant justifier un salaire de cet ordre seront contactés.

Nous garantissons la discrétion la plus absolue concernant les candidats. Réponse assurée à toute candidature. Faire parvenir curriculum vitae et photographie récente à

MEAD CARNEY France
« Value Analysis »
9, rue Chateaubriand - 75008 PARIS - Tél. 359-28-64

Notre Groupe (C.A. 1 milliard) — dont l'activité est essentiellement commerciale et porte sur des biens en général à caractère technique — est français et largement implanté en AFRIQUE (25 filiales).
Notre programme d'expansion, notamment en France, nous amène à renforcer notre structure au niveau de L'ÉTAT-MAJOR.

Nous recherchons dans ce but un homme apte à prendre sur-le-champ des :

Responsabilités de Direction globale

Huit à dix années d'une expérience professionnelle menée avec une incontestable réussite dans une direction d'exploitation pourront justifier une candidature, si les postes antérieurement occupés ont formé leur titulaire à l'exercice de la gestion sous tous ses aspects.
32 ans minimum.

Formation HEC - ESSEC - ESCP.

Résidence à Paris.
Rémunération élevée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à nº 4.098

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

SECRETAIRE, anglais, allem., bonne présent. Ecr. prétent. et C.V., au LYS d'ARGENT, 43, rue de Douai - Paris (9e)

IMPORTANTE STÉ
(près PONT de NEUILLY)
recherche pour son
CENTRE INFORMATIQUE
EQUIPE MATERIEL
IBM 370/158

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation IUT - BTS
Même débutants

Adr. C.V., photo (ret.) et prét., nº 5.013, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société de Promotion Paris
rech. **SECRETAIRE** JNE FME
30 ans min. BSEC ou BTSS, pr Directeur administr. et financ., 5 a. expér. simil. Libre rapid. Env. lettre manuscrite et C.V., à (88) LEBEUF, 6, place de la Madeleine - 75008 PARIS, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
pour son siège social à Paris

L'ADJOINT DE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Agé de 35 ans minimum, le candidat sera de formation supérieure (H.E.C., ESSEC, E.S.C.P...).

Il devra avoir une bonne expérience de la fonction administrative (services généraux, personnel, assurance, formation professionnelle...).

A moyen terme, cette fonction débouchera sur un poste d'importantes responsabilités.

Adres. lettre man., C.V. et photo s/réf. 1.038 à :

Cabinet Bluet Chevallier,
7, r. Davioud, 75016 PARIS.

---

gfics

Nous sommes une Société de Services en Informatique de Gestion, travaillant pour les grandes et moyennes entreprises et nous sommes la filiale d'un groupe important

Dans le cadre de notre expansion, nous cherchons :

LE RESPONSABLE COMMERCIAL

de notre nouvelle agence de Paris, dont il développera lui-même la clientèle.

Vous avez une formation supérieure, de type **ESSEC ou ESC** une expérience commerciale de 2 ou 3 ans et, si possible, des connaissances en Informatique.

Vous souhaitez être autonome et accroître rapidement vos responsabilités. Alors, écrivez-nous en nous indiquant votre niveau de rémunération sous référence M 240 à :

gfiserti sélection
49, av. de l'Opéra
75002 PARIS

Discrétion assurée.

emplois régionaux

telesystemes ditel

PREMIERE SOCIETE DE TELEINFORMATIQUE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL
confirmé
pour son agence de LYON

► Une grande expérience de la vente de services informatiques.
► Une bonne connaissance des problèmes techniques, si possible en télétraitement.

Après une période de formation, il rejoindra l'agence de Lyon dont il assumera la responsabilité.
Son expérience et sa réussite conditionneront un salaire élevé.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence DRC 4175 à :

telesystemes ditel
115-117, rue du Bac - 75007 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

Société
NEGOCE MATERIAUX CONSTRUCTION
recherche
COLLABORATRICE
adjointe à Chef de Groupe
Formation Sup. de Co.
ou équivalent,
— disposant de quelques années d'expérience dans domaine commercial, études de marché ;
— parlant et écr. couramment langue anglaise.

ELLE MENERA :
— Négociations avec fournisseurs.
— Etudes de marché.
— Contacts commerc. avec architectes et entreprises exerçant en Afrique.

Le poste, basé sur Lyon, peut comporter des déplacements fréquents.

Adr. C.V., photo et prét. sous le numéro 845, à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney - 69006 LYON.

CEM
Cie Electro-Mécanique

Centre de recherche LYON 8e

INGÉNIEUR

2 à 3 ans minimum d'expérience électronique. Si possible puissance — pour calculs circuits de puissance et conception de programmes sur ordinateur.

ALLEMAND APPRECIE.

Envoyer curriculum vitae et prétentions CEM, 40, rue Seignemartin, 69008 LYON.

Le siège social d'une importante SOCIETE METALLURGIQUE établi à Neuilly sur Seine
recherche
pour situation d'avenir
au sein d'une équipe dynamique

CADRE COMMERCIAL sédentaire
30 ANS MINIMUM

Le candidat devra offrir :
- *une bonne aptitude aux contacts humains,*
- *des qualités d'ordre et de méthode,*
- *des connaissances en anglais et si possible en allemand.*

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 13.436 à

s.n.p.m — 160, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Groupe industriel (50.000 personnes)
recherche
pour sa Direction des Affaires Sociales :

JURISTE DROIT SOCIAL

Il aura pour mission d'assister et de conseiller les établissements et filiales du Groupe en matière d'application de la législation sociale. Il sera également chargé des questions touchant l'utilisation du 1 % à la construction.

Le poste à pourvoir à Paris nécessite une connaissance approfondie du droit social et des aptitudes certaines au travail en équipe. Une expérience en usine de la gestion du personnel sera appréciée.

Possibilités intéressantes d'évolution de carrière pour candidat de valeur.

Ecrire avec curr. vitae et prétent. à no 4.891, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société
recherche pour
région proche ORLÉANS

DES INGÉNIEURS
DES AGENTS TECHNIQUES

FORMATION :
— Quelques années d'expérience souhaitées

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
spécialité digitale

1 INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

MISSION :
— Etudes - Projets - Prototypes
dans le domaine Armement
type aéronautique.

1 AT 3 ÉLECTRONICIEN
spécialité digitale

1 AT 3 ou ATP ÉLECTRONICIEN
spécialité analogique.

MISSION :
— Etudes laboratoire
— Intégration prototypes

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 5.048, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important complexe d'imprimeries
Est de la France.
typo, offset feuilles et rotative, flexo, hélio, composition chaude et froide, photogravure intégrée, désire s'attacher

CADRE COMMERCIAL

d'une imprimerie parisienne pour recherche d'une clientèle nouvelle dans la capitale et sa région. Formation technique du niveau de celle d'un chef de fabrication souhaitée.

Ecrire sous le Nº 8.415, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

MANAGEMENT AUDIT

Importante filiale d'un groupe international recherche un jeune AUDITEUR OPERATIONNEL pour compléter son équipe de Management Audit, basée à Paris, et opérant sur les activités françaises. Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, aura déjà une expérience de l'audit anglo-saxon (2-3 ans), sa formation sera comptable (D.E.S.C. min.) ou universitaire (H.E.C., Ecole de Commerce...). Il devra être capable non seulement d'examiner systèmes et procédures, mais aussi de proposer des recommandations d'amélioration.

Il travaillera en français, mais une bonne connaissance de l'anglais écrit est nécessaire. Les voyages n'excéderont pas 15 %. Excellentes perspectives pour un jeune cadre ayant de la personnalité et désireux de faire évoluer sa carrière dans l'ambiance agréable d'un groupe renommé.

Ecr. av. C.V. détaillé sous référ. M.A.M. à T.A.S., 77, rue la Boétie, 75008 PARIS qui transmettra.

Pour assister
sa Direction Technique et Publicitaire
Important Laboratoire recherche

JEUNE PHARMACIEN

Adresser c.v. et photo
sous réf. 45159 à Havas Contact
156, Bd Haussmann
75008 Paris.

HAVAS CONTACT

ORGANISME DE SERV. LYON
recherche
pour compléter son équipe d'intervenants en entreprise

CONSEIL EN FORMATION
HOMME OU FEMME

MISSION : intervenir dans les entreprises pour leur apporter l'assistance nécessaire à la mise en place de la formation permanente.
- Recueille des besoins ;
- Etablissements des plans de formation ;
- Suivi et contrôle des actions et gestion des budgets.

Cette fonction de responsabilités, ouverte, dynamiq. et diversifiée, nécessite :
— 28 ans minimum ;
— Formation supérieure ou équivalente ;
— Expérience de quelques années en entreprise ;
— Qualité de contact et d'organisation ;
— Aptitude à travailler en équipe.

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V., prétentions, lettre manuscrite, photo à : HAVAS LYON 8.857.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
FILIALE GROUPE LEADER DE SA BRANCHE
offre situation à

ANALYSTE

capable de s'intégrer dans équipe d'études. Expérience réelle analyse de deux ans sur matériel I.B.M. 3 32 K Disques.
Lieu proximité : AIX/ANNECY.
Travail : 5 jours par semaine. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., photo et prétent. à M. Claude GENTY, SAPIDIS, 74510 SAINT-FELIX.

ENTREPRISE DYNAMIQUE DE CLERMONT-FERRAND
recherche pour promouvoir type nouveau de MAISON INDIVIDUELLE

EXCELLENT VENDEUR

Poste indépendant. Goût certain pour responsabilités. Sens de la gestion. Importantes possibilités de progression.
Adr. let. man. + C.V. + photo à nº 8.412, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société
recherche pour région parisienne

UN JEUNE INGÉNIEUR SOFTWARE

FORMATION :
— Mathématique et physique du vol
MISSION :
— Etudes et simulations de systèmes bouclés.

Env. C.V. et prét., sous numéro 5.045, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
Banlieue Nord immédiate de Paris
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOMÉ
35 ans minimum

qui, dans le cadre d'un service des méthodes, pourra mener à bien l'étude complète d'un produit, évaluer les coûts de fabrication et procéder à des études de simplification. Il aura à contrôler et coordonner l'activité de plusieurs groupes de préparateurs de fabrication. L'aptitude au commandement sera une des qualités fondamentales du candidat, qui, nécessairement très actif, devra justifier d'une solide expérience des problèmes d'atelier et posséder parfaitement les techniques d'usinage, tant en moyenne qu'en grosse mécanique.

Adr. C.V. et prétent. à nº 4.956, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

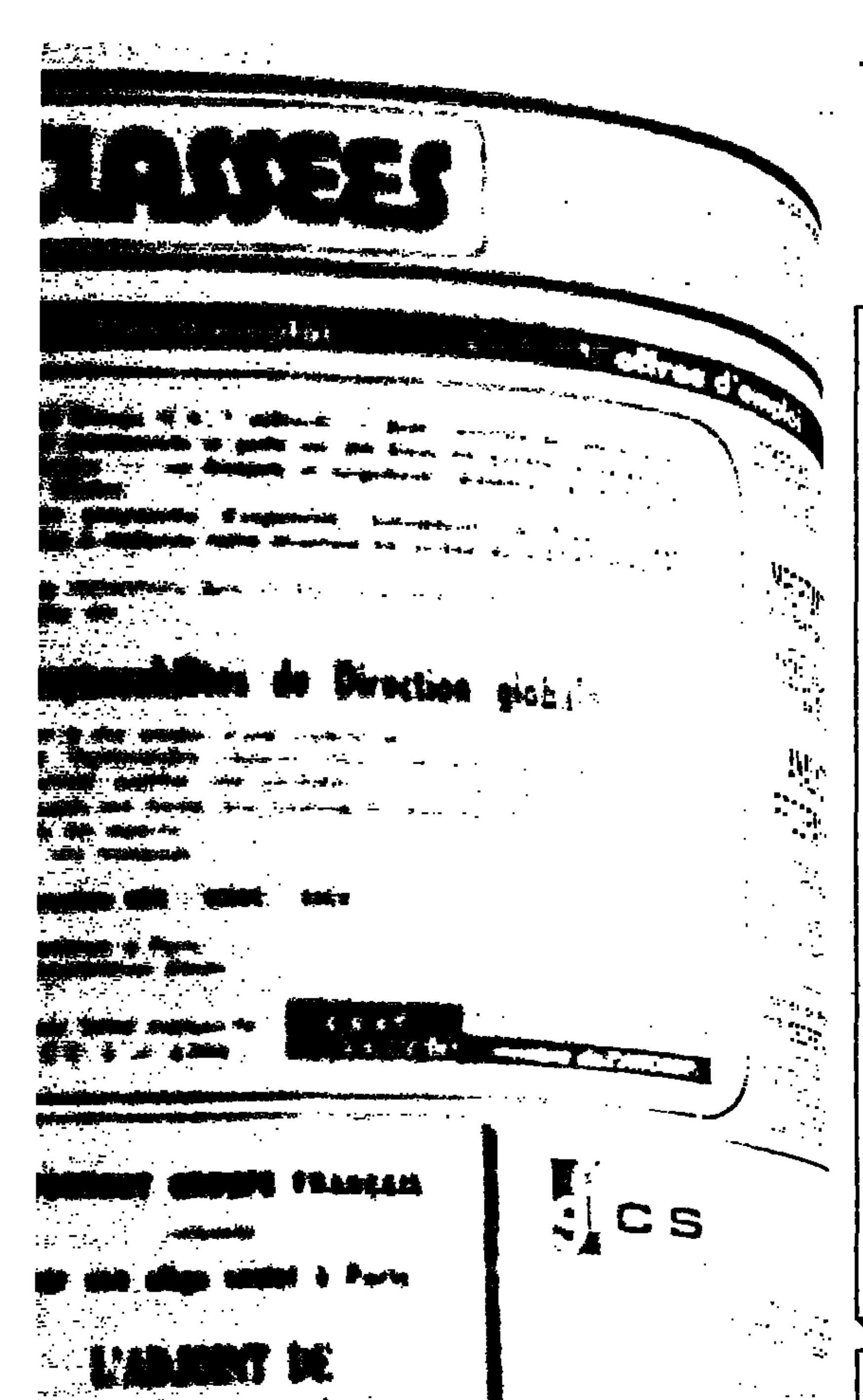
IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE ET MECANIQUE
en pleine expansion
recherche

ACHETEUR CONFIRMÉ

27 ans minimum. Poste de responsabilité. Expérience en mécanique. Résidence Midi-Pyrénées, région agréable.

Ecr. nº E 6.846, HAVAS, 31002 TOULOUSE, Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



offres d'emploi

GROUPE IMPORTANT (PARIS)
recherche

1°) un analyste programmeur chef de groupe

Il devra :
— animer une équipe d'analystes programmeurs ;
— réaliser, dans le cadre d'un plan établi, un nouveau système d'informatique ;
— assurer la transition entre l'ancien système (GAMMA 10) et le nouveau ;
— parfaire la formation de ses collaborateurs.

Il aura :
— un niveau supérieur de formation générale de base ;
— un bon niveau de formation de base aux techniques informatiques ;
— une solide expérience de l'analyse et de la programmation ;
— une bonne connaissance de la méthode CORIG ;
— une expérience d'animation d'équipe et de formation de collaborateurs.

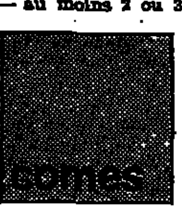
Référ. 1089.

2°) deux programmeurs

Ils devront :
— s'intégrer à l'équipe qui doit réaliser, dans le cadre d'un plan établi, un nouveau système d'informatique et assurer la transition entre l'ancien système (GAMMA 10) et le nouveau.

Ils auront :
— une formation de base niveau Bac au moins ;
— une *solide pratique* du *COBOL* ;
— une connaissance concrète de la méthode CORIG ou d'une autre méthode de programmation ;
— une bonne connaissance du GAMMA 10 ;
— au moins 2 ou 3 ans d'expérience.

Référ. 1090.



Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence.

DataGeneral

Manufacturer of NOVA and ECLIPSE computers and software
IS HIRING

A FRENCH SALES MANAGER

WE ARE :
- Growing 60 % per year ;
- Listed on NY stock exchange ;
- A leader in the minicomputer field with over 15.000 installations worldwide.

YOU ARE :
- A proven sales manager having successfully led a team of salesmen ;
- Involved in the computer industry for several years ;
- Looking for an atmosphere where you can implement your own ideas ;
- seeking an executive compensation plan tied to performance.

If this describes what you want, write in full confidence to :
Jean-Louis Gassée, Directeur Général
Data General France,
77, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

GROUPE INTERNATIONAL

Filiale (12.000 personnes), d'un important Groupe International recherche pour son siège parisien

CHEF DES SERVICES
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET PRIX DE REVIENT

Le candidat retenu doit avoir plusieurs années d'expérience de la Comptabilité Industrielle au sein d'une importante société de fabrication et sera probablement doté du D.E.C.S. ou équivalent.

Ayant la responsabilité d'une équipe de 40 personnes, il aura également les qualités d'initiatives et le potentiel pour développer sa carrière au sein de la société. Ce poste conviendrait à un technicien de grande valeur, qui soit aussi gestionnaire et meneur d'hommes. Les conditions offertes sont en rapport avec l'importance du poste.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence C.S.M. à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS.
Nos conseillers vous garantissent une discrétion absolue.

Très important Groupe Commercial Français dont une part des affaires s'effectue avec l'étranger (C.A. consolidé : 1 milliard) recherche :

INGÉNIEUR SYSTÈME débutant

Formation Universitaire ou Diplôme Grande École

L'évolution rapide de ce nouveau collaborateur permet de prévoir un salaire de 85.000 F en 1977.

La formation particulière sera assurée par le Responsable du Service, assortie de cours chez le constructeur.

L'activité sera très diverse et demande des qualités permettant d'assurer l'indépendance financière de ce secteur agissant comme une *société de Services*.

ANGLAIS NECESSAIRE

Lieu de travail : LA DEFENSE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 4.928

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16° — *membre de l'ANCERP.*

CENTRE DE RECHERCHES
Région Parisienne
recrute

UN INGENIEUR

débutant ou confirmé pour animer un laboratoire d'étude de mécanique des polymères.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6006 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris Cédex 02 qui trans.

Import. Agce immobil. rech. **NEGOCIATEUR (Trice) VENDEUR (SE)** pr serv. anc. et vte programme neuf. Tél. : 976-30-02.

Ch. personne ayant relations Entreprises à gros courrier pour prospection vente enveloppes. Ecr. S/N° 16.172 à : JRP, 39, rue de l'Arcade, Paris-8°, qui tr.

VILMORIN
4, quai de la Mégisserie, PARIS-1er
recherche pour service EXPORT
SECRET. Sténo-dactylo
trilingue anglais, espagnol, niv. BAC ou BTS.
Tél. pr R.-V. 231-80-80, M. Gorin, jeudi 24, vend. 25.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
COLLABORATEUR
POUR SERVICE CONTROLE COMPTABLE INTERNE

LE CANDIDAT DOIT ETRE : AGE D'ENVIRON 30 ANS.
ETRE DIPLOME DU D.E.C.S. COMPLET
POSSEDER LE NIVEAU D'UN CERTIFICAT SUPER. D'EXPERTISE COMPTABLE (Gestion ou Juridique)
AVOIR 3 ANS D'EXPERIENCE DANS UN SERVICE D'AUDIT INTERNE OU DANS UN CABINET ANGLO-SAXON.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Publicité Tavernier s/réf. 3641 27, av. De-Lattre-de-Tassigny, 94220-CHARENTON, qui tr.

IMPTE STE FRANÇAISE
recherche
TRADUCT. (TRICE) TECHNIQUE
de langue maternelle
ALLEMANDE
expérience souhaitée
Lieu de travail : ETOILE
Ecrire avec C.V. et prétentions ss/réf. 5.041, à LEVI-TOURNAY 5, cité Pigalle, Paris-9°, qui tr.

CADRE BANQUE
Cl. VII, polyv. administ., commercial. Exploit. crédits, étude, analyses bilans, dynam., sens resp., cherche, urgt, poste dans Banque ou Et. financier Paris ou régions Rhône-Midi-Méditerranée. Accepte dépl. Dispon. imméd. Espagnol écrit, parlé. Ecr. à 3.002, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

TRADUCTEUR TECHNIQUE **ITALIEN**
TRADUCTEUR TECHNIQUE **ALLEMAND**
PROTECHNA. 770-28-35.

STE INVEST. IMMOBILIER Paris-8° liée à un import. groupe bancaire, recherche : 1) CADRE confir. respons. de la comptabilité de plus. société civiles et cciales. 2) COMPTABLE 2° éch. exp. Exp. immobil. souh. pour ces 2 postes. Ecrire avec C.V. détail. et prétent. STE UNIGER, 25, r. Artois-8°

Sté électronique médical rech. Dessinateurs ou (agts techniques) pour développement dossiers d'études mise au point méthodes de câblage. Implantation de CI spéciaux. 229-33-10.

ORGANISME FORMATION
recherche
ANIMATEURS
Préformation jeunes 16 à 20 ans, sans qualification.
FONCTION : conduite équipe pédagogique et organisation formation.

2 FORMATEURS
psychologues ou psychopédagogues
ayant PRATIQUE FORMATION d'adolescents ou de jeunes et expérience de plusieurs années dans le monde du travail.
FONCTIONS : Participer dans cadre d'une équipe à mise en place. Action d'orientation et d'insertion de jeunes dans vie professionnelle.
Libres de suite.
Lieu de travail : Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis.
Véhicule personnel nécessaire.
Envoyer C. V. à ACEREP, Tour Maine - Montparnasse, *33, avenue du Maine,* 75755 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE COMPAGNIE MINIERE recherche pour
GABON
(contrat durée indéterminée)
1) UN INGENIEUR D'ETUDES
débutant, diplômé Ecole Mines *Paris ou Ponts et Chaussées.*
2) UN CHEF GARAGE
pour gestion parc important véhicules et engins T.P.
3) UN MONTEUR LEVAGEUR
ou MONTEUR LIGNE HAUTE TENSION
Expérience téléphérique souhaitée.
Adresser C.V. détaillé à COMILOG, 195, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine.

Organisme profess. rech. pour étude sur les réglementations du Commerce extérieur et Conseils aux entreprises
1 CADRE
ayant effectué des études supérieures dans Sciences politiques, Droit ou Sciences économiques et ayant une expérience d'au moins cinq ans acquise dans le service Exportation d'une entreprise ou le département étranger d'une banque. Envoyer C.V. détaillé manuscrit et photo, s/réf. 1930, à Pub. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

URGENT - Centre Observation Réadaptation - La Prévalaye - 35000 RENNES, rech. EDUCAT. spécialisés, internat. Conv. Collect. 66. Poss. logement fonction. *Téléph. 30-79-84 ou écrire.*

Rech. journaliste, géographe, ethnologue, expédition 1976. Asie, longue durée. Ecr. N° 8.394 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Agence importante dans la branche des dérivés du bois rech. vendeur avec plusieurs années d'expérience dans la vente de produits du même domaine et de non tissés. Parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit exigée. Très sérieuses références exig. Libre rapidement. Ecr. à Compagnie des Pays Nordiques Nordling Mace, 125, av. des Champs-Elysées, Paris-8° à l'attention de M. SOUCHAL ou FENOT.

INGENIEUR ayt qques années expér. mécanique hte précision emploi Ctre Nat. de la Recherche Scientifique dans Labo. de rech. Prendre contact LEMIRRE. 326-07-25, poste 33-54.

Société tunisienne recrute
ANIMATEURS (TRICES)
qualifiés, pour hôtels-club, à partir du 1er juillet. Spectacles, Sports, Loisirs. Anglais + allemand exigés. Possibilité contrat longue durée. C.V., réf., photo et prétentions, S.H.T.T., 4, av. Opéra, Paris-1er.

ETABLISSEM. FINANCIER proximité gares Nord et Est, recherche pour service recouvrement contentieux
REDACTEUR
libre rapidement. Formation secondaire + exp. 5 X 8, samedi libre, 13° mois, restaurant d'entreprise. Se prés. avec référ. CREG, 251, rue Fg-Saint-Martin (10°).

ETABLISSEM. FINANCIER quartier Etoile, recherche
SECRETAIRE
— 40 heures par semaine ;
— Samedi libre ;
— 13° mois ;
— Restaurant d'entreprise ;
— Congés possibles août 75.
Adresser C.V., référ. et prét., Chef du personnel, CREG, 75490 PARIS CEDEX 10.

Mairie de Saint-Ouen (93) recrute d'urgence
UN ANALYSTE-PROGRAM.
I.B.M. 3/10 DISQUES, expérience G.A.P. II. Téléphoner à 686-56-62 ou envoyer C.V. à M. le Maire de Saint-Ouen 93406.

GEORGES RECH
PRET-A-PORTER F.
rech. pour son USINE D'ANGERS
CHEF DE FABRICATION
TRES QUALIFIE. Sér. référenc. exigées. Se prés. 112, rue Réaumur, PARIS (2°).

GROUPE MULTINATIONAL rech. pour sa filiale à Paris TRESORIER COMPTABLE pour établissement des plans et budgets de trésorerie, prévisions et situat. mens., niv. comptab., 2 a. expér. nécess. Ecr. avec C.V. et prétent. à M. H. Carré, 9, r. E.-Poe-19°.

Société JAZ S.A., PARIS-8°, 64 bis, rue La Boétie, rech. pour la mise en place d'un système/3 mod. 15 + télétrait. PROGRAMMEUR expérimenté GAP II pour une durée de 12 mois - Se présenter.

Import. organisme Prévoyance militaire, cherche OFFICIER SUPERIEUR RETRAITE dynamiq. pour poste actif à caractère social. TEL. et V.L. indisp. Travail ind. non cumul. Age indiff. si bonne santé. Ecrire avec C.V. à S.V.B.M., 49, r. Réaumur, 75003 PARIS.

La Direction départementale de l'équipement de la Seine-Saint-Denis recherche pour le groupe d'études et de programmation
DESSINATEUR-PROJETEUR
ou équivalent, ayant formation ou expérience pour encadrement atelier de dessin d'urbanisme. Adresser C. V. à la Direction départementale de l'équipement, Cité administrative de la Préfecture, 93007 BOBIGNY. Téléph. 843-46-46, poste 3013.

Sté EXPERTISE COMPTABLE recherche pr travaux de Révision et d'Expertise : CHEF DE MISSION Format. sup. finaliste, 2 à 3 a. expér. Cabinet pour diriger équipe de contrôle. CONTROLEUR D.E.C.S. et 2 ans pratique exig. Lib. O.M. Env. C.V. à EUPAC, 34, rue Balard, 15° q. tr.

La Direction départementale de l'équipement de la Seine-Saint-Denis recherche pour le groupe d'études et de programmation
INGENIEUR
ayant formation ou expérience dans le domaine TRANSPORTS URBAINS. Adresser C. V. à la Direction départementale de l'équipement, Cité administrative de la Préfecture, 93007 BOBIGNY. Téléph. 843-46-46, poste 3013.

représent. offre

SOCIETE ALLEMANDE producteur d'étoffes et dentelles mailles pour industrie de la lingerie et de la corseterie recherche AGENT COMMERCIAL pour la France. Nous donnons la préférence aux vendeurs dynamiques qui ont déjà des relations avec l'industrie de la corseterie et de la lingerie. Ecrire sous n° 93 à : REGIE - PRESSE, GmbH, D-6 Frankfurt, Rathenauplatz 1a, qui transmet.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 42 ans
Dynamique, sens du commandement, très bons contacts humains, excellentes références, libre de suite.
EXPERIENCE 12 ANNEES direction commerciale et générale dans entreprise industrielle. Parfaite connaissance marchés africains. Expérience grandes surfaces. Rompu aux méthodes modernes de gestion. Recherche poste similaire Outre-Mer ou Province.
Ecrire HAVAS CHARTRES, n° 70.311, qui transm.

Monsieur, 44 ans, cadre,
SPÉCIALISTE GESTION STOCKS
Responsable de l'approvisionnement et distribution de 7 DEPOTS EN EUROPE pour un budget annuel de + de 3 milliards anc., anglais, ch. situation en rapport, poste responsabilité. Ecr. DEVILLIERS COULOUTRE, 58220 DONZY.

ARCHITECTE D.P.L.G.
- Expér. et référ. 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- *Dynamisme et sens relations humaines ;*
- Créativité positive.
Etudie toutes propositions.
Ecr. n° 3.074 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. H., 28 a., format. sup., 3 ans expér. cherche emploi SERVICE PERSONNEL ou ADMINISTRATION GENERALE Ecr. N° 3.093 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Couple, 30 a., cherche emploi direction, animation, collectivité ou centre de loisir, expér. en mil. spécil. : pers. âgée. Etudie toute possibilité. Ecr. N° 3.092 « le Monde » Pub. 6, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

H., 50 a., études supérieures pratique du journalisme large expérience vente et direction entreprise, recherche poste responsabilités, relat. publ., conception, rédaction, etc. Accepterait poste mi-temps. Ecrire : Villedieu, 4, rue Etienne-Marey, 75020 Paris.

J. F., 25 a., 4e ann. lic. droit obtion Sc. Politique. Expér. Notariat. Étud. ttes proposit. sf démarch. 808-74-79, apr. 12 h.

— LICENCE EN DROIT ;
— *D.E.S. DROIT PUBLIC ;*
— D.E.S. SC. POLITIQUE ;
— Connaiss. espagnol, anglais ;
— Expér. 1 an 1/2 assurances.
J. fme 32 a. étud. toutes propos. LYON. Ecr. n° 8.414, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

COMPTABLE 2° échel., homme 24 a., comptab. analyt., prix de revient, ch. collaborateur dans P.M.E. Ecr. M. MALIN, 93, bd Lefèbvre, 93 - Aulnay-sous-Bois.

J. F. 28 ans, dipl. E.S.C., 5 ans expér. du commerce, ch. trav. mi-temps. E. n° T. 68.276, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2°), qui transmettra.

Cadre 40 a., sér. référ., expér. gest. et pers. prod. alim. haute qual. prod. carnés, rech. petite respons. régions indif. 902-20-96.

ATTACHEE PRESSE 23 ans, lic. histoire, parlant anglais, ch. situation. — Mlle WISNIAK, 137, avenue Félix-Faure, PARIS (15°). — 531-89-28.

Acheteur *pierres précieuses*, connaiss. marchés internation., rech. poste de collaborateur. Ecr. n° 2.985, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

H. 39 ans, niv. prob. D.E.C.S., allem. courant, notions anglais, expér. serv. admin., comptab., gest. personn., ch. poste dans branche admin. banlieue Sud-Ouest (ligne de Sceaux) et/ou Paris. Etudie ttes propositions. Ecr. REGIE-PRESSE, n° 3.388, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2°, q.t.

J. H., 25 ans, Franç., lib. O.M., D. U. T. électronique, formation complém. C.N.A.M., expérience industr., enseignement, anglais, allemand, cherche emploi ALGER ou environ. Libre 15-8. Ecrire A. MEYER, villa 23 rue 62, ALGER Plage (Algérie)

Jeune Allemand, célib., indép., anglais et franç. cour., 2 ans expér. ds l'export. d'une impte société franç., ch. position dans société à orientation internation. Ecrivez svp à M. Jürgen Mais. D-4 Düsseldorf, Bilker Allee 93, R.F.A.

GESTIONNAIRE 38 ans. sér. exp. direction PME, solide exp. techn. et commerc., sens organisatio et optimisation développ., rech. poste direct. ou d'adjoint offrant larges délégat. Ecr. n° 8.328, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

CADRE DE DIRECTION GÉNÉRALE
45 ans - Etudes supérieures Droit et Expertise comptable. Avt une expérience confirmée :
— Administrative, financière
— Contrôle de gestion
— Relations humaines
Après avoir assumé fonction
Secrétaire général
secteur industriel rech. situation correspondante *PARIS - PROVINCE* Ecr. n° 4.725, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Devant effectuer serv. mil. août
INGENIEUR CHIMISTE
LIC. SC. ECO. ch. pour 3 mois travail indiffér. facilité et rapidité d'adaptation. Ecr. N° 6.922 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

CADRE COMPTABLE
55 a., instr. sup. spéc. compt. analytique entreprise industr. Ecr. n° 3095 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J.F. maîtrises philo et théologie ch. travail. Urgent. 222-57-41.

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES
Sociétés multinationales françaises, étrangères, Droit, ESC. Maîtrise de l'ensemble des aspects de la fonction (siège-usines) administrat., gestion formation, relat. du travail. Libre *rapidement*, cherche situat. en rapport. PARIS-PROVINCE. Faire offre à n° 1.954 bis, COFAP, 40, rue de Chabrol, Paris-10°, q. tr.

capitaux ou proposit. com.

OFFRE COMMISSION à personnes susceptibles d'apporter clients à agence conseil en publicité. Ecr. Desleux, 50, rue Galliéni, 92240 Malakoff, qui tr. Discrétion assurée.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MARCHANDS DE BIENS
Rénovateur d'immeubles à Paris et proche banlieue. Spécialisé dans le placement et promotion éventuelle.
Le P.-D. G. et ses associés, étant donné l'importance, rechercheraient
UN ASSOCIE
Avec importants capitaux minimum 2 à 4 millions (fonction dans la société de préférence) - Très importants bénéfices et affaire d'avenir. Souhaiterions candidat connaissant la corporation. Ecrire avec références, surtout bancaires, à : PUBLICITE 2081 - 1 villa d'Orléans (14°), qui transmettra.

Recouvrements créances Enquêtes commerciales FRANCE SECURITE - 924-79-53.

Pour 70.000 F. investissement. Exclusif. Rentab. max. Nomb. contrats limités. Ecr. n° 46 Publimax, 36, av. Hoche Paris-8°

DIFFICULTES FINANCIERES *Consultation* GRATUITE Sur rdz-vs. B.W. : 357-64-56.

cours et leçons

Diplômé enseignement supérieur donne cours particuliers math. Téléphone : 970-68-59, Garches.

MATH. RATT. entts mal début. décour. 278-77-71

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci, Paris-6°. - Téléphone : 326-68-28.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

Urg. roto offset 611, et. neuf Prix cond. except. 902-20-96.

Vends : médailles, bronze et argent, livres reliés cuir (histoire + autres divers). M. Giacinti, 184, av. de Choisy 75013 Paris. Tél. 580-90-57 hres repas ou 260-31-55 hres bureau ou samedi et dim. 964-28-80.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent 203, av. de Gaulle *Neuilly-sur-Seine* SAB. 87-76

propositions diverses

Cause nouvelle activité liquidation stock. Prix sacrifiés (cravates, foulards de marque bijoux, voitures à pédales). Téléphone : 225-58-03. pour rendez-vous.

autos-vente

Part. vd JEEP universelle 6 cyl. version mixte, mod. C.1.-6. 4 R.M. empât. 2,64 m. Neuve. 4.000 km, garantie. Téléphone : 805-27-19.

Caravaning

A vdre caravane « Dorchester » ann. 1971, état nf, long. 8 m. 20. équipée. S'adres. 4, avenue du Doct.-Postel, 27400 LOUVIERS Téléph. 40-01-11.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

constructions neuves

PARIS 13°
Au calme près du square des peupliers
Du studio au 5 Pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison été 1975
Exemples :
2 Pièces : 43 m2 + 5 m2 de balcon : 217 800 F
4 Pièces : 79 m2 + 2,50 m2 de balcon : 388 000 F
Bureau de Vente et Appartement témoin, sur place
tous les jours (sauf mardi) de 14 à 19 h,
les samedi et dimanche de 10 à 19 h.
FLEURON B — 67, rue de la Colonie — ou — GEFIC ALM. 98.98

un placement sur LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5 p/duplex
Prix fermes et définitifs (studios à partir de 124.100 F)
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

PARIS 17°
PRES PARC MONCEAU
Immeuble luxueux
Studios - 2 pièces - 3 pièces
5 pièces en duplex
LIVRAISON AUTOMNE 75
33, RUE CHAZELLES
Prix Fermes — Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mardi) de 14 à 19h Samedi et Dimanche de 10 à 19h ou G.E.F.I.C. ALM.98.98

SAINT-TROPEZ
23, avenue du Général-Leclerc. Appartements 3, 4, 5 pièces EXCEPTIONNELS par site et prix. Prix fermes. Livr. été 1975. Visite sur place tous les jours. SCOGIM, (94) 97-09-85 et 722-15-30.

PARIS XX° « Résidence Réunion 42 » 40-42, rue de la Réunion, Apparts de 2 Pièces à vendre. Bureau de vente. S/place, lundi et jeudi, de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I. : 331-65-61 +.

ST-GERMAIN-EN-LAYE LE CAPRI
27, rue de la Croix-de-Fer. Ch. à 5/6 p., calme, jardin, pisc. A partir 3.200 F/m2. Px fermes. Appartement témoin décoré. Livr. imméd. Sur pl. ts les jrs (sf mardi), 14 h. 30 à 18 h. 30. F.I.F., 963-53-17 et 722-15-30.

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m2 50 habitables
5 pièces, 114 m2 70 habitables
Très bel appartement au dernier étage 175 m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définitifs
Livraison juin 1975
Renseignements sur place 201, rue Lecourbe ou CIME Tour Maine Montparnasse
Tél. : 538-52-52

terrains terrains

Augmentation du capital par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA
ISIP SA L CH - 6901 Lugano, case postale 603.

BOURG-LA-REINE - PRES M° beau terrain à bâtir, 800 m², 21 m. de façade, tte viabilité, pour pavill. ou petit collectif, 3 logements, 300.000 F. A saisir. Téléphone : 350-42-45.

ROUSSILLON : Investissements exceptionnels, terrains boisés, *climat idéal, entre 300 et 500 m.* d'altitude, de 25 à 50 km. de PERPIGNAN, ex = 30 ha d'un seul tenant, près village, pour 100.000 F. AVIC, 4, r. P.-Courty, 66000 PERPIGNAN. TEL. : (69) 34-73-22.

Saint-Martin-Vésubie A. M. Altitude 1.000 m., 60 km. de Nice, magnifique terrain, sapins et prés, 10.000 m². Vue splendide, bordure route Boréon et canal. Eau, électricité. Conviendrait création importante propriété agrément. Possibilité morceler ou lotir. Conditions exceptionnelles. Ecrire HAVAS, Nice, sous le n° 0.460.

villas

ETANG-LA-VILLE - Quartier résidentiel sur coteau Jolie VILLA Ile-de-France 1969. Récept., bur., cuis. éq., 5 ch., 2 bains, tt cft. Terrain 507 m2. AG. GARE ST-GERMAIN 963-00-40 ou 48-55

VILLE-D'AVRAY - Grande villa, parfait état, 180 m² habit. Beau jardin. Prix 720.000 F. - TEL. 926-82-80.

Part. vd, PLATEAU D'AVRON, 10' Paris, b. villa meulière, gd cft, 2 niv. + ss-sol, 8 pces pr., 2 s. bs, gar. 2 voit. S/800 m² pelouse et jardin clos, 440.000. T. : week-end ou soir, 528-08-86.

BRY-SUR-MARNE. Près mairie, villa 10 p., tt cft, gar. 2 voit., jdin 700 m², conviendr. parf. pr exerc. profess. liber., 550.000 F. 267-43-60, 227-61-69.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Domaine de la Tuilerie, sur 2.700 m² terrain, villa 5 pièces, 160 m² habit. Vue impren. sur golf. Px 800.000 F - 460-14-53.

MARLY-le-ROI. Except. Récept. 3 chb. + 2 poss., jardin 750 m², 372.000 F. Larg. fac. 027-57-40.

FONTENAY-AUX-ROSES M° B. propté, récept., 80 m², chem., s. à mang., bur., c. équ., 5 ch., 3 bs + appt rez-de-jdin, tt cft, poss prof., ss-sol, gar., magnif. parc. - 350-50-86 - 702-92-34.

pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résid., 149, bd Malesherbes-17°.

propriétés

Rég. **GISORS** Rav. PROPR. normande, immense liv., chem., poutr., salon, séjour, cuis., 6 ch., tt cft, mais. amis. Parc, pré 10.000 m². Prix 580.000. Cab. Blondeau-Leblanc 2, faub. Cappeville, GISORS - Téléphone : 620

VESINET Sud 5' R.E.R. Calme et résid. Magn. propriété MANSARD, tr. b. état, s/2.900 m² Récept. 80 m², 9 ch., bns, bél. c. équipée. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-87-06

BORD RIVIERE EURE MANOIR 18° siècle 12 pieces, confort, PETIT PARC 4.000 m². 073-97-27, 073-36-93.

Pr. Rambouillet. S/7.500 m² env. Belle maison, récept. + 6 chb., tt conft, impeccable. 874-27-76.

Rég. HOUDAN, 65 km. PARIS, belle propriété de caractère, gd séjour cathédrale 78 m², récept., cuis., bureau, loggia, 4 chb., bs, tt cft, chauff. cent. + maison gardien, 3 p., grange, terrain 3.000 m², affaire rare. Px 580.000 F. T. 15/37-64-27-23.

OREE FOR. FONTAINEBLEAU *Maison dans rochers,* archit. et décor. except., 300 m², hall, sél., sal. à mang., 4 chb., 1.100 m² forêt priv. ODE. 42-70.

20 km. ROUEN, 115 kilom. PARIS autoroute, TRES BELLE PROPRIETE récente, vue imprenable, 5 p. princ. + 2 p. indép., cave, garages, piscine chauffée. Très beau jardin sur 14.000 m². Gestion Immobilière, 22, quai Corneille, *ROUEN. Téléph. (35) 70-71-88.*

Part. vend, 50 km. sortie Vincennes, dans hameau orée forêt domaniale, 4.000 m² terr., abbaye *Moyen Age* restaurée et amén., 200 m² habit., s/cave. Dépend. 200 m² au sol. 500.000. Vis. s/r.-vs. Tél. 16-1/401-51-13.

90 Km. sud Paris, près Seine, ferm. caract., excell. constr., sél., cuis., chem., poutres app., 5 chb., grenier amén., E., él., cave. 1.500 m² terr. av. 20.000 +75.000, créd. AVIS, 2, r. Gén.-*Gaulle, Sens. T. (16) 86-65-09-03.*

EXCLUSIVITE **MONTFORT-L'AMAURY** rav. ppté, gd liv., 4 chbres, tout conft., joli jardin 8.500 m², PISCINE CHAUFFEE.
LARGIER Demander BERNARD DUSSAUSSOY, 32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

Voir la suite de notre immobilier en page 38

هكذا من الأصل

L'immobilier

locations non meublées

Offre

PARIS-14e
23, RUE BENARD
26, RUE DES PLANTES
A louer directement par société propriétaire, sans frais d'agence studios et 2 pièces tout confort. Téléphone : 266-18-65.

LOUEZ A EVE
APPARTEMENTS NEUFS
cuisine équipée, balcon, téléph. 5 minutes R.E.R.
Studio 25 m², 700 F, H. C.
Studio 40 m², 800 F, H. C.
2 pces 60 m², 1.100 F, H. C.
3 pces 92 m², 1.400 F, H. C.
4 pces 110 m², 1.800 F, H. C.
Sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mercr. et dim.
EVE A LA DEFENSE
TEL. : 775-85-37

A LOUER REGION ST-GERMAIN-EN-LAYE - Dans un parc de 8 ha Mais. compr. triple salon, s. à m., bur., 12 ch., sanit., dépend., grenier ANJ. 18-83 LARGIER

GOBELINS - Neuf, jamais hab. 2 p., cuis., 50 m², tt cft, 1.300 F + ch. + park. - 887-39-19.

BUTTES-CHAUMONT. 3 p., s. bs, moquette, vue, loggia, imm. neuf, 1.300 + ch. Téléphoner à 637-58-60, p. 334, 10 h. à 12 h.

DIRECT. PAR PROPRIETAIRE QUARTIER OPERA (sur rues calmes), appts tout cft : 2 P., tr. bon état, 62 m², 1.600 s. ch. 4 P., ref. neuf, 110 m², 3.000 s. ch. Tél. 280-62-93, poste 226.

CHMPS-ELYSEES, GD STDG, splendide appartement, 200 m², bail travail, indépend., 2 ch., salon, séjour, s. d. bs, c., 2 ch. de bonnes, entrée princip. et de service, tél., chauffage collect., ascens., 2e étg. sur rue, ch. sur cour, 9.000 F/trimest. av. repr. de 16.000 F. Téléph. 255-05-76.

MONTPARNASSE. Imm. rénov. APPT 4 P., ent. nf. GD LUXE, cuis. équip., bs, TEL., BALCON 3.000. S/pl. jeudi et vendredi, 14 à 18 heures, 12, R. LITTRE.

17e WAGRAM - COURCELLES Magnif. 6 P., 2 s. de bs, ref. nf, moq., 2 chb. serv. Poss. profess. libér., 4.000. S/pl. vend., 18, r. Th.-de-Banville, 12-16 h. 766-39-86.

CORMEILLES-EN-PARISIS Villa 4 p. pr., tout confort, garage, jardin 900 m². BOSSU, 20, boul. O.-Thévenin, 95-HERBLAY - Tél. 997-08-53.

ODEON. VRAI 2 P., cuis., bs, REF. NF, 1.300 T.C. 754-08-88.

Demande

Rech. pr cadres et Enseignants studios, appts, villas, vente et loc., prox. Versailles. 954-24-40.

Ch. appt 3 p., c., cft, Paris ou proche banlieue Sud. Ag. s'abst. Ecr. à 6.923, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées

Offre

17e VILLIERS. Studio, kitch., douche, 650 net - KLE. 04-17.

bureaux

BUREAUX TOUTES SURFACES Location sans PAS-DE-PORTE. Ag. Maillot, 293-45-55, 522-19-18.

58, AV MARCEAU - A LOUER TRES GRAND STANDING 580 M2 SUR UN NIVEAU CLOISONNEMENT LUXUEUX WNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux. Immeuble neuf. Tél. : 758-11-18.

Impte Sté loue directem. dans immeuble moderne, burx, libres de suite. Pour renseignements, Téléphone : 280-62-11, poste 250. Intermédiaire s'abstenir.

Tour MAINE-MONTPARNASSE 100 A 1.000 M2 A LOUER Cloisonnés selon vos besoins. WNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS PETITS BUREAUX
EUROBUILDING
Paris - Porte de Pantin, 100 m. Mo et périphérique, Immeuble neuf, grand standing, 2 BUREAUX 71 ET 150 M2 avec parkings.
Tél. : 359-92-30, 92-79, 359-29-04 et 723-30-23.

XVIIe - COURCELLES - 230 M2 bureaux standing, bail neuf, : 500 F le m2. - Tél. : 770-78-53.

CERTAINEMENT UNIQUE SUR LE MARCHE
A LOUER
AVENUE DE NEUILLY
NEUILLY 210 M2 BUREAU
dans immeuble commercial moderne au dernier étage, avec terrasses.
Locaux actuellement aménagés en luxueux appartem. bourgeois Travaux de transformation partielle ou totale, selon besoins utilisateurs, payés par propriétaire.
Tél. : 637-43-43.

A louer
PARIS-16e
39, boulevard Suchet
126 M2 DE BUREAUX
grand standing, remis à neuf, sans commission ni pas-de-porte, bail neuf de 9 ans.
Téléph., parkings, telex possib. Loyer annuel : 104.300 F.
RENS. Mme REY : ANJ. 23-33 ou ANJ. 89-44.

A VENDRE PARIS-17e
170 m² de bureaux.
Directement par propriétaire pr usage personnel ou rentabilité. Actuellement locataire en place à 8.500 F par mois hors charges.
Pour renseignements ou visite appeler Mlle LUCAS, 236-00-51, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

hôtels-partic.

VERSAILLES. Bel Hôt. Part. 10 P., 3 bns., cuis., jardin. Part. état. 790.000 F. 926-88-25.

fonds de commerce

A vendre 1 200 000 F restaurant 2 étoiles Michelin, cadre verd., sur route nationale, à Rivedoux-Plage (île de Ré), b. chif. d'aff. Ecr. n° 6.925, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A céder (grave raison de santé), très grande ville du Midi, galerie de tableaux, objets d'art, antiquités, haut standing, 30 ans de présence. Installation parfaite 100 m², cœur centre ville, bail modéré. Ecrire à Me W ELLIS, 54, rue Montgrand, MARSEILLE, qui transmettra.

locaux indust.

Petite ville Haut-Languedoc, offre ancien abattoir pour installation artisanal ou industrie. Ecr. n° 8.417, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Louerais petit entrepôt frigo positif 50/200 m3 banlieue parisienne. Ecrire Havas, Nîmes, n° 594.014.

pavillons

VERSAILLES Près CHATEAU Belle construct. bourgeoise dans jardin clos de murs. Gd séj., cheminée Renaissance + 4 ch., tt conft, ss-sol total, gar. Urgt. Prix tot. 380.000 F. - 277-83-10.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL. T. : 708-00-99. 35, bd Voltaire. — PARIS-XIe.

fermettes

Dom. charm. VAL VERDOYANT et village pittor. Orée Bois FERMETTE caract. B. état s/ 2.580 m² jdin-verg. PL-pied 4 P. + gren. amén. dép. Bret. Aut.-Sud 7 km. URGENT. 125.000. Fac. G.I.M. NEMOURS (Face Eglise) 428-03-09/11-74.

Ouest SARTHE
Banl. SABLE, nbr. riv., grande fermette hab., sur 14.000 m². Eau sous press., électr. Px 98.000 F.

Sud SARTHE
20 km. du Mans. Très belle fermette. Beau séjour, av. chemin., cuis., ch., salle d'eau, grenier aménagé, nbr. dép., s/2.000 m². Prix 120.000 F, avec 25.000 F.

Est SARTHE
190 km. Paris, à l'orée de la forêt de VIBRAY, coquette maison de campagne rénovée, eau sous pression, électr. Beau terr. pays. avec point d'eau. Prix 85.000, avec 25.000 F. C.I.O., 8, r. Gambetta, Le Mans. Téléph. (15-43) 28-79-16.

domaines

Ancien hameau harkis, Haut-Languedoc, offert pour colonie de vacances ou autre. Ecrire : n° 8.418, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORNE Magnifique DOMAINE sur 105 hectares. Maison de maître. Très nombr. dépendances, lac, étangs, rivière. Terrain d'aviation. Conviendrait pour exploitation agric., élevage, haras. Tél. pr Rd-v. : 255-05-76.

villégiatures

Maison de campagne, près de Soissons, beau jardin, à louer, 1er août-15 septembre. Téléph. : 259-71-88, de préf. matin ou soir.

CANNES
Prestigieux appartement Villa au dernier étage sur Croisette, vue panoramique Baie de Cannes, trois chambres, deux salles d'eau. — Ecrire HAVAS SAINT-ETIENNE, n° 45.723.

appartements vente appartements vente appartements vente

Paris

ILE DE LA CITE
Ds charm. maison du 17e, au 3e, s/entresol sans ascenseur : A VENDRE 5/6 P. avec terrasse, 24 m², au sud, s/Notre-Dame. Travx à prévoir. Prix 650.000 F. Jeudi-vendr., 13 h. à 17 h. 30, 16, RUE CHANOINESSE (IVe).

15e CONVENTION
4 Pièces, 90 m², 1er étage, donnent sur jardin et rue.
DISPONIBLE IMMEDIATEM.
Cuisine, S. de B. et salle d'eau, nombreux placards.
410.000 FRANCS (1 parking inclus).
Rens. et visite, s'adr. à SEERI, 22, rue Violet. Tél. : 734-32-88.

ILE CITE Tres fenêtres s/Seine Soleil - Unique - Ss interm. Mon Appart. + Studio 633-32-54. Jamais de 12 à 15 h.

HOTEL DE VEZELAY
Luxueux apparts de caractère
— 5 PIECES, 165 M2 ;
— 6 PIECES, 190 M2 + 75 M2 DE TERRASSE.
— STUDIO, 30 M2.
Bureau de vente ouvert s/place lundi, jeudi, vendredi, samedi, 9 h. 30-12 h. 30, 14 h. 30-18 h., 67, RUE DE MONCEAU, MICHEL BERNARD, PAS. 03-11.

10e PRES REPUBLIQUE
BEAU DUPLEX
Immeuble neuf, tout confort 9e et 10e ét., 95 m² + 75 m² de terrasse, cheminée, cave, parking, décoration soignée. Renseignem., SEICAP, OPE. 73-45, ou visite s/pl., vendr. 11-19 h., 156, AVENUE PARMENTIER.

2e - Entre BOURSE et PALAIS-ROYAL. Dans imm. de grand standing, STUDIOS, 2 PIECES, LOGGIAS. Très luxueusement aménagés et décorés. Poutres et pierres d'origine apparentes. Habitation de grande qualité. Le propriétaire, GIRPA, 325-25-25.

16e Près TROCADERO
Bel immeuble en cours rénov., asc., occupés 2 pers., dépend. Tél. : 924-56-91, poste 26.

13e GOBELINS
Plusieurs studios et 2 pièces, tt cft, état neuf, soleil, imm. P. de T. ravalé. 734-29.84. Sur place le 25/4, 110, RUE LEON-MAURICE-NORDMANN, 14-19 h.

81, QUAI D'ORSAY 1er étage, 130 m² environ, 5 p., conft, constr. 51, ch. par sol, cave, garage. GERANCE DE PASSY : 870-58-97.

AUTEUIL
IDEAL PROFESS. LIBERALE grand standing, vaste 4 PCES (bel. récept), gde cuis., s. d. bs + cab. toil., 2 wc, téléphone. PARKING : 465.000 F. Visites jeudi, vendredi, 15 h. à 19 h., 3, rue MOLITOR - 224-88-38.

5e Imm. p.-de-t., Pptaire vd 28 bis, rue Card.-Lemoine, 3 pièces, standing. 325-28-28.

CŒUR DU MARAIS Fantast. appt sur 2 niveaux, livg+chb. 70 m², conft, caract., poutres, cheminée, décorat. de bon goût, plein soleil, calme. Px à débattre. Vis. 14-18 h. 30, vendredi et samedi, 113, rue Saint-Antoine, 6e étg. 325-11-68.

Mo PORTE SAINT-CLOUD Très bel imm. 1930, tout conft, ENTREE, GRAND 3 P., cuis., s. de bs. Px 225.000. VAL. 36-49.

Près FACULTE. Imm. caract. choix studios, confort. Propriét. 742-89-23, 33, rue de la Clef, jeudi, vendredi, samedi.

18e - Pour placement et pied-à-terre. Au pied du Sacré-Cœur. Dans petit immeuble rénové 100 %. STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX. Luxueusement aménagés. Poutres apparentes. Le propriétaire, GIRPA, 325-25-25.

19e - POUR INVESTISSEURS avertis. Les pieds dans l'eau. Face futur bassin de plaisance, vendons 5 STUDIOS. Dans 2 beaux immeubles rénovés 100 %. Placement exceptionnel, plus-value très importante. Le propriétaire, GIRPA, 325-56-78.

DENFERT dans immeuble pierre de taille Très calme. Soleil, 2 pièces cuis., poss. bains., w.-c. Prix 139.000 F. Tél. : 734-73-46.

6e CHERCHE-MIDI 2 P. cuis., w.c., 40 m² 2e ét. s/jard. 567-22-88.

7e DUROC 72 M2 A RENOVER Tél. : 567-22-88.

LOURMEL, « URGENT » BEAU 2-3 P., 60 M2 t. l. j. 14-19 h. Esc. 2, 8e ét. 332, RUE LECOURBE.

129, RUE BLOMET MAGN. 3 P., tout confort, cuis. équ., état impecc., 210.000 F. Jeudi et vend., 14 h. 30 à 19 h.

Balcon, soleil, vue dégagée, 5e MONGE, Séjour, ch., bains, tél., ref. nf. ODE. 95-18.

PRES QUAIS - 6e ARRT Entièrement sur parc privé : 1) Gd appt, 4-5 p., 165 m² ; 2) Duplex, 5 p., confort, 140 m². Dans bel hôtel XVIIIe classé. Michel & Reyl S.A. 265-98-05.

GOBELINS. 5 P., 120 m². Bel imm., salon, s. à m., 3 ch., tél., ascenseur. Profess. libérale. 525.000 F. - 325-89-90.

NATION Réc., étg. élevé, 4 p., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MAUBERT-MUTUALITE Imm. XVIIIe. Studio tout cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Près PLACE IENA. Imm. gd standg. Appartem. de classe 3, récept. + 5 chb. + dépend. Conviendrait profession libérale. SOL. 24-18.

JACOB-FURSTENBERG Splendide appartement d'angle, dble living, 2 chbr., 2 bains. Le Luxembourg - 325-10-56.

BUTTES-CHAUMONT
coquet 2 P., cuis., bs, 6e ét. asc. 5, RUE MANIN. Vendredi-samedi, 14 h.-18 h. 30.

Région parisienne

Résidence LES CIGOGNES LE BOURGET. A vendre dans imm. P. de T., du stud. au 5 p. 2.900 F/m², CIPLE, 225-59-07.

BOULOGNE. Récent, calme, soleil, gd living + 3 chb. Prix int. S/pl. vend., sam., 14 h. 30-18 h. 30, 5, rue Béranger.

SAINT-MANDE. Proximité bois, particulier vd appartem. 67 m², living double, 1 chbre, tt cft, visite tous les jours, 10 à 19 h. Kernec'h, 10, av. Sainte-Marie, Saint-Mandé, esc. 1, 1er étage.

exclusivités

appartem. vente

Paris

PORTE-MAILLOT, beau 4 pces 120m2 + garage + chmbre de serv. 750.000 F. T. TUR. 97-81.

XXe Mini-studio, imm. neuf. Px 65.000 F. 776-42-21, p. 64-49, h. b.

XIe VOLTAIRE bel appt 2 ch., dble living, entr., interph., tt cft, 2e ét. Ag. s'abst. T. 805-84-32.

MAIRIE 14e b. im. p. de t. 2 p. c., w.-c., dche, 130.000, Degove 16, rue M.-Duvernet SEG. 55-31.

TROCADERO Imm. récent, gd stdg, duplex, 9e et dernier étage, terrasse triple, living, 2 chbres, 2 bains, gar., chbre serv. T. : 224-00-18.

VIIe part. vend petit 2 pièces cft, rez-de-chaussée, cour calme, 98.000 F. Tél. : 325-32-05.

VAUGIRARD, prop. vd 2 p. nf, 1975, 6e, s/jdin, gd stdg. Tél. : 256-61-61, p. 5.172, 12 h. à 16 h.

Urgt cse dép., part. vd 4/5 p. terras., boxe. Milhomme, 90, av. Daumesnil, 12e. Tél. 344-69-97.

JARDIN DES PLANTES
propriétaire vend studio et 2 Pièces, immeuble de standing, tout confort, caractère, poutres, moquette, v.-o., interphone, cuisine équipée, verdure, lumière. Prix intéressant. Placement idéal. 75, rue Buffon. Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. Tél. : 525-27-08.

RESIDENCE MANCINI
STUDIO D'ARTISTE sur cour-jardin. 343-66-29. Vente sur place 45, RUE DE CHARENTON.

5e Appart. caract., atel.-living, entr., 2 ch., cuis., bains, tél. 27, rue Bernardins, dern. étage.

Mo BAC Bon immeuble 1930 confortable 250 M2 A RENOVER Me voir sur place les 23 et 24, 14 h 30 à 18 h 30 : 28, boul. Raspail (3e étage, porte droit).

12e R. ERARD. 2 P. 50 m2+gd balc., vue magnif. 180.000 F + parking facultatif. - 344-20-21.

Mo GOBELINS Ds fr. bel imm. 2 P., c., tt cft, état neuf, 3e ét. s/rue calme, sol. Px except. Urg. 155.000. 343-32-67

GLACIERE prop. vd duplex car. tt cft. avec jardin. KLE. 93-15.

Région parisienne

VERRIERES-LE-BUISSON Part. 5 p. tt cft, 92m2 étage élevé ds très beau parc, excellent état, 200.000 F. T. 920-28-83.

Paris Ouest (13 km) résid. verdoyante p. de t. sol. appt 90m2 + 10m2 balc. box. cave, luxueusement aménagé, 350.000 F. Ec. M. CLAUDEL, 78, rue Carnot, 95240 Cormeilles-en-Parisis ou Tél. : 261-58-79, heures bureaux.

EXCEPTIONNEL - ST-MANDE Imm. standing. Beau 3 p., 70 m2, tt cft, chauff. cent. imm. Très urgent. 179.000 F - 343-62-14.

constructions neuves

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
du STUDIO au 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambres de service Prix fermes et définitifs Livraison fin 1975 Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 853-16-62

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. Tél. : 343-63-14.

locaux commerciaux

Sté rech. boutique ou bureau de 80 à 100m2, Paris centre. T. 770-65-10 ou écrire M. Melmann, 2, rue Bleue, Paris-9e.

hôtels-partic.

ASNIERES Résidentiel bel hôtel particulier, réception, 5 chbres, 2 bns, chff. mazout, garage, 660.000 F. T. 788-49-80.

BOULOGNE très résidentiel très beau jardin, 10 p., garage. Appt séparé. Urgent. 637-14-40.

locations non meublées

Offre

LESIGNY (10' RER Boissy) ds résidence, villas gd luxe, tt cft, jdin 1.500 à 2.000 F/m. 406-22-01.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles, 9, r. du Hanovre, métro Opéra.

77 TOURNAN-EN-BRIE quart. résid., 200 m. gare, Paris 35' S.N.C.F., gd pav. 7 p. tt cft avec jardin, mensuel 1.750 F. Tél. : 328-52-22 - 008-52-19, h. b.

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
« JARDINS DE RASPAIL » rue de Sèvres, 6e (1re occupat.) studios cuis. équip., tél., park., à partir de 1.300 F + charges ; 3 Pces, 8e étage, cuis. éq., tél., parking, 2.800 F + charges.
174, bd Haussmann, Paris (8e). Téléph. : 622-03-30 et 924-93-03.

GARCHES
résidence « La Lisière du Golfe » 54-60, rue du Colonel-de-Rochebrune : appartements 3 Pièces, tout confort, téléphone. LIBRE DE SUITE. S'adresser au gardien. — Téléphone : 970-63-16.

PARIS-16e
rue de Longchamp, appt 2 P., cuis., tt cft, téléphone, imm nf, grand standing, 50 m². LIBRE DE SUITE. 1.600 F + charges. S'adresser au gérant SOGIF : 747-57-13 - 66-08.

XVIIe près PEREIRE appt de 5 pièces principales avec confort. Tél. : 073-26-03.

Demande

Banlieue Rouen, particulier recherche villa av. grand terrain. Tél. : Rouen 35-74-04-39.

Ingén. ch. 3 à 5 p. ou pavillon Versailles ou env. T. 958-36-70.

maisons de campagne

Pr. Niort part. vd mais. camp., surf. tot. 2.000m2. Bien située. Px débat. Revranche 202, rue Château-des-Rentiers, Paris-13e.

PERCHE : 150 km de Paris. Vieille ferme restaurée + 2 granges aménageables. Vue magnifique avec 12.000m2. Urgent. Tél. (16-34) : 25-04-20.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPT immeubles import. de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, r. Marbeuf. Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

villas

Sortie de Beauvais, villa neuve 7 p. 160m2 + sous-sol total, terrain 1.235m2. Prix 396.000 F. Conviendrait à logement fonction cadre. Téléph. : 458-62-81.

LE CANNET/CANNES jolie villa 3 p., vue sur mer, jardin, 425.000 F. AGENCE ANDRAU, 16, r. des Belges CANNES. Téléph. : 39-28-93.

VERNEUIL-sur-Seine proximité gare, villa récente, 5 p. + combles aménageables, gd cft, gar., jardin privé dans parc boisé. Prix : 360.000 F. GRAVEY 965-69-59.

URGENT (cause mutation) BEAUVAIS quartier résidentiel. Part. vd villa neuve grand cft, 6 p. (jamais habitée), gd sél., gd ss-sol., gar. 2 voit. Terrain 800m2. Libre de suite 410.000 F. Tél. : 445-18-07.

ST-MAURICE, villa à rénover, 1 étage 90m2, jardin 300m2. 250.000 F. Tél. : 874-68-66.

viagers

Pte-Versailles libre, 2 p. 44m2, 5e asc., park., 1 t. 63 ans, 50 cpt + 1.500 mois. Pptaire 258-13-36.

terrains

Part. éch. (ou vds) terrain rare PORT-MANECH 4.100m2, constr., dir. sur mer, contre 3 p. (80m2 env.) caract., ensol. Paris 6e, St-G., Mo Dambrine not. Pont-Aven. T. 97-72-11.

A VENRDE TRES GRAND **TERRAIN INDUSTRIEL** A BATIR - BANLIEUE NORD ACTIVITES SECONDAIRES AUTORISEES. Tél. : 752-28-40 ou 752-10-72.

fermettes

LORRIS LOIRET
SUR 4 HA CLOS
Orée forêt, directement par sentier muletier au splendide lac, pêche, chasse, baignade, plage, à 500 m. bourg tous commerces, splendide fermette de caractère, plein sud, vue imprenable, construction pierres, tuiles pays : beau séjour rustique, 40 m², cheminée, cuisine, 3 chambres, bns + 2 Pièces + grenier aménag., grange, chauffage central, eau, électricité, force, téléph. Affaire rare, traite avec 75.000 F cpt. Long crédit.
LES PEUPLIERS, Montargis, 27, rue Vimory. Tél. : (15) 38-85-22-92, 24 h./24.

chasse-pêche

PECHE ET CANOTAGE TOUTE L'ANNEE 100 km PARIS par FONTAINEBLEAU. Vendons en bord direct d'un étang de 10 ha. Site boisé, petit port relié à la Seine. Chalet et son terrain. 85.000 TTC. Chaumette 066-48-24.

villégiatures

LOIRE-ATLANTIQUE près de Pornic, studios, 4 p., juillet, août. Téléph. : 735-27-30.

locations meublées

Offre

PARTICUL. LOUE EN CORSE à 25 km au-dessus d'Ajaccio en bord de plage, studio 6 person. Tél. : 907-76-77, le soir.

pavillons

COLOMBES-LES-VALLEES vds pav. 6/7 p. ppies tt cft, jardin, gar., 520.000 F. T. 242-27-35.

propriétés

Pr. de MONTFORT-L'AMAURY vds cse départ ppté en finition, surf. 430m2, piscine intérieure, terrain 4.400m2. Prix à débattre. Tél. : 486-14-25.

91 CROSNES magnif. propriété, 11 p., parc 5.000m2, pav. gard. ALGRAIN. T. 285-60-59 - 09-54.

Près ENGHIEN 6 ch., réception 80m2, 2 bs., gar., parc 1.200m2. Px intér. poss. créd. 959-54-80.

15 km N.-O. Paris, 15' St-Lazare, mais. anc., 250m2 habit., à rénover, cave, cell., dépend., gar., jdin, verger 3.000m2 clos de murs. Px 1 millions de F. Tél. pptaire : 260-11-34, h. b.

110 km SUD-OUEST maison week-end ou retraite, beauc. d'allure, 5 p., grange, eau, élec., 7.350m2 jdin, 68.000, crédit 80 %. Téléph. : 788-46-21.

INDRE belle ppté de caractère 2.000m2, gd séjour, 4 chbres, dépend., gar. 2 voitures, état magn. 266.000 F. Tél. : 874-68-66.

NORMANDIE 125 KM
Maison caractère sur 6.000 m². Possibilité 270.000 F. CREDIT, impecc. gde chemin. colombage. TRU. 07-61, avant 12 heures.

VENDS SANS AGENCE
SANS COMMISSIONS près d'Evreux, maison de maître, rénovée, longue, basse à l'équerre, séj., 3 ch., cuis., bns, 2 w.-c., 2 gar., cellier de 50 m², Piscine béton 13 × 11 chauffée, filtrée. Fournil rénové. Téléph. Parc 3.500 m² clos murs. Grenier parqueté 140 m². Téléphone, Mme NOEL, 742-46-94 pour rendez-vous week-end.

AUTHENTIQUE
FERME MANOIR 18e S.
45 min. Paris par A-1, constr. pierre-toiture tuiles vieillies, liv. 60 m² avec cheminée et poutres, s. à M., bureau, 7 chbres, 2 bns, w.-c., S. de jeux, chauff. centr., tout conft, dépendanc., magnif. parc clos murs 4.300 m², ensemble de grand caractère. Prix : 580.000 francs. Facilités.
DEVIQ 104, rue de la République (60) SENLIS Téléphone : 453-05-05 et 14-05.

LE VESINET Dans Parc MAISON de maîtres : Récept. + 5 chbres, tt confort, sur 1.300 m2 arborisé. Px 750.000 F. E.I.C., T. 969-05-12.

LIMAY Belle PROPRIETE flanc coteau Construction 1969, 165 m2 habit. s/sous-sol, séjour 43 m2, chem., bur., 5 ch., 2 bains, wc, chauff. cl mazout, gar. 2 voit. Terrain 1.550 m2 paysagé. Prix 850.000 F, avec 200.000 F comptant - Visite, exclusivement samedi 14 à 18 h : 8, rue des ROUSSETTES 78500 LIMAY

OUEST PARIS, près Forêt Marly PROPRIETE rez-de-ch.+1 étage perf. état. Récept., 6 ch., 3 bains + ch. serv., gar. 3 voit. Beau parc 2.900 m² av. piscine chauff. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-70

SEVRES
5 Pièces, 3e et dernier étage, 101 m² + balcon orienté Ouest sur parc
406.000 F (2 parkings compris)
cuisine équipée, nombreux rangements, moqu., tissu au mur.
Rens. NOVIM, 2, av. Montaigne, ts les jrs sf dimanche. 225-98-30.

SEVRES
4 Pièces, 85 m², living double + 2 chambres, jardin privatif :
350.000 F parking compris.
Cuisine équipée, nombreux rangements, S. de B. et S. d'eau, moquette, tissu au mur.
HABITABLE DE SUITE.
Rens. NOVIM, 2, av. Montaigne, ts les jours (sf dim.). 225-98-30.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Résid., calme, vue, ds résid. tr. gd stdg, séjour, 4 chbres, 2 bns, 2 w.-c., 2 parkings, gd balcon. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE : 976-07-06.

PARC MAIS.-LAFFITTE
Tr. gd stdg, P. de T., tr. bel appart. 115 m², sél. 43 m², 4 ch., 2 bs, park., prox. gare et comm. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE : 976-07-06.

Province

BLONVILLE-SUR-MER (3 km. Deauville)
Magnifique appartement 120 m², 4 p., très belle vue de mer.
Agence HOINVILLE BLONVILLE-SUR-MER Téléphone (31) 87-90-13.

appartem. achat

PAIE CPT 2, 3 pièces, même à rénover. Rive gauche. Mme BOUILLON - 578-86-86.

URGENT, RECHERCHE. 5 à 7 P., tout confort, 16e, 8e, Monceau, Neuilly, Rive gauche. Michel & Reyl - 265-98-05.

locaux commerciaux

Cherche à louer atelier de menuiserie, 200 m² sans droit au bail. Paris ou proche banlieue. Téléphone : 357-11-13.

PRIX EXCEPTIONNELS
A LOUER
LOCAL COMMERCIAL
avec bureaux rez-de-chaussée magnifique exposition en façade 450 m², Dix téléphones, huit parkings.
EUROBUILDING
Paris, Porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique. Téléph. 359-92-30, 92-79, 359-29-04, 723-30-23.

AVANT LA VISITE DE M

...s difficultés politiq...

ENVIRONNEMENT

17 500 associations



AVANT LA VISITE DE M. CHIRAC DANS LE NORD - PAS-DE-CALAIS

Des difficultés politiques, un lourd dossier économique

De notre correspondant

Lille. — « *M. Chirac, nous vous attendons !* » Ce slogan, scandé récemment, à Lille, dans une imposante manifestation pour la défense de l'emploi, va trouver son illustration, les 25 et 26 avril, au cours des deux journées que le premier ministre consacrera à visiter le Nord et le Pas-de-Calais. Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un mot d'ordre de grève pour un débrayage minimum de deux heures. Il sera suivi, sans doute, dans les grands secteurs d'activité, et même au-delà, comme à Boulogne ou à Dunkerque, où l'on prévoit quatre heures de grève, et plus encore dans le bassin minier, où l'arrêt du travail devrait être, vendredi, de vingt-quatre heures. Des défilés seront organisés dans certaines villes, à Lille notamment, au moment où M. Chirac arrivera.

Les partis de gauche s'associent à ces protestations et souhaitent aussi marquer leur volonté d'imposer « *une autre politique* ». Le dossier économique du Nord est, il est vrai, assez sombre.

Ce voyage aura aussi, et peut-être surtout, une signification politique. Dans cette région, où l'opposition est à la barre, M. Chirac visitera neuf villes, dont cinq sont tenues par la gauche, et il était difficile de tracer, si l'on peut dire, un meilleur itinéraire. Le souci du premier ministre sera, selon l'expression d'une personnalité de la majorité, d' « *affirmer, dans le Nord-Pas-de-Calais, un leader de la majorité présidentielle, plutôt que de confirmer celui qui est en place...* »

Ce nouveau leader n'est autre que M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, qui, bien que n'ayant été comme député qu'apparenté à l'U.D.R., a été chargé d'une mission pour éorganiser ce mouvement dans le Nord par M. Chirac. Les dirigeants des partis de la majorité présidentielle dans la région lui reconnaissent sans doute une certaine autorité, mais les rivalités entre l'U.D.R. et les R.I., notamment, sont loin d'être apaisées. M. Ségard, qui fut l'instigateur de ce voyage, compte, sur ce point, en retirer grand profit et assurer une plus grande cohésion de ses troupes face à une gauche en position de force. C'est lui qui, à Dunkerque, avant le « discours de portée nationale » du premier ministre, fera un bilan de la situation économique régionale. Et partout il sera, en quelque sorte, la seconde vedette de ce périple.

Le leader en place auquel on fait allusion est évidemment M. Pierre Mauroy, député socialiste et maire de Lille. Il est vrai que le voyage de M. Chirac avait été établi en tenant compte à la fois des calendriers de MM. Segard et Mauroy. Mais il se trouve que ce dernier accompagne M. François Mitterrand à Moscou.

Interrogé au cours d'une émission régionale de télévision à ce sujet, M. Chirac a regretté le contre-temps qui l'empêche de rencontrer le maire de Lille, en ajoutant : « *Après tout, cela est secondaire...* »

A propos des circonscriptions régionales, on s'attend que M. Chirac évoque la question d'un nouveau découpage du Nord au profit de la zone de Valenciennes.

Les maires socialistes, M. Henri Henneguelle à Boulogne-sur-Mer, Guy Mollet à Arras, Raymond Gernez à Cambrai, accueilleront M. Chirac dans leur hôtel de ville. Seule la réception sous le beffroi de Lille a été supprimée. Néanmoins le P.S. appelle ses militants à participer aux manifestations syndicales et, dans un communiqué, il marque nettement son hostilité à l'action du gouvernement. M. Chirac évitera cette fois le bassin minier en récession, mais il rencontrera les maires socialistes de ce secteur à Arras, où M. André Delelis, de Lens, sera leur porte-parole.

Les maires communistes ont décidé de fermer leurs mairies le vendredi 25 avril dans l'après-midi, pour protester contre la situation des collectivités locales. M. Jacques Chirac sera cependant reçu, dans la matinée de vendredi, à Calais, la seule grande ville du Pas-de-Calais dirigée par un communiste, M. Jean-Jacques Barthe, député. Mais la réception aura lieu à la mairie, sous l'égide du Syndicat d'études de Calais et Dunkerque (SECADU), qui y a précisément son siège. Ainsi, M. Denvers, président de ce syndicat, et M. Barthe, premier vice-président, pourront adresser leurs doléances à M. Chirac. Et la mairie de Calais sera fermée l'après-midi...

GEORGES SUEUR.

— A PROPOS DE... —

LA CONCERTATION DANS L'ENVIRONNEMENT

17 500 associations

« Je vous demande d'engager très rapidement une réflexion sur les moyens concrets d'accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie », écrivait M. Valéry Giscard d'Estaing dans une lettre adressée au premier ministre (« le Monde » du 27 février).

Les consignes du président de la République sont déjà suivies d'effets. M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a introduit dans le projet de loi foncière des dispositions qui permettent aux associations de se porter partie civile et qui modifient la procédure désuète des enquêtes d'utilité publique. De son côté, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, prépare plusieurs mesures en faveur des associations.

Dix-sept mille cinq cent associations de défense de l'environnement ont été recensées. On enregistre, en moyenne, une centaine de créations par mois. Un premier objectif est d'y voir clair. Un « dictionnaire » va être publié. Il fournira des renseignements sur l'activité des associations, leur adresse, etc.

Les subventions de l'Etat seront attribuées par les directeurs régionaux de l'environnement et non plus par l'administration centrale. Le ministère de la qualité de la vie estime que les sommes disponibles (environ 1 million de francs) pourront ainsi être réparties à meilleur escient par des fonctionnaires qui sont « sur le tas ». Les seuls critères retenus, assure-t-on, seront l'intérêt de l'action (même critique) menée par les associations, et leur aptitude à se regrouper pour éviter un trop grand éparpillement des subventions et un trop grand nombre d'interlocuteurs.

Colloques, expositions itinérantes, films sur tel ou tel sujet à l'ordre du jour, vont aussi être encouragés. Des stages de formation (mille cinq cents journées avec des prix forfaitaires) seront organisées d'ici à la fin de l'année, à l'intention plus spécialement des membres des comités de défense. Parmi les thèmes proposés : la réforme foncière, le recyclage des déchets, etc.

Dans les organismes existants, la place des associations sera élargie. La composition du haut-comité de l'environnement, chargé de proposer des réformes et de lancer des idées, va être modifiée dans ce sens. Les membres seront « rajeunis ». Les représentants des associations et les personnalités qualifiées seront désormais plus nombreux que les représentants de l'administration. Dans les comités économiques et sociaux, et dans les commissions des sites départementales, les associations occupent déjà au moins un siège. « Il en faudrait davantage », souligne-t-on au ministère.

La consultation « spontanée » et « décentralisée » pourrait enfin être encouragée. Un maire, un conseil général, sera incité à organiser lui-même la concertation. Dans une ville, par exemple, une municipalité réunira une commission chargée « d'aménager le temps » pour éviter les encombrements automobiles de fins de semaine ou le creux du mois d'août. A cet effet, les associations, chefs d'entreprises, enseignants, seront invités à faire valoir suggestions et objections. Mais de quels moyens de persuasion disposera le gouvernement ?

Le rôle des élus locaux est pourtant primordial, car c'est bien à ce niveau que la participation peut être la plus concrète et la plus efficace. Les édiles accepteront-ils de jouer le jeu qui leur est proposé ? Beaucoup sont réservés et redoutent que des « comitards irresponsables » troublent leurs plans. En partie gagnée, à l'échelon national, la bataille menée par les associations ne l'est pas encore à l'échelon local.

ÉTIENNE MALLET.

L'épreuve de la conversion permanente

De notre envoyé spécial

Lille. — C'est une région débarrassée de tout complexe à l'égard du pouvoir politique parisien qui s'apprête à recevoir, vendredi 25 avril, avec correction mais sans aucune déférence de circonstance, le chef du gouvernement.

Habituée aux luttes, encore marquée dans ses villes, ses campagnes et ses fabriques par le choc des révolutions industrielles successives, elle sait bien que demain les fils des sidérurgistes, des gueules noires et des paysans des larges plaines cambraisiennes ne feront pas le même métier que leurs pères, au même endroit. Elle sait de longue date ce que « changement » veut dire.

En 1968, le gouvernement adressait au Nord un mot d'ordre concret et solennel : « *conversion* ». Les observateurs locaux les plus attentifs n'avaient pas attendu cette invite parisienne pour comprendre que chez eux rien ne serait jamais plus comme avant. Les jours du charbon et donc la civilisation de la mine étaient comptés. Il faudrait rechercher d'autres activités mais aussi transformer l'habitat, qui ne serait plus, bientôt, qu'un manteau malpropre et choquant au moment où l'on commençait à parler de la qualité de la vie. Il faudrait prendre ses distances à l'égard des Houillères, propriétaires omniprésentes et jalouses, qui jadis faisaient et défaisaient à leur guise l'économie et la politique.

En même temps le textile, non seulement dans l'agglomération roubaisienne mais plus au sud autour des cités dentellières et brodeuses de Caudry, commençait à voir se fissurer les structures familiales et s'effondrer les fortunes accumulées au dix-neuvième siècle. Les grandes dynasties lainières perdaient quelque peu de leur lustre et de leur influence sociale. Troisième pilier de l'économie, la sidérurgie n'était pas insensible à l'appel de la mer par où arrivait sur les grands navires le riche minerai mauritanien et brésilien.

D'un seul coup le pays devait se préparer d'urgence à un chambardement irréversible et douloureux. Le Nord, d'abord terre de paysans, de tisserands et de marchands, allait devoir affronter comme un siècle plus tôt une nouvelle révolution industrielle.

Révolution : le mot n'est pas trop fort. On l'emploierait sans hésitation si brusquement la Bretagne se voyait privée des ressources de la pêche ou la Côte d'Azur de celles du tourisme et de l'immobilier. On dénombrait ici 350 000 mineurs en 1945 ; ils ne sont plus que 42 000. Le textile perd de 5 000 à 6 000 emplois par an. La sidérurgie, l'abattage du charbon et le travail des fibres répugnent comme ailleurs aux jeunes. Les temps ont changé depuis le siècle de Zola ou les années 30 de Van der Meersch. Aujourd'hui les Turcs, les Marocains, les Algériens assurent les bas travaux, tandis que la population réclame pour ses fils des emplois dans le secteur tertiaire et dans les activités à haute technicité. N'est-ce pas le signe d'une mutation profonde lorsqu'une région qui a si longtemps vécu de l'industrie lourde cherche à s'en dégager ?

La géographie, en l'espace de dix ans, a été elle aussi bouleversée. Le littoral s'emballe dans une frénétique et cahotante expansion, autour de Dunkerque, de la sidérurgie et demain de la centrale nucléaire. La terre des Flandres s'incline devant la poussée du béton, cette terre agricole qui finança par sa richesse la première révolution industrielle. Au large de Grand-Fort-Philippe les pêcheurs trouvent désormais dans la mer des poissons brûlés et difformes, les dunes sont emportées, les villages cernés par les usines. L'habitat ne parvient pas à suivre le rythme de l'industrie. Dunkerque est une pieuvre qu'il faut alimenter chaque jour par des trains complets d'ouvriers de Béthune.

Jadis poumon de la région, le bassin minier, surtout autour de Lens, Auchel et Bruay, est en déclin. Convertir des usines est encore une tâche à la hauteur des aménageurs. Mais une autre affaire, qui exige combien de crédits et de persévérance, est de raffermir le sous-sol, troué par les galeries de mine ; de redonner un sourire aux corons où ne demeurent que les veuves et les retraités ; de reconstruire des écoles et des stades si les jeunes gens s'en vont, comme les activités, vers les grandes concentrations urbaines ; de dépenser des centaines de millions pour remodeler ingénieusement l'habitat ; de recouvrir de goudron le mâchefer des chemins, tandis qu'à Lille-Est les urbanistes s'évertuent à construire à grands frais une ville nouvelle, qui prétend entrer de plain-pied dans le siècle prochain. Alors qu'à Lille 60 % des logements datent d'avant 1914, et que le bassin minier risque de devenir un vaste hospice, comment ne pas partager le doute de tous ceux qui voient dans la ville nouvelle un luxe inutile et qui auraient préféré qu'on rénove ce qui existe ? Le Nord-Pas-de-Calais, où une urbanisation anarchique a accompagné le développement industriel, a la chance de compter une quinzaine de villes moyennes dont l'aménagement foncier ne demande qu'à prendre un nouvel essor. « *La France devrait avoir l'orgueil de soigner la vitrine de la première région qui s'ouvre à l'Europe du Nord* », entend-on souvent à Lille.

Le Nord, qui avait assez bien résisté, jusqu'à ces derniers mois, aux conséquences de la crise pétrolière, constate aujourd'hui qu'il glisse sur la même pente que les autres régions. Les offres d'emploi non satisfaites sont tombées de 15 500 l'an dernier à 7 800 en mars 1975, et les demandes d'emploi ont grimpé de 33 600 à 56 700. Le nombre des chômeurs secourus a doublé. Tous les secteurs vacillent, même le dernier bastion de la sidérurgie. Signe des temps, les empires du textile font appel, pour diriger les affaires, à des « managers » professionnels venus d'ailleurs. Ou ils sombrent, comme l'affaire centenaire Tiberghien, ou ils passent la main à des banquiers : M. Ferdinand Beghin n'a pas de fils, et son successeur devrait être M. Jean-Marc Vernes.

L'agriculture n'échappe pas à la crise. Certes, la population active ne représente que 8 % des travailleurs de l'ensemble des deux départements. Mais la terre est devenue si rare, convoitée par l'industrie, les villes ou les autoroutes, qu'on a bien du mal à considérer que les expropriations sont « *d'utilité publique* ». Les deux départements sur lesquels il n'a cessé de pleuvoir depuis sept mois ont été déclarés sinistrés. Le maïs et la betterave, dans plusieurs cantons, n'ont pu être récoltés dans une glaise chargée d'eau. Il a fallu, pour ne pas tout perdre, planter du blé à la main. Le travail de la terre ne fait plus recette, et le même virus de la conversion s'est introduit dans les fermes, comme auprès des métiers à tisser ou au pied des chevalements. Pour renouveler la population agricole, il faudrait six cents à huit cents « vocations », mais on n'en dénombre de deux cents par an.

Pas de cadeaux

« *L'élite nouvelle s'est imposée par l'industrie et les petits-fils d'ouvriers ont la rage au cœur de changer une société trop liée encore à la bourgeoisie traditionnelle* », aime dire M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional.

Déception devant les résultats de la politique de conversion conduite par l'Etat. Paris, en 1968 comptait, par l'installation massive d'usines d'automobiles, donner un sang neuf à la région. Ce ne sont pas les primes ou les crédits publics qui ont manqué, mais les programmes n'ont pas été respectés et l'automobile aujourd'hui est en première ligne de la crise. « *On est sorti du monopole du charbon pour tomber dans celui de l'automobile qui a procuré surtout des emplois d'exécution : il faut déjà penser à une seconde conversion industrielle.* » Déception car les raffineries de pétrole n'ont pas créé beaucoup de chimie de transformation. Déception devant un secteur agro-alimentaire encore balbutiant. Déception d'une région au cœur de l'Europe qui n'a pas pu retenir tous les investissements étrangers qui se présentaient : ces investissements n'ont représenté ces dernières années que 20 % des emplois industriels nouveaux au lieu de 80 % en Belgique.

Incompréhension aussi devant les classements tranchés de la DATAR, selon laquelle la « France résistante » s'étend à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille et la « France pauvre » ailleurs. Incompréhension lorsque les experts et les hommes politiques rappellent que le Nord accumule des records d'acier, de houille, de wagons, d'activité maritime, de population, de rendements agricoles, mais qui oublient l'envers du décor : la région ferme la marche pour le nombre de bacheliers, les revenus familiaux, la santé, les départs en vacances, la capacité hôtelière, les espaces boisés.

Aussi, de la visite de M. Chirac, les gens du Nord n'attendent-ils pas d'abord les « cadeaux » habituels qui seront distribués ici ou là : engagement de veiller aux importations excessives de textile, encouragement pour l'industrie du froid à Boulogne, octroi de quelques kilomètres d'autoroute, usines nouvelles, centres de recherche, feu vert pour le vapocraqueur de Dunkerque, subventions diverses.

Ils souhaitent, à la veille des choix du VII[e] Plan, et dans une passe difficile, qu'au cours de son premier grand voyage en province, le chef du gouvernement définisse clairement ce qui relève de l'Etat et des régions dans les solutions à apporter à la crise et dans la politique d'aménagement du territoire. Tous les aspects de celle-ci peuvent trouver ici une application : il y a en effet une métropole, une ville nouvelle, des cités moyennes et petites, des grands chantiers, des zones frontalières, des contrées à reconquérir, des espaces à protéger, une façade maritime à valoriser et, surtout, des industries à réorienter pour les sauver. Mais il faudrait que cette politique régionale sur le terrain gagne en clarté, en ordre en cohérence, en rigueur, en contraintes aussi. Sinon l'épreuve inéluctable de la seconde conversion industrielle risque de se solder par un échec, cette fois peut-être irréparable.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

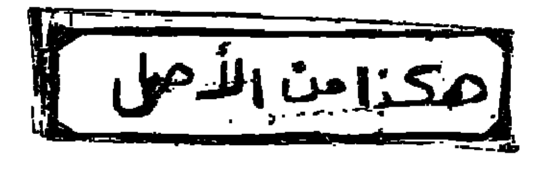
M. PIERRE MAUROY (P.S.) MAIRE DE LILLE EXPLIQUE POURQUOI IL A CHOISI D'ALLER EN U.R.S.S.

M. Pierre Mauroy, secrétaire national du parti socialiste, maire de Lille, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, actuellement en U.R.S.S., ne recevra pas le premier ministre dans sa ville. M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, ancien député du Nord, déclare dans une interview aux *Echos* :

« *M. Mauroy pouvait choisir entre deux engagements. Le premier : représenter son parti à Moscou avec une vingtaine d'autres personnalités du parti socialiste conduites par M. Mitterrand. Le second : défendre les intérêts de la région dont il préside l'assemblée représentative et de la ville dont il est maire à l'occasion de la venue du premier ministre. Il a choisi d'assumer sa fonction de parti. L'opinion régionale appréciera.* »

M. Mauroy explique ainsi son choix en rappelant que la délégation socialiste se séparera en deux groupes :

« *Je conduirai personnellement le groupe qui sera reçu à Kiev et à Kharkov. Cette dernière ville est jumelée, je le rappelle, avec Lille. Il aurait été particulièrement discourtois que le maire de Lille renonce à répondre à l'invitation des autorités municipales de Kharkov. A cela s'ajoute que l'enjeu politique du voyage est très important. Nous attendons, en effet, un certain nombre de réponses à des questions qui engagent l'avenir de la gauche française.* »



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le rapport de M. Vedel sur la fiscalité du commerce et de l'artisanat a été adopté non sans difficultés

Le Conseil économique et social a adopté, le 23 avril, le rapport et le projet d'avis présentés par M. Georges Vedel sur la fiscalité du commerce et de l'artisanat. Le score a été serré : 73 voix pour (syndicats, associations familiales, Fédération de l'éducation nationale), 63 contre (artisanat, patronat et une partie des agriculteurs) et 34 abstentions. Ce vote n'est d'ailleurs intervenu qu'après une série de rebondissement qui ont notamment donné lieu à la démission, ensuite reprise, de M. Vedel.

Le rapport exprimait de nettes réserves à l'égard de la politique de rapprochement des régimes fiscaux des salariés et des non-salariés. Il indiquait notamment qu'il ne fallait pas « *voir une réalisation automatique de la justice fiscale dans l'extension aux commerçants et aux artisans de l'abattement de 20 %* (*le Monde* du 22 avril). Or, après une intervention de M. Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, le Conseil économique avait adopté dans l'après-midi de mercredi un amendement repoussant pratiquement les conclusions de M. Vedel par 88 voix (patronat, artisanat, agriculteurs) contre 41 (syndicats, associations familiales) et 40 abstentions.

Ce vote entraîna la démission de M. Vedel de son poste de rapporteur. Toutefois, après une réunion de la section des finances du Conseil, une solution de compromis fut trouvée. Au terme d'un sous-amendement, l'octroi de l'abattement de 20 % ne devrait concerner, dans l'immédiat, que les artisans et commerçants « *dont le revenu provient presque exclusivement de travail personnel ou familial* ». M. Vedel reprit alors sa démission, et le sous-amendement fut adopté.

Les discussions et le vote final ont ainsi fait apparaître les divisions profondes des différents groupes socio-professionnels au sujet de la fiscalité. La loi Royer d'orientation du commerce et de l'artisanat avait, dans son article 5, indiqué que l'égalité fiscale serait réalisée le 1er janvier 1978. Consulté, le Conseil des impôts ne s'était pas montré favorable à la politique de rapprochement fiscal en raison de la méconnaissance des revenus non salariaux. A son tour, le Conseil économique et social renvoie la balle au gouvernement.

AGRICULTURE

LA C.E.E. « ENTREBAILLE » SES FRONTIÈRES AUX IMPORTATIONS DE VIANDE.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décide, mercredi 23 avril, de lever partiellement l'interdiction d'importer de la viande bovine qui est appliquée dans la Communauté depuis juillet 1974. Les négociants de la C.E.E. seront autorisés à importer 50 000 tonnes de viande entre le 1er mai et le 30 septembre, mais à condition de se plier aux obligations de la procédure « EXIM » : l'opérateur doit d'abord avoir conclu un contrat d'exportation vers un pays tiers — exportation pour laquelle il ne recevra aucune subvention du Fonds européen agricole avant d'être autorisé à importer des quantités identiques. Compte tenu de la lourdeur de ce mécanisme, il n'est pas du tout certain que les négociants feront usage des possibilités qui leur sont ainsi offertes.

Mais c'est un gage de bonne volonté, fût-il symbolique que la Commission a voulu donner aux pays fournisseurs des Neuf (Argentine, Yougoslavie, Australie...).

La Commission a, en outre, décidé d'autoriser l'importation de soixante-quatre mille têtes de jeunes bovins pour l'engraissement qui sont destinées à l'Italie. — Ph. L.

Les comptes de l'agriculture

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES FONT DES RÉSERVES

Le rapport de la commission des comptes de l'agriculture de la nation pour 1974 (*le Monde* du 15 avril), a suscité plusieurs réserves de la part des organisations paysannes. Ces dernières maintiennent que la baisse du revenu brut d'exploitation des agriculteurs est bien de l'ordre de 15 %, et non de 11 % comme le calculent les experts de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Les organisations paysannes estiment en effet que, pour évaluer la dégradation du pouvoir d'achat des exploitants, il faut tenir compte non de la hausse des prix à la production (11,2 %), mais de l'augmentation des prix de détail (+13,6 %) et des prix des produits achetés par les agriculteurs (+20 %). Ensuite, les professionnels notent que le calcul de l'INSEE « oublie » de prendre en compte, d'une part, les impôts fonciers, dont le montant est de 1 milliard, d'autre part, la suppression des ristournes sur les carburants agricoles.

Les comptables nationaux assurent, de leur côté, que le calcul des professionnels est incorrect soit pour une raison de cohérence avec les comptes antérieurs, soit parce que les éléments retenus par les agriculteurs ne sont pas effectivement entrés en ligne de compte en 1974.

ÉNERGIE

LES FRANÇAIS ONT FAIT PREUVE DE CIVISME déclare M. Rossi

Les Français ont fait preuve de civisme, a déclaré M. Rossi, le porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres, qui avait écouté une communication de M. d'Ornano sur les économies d'énergie.

Selon le ministre de l'industrie et de la recherche, la consommation de fuel domestique a diminué de 15,3 % en 1974 par rapport à 1973. Du premier trimestre 1974 au premier trimestre 1975, la baisse a été de 21,7 %, et pour l'ensemble des produits pétroliers de 10,5 %. Les économies les plus importantes ont été faites par l'administration.

Après l'échec des Dix

« NOUS SOMMES PRÊTS A RELANCER LE DIALOGUE » déclare le chef de la délégation algérienne

Bruxelles *(A.F.P.)*. — « *Nous sommes prêts à relancer le dialogue* », a déclaré mercredi M. Aït Challal, ambassadeur d'Algérie à Bruxelles. M. Challal a dirigé la délégation algérienne à la réunion des Dix à Paris qui a échoué à préparer la conférence internationale proposée par la France.

Dans une interview publiée dans le quotidien belge *la Libre Belgique*, M. Aït Challal a affirmé : « *Nous sommes prêts à des rendez-vous officiels et officieux. Les prix du pétrole sont gelés jusqu'au mois de septembre. Nous espérons que d'ici là, d'autres perspectives de dialogue se seront dégagées.* »

Interrogé sur le rôle de l'Europe dans la conférence et les perspectives de dialogue avec la C.E.E., l'ambassadeur algérien a estimé que « *l'Europe devrait être le partenaire de choix du tiers-monde. Malheureusement*, a-t-il ajouté, *nous avons l'impression que ce n'est pas le cas, et c'est dommage* ».

Enfin, M. Aït Challal a indiqué que « *les positions défendues par la C.E.E. à Paris sont fondamentalement opposées à nos thèses. Au moment où nous parlons du dialogue euro-arabe, au moment où nous voulons donner à l'Europe une place privilégiée, ce qui vient de se passer à Paris, aura sans doute un impact négatif* ».

● LE PRÉSIDENT DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS MEDICAUX, le docteur J. Monier, qui a été reçu, mercredi 23 avril, par le ministre du travail, M. M. Durafour, a renouvelé son opposition au principe des adhésions individuelles des médecins à une convention type avec les caisses de sécurité sociales. Le ministre du travail, qui prépare un projet de loi sur l'avenir des relations médecins-caisses, recevra à nouveau le dirigeant syndical après le conseil national du syndicat, le 27 avril.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	6	7	8 1/2	13 1/2
1 mois	5 7/8	6 3/8	4 1/2	5	3 5/8	4 1/8
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 3/4	4 7/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	7 3/8	8 1/8	5 1/8	5 3/8	5 1/2	6

ACTION SOCIALE

L'U.D.R. PROPOSE UNE AMÉLIORATION DES RETRAITES

MM. Claude Labbé et Jean Falala, respectivement président et vice-président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, ont évoqué les problèmes de l'emploi au cours d'une audience que leur a accordée M. Chirac, mercredi 23 avril.

Ils ont demandé au premier ministre de prendre « *des mesures qui traient au-delà des avantages accordés dans le cadre de la loi « Boulin » à ceux qui souhaitent prendre leur retraite dès l'âge de soixante ans* ».

Cette loi permet actuellement aux salariés du régime général de la Sécurité sociale ayant cotisé durant trente années et ayant atteint l'âge de soixante ans de 25 % du salaire, calculée sur les dix meilleures années de la carrière.

« *Le groupe U.D.R. souhaite*, a souligné M. Labbé, *que dans les meilleurs délais, ce pourcentage soit porté à 40 % dès l'âge de soixante ans, ce qui permettrait aux salariés qui en éprouvent la nécessité, et notamment aux femmes, de prendre leur retraite dans des conditions d'âge et de ressources convenables.* »

● LES RETRAITES C.G.T. vont unifier leurs luttes avec celles des salariés. — C'est ce qu'a annoncé mercredi 23 avril M. Jean Briquet, secrétaire général de l'Union confédérale des retraités C.G.T., après la démarche commune de cette centrale et de la C.F.D.T. auprès de M. Chirac et du C.N.P.F., en vue d'obtenir l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

● LA SECTION SYNDICALE C.G.C. D'HONEYWELL-BULL fait savoir que « *si elle n'a pas voté la motion proposée au comité central d'entreprise par les syndicats C.G.T.-C.F.D.T., c'est que l'objet de cette motion concernait essentiellement le refus de ces syndicats d'accepter le débat* (sur le projet de fusion C.I.I.-Honeywell-Bull) *avec la direction sous le sceau du secret. Il va de soi que la C.G.C. ne s'est nullement prononcée contre les vœux qui terminaient la motion* », vœux qui s'élevaient notamment contre tout projet de demantèlement de la C.I.I. et de Honeywell-Bull (*le Monde* du 23 avril).

● A PROPOS DES REVENDICATIONS DES RECENSEURS (*le Monde* du 23 avril), il fallait lire : « *Les agents qui ont retenu leurs dossiers vont déposer une plainte* » au lieu de « *ont déposé* ». L'infraction n'étant pas encore qualifiée, une procédure est en cours d'étude.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Pour s'opposer aux dix-sept licenciements

LA C.G.T. ANNONCE UNE JOURNÉE D'ACTION LE 30 AVRIL A LA RÉGIE RENAULT

Après le refus de l'Inspection du travail d'autoriser le licenciement de trois délégués des usines Renault à Billancourt, la direction de la Régie a déclaré, mercredi 23 avril, qu'elle déposerait un recours administratif hiérarchique auprès du ministre du travail, ainsi que le lui permet la législation.

Ce même jour, un meeting de soutien aux quatorze autres licenciés, tous immigrés, organisé par le comité d'entreprise de l'usine de Billancourt, a rassemblé quelques centaines d'ouvriers. Dans la soirée, la C.G.T. a annoncé une journée d'action, contre ces licenciements, dans toutes les usines de la Régie pour le 30 avril.

Recul de la C.G.T. au Mans

Aux élections des délégués du personnel à l'usine Renault du Mans, la C.G.T. enregistre un recul, alors que la C.F.D.T. progresse légèrement. Selon notre correspondant, il faut voir dans ces résultats un mécontentement de certains ouvriers sur les résultats de la récente grève, un nombre non négligeable de salariés ayant déposé dans l'urne un bulletin blanc ou nul.

RESULTATS. — Inscrits, 7 986 voix (8 251 en 1974) ; abstentions, 791 ; bulletins blancs, 563 (224) ; exprimés, 6 632 (7 388 en 1974).

Ont obtenu : C.G.T., 3 928 voix, soit 59,23 % (au lieu de 62,63 % en 1974) ; C.F.D.T., 2 356, soit 35,52 % (32,99 %) ; F.O., 348, soit 5,24 % (4,38 %).

● TROIS DIRIGEANTS D'UNE ENTREPRISE DE HAUTE-SAVOIE ont été séquestrés dans leurs bureaux mercredi 23 avril, dans l'après-midi et la soirée, jusqu'à 22 h. 15, par les salariés de cette usine, la société Tissot-Dupont, une fabrique de briquets et de stylos, filiale de la société Gillette à Faverges. Il leur était reproché de vouloir obtenir le licenciement d'un délégué syndical C.F.D.T., M. Violi. Il fut finalement convenu qu'une réunion aurait lieu ce jeudi entre syndicats et direction, en présence du préfet et de l'inspecteur départemental du travail. L'usine, qui emploie sept cents personnes, restait occupée.

AUTOMOBILE

La Renault 30 TS : silence, puissance

Malgré les difficultés que vient de connaître la Régie nationale ces dernières semaines, la Renault 30 TS, deux mois après sa première apparition en public au salon de Genève, sera commercialisée samedi prochain. Six cents exemplaires du modèle ont été d'ores et déjà fabriqués. Une cadence de sortie de l'ordre de cent cinquante unités par jour est l'objectif de la firme dans les mois à venir.

On ne reviendra pas ici sur les caractéristiques techniques de cette six cylindres (*le Monde* du 25 février) saluée comme un événement quasi historique par les professionnels de l'automobile. La 30 TS est la première voiture de tourisme à six cylindres réalisée par Renault depuis 1938, et ceci explique cela. C'est donc maintenant au volant qu'il fallait l'apprécier.

S'il est vrai qu'un circuit de 350 kilomètres ne peut pas permettre un jugement définitif, les premières impressions sont bonnes : silence et puissance caractérisent la conduite de cette voiture cossue qui constitue le haut de la gamme de la Régie.

Le moteur à six cylindres en est bien entendu la principale raison. Dans un moteur, plus le nombre de cylindres choisi est important, plus on obtient un couple régulier, une marche plus silencieuse, et des reprises meilleures. Ceci est connu. Mais les qualités du moteur ne sont pas seules en cause. Le profil du véhicule, et donc sa pénétration dans l'air, y est aussi pour quelque chose.

Si à première vue, la 30 TS apparaît comme une R 16 qui aurait pris de l'embonpoint, son capot plongeant, sa ligne générale longue, sa lunette encastrée concourent à réduire efficacement les bruits de vent qu'entraîne la circulation à moyenne et grande vitesse. Ce silence en circulation fera apparaître d'ailleurs plus perceptibles les chuintements qui accompagnent le jeu de la direction assistée.

Pour la puissance, les deux carburateurs, l'un simple corps qu'ouvre la pédale d'accélérateur, l'autre, double corps qui agit automatiquement par action d'une membrane commandée par dépression, donnent des reprises qui rappellent celles de plus importantes cylindrées. Cela est encore plus remarquable avec la boîte automatique.

La grande surface vitrée du véhicule, les sièges larges et confortables ajoutent à l'agrément d'une conduite que la suspension, néanmoins un peu molle avec légère tendance à se coucher, rend sûre.

La consommation de la 30 TS devrait pour une conduite normale et dans les conditions actuelles de circulation avoisiner les 13 litres (en moyenne) aux 100 kilomètres. Cela est raisonnable pour ce type de véhicule.

Aussi paraîtra-t-il surprenant que certains petits défauts aient échappés au constructeur ou aient été laissés sans solution. On citera notamment les reflets que projettent, par plein soleil, le tablier du plateau de bord dans le bas de la vitre avant, les ceintures à enrouleur qui compriment la poitrine du conducteur, l'absence de zone rouge sur le compte-tour et cette curieuse disposition des poignées de portières que l'on ne peut manier aisément que de la main gauche pour entrer dans la voiture par la gauche et de la main droite pour y pénétrer du côté droit...

Reste le prix : 35 500 francs clefs en main, selon l'expression consacrée. C'est nettement en dessous du prix des principales concurrentes étrangères. Mais dans la conjoncture actuelle ? La Régie est optimiste.

CLAUDE LAMOTTE.

Le gouvernement britannique pourrait décider la nationalisation de British Leyland

Londres (Reuter). — Les transactions sur les titres de British Leyland ont été suspendues mercredi 23 avril à la Bourse de Londres, alors que le gouvernement et la direction de l'entreprise discutent de l'avenir du plus grand constructeur automobile britannique. Le gouvernement travailliste projetterait de prendre une participation majoritaire dans la société.

C'est la compagnie qui a demandé que soient interrompus l'achat et la vente de ses actions en attendant la déclaration que doit faire le gouvernement ce jeudi.

La firme, qui fabrique les voitures Jaguar, Austin, Daimler, Rover, Triumph et toute une gamme de véhicules commerciaux, a déjà reçu cet hiver un prêt gouvernemental de 50 millions de livres sterling et se trouve toujours en difficulté. M. Tony Benn, ministre de l'industrie et membre très controversé de l'aile gauche du cabinet, a convoqué dans la matinée de mercredi le président de Leyland, lord Stokes. Il lui a présenté un rapport sur l'avenir de la firme réalisé par un comité d'experts après que la compagnie eut demandé l'aide du gouvernement l'an dernier. Le rapport, appuyé par M. Benn, recommanderait une prise de participation majoritaire de l'État dans l'entreprise et cette solution aurait été acceptée par le cabinet mardi soir.

Le rapport contiendrait des critiques virulentes à l'égard de la direction. L'entreprise aurait besoin de plus de 1 milliard de livres sterling au cours des sept prochaines années pour assurer son redressement.

Les organisations syndicales, pour leur part, demandent la nationalisation totale. Des patrons de l'industrie britannique, très méfiants de l'aile gauche du gouvernement représentée par M. Benn, ont, de leur côté, été jusqu'à accuser les travaillistes les plus militants de profiter des difficultés des entreprises pour en prendre le contrôle.

● *Nouvelles Polski-Fiat.* — Quatre nouveaux modèles de « Fiat polonaises » sont désormais proposées par le réseau Chardonnet. Dénommés « 125 PX », ils sont caractérisés par des innovations portant sur la carrosserie (meilleure protection frontale et latérale, feux de recul, garnitures chromées) et l'équipement intérieur (nouveau tableau de bord, lunette arrière dégivrante, pare-brise en verre feuilleté, moquette, etc.). Prix clés en main : berline 1300 PX, 14 980 F ; commerciale, 16 200 F; berline 1500 PX, 15 780 F; commerciale, 17 000 F.

AFFAIRES

LA LIBRAIRIE HACHETTE ANNONCE une perte de 78,3 millions de francs en 1974

Les comptes de la librairie Hachette se soldent, pour l'exercice 1974, par une perte de 78,3 millions de francs. Réuni le 23 avril, le conseil d'administration de la société a décidé de supprimer le dividende.

C'est un lourd héritage que va trouver, le 1er juin, M. Jacques Marchandise — successeur désigné de M. Ithier de Roquemaurel à la tête de la librairie — en prenant ses fonctions de vice-président-directeur général. La situation de l'entreprise est encore plus mauvaise qu'on ne le pensait. Si les résultats d'exploitation de la librairie s'élèvent à 36,9 millions de francs (contre 25,5 en 1973), le conseil a décidé de « nettoyer » les comptes en passant 115,8 millions de francs de provision sur filiale. Ces provisions couvrent, d'une part, le coût des affaires arrêtées ou cédées en 1974 (Euralfa et le Centre de diffusion et de reproduction d'art) et, d'autre part, les pertes enregistrées par certaines filiales : Sonopresse, Livre de Paris, S.E.P.E. (*Entreprise, Réalités, Connaissance des Arts*). Les résultats consolidés du groupe ne sont pas encore établis, mais on estime qu'ils se traduiront par une perte d'environ 25 millions de francs.

La crise économique, celle propre à la presse, la longue grève de la Néogravure et celle des postes, qui ont coûté 20 millions de francs, n'expliquent pas tout. Le mal est plus profond. Il tient aux structures mêmes d'un groupe vieux de cent vingt-cinq ans. Sans doute eut-il mieux valu procéder à un certain assainissement il y a quelques années. Mais il reste qu'aujourd'hui la note est lourde... Pour les actionnaires, qui voient leur dividende supprimé... Mais aussi et surtout pour les salariés, qui vont être — qui sont déjà — touchés par les mesures de réorganisation et leur cortège de licenciements.

Le conseil va « *rechercher une solution rapide* » au problème posé par la participation de la librairie dans Sonopresse. Pour le Livre de Paris, on recherche toujours le concours d'un partenaire. Mais c'est le secteur de la presse qui va souffrir le plus. Des « *mesures d'une extrême rigueur* » ont été prises pour la F.E.P. (*France-Soir, Elle, le Journal du dimanche*), la S.E.P.E et *Femmes d'aujourd'hui*. La S.E.P.E. va vraisemblablement éclater.

La récente fusion entre *Entreprise* et *les Informations* devrait aboutir à la création d'un hebdomadaire rappelant le style du *Business Week* américain. *Réalités* aurait encore un sursis d'un an. Quant à *Femme d'Aujourd'hui*, c'est la question de la rentabilité de l'imprimerie, située en Belgique, qui est posée. D'une façon générale, il s'agit d'alléger les structures de gestion des multiples sociétés du groupe.

Tâche délicate et ingrate que celle qui attend M. Marchandise et le directeur général, M. Worms.

J.-M. Q.

● C.D.F.-CHIMIE S'IMPLANTE AU MEXIQUE. — Les groupes mexicains SOMEX (Sociedad Mexicana de Credito Industrial) et IDESA (Industrias Derivadas del Etileno), ainsi que M. Alarcon viennent de constituer avec C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France, une société commune — Poliestireno y Derivados — qui construira et exploitera au Mexique une usine de polystyrène d'une capacité finale de 40 000 tonnes par an. C.D.F.-Chimie, dont c'est la première implantation en Amérique centrale détiendra 25 % du capital de cette société. La mise en service de la première tranche de cette unité de production, dont le coût est estimé à 200 millions de pesos (70 millions de francs), est prévue fin 1977.

LA LIQUIDATION DE BLIN ET BLIN PARAIT INÉVITABLE

Blin et Blin, l'une des cinq premières entreprises de tissage françaises, sera vraisemblablement mise en liquidation judiciaire le 6 mai prochain. Les lettres de licenciement ont déjà été envoyées aux six cent cinquante-six salariés de son usine d'Elbeuf (Seine-Maritime).

Mise en règlement judiciaire le 6 février, la firme n'a pu trouver d'acquéreur en dépit des nombreuses démarches tentées par son personnel et par les élus locaux auprès du gouvernement.

Blin et Blin a réalisé un chiffre d'affaires de 45 millions, dont 50 % à l'exportation en 1974. Malgré un niveau d'activité soutenu, elle a été contrainte de déposer son bilan le 31 janvier à la suite de graves difficultés financières. Le passif s'élèverait à 22 millions environ.

L'absence totale d'investissements productifs depuis plusieurs années expliquerait pour l'essentiel la dégradation de sa rentabilité.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Pour ne plus être cantonnés dans la construction à bon marché destinée aux classes modestes

Les organismes d'H.L.M. vont proposer dans un Livre blanc une révision fondamentale de leur politique

L'Union des organismes d'H.L.M. publiera au début du mois prochain un Livre blanc auquel elle travaille depuis six mois. Elle sera ainsi prête pour aider M. Raymond Barre à mettre au point la réforme des méthodes de financement de la construction, que le chef de l'Etat lui a demandé de préparer. Elle sera aussi en état de faire discuter par ses militants, réunis en congrès, le changement considérable d'orientation que préconise cet ouvrage. C'est un véritable tournant dans l'histoire des H.L.M. que propose de prendre le nouveau secrétaire général de l'Union, M. Robert Lion, qui a abandonné la direction de la construction au ministère pour insuffler un nouveau dynamisme à cet organisme plus qu'à demi centenaire.

A l'origine de cette démarche une double constatation :

● Le *statu quo* est préjudiciable au mouvement H.L.M., puisque l'Etat, économe de ses crédits, a tendance à réduire, surtout en période de crise, les prêts aux H.L.M., ainsi que la subvention qui permet d'en abaisser le coût. On ne construira, par exemple, que cent mille H.L.M. locatives cette année, contre cent vingt-cinq mille l'an dernier. Continuer à identifier les H.L.M. à un système privilégié de financement, c'est, dans les circonstances politiques actuelles, contraindre la construction sociale à végéter sinon à périr d'asphyxie.

● Pourquoi assimiler la politique du logement aux « logements sociaux » que sont les H.L.M. ? Est-on sûr que dans trente ou quarante ans les générations montantes accepteront encore d'habiter dans les « cages à lapins » uniformes qu'édifient trop souvent les organismes d'H.L.M., faute de crédits ou de sols suffisants pour mieux faire ?

Inégalités, ségrégation

A partir de ces remarques simples, l'Union des organismes d'H.L.M. a confié à quatre groupes de travail le soin d'explorer une nouvelle démarche. Comme le mouvement H.L.M. lui-même, ces groupes ont associé aux techniciens des personnalités politiques diverses : MM. Dubedout (socialiste), Stasi (C.D.P.), Turc (indépendant) ; la présidence de deux des groupes a été confiée à des banquiers aux préoccupations sociales bien connues : M. Alphandery (Immobilière-Construction de Paris), président de la commission de l'habitat du VI[e] Plan, et M. Gruson (Compagnie bancaire), ancien directeur de l'I.N.S.E.E. Ce sont les conclusions de ces commissions qu'ordonne et résume le Livre blanc.

L'ouvrage commence par un constat sur les aspects anciens et nouveaux de la crise du logement ainsi que sur ses causes. La loi du marché, qui reste généralement la règle dans notre pays, entraîne une spéculation financière peu propice à la construction sociale dans les centres urbains : « *Les secteurs résidentiels sont progressivement réservés à ceux qui peuvent payer le prix ; le maintien des pauvres y est anormal.* » Les investisseurs tirent le meilleur parti de leurs capitaux, multipliant les petits logements (59 % des logements lancés à Paris sans aide de l'Etat ont moins de trois pièces), au détriment des appartements destinés aux familles moyennes ou nombreuses. Les équipements urbains sont souvent différés ou réduits, tant vaut cher le sol où les construire.

L'Etat tente bien de redresser la situation ; mais il se contente généralement d'être « *complice du marché* » (bonifications d'intérêt et crédits complémentaires, pour des opérations décidées par le secteur privé) ou de « *corriger les très grosses bavures* » (logements sociaux en nombre limité pour atténuer les inégalités devant la crise du logement, clauses obligatoires dans les opérations d'urbanisme). *Comme chacun a pu le voir « la loi du profit commandait aux promoteurs de laisser à l'Etat les terres à betterave à la périphérie des villes, pour prendre, eux, à belles dents les beaux quartiers* ». Les usagers qui pourraient constituer une force de contestation, n'ont encore, en ce domaine aucun pouvoir. Les collectivités locales, financièrement « *désarmées, sont souvent impuissantes à maîtriser l'urbanisation* ».

Sur le plan de la technique financière, le système de l'« aide à la pierre », pratiqué depuis cinquante ans, montre de plus en plus ses défauts. Les pouvoirs publics, en voulant s'assurer que leur aide n'est pas gaspillée et qu'elle est bien d'autant plus forte que sont plus réduits les moyens des familles à loger, ont multiplié au-delà du bon sens les types de financement : P.L.R., P.S.R., I.L.M., P.I.C., genres d'H.L.M. différents d'une année sur l'autre...

Les besoins : plus de six cent mille logements par an

Dans sa troisième partie, le Livre blanc évalue les *besoins immobiliers des Français* et juge indispensable un rythme de construction de plus de 600 000 logements par an :

● RENOUVELLEMENT DE L'HABITAT ACTUEL. — Pour qu'en *1990 aient été* remplacés les 3 050 000 logements qui auront alors plus de cent ans et pour qu'une partie (évaluée à 500 000 appartements) des immeubles moins âgés aient *été* renouvelés, il faut construire chaque année (3 050 000 : 15) 233 000 logements ;

● REDUIRE LE SURPEUPLEMENT. — Pour avoir, d'ici là, réduit d'un tiers environ l'actuel surpeuplement (qui affecte environ 3 500 000 logements), il faut bâtir chaque année environ (1 200 000 : 15) 80 000 logements ;

● LOGER LA POPULATION SUPPLEMENTAIRE. — La population augmentera de 2 500 000 ménages en dix ans, prévoit l'INSEE (20 millions en 1985 contre 17 500 000 en 1974). *Les loger nécessite la construction* tous les ans de (2 500 000 : 10) 250 000 logements ;

● EXTENSION DU PARC DE RESIDENCES SECONDAIRES. — Le Livre blanc estime qu'au rythme actuel il est raisonnable de prévoir à ce titre la mise en chantier annuelle de 45 000 logements ;

Au total, 608 000 logements ;

Cela représenterait un progrès de 100 000 logements environ (20 %) par rapport au rythme annuel prévu au VI[e] Plan. Pour l'amélioration de l'habitat existant, la cadence envisagée par ce plan (250 000 logements par an) est, en revanche, jugée raisonnable ; à la fin du siècle, près des deux tiers des logements utilisés dateront d'avant 1970 et il faudra les améliorer. Le rythme de 250 000 logements par an n'a, malheureusement, pas été respecté de 1970 à 1975 (200 000 appartements seulement ont été améliorés, chaque année, semble-t-il).

Cela a compliqué les tâches administratives des collectivités locales et provoqué une ségrégation immobilière entre les Français fondée sur leur revenu : « *Celui qui en 1975 gagne 1 300 F par mois est dirigé sur le P.L.R. ; si son salaire atteint 1 410 F, il ira en H.L.M., à condition toutefois qu'il ne dépasse pas 1 875 F, auquel cas on l'aiguillera vers l'I.L.M.* » Cette forme nouvelle d'« *assignation à résidence* » rappelle le « *système des castes* » et est « *profondément contraire à la liberté* » note le Livre blanc, les citoyens devant rester libres de dépenser plus pour leur logement et moins pour le reste, ou l'inverse.

De meilleurs logements au loyer éventuellement subventionné

L'efficacité sociale du système est d'ailleurs discutable, puisque dans les opérations de rénovation en cours dans Paris les personnes qu'on veut reloger en P.L.R. se voient demander 350 F de loyer et charges par mois, *alors que leur loyer antérieur ne* dépassait souvent pas... 30 F ! Allonger la durée des prêts aux H.L.M. (soixante ans au lieu de quarante-cinq actuellement) ne réduirait que d'un douzième la somme demandée aux *locataires. Il faut donc chercher* ailleurs : c'est-à-dire construire les logements non pas en fonction du revenu des premiers occupants mais en pensant aux générations futures — sans doute plus exigeantes — qui les utiliseront, quitte à aider les premiers occupants à payer le loyer d'amortissement, trop lourd pour eux, en les subventionnant. On évitera ainsi de bâtir des appartements trop bon marché, dont le coût d'entretien se révèle fort élevé. Sur une longue période, la collectivité y gagnera.

Cette façon d'inverser le problème est l'une des propositions *majeures du Livre blanc, où* domine l'option pour une construction de qualité utilisable par tous. Dès le VII[e] Plan, note le Livre blanc, les logements mis en chantier devraient avoir une surface *accrue de 20 % en moyenne et* comporter une pièce de plus (pour l'étude ou les jeux des enfants). Pour que ces appartements plus coûteux soient cependant accessibles aux familles populaires, l'« aide à la *personne* » *des collectivités locales* devrait être considérablement accrue. Elle irait en diminuant au fil du temps, à mesure que les occupants (ou ceux qui les auraient remplacés) verraient leur niveau de vie s'élever. *La collectivité nationale étalerait de* la sorte sur une longue période l'aide accordée à la construction, au lieu de la concentrer, comme actuellement, sur les seules années de la construction.

La nouvelle formule mettrait fin au compartimentage actuel, qui rejette obligatoirement les plus pauvres vers les immeubles médiocres. La vocation des organismes d'H.L.M. serait du même coup transformée : au lieu de construire presque exclusivement des logements bon marché pour clientèle modeste, ils pourraient devenir l'agent technique privilégié des collectivités publiques pour leur politique générale de construction, mettant à leur service l'expérience accumulée depuis vingt ans et parfois aussi un incontestable dynamisme. Cela faciliterait assurément la mise en œuvre d'un urbanisme d'ensemble, pour peu, bien sûr, que les villes s'en donnent les moyens fonciers.

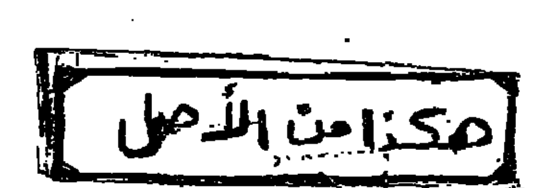
Deux paris

Le veulent-elles ? Le peuvent-elles ? Les animateurs du mouvement H.L.M. se déclarent convaincus que les collectivités locales ont le désir d'entreprendre une grande politique qualitative de l'habitat, si la loi le leur permet. Sous l'aiguillon des usagers-électeurs et des édiles plus jeunes, elles seraient désireuses de sortir du carcan administratif qui bride leurs initiatives. Il y a là un pari.

*Le second concerne le comporte*ment de l'Etat. Ne va-t-il pas être tenté de profiter de l'initiative des H.L.M. pour se désengager financièrement et accorder moins de milliards pour l'« aide à la personne » *selon les revenus qu'actuellement* pour l'« aide à la pierre » ? Le risque est loin d'être nul, quand on voit l'attitude habituelle de la Rue de Rivoli à l'égard des prestations sociales.

Ne pas lâcher la proie pour l'ombre sera certainement l'un des thèmes majeurs du prochain congrès H.L.M. Car si le législateur acceptait de s'engager résolument — et pour une longue période — sur une aide accrue de l'Etat pour la politique sociale de l'habitat, la nouvelle orientation proposée par le Livre blanc ne présenterait assurément que des avantages : humaine aussi bien que techniques. Mais un tel engagement parlementaire est-il pensable en cette période d'austérité ?

GILBERT MATHIEU.



(Avis financiers des sociétés)

CRÉDIT NATIONAL

L'assemblée générale ordinaire du Crédit national s'est tenue le 22 avril 1975. Elle a fixé le dividende distribué de l'exercice 1974 à 17 F par action, ce qui représente, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 25,50 F par action. Ce dividende sera mis en paiement le 16 mai 1975.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie à la même date, a décidé d'augmenter le capital par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites (une action nouvelle pour quatre anciennes).

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Le conseil de surveillance, réuni le 16 avril 1975, a examiné les comptes de l'exercice 1974 qui lui ont été présentés par le directoire.

Le bilan et les comptes de l'exercice 1974 font ressortir un bénéfice de 4 325 981,53 F contre 2 469 812,47 F en 1973.

Ce résultat s'entend après affectation de 13 247 216,02 F aux comptes d'amortissement et de 3 950 518,62 F à la provision pour impôts sur les bénéfices.

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire du 12 juin 1975 de porter le dividende net de 14,88 F à 17,20 F par action. Compte tenu de l'impôt versé au Trésor (avoir fiscal de 8,60 F) ce dividende net correspond à une répartition globale de 25,80 F par action, en augmentation de 15,6 % sur celle du précédent exercice.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

En 1974, les facturations hors taxes, en augmentation de plus de 28 % par rapport à 1973, sont passées de 351 millions de francs à 452 millions de francs. Sur ce total, 82 % ont été réalisés à l'exportation.

Compte tenu de l'impôt exceptionnel de 9 % prélevé en juillet 1974, de 1 941 000 F et d'un amortissement de 7 249 000 F, le bénéfice net de l'exercice ressort à 8 232 689 F.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale de distribuer un dividende de 17,25 F par action, dont 5,75 F correspondent à l'impôt payé au Trésor.

L'augmentation du carnet de commandes (1 milliard de francs à ce jour contre 400 millions à la même période de l'année dernière) grâce, notamment, à la demande de biens d'équipement de la part des pays producteurs de pétrole laisse augurer une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires pour l'exercice 1975.

IMÉTAL

(Résultats 1974 (non consolidés)

IMETAL

Après des amortissements et provisions s'élevant à 12 494 000 F, le résultat de l'exercice s'établit à 45 893 000 F, permettant la reprise d'un dividende après deux ans d'interruption.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 3 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera à 4,50 F le revenu global par action.

Le capital d'IMETAL, qui s'élève à 397 223 250 F, étant représenté par 7 944 465 actions, le montant net de cette distribution sera de 23 833 000 F.

PENARROYA

Le résultat s'établit à 32 095 000 F, le chiffre correspondant de l'exercice précédent était de 17 238 000 F, auquel s'était ajoutée une plus-value nette de cession d'actif de 8 907 000 F.

Ce résultat tient compte d'un bénéfice sur variation de cours des métaux d'environ 53 millions de francs et de dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions pour un montant total de 182 822 000 F (contre 94 millions de francs pour l'exercice précédent).

La marge brute d'autofinancement hors variation des cours des métaux, plus-values de cession d'actif et profits de change sur les dettes et créances à long terme s'établit à 157 258 000 F contre 65 856 000 F pour l'exercice précédent.

Après affectation de 5 608 000 F aux réserves de plus-values à long terme, le montant disponible s'élèvera à 32 435 000 F, incluant le report à nouveau de 5 948 000 F constitué à la fin de l'exercice 1973.

Le conseil d'administration proposera de mettre en paiement un dividende net de 4 F (contre 3 F l'exercice précédent), ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, portera le revenu global à 6 F par action (contre 4,50 F pour l'exercice 1973).

Le montant net de cette distribution sera de 21 037 000 F.

WAGONS-LITS

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Bruxelles, à l'hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mardi 6 mai 1975, à 15 heures, pour approbation des comptes de l'exercice 1974 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à Paris, à la direction générale de la compagnie, 40, rue de l'Arcade ; à la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ; à la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, 12, rue Halévy ; à la Banque de l'union parisienne-C.F.C.B., 6 et 8, boulevard Haussmann, ainsi que dans les agences de ces banques à Paris et en province.

CONVERTIBLES

SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 31 mars 1975 .. .. ..

Nombre d'actions en circulation : 610 144 ;

Actif net : 63,83 millions de francs.

Composition de l'actif net :

— Obligations convertibles françaises .... 36,3 %
— Obligations convertibles étrangères .... 24 %
— Autres obligations françaises et étrangères .... 16,3 %
— Actions .... 13,4 %
— Disponibilités .... 10 %

Valeur liquidative : 104,61 F.

Souscriptions et rachats à tout moment à :

— Société séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris, Cedex 01 ; tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, 92083 Paris La Défense, tél. 766-16-10, et dans ses agences de province ;

— Banque française de dépôts et de titres : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris, tél. 924-90-54 ;

— Crédit universel : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 231-36-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil, tél. 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne, tél. 603-08-30, et dans ses agences de province.

ÉPARGNE-VALEUR

Au 31 mars 1975, le capital de la société était de 1 230 420 540 F. En tenant compte des produits courants déjà acquis (15 625 200 F), l'actif net de la société était évalué à 1 841 476 500 F, soit une valeur par action de 149,66 F, après mise en paiement le 26 mars d'un dividende net de 8,90 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,80 F, correspondant à un dividende de 10,70 F pour l'exercice 1974 contre 9,72 F pour l'exercice 1973.

La répartition de l'actif net au 31 mars était la suivante :

Obligations françaises .... 35,67 %
Actions françaises .... 35,90 %
Obligations étrangères .... 2,95 %
Actions étrangères .... 20,13 %
Autres éléments d'actif .... 5,35 %

ÉPARGNE-CROISSANCE

En tenant compte des produits courants déjà acquis (9 228 500 F), l'actif de la société était évalué au 31 mars 1975 à 276 893 000 F. La valeur de chacune des 606.958 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 456,20 F.

La répartition de l'actif net au 31 mars était la suivante :

Obligations françaises .... 28,85 %
Actions françaises .... 13,12 %
Actions étrangères .... 47,37 %
Autres éléments d'actif .. 10,66 %

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Valeurs de croissance	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Situation au 31-3-75					
Nombre d'actions émises	230 595	253 773	577 727	508 786	1 365 161
Actif net total (en millions de F) ..	24,55	35,53	77,77	73,49	147,04
réparti comme suit:					
a) France :					
oblig. classiques..	7,2 %	86,6 %	16,4 %	19,8 %	16,6 %
oblig. convertibles	24,7 %	7 %	12,7 %	11,9 %	10,5 %
actions	29,9 %	néant	41 %	47,6 %	24,7 %
b) Etranger : actions et oblig...	27,7 %	néant	19 %	11,2 %	43,1 %
c) Disponibilités ..	10,5 %	6,4 %	10,9 %	9,5 %	5,1 %
Valeur liquid action	F 106,49	F 140,01	F 134,62	F 144,45	F 107,71

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris CEDEX 01. Tél. : 261-53-44. TOUR ASSUR, Quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

— CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-36-56, 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. : 961-93-32. 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 603-08-30, et dans ses agences de province.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS

Au 31 mars 1975, le capital de la société s'élevait à 1 532 403 270 F contre 1 507 643 120 F à fin décembre 1974.

L'actif net était de 1 834 802 506 F (contre 1 852 825 133 F au 31 décembre 1974) et se répartissait comme suit :

Obligations en francs, 86,47 % ; actions françaises, 2,78 % ; obligations en devises, 6,71 % ; actions étrangères, 0,06 % ; autres actifs, 3,98 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 119,73 F, après mise en paiement le 26 mars 1975 d'un dividende de 10,73 F (soit, compte tenu d'un crédit d'impôt de 0,90 F, un revenu global de 11,63 F), contre 122,90 F à fin décembre 1974.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles acquis depuis le 1er janvier 1975 représentait 2,59 F par action au 31 mars 1975.

ÉPARGNE-INTER

En tenant compte des produits courants déjà acquis (3 605 600 F), l'actif de la société était évalué au 31 mars 1975 à 286 717 000 F, soit une valeur nette de 202,46 F, pour chacune des 1 416 149 actions en circulation à cette date, et après mise en paiement le 26 mars dernier d'un dividende net de 12,90 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,32 F, correspondant à un dividende de 14,22 F pour l'exercice 1974.

La répartition de l'actif net au 31 mars était la suivante :

— Obligations françaises. 32,78 %
— Actions françaises ... 1,07 %
— Obligations étrangères. 6,13 %
— Actions étrangères .... 48,25 %
— Autres éléments d'actif net .... 11,77 %

SPEICHIM

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1974 a atteint 293 millions de francs tandis que les commandes enregistrées au cours de la même période s'élèvent à 514 millions de francs.

Dans sa séance du 15 avril, le conseil d'administration de Speichim a arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un cash flow d'environ 26 millions de francs et un bénéfice net de 3,034 millions de francs contre 2,120 millions en 1973. Ce bénéfice s'entend après qu'ait été portée à 34,7 millions la « provision pour risque clients moyen terme exportation » que la loi autorise les sociétés exportatrices à constituer jusqu'à 10 % du montant des créances qu'elles ont sur leurs clients étrangers.

Le conseil proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 24 juin 1975 la distribution d'un dividende net de 10 F par action qui, augmenté de l'impôt payé d'avance au Trésor, correspondra à un revenu global de 15 F par action.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

EPARGNE-UNIE

L'assemblée, réunie le 15 avril 1975 sous la présidence de M. Jacques Mayoux, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et décidé la répartition d'un dividende net de 15,40 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,73 F, soit un dividende global de 17,13 F, contre 13,81 F pour l'exercice précédent.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a fixé au 19 avril 1975 sa mise en paiement au moyen des coupons n° 9 (6,25 F + 0,71 F impôt payé d'avance) bénéficiant du régime fiscal des obligations et n° 10 (9,15 F + 1,02 F impôt payé d'avance).

Comme précédemment, le dividende pourra être réinvesti en actions Epargne-Unie jusqu'au 18 juillet 1975 en franchise de droit d'entrée.

UNI-FONCIER

L'assemblée, réunie le 15 avril 1975 sous la présidence de M. René Benoist-Lucy, a approuvé les comptes du premier exercice social clos le 31 décembre 1974 et décidé la répartition d'un dividende net de 30,10 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,81 F, soit un dividende global de 30,91 F couvrant exceptionnellement une période de dix-huit mois.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a fixé au 19 avril 1975 sa mise en paiement au moyen des coupons n° 1 (0,82 F + 0,09 F impôt payé d'avance) bénéficiant du régime fiscal des obligations et n° 2 (29,28 F + 0,72 F impôt payé d'avance).

Les souscriptions d'actions Uni-Foncier par réinvestissement du dividende s'effectueront en franchise de droit d'entrée jusqu'au 18 juillet 1975.

Océ-van der Grinten N.V.

Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1975 (1er-12-74/28-2-75) : 152 millions de florins, soit une augmentation de 11 % par rapport au premier trimestre 1974.

Le bénéfice net consolidé de 4 millions de florins est inférieur de 5 % à celui de la même période de 1974.

La société, tout en étant très prudente, croit pouvoir rester optimiste quant à l'exercice en cours.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

La hausse s'amplifie

A quelques heures de la causerie du chef de l'Etat, à l'occasion de laquelle ce dernier rendra publiques, en les commentant, les mesures de relance économique mises au point le week-end dernier, la Bourse s'enflamme.

Le mouvement de reprise, qui s'était déjà produit mardi dans cette perspective, s'est non seulement étendu mais considérablement amplifié dans un marché d'autre part extrêmement actif.

Les secteurs principalement intéressés par ces mesures, qui visent essentiellement à faciliter les investissements productifs des entreprises, ont monopolisé l'attention au premier chef, à savoir le bâtiment, la construction électrique et les banques. Mais l'alimentation, les magasins, la métallurgie et les pétroles se sont également distingués par leur grande fermeté.

Presque toutes les valeurs inscrites à la cote ont monté, dont une bonne soixantaine d'au moins 2 %, quand ce n'était pas de 5 % (Poclain, C.D.C.), voire 6 % (Alsthom) ou même 7 % (Perrier). A 13 h. 15 déjà, l'indice Cappeliez enregistrait un gain de 15,62 points à 893,51. Ajoutons enfin que les cotations de Pricel, S.C.R.E.G., S.A.T. et Mérieux ont dû être différées devant l'abondance de la demande. Bref, ce fut une très bonne séance. Mais celle-ci, ne l'oublions pas, était la première du nouveau terme boursier et les opérateurs disposent maintenant d'un mois pour ajuster leurs positions. L'on a enregistré de gros ordres d'achats d'origine étrangère, mais également pour le compte d'organismes de placement collectif. Et la clientèle particulière, jusqu'alors prudente, s'est, elle aussi, manifestée.

Le taux de l'argent placé en report a baissé : 4 7/8 % contre 5 1/2 %.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ..	....	8 %
Moyen terme ..	....	7 3/4 %

LONDRES

Encouragé par les avertissements lancés aux syndicats sur les revendications salariales excessives, le marché se redresse jeudi à l'ouverture. Progrès des industrielles, des banques, des magasins, des immobilières et des pétroles. Les mines d'or poursuivent leur avance, mais les fonds d'Etat se tassent.

OR (ouverture) dollars : 168 75 contre 168 ..

VALEURS	CLOTURE 23/4	COURS 24/4
War Loan 3 1/2 %	25 1/4	25 1/4
Beechamps	263 ..	261 1/2
British Petroleum	430 ...	432 1/2
Shell	288 ...	289 1/2
Vickers	148 ..	148 ..
Imperial Chemical	250 ...	250
Courtaulds	120 ...	121 ...
De Beers	284 ...	284 1/2
* Western Holdings ...	38 ...	37 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. .	190 ...	186
* West Driefontein .	50 ...	50 7/8

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	22 avr.	23 avr.
Valeurs françaises ..	135,9	138,7
Valeurs étrangères ..	128,6	128,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,7	79,6

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANCAREP. — Bénéfice net pour 1974 : 5,04 millions de francs contre 5,35 millions. Dividende global inchangé de 3 F.

SAULNES ET GORCY. — Bénéfice net pour 1974 : 8,87 millions de francs. Ce résultat n'est pas comparable au précédent (*10,5 millions*) dans la mesure où la société ayant filialisé ses activités industrielles, ses revenus se sont composés de revenus financiers provenant de participations détenues antérieurement. Dividende global inchangé de 16,50 F.

GENERALE DE FONDERIE. — Bénéfice net pour 1974 de la société : 28,86 millions de francs contre 26,41 millions. Dividende global inchangé de 18,90 F (9,45 F pour les actions nouvelles).

SACILOR. — Saint-Gobain a cédé en Bourse la quasi-totalité des titres Sacilor qu'elle possédait en portefeuille, soit 14,65 % du capital sur 15,95 % détenus.

SAUNIER-DUVAL. — L'exercice 1974 se solde par une perte de 34,45 millions de francs. Aucun dividende ne sera payé.

NOUVELLES GALERIES. — Dividende global de 6 francs contre 4,725 francs.

NEW YORK

Repli

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé mercredi sur Wall Street, qui, après avoir d'abord assez bien résisté, a finalement dû céder du terrain, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles accusait une perte de 11,65 points à 802,49.

Ce recul n'a pas, à proprement parler, surpris les spécialistes, qui l'attendaient peu ou prou après la récente et forte hausse des cours. Le mouvement a toutefois été quelque peu accéléré par l'annonce, en cours de séance, d'un déficit budgétaire record en mars. On notera cependant que cette baisse a résulté davantage de la réticence des acheteurs à s'engager que d'une pression des vendeurs, ainsi qu'en témoigne le très net ralentissement des affaires : 20,04 millions de titres ont changé de mains contre 26,12 *millions* la veille.

La plupart des compartiments ont subi des pertes. Les plus touchés ont été les ordinateurs, les cuivres, les compagnies aériennes et les aérospatiales. Seules les mines d'or ont été soutenues.

Sur 1 819 valeurs traitées, 1 064 ont baissé, 396 ont monté et 359 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 166.95 (— 2,91) ; services publics, 75.50 (— 0,32).

VALEURS	COURS 22/4	COURS 23/4
Alcoa	45 5/8	45 3/4
A.T.T.	49 1/8	48 5/8
Boeing	23 5/8	23 ...
Chase Manhattan Bank	33 ..	32 5/8
Du Pont de Nemours....	122 ...	120 3/8
Eastman Kodak.........	102 3/8	99 3/4
Exxon	78 5/8	78 3/8
Ford	37 3/4	37 3/8
General Electric.........	45 5/8	45 ...
General Foods	23 3/4	23 1/4
General Motors.........	42 7/8	42 3/4
Goodyear.........	18 1/2	18 1/8
I.B.M.	211 7/8	208 ...
I.T.T.	20 3/8	20 ..
Kennecott	37 1/8	36 5/8
Mobil Oil.........	39 7/8	39 3/4
Pfizer	32 3/4	32 3/8
Schlumberger	83 ..	82 3/4
Texaco.........	23 1/2	23 3/4
U.A.L. Inc.	21 3/8	20 5/8
Union Carbide	62 5/8	62 1/4
U.S. Steel	62 1/2	62 1/4
Westinghouse	14 5/8	14 5/8
Xerox.........	73 7/8	73 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/4	24/4
1 dollar (en yens) ...	292 90	292 85

BOURSE DE PARIS — 23 AVRIL — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 194	4 165	4 15
Canada ($ can. 1) . .	4 135	4 100	4 05
Allemagne (100 DM)	176 100	175 850	174 75
Belgique (100 fr.)	11 907	11 881	11 45
Danemark (100 krd.) .	76 000	75 720	76 50
Espagne (100 pes.) ..	7 438	7 413	7 35
Grande-Bretagne (£ 1)	9 867	9 827	9 85
Italie (100 lires)	0 661	0 659	0 68
Norvège (100 krn.) ..	83 550	83 470	83 50
Pays-Bas (100 fl.) ..	172 450	172 875	172 40
Portugal (100 esc.)	16 980	16 980	16
Suède (100 krs.)	105 100	105 220	104 50
Suisse (100 fr.)	163 780	163 200	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/4
Or fin (kilo en barre)	22745	22780
Or fin (kilo en lingot)	22780	22795 ..
Pièce française (20 fr.)	234 80	237 40
Pièce française (10 fr.)	167	167 50
Pièce suisse (20 fr.) ..	225 50	228
Union latine (20 fr.) ...	204 90	208 90
Souverain	215 50	215 10
Pièce de 20 dollars ...	1082 40	1002
Pièce de 10 dollars	515	517
Pièce de 5 dollars	358	368 50
Pièce de 50 pesos	916	918
Pièce de 10 florins	198 80	199 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1975 a été tiré à 558 530 exemplaires.

A Saigon

L'opinion prête un rôle important à l'ambassadeur de France

De notre envoyé spécial

Saigon. — « *A partir d'aujourd'hui, seules les requêtes en faveur des épouses et des enfants sont acceptées. Les demandes pour les autres membres de la famille ne sont plus examinées.* » Cet avis, cloué à l'entrée de la section consulaire de l'ambassade des Etats-Unis, a mis un terme aux espoirs des Vietnamiens dont une fille ou une nièce pouvait se prévaloir d'une union avec un Américain. Ce jeudi 24 avril, dans les jardins du consulat, des centaines de personnes attendaient encore d'être prises en charge par l'administration de Washington.

A l'extérieur, des femmes paniquées abordent carrément le passant étranger pour lui proposer ce qui se demandait il y a quelques jours par la voie des petites annonces : le mariage contre de l'argent pour partir. La transaction se faisant en dollars, cette monnaie atteint maintenant le quadruple de son cours officiel au marché parallèle. Deux jeunes filles, dont nous avons repoussé les « avances », nous ont supplié de leur « *présenter des amis étrangers, de n'importe quelle nationalité, de n'importe quel âge* ».

A côté du consulat américain, où plus personne ne s'étonne de scènes d'hystérie collective qui s'expliquent en partie par des années de propagande anticommuniste souvent grossière, des ouvriers fixent des plaques d'acier entre les barreaux qui clôturent la résidence de l'ambassadeur de France. Malgré ces travaux — destinés, semble-t-il, à empêcher une « invasion » en cas de panique générale, — la mission française étonne par son calme, au moment où un grand nombre d'ambassades occidentales annoncent leur intention de fermer leurs portes.

Les dernières prises de position du gouvernement français ont eu ici un grand retentissement, et beaucoup d'intellectuels pensent que Paris a déjà commencé à combler, à sa manière, le vide laissé par les Etats-Unis. Pour une population en proie à un véritable complexe d'abandon, le fait que l'Elysée invite les Français à rester au Vietnam semble la preuve que tout ne finira pas dans un bain de sang.

Le *Saigon Post*, quotidien de langue anglaise, qui ne s'intéressait jusqu'à présent qu'à l'univers américain, signale en première page les visites de M. Mérillon, ambassadeur de France, aux dirigeants de Saigon. On prête à l'ambassadeur un rôle d'autant plus important qu'il agit avec une très grande discrétion.

Maintenant convaincus qu'il n'y a pas de solution militaire, les Saigonnais n'ont plus d'espoir qu'en une action de la communauté internationale pour la reprise des pourparlers avec l'« autre côté». Paris a-t-il sondé le G.R.P. sur les personnalités sud-vietnamiennes avec lesquelles les révolutionnaires accepteraient de discuter ? Dans certains milieux politiques de Saigon, on est persuadé que « *c'est M. Mérillon qui forme le gouvernement* ». — J. G.

J. G.

M. MÉRILLON, UN SPÉCIALISTE DES MISSIONS PÉRILLEUSES

Ambassadeur de France à Saigon, M. Jean-Marie Mérillon, qui multiplie les contacts avec les dirigeants sud-vietnamiens, n'en est pas à son premier poste périlleux. Il était ambassadeur à Amman, en 1970, lors du « septembre noir » jordanien, et se dépensa sans compter pour faciliter l'acheminement du ravitaillement et des médicaments aux populations civiles, aux étrangers bloqués par les combats et aux otages tenus par les fedayin. Il alla jusqu'à guider lui-même, sous le tir des mitrailleuses et des roquettes, les pilotes des avions de secours voulant se poser sur l'aérodrome.

Un autre Français, M. Raymond Aubrac, jouerait actuellement, d'après James Reston, du New York Times, *un rôle important dans les contacts en cours au Vietnam. Résistant, M. Aubrac fut arrêté à Lyon avec Jean Moulin. Il réussit à s'évader avec la complicité de sa femme. A la Libération, il devint commissaire de la République à Marseille. Il est actuellement haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. D'après notre confrère américain, il aurait été envoyé à Hanoï par M. Waldheim pour accompagner des envois de secours alimentaires et il plaiderait auprès des Nord-Vietnamiens la cause du cessez-le-feu. Déjà, en juillet 1967, M. Aubrac, accompagné de M. Markovich, chercheur de l'Institut du radium, était allé prendre, à Hanoï, les premiers contacts pour engager les tractations qui devaient aboutir, en 1968, à l'ouverture des négociations de Paris.*

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE A PARIS

Le roi Hussein de Jordanie arrive ce jeudi, en début d'après-midi, à Paris pour une visite privée de quatre jours en France, au cours de laquelle il doit avoir un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

De source jordanienne, on indique que la conversation portera sur la situation au Proche-Orient dans la perspective d'une reprise prochaine de la conférence de Genève.

Le conflit du Proche-Orient sera également l'objet des entretiens que M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, aura à Paris la semaine prochaine. La visite du ministre israélien en France fait suite à celle que M. Sauvagnargues avait faite en Israël en novembre dernier.

FAIBLESSE PERSISTANTE DU DOLLAR ET NOUVELLE AVANCE DU FRANC

Le dollar continuait à s'affaiblir jeudi matin sur les marchés des changes, mais à un moindre degré que la veille. A Francfort, il a encore cédé 0,75 D.M. à 2,3650 D.M. contre 2,3725 D.M., ce qui le laisse à un niveau encore supérieur aux 2,28 D.M. touchés en février dernier. A Paris, en revanche, il a frôlé le cours de 4,14 F, au plus bas depuis l'été 1973. On a relevé une forte demande de francs émanant de l'étranger, en même temps que des ventes de devises par des exportateurs en prévision de la fin de mois.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Le nouveau gouvernement du Honduras est en majorité composé de civils

Tegucigalpa (*A.F.P., Reuter*). — Le conseil supérieur des forces armées a annoncé, le mercredi 23 avril, au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le général Lopez Arellano, la nomination d'un gouvernement en majorité composé de ministres civils, présentés comme des « technocrates ». Deux militaires d'active seulement figurent dans la nouvelle équipe et aucun d'entre eux n'appartient au groupe des jeunes officiers qui ont préparé la chute du président Arellano.

Le cabinet, qui comprend deux ministres de l'ancien gouvernement, semble le résultat d'un compromis entre le nouveau chef de l'Etat, le colonel Juan Melgar Castro, un homme de droite, et les éléments progressistes de l'armée. Le directeur d'une grande banque, M. Arturo Corletto, devient ministre de la planification économique, et un diplomate de carrière, M. Virgilio Galvez, ministre des affaires étrangères. Le ministre de l'intérieur, le colonel Alonso Flores Guerra, est un ancien attaché militaire à Washington, connu pour ses opinions conservatrices.

Dans une déclaration à la presse, le lieutenant-colonel Rigoberto Regalado, membre de l'état-major de l'armée, a indiqué que « *les forces armées cherchent à préparer le peuple culturellement pour qu'il puisse exercer, à l'avenir, ses droits démocratiques* ». « *Nous allons*, a-t-il précisé, *mener à bien la réforme agraire le plus tôt possible, ainsi que d'autres mesures sociales que l'on ne peut plus retarder.* »

L'ancien chef de l'Etat, le général Lopez Arellano, se trouve toujours dans sa résidence. Il ne pourra pas quitter le pays, a déclaré un porte-parole militaire, avant que l'enquête sur les pots-de-vin accordés par la compagnie bananière United Brands soit terminée.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Intérieur et justice : colonel Alonso Flores Guerra.

Défense et sécurité publique : colonel Mario Chinchilla (*).

Economie et commerce : capitaine Armando San Martin.

Finance et crédit : M. Porfirio Zavala.

Affaires étrangères : M. Virgilio Galvez.

Education : Mme Lydia Arias de Williams.

Santé publique et sécurité sociale : Dr Enrique Aguilar Paz (*).

Ressources naturelles : M. Fernando Montes Matamoros.

Travail et affaires sociales : M. Enrique Flores Valeriano.

Planification économique : M. Arturo Corletto.

(*) Appartenaient au précédent gouvernement.

Dernière minute

Prise d'otages à Stockholm

UNE PERSONNE AURAIT ÉTÉ TUÉE A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Stockholm (*Reuter*). — Une personne au moins a été tuée jeudi matin 24 avril à l'ambassade de R.F.A. à Stockholm. Trois autres personnes auraient été prises comme otages, selon la police qui ne donne pas d'autres précisions.

A B C D F G H

Le général Minh serait nommé chef de l'Etat

L'automobile britannique et le contrôle de l'État

Arbitres et entraîneurs